3 1761 09624730 9

BA
50

LE DEUXIÈME

CENTENAIRE

HEcC
D

LE DEUXIÈME

CENTENAIRE

DE L'ÉRECTION

DU DIOCÈSE DE QUÉBEC.

482378
11. 12. 48

QUÉBEC
BLUMHART & Cie., LIBRAIRES-ÉDITEURS
1874

Enregistré, conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année 1874, par W. E. BLUMHART, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

INTRODUCTION.

I

L'usage des fêtes séculaires renouvelé de l'antiquité tend à s'établir en Europe et en Amérique. Shakespeare, Burns, Schiller, Pétrarque, saint Thomas d'Aquin ont eu dans ces derniers temps des apothéoses qui ont retenti dans tout le monde civilisé. Le Canada a fait sa part dans quelques unes de ces démonstrations, mais il a de plus célébré de cette manière plusieurs événements de son histoire. L'Université Laval a fêté successivement le deux-centième anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Laval (16 juin 1859) celui de la fondation du Séminaire de Québec (30 avril 1863) et plus récemment celui de la découverte du Mississippi par Jolliet et le Père Marquette (17 juin 1873).

Avant cela, la société saint Jean-Baptiste de Québec avait fait à trois reprises la commémoration solen-

nelle de la seconde bataille des plaines d'Abraham, ou bataille de Ste. Foye, dernière et glorieuse page de l'histoire de France au Canada. Le 3 juin 1854 on donnait la sépulture chrétienne aux restes mortels des combattants des deux armées ; le 19 juillet de l'année suivante on posait la première pierre d'un monument qui le 19 octobre 1863 était dignement couronné par l'inauguration d'une statue envoyée par la France.

Enfin cette année même (24 juin 1874) la société saint Jean-Baptiste de Montréal appelait à la célébration de la fête nationale annuelle tous les Canadiens-français du continent et donnait à cette fête l'éclat propre à cimenter leur union, à exalter leur patriotisme.

Dans toutes ces occasions des sentiments chers à nos cœurs, mais que tant de pressions extérieures, tant de déchirements politiques, tant d'intérêts divers peuvent mettre en danger, ont reçu un accroissement qui pour les générations futures est un gage de permanence. A toutes ces solennités, peuvent s'appliquer les belles paroles prononcées dans une de ces circonstances par le prédicateur du jour.

« Heureux disait-il le peuple qui n'oublie pas ce que la Providence a fait pour lui, qui consacre des jours de fête publique à la commémoration des grands événements de son histoire ; heureux le peu-

ple qui garde un souvenir durable des œuvres de ses ancêtres, qui célèbre ses anniversaires glorieux au pied des autels du Dieu de la patrie ! Il sera digne d'estime et de bonheur, il recevra une grande gloire et un nom éternel. » (1)

Si grandes et si belles que fussent ces démonstrations elles étaient destinées à être surpassées par celle dont ce livre a pour objet de perpétuer le souvenir.

En voyant s'approcher le deux-centième anniversaire de l'établissement du siége épiscopal de Québec, Monseigneur l'Archevêque de cet ancien diocèse qui fut autrefois l'église de l'Amérique du Nord, s'est dit à lui-même que cet événement devait être l'occasion d'une solennité plus imposante que toutes les autres. (2)

Toute la chrétienté de l'Amérique s'y trouvait intéressée. Les populations catholiques de toutes les origines nationales, les citoyens des Etats-Unis comme les sujets de la Reine Victoria, et dans une certaine mesure les protestants eux-mêmes, ne pouvaient voir avec indifférence la commémoration d'un

(1) Sermon de M. l'abbé Racine (aujourd'hui Monseigneur Racine) pour la célébration du second anniversaire séculaire de la fondation du Séminaire de Québec.

(2) Dans sa réponse à l'adresse des citoyens de Saint-Germain de Rimouski, l'Archevêque fait connaître la part d'initiative qui revient à Monseigneur Langevin.

fait qui n'est rien moins que la prise de possession de ce continent par la doctrine évangélique, et la déchéance du paganisme, qui si longtemps y avait régné sous sa forme la plus hideuse et la plus barbare.

« Rendons grâce au Dieu de toute miséricorde (dit le prélat dans son mandement) qui a voulu que ce beau et vaste continent lui fût consacré dès sa découverte par des croix plantées çà et là le long de nos fleuves et de nos lacs, et que ce signe du salut fût porté jusqu'aux extrémités les plus reculées.....

» Ah si le premier évêque de Québec, le pieux et zélé de Laval revenait sur la terre, quel cri d'admiration et de reconnaissance il pousserait du fond de son cœur en voyant les progrès qu'a faits l'Evangile dans ce continent ! L'église de Québec si petite, si humble, si faible dans ses commencements, chargée néanmoins de porter la parole divine et la bonne nouvelle dans un territoire plus vaste que l'Europe entière, cette église n'a point failli à sa mission, elle n'a pas succombé sous le fardeau et aujourd'hui elle compte avec orgueil les provinces, les diocèses et les vicariats apostoliques dont elle est la mère féconde.»

Pas moins de cinquante-neuf archevêques et évêques dont les provinces ecclésiastiques ou les diocèses en tout ou en partie ont été autrefois renfermés dans le diocèse de Québec, étaient invités à

la grande fête du premier octobre 1874. Vingt-deux de ces prélats et plus de 400 prêtres répondirent par leur présence, les autres évêques se firent représenter, ou adressèrent à Monseigneur Taschereau des lettres dans lesquelles ils lui assuraient qu'ils seraient présents de cœur et d'esprit. Les fêtes vraiment imposantes, dont on trouvera le compte-rendu dans ce livre, eurent sous tous les rapports le succès le plus complet. La vieille cité de Champlain se sentait heureuse de ce bonheur serein et communicatif qui indique la réalisation d'une idée plus religieuse et divine qu'humaine. Il semblait que chacun trouvait une douce jouissance dans les souvenirs d'un passé glorieux, dans la possession d'une distinction incontestable et fondée sur les titres les plus augustes. La foule était partout immense, compacte, non-seulement paisible, mais grave et recueillie, émue plus encore qu'enthousiasmée.

La longue et imposante procession qui se rendit, le matin, de l'Archevêché à la Cathédrale en faisant le tour de l'ancienne place d'armes, comprenait des délégations des sociétés religieuses ou nationales, et de tous les corps publics de la cité, et un nombreux clergé dans les rangs duquel figuraient vingt-trois évêques et archevêques, avec toutes les marques de leur dignité. La vieille cathédrale érigée en Basilique par le Souverain-Pontife, était ornée de

riches et élégantes décorations qui ne lui ôtaient rien de sa majesté et lui donnaient un air de fête pour bien dire céleste. On pouvait se croire dans la ville éternelle, et témoin de quelqu'une de ces grandes solennités dont on rapporte un si touchant et si durable souvenir. Aussi lorsqu'après les chants si imposants d'une partie de la messe, au milieu de la pompe épiscopale et sacerdotale la plus grande peut-être qui se soit vue en Amérique, l'évêque élu du nouveau diocèse de Sherbrooke monta dans cette chaire, où simple prêtre il avait déjà prononcé tant de sermons remarquables, il y eut dans l'auditoire une visible émotion que l'éloquent discours rapporté plus loin ne pouvait qu'accroître. Le chœur de la vénérable église sous lequel reposent les cendres de Monseigneur de Laval et de tant d'autres saints évêques, suffisait à peine à contenir les prélats et leurs assistants; la plus grande partie du clergé dut se placer dans les allées de la nef et ce détail étrange et touchant n'était pas un de ceux qui contribuaient le moins à l'effet de l'ensemble. Le chant du *Te Deum* fut quelque chose de ravissant. Les voix émues de toute cette foule, les sons de l'orgue, ceux d'un puissant orchestre, et à travers le tout les accents harmonieux de ces bonnes vieilles cloches qui depuis tant d'années disent tant de choses aux habitants de la vieille cité (1) tout cela formait un

(1) Tout Québecquois qui a voyagé et qui a reconnu dans les

sursum corda des plus irrésistibles. Les acclamations empruntées aux conciles et par ceux-ci à l'église primitive achevèrent de donner à la cérémonie un cachet d'antiquité et de grandeur qu'il serait difficile d'exprimer par des paroles.

Le soir, l'illumination de la ville, celles de Lévis, de l'île d'Orléans, de Beauport, et même des hauteurs de Charlesbourg et de Lorette présentaient le coup-d'œil le plus féérique. Dans d'autres cités américaines on a pu faire et l'on pourra encore faire des illuminations beaucoup plus coûteuses et à certains égards plus splendides. Mais nulle part en Amérique on ne saurait jouir d'un spectacle plus pittoresque et plus original. La foule avait peine à circuler dans les rues étroites de la haute-ville où les arcs de triomphe

cloches d'un pays étranger les mêmes accents a dû sentir battre son cœur. Du reste, de l'avis de tous les touristes, les cloches de Notre-Dame forment une sonnerie très-remarquable par sa grandeur et sa simplicité.—La note suivante tirée des régistres de la paroisse donne l'acte de naissance de ces *vénérables personnes* et fera sans doute plaisir à nos lecteurs.

"1774, 9 octobre.—Remerciement des marguilliers à Sa Grandeur Jean O. Briand, évêque, du présent fait par lui de la grosse cloche. Le poids est de 2255 lbs., non compris le battant. Nommée Louise par Messire Montgolfier grand vicaire et Delle De Léry représentant sa mère ; bénite par Monseigneur Louis Mariauchau Desgly coadjuteur.

1778, 28 juillet.—Baptême de deux cloches données par M. Noël Voyer le 22 juillet. Bénites par Sa Grandeur Monseigneur Briand la première (2de de la sonnerie) pèse 1525 lbs nommée Olivier Geneviève, parrain Sa Grandeur avec Mde Geneviève Chanazard épouse de M. Berthelot. 7 verges de damas blanc données pour robe. La seconde a été nommée Pierre Marie par M. Panet, Juge de la Cour avec Madame Marie Anne Rotot son épouse ; la dite cloche du poids de 1268 lbs."

improvisés, l'école normale (ancien château), le monument de Montcalm et Wolfe et le jardin où il est situé, la basilique, qui de temps à autres lançait de son clocher une lumière électrique éblouissante, et par-dessus tout le vieux couvent des Jésuites, présentaient l'aspect le plus charmant. L'illumination de ce dernier édifice où l'on avait tracé en caractères de feu les noms les plus illustres de notre histoire empruntait quelque chose de touchant à la décision prise par notre gouvernement de le démolir bientôt. C'était l'adieu d'un mourant, un dernier éclat jeté par une de nos gloires avant de s'éteindre. Heureusement que la Providence a ramené dans notre pays l'ordre illustre auquel il appartenait et que cette ruine matérielle coïncide avec une renaissance spirituelle qui pourra nous en consoler !

C'est avec raison que résumant l'impression de ces fêtes, l'Archevêque dans le discours qu'il prononça au banquet parla « des sentiments de joie et de reconnaissance dont étaient inondés les cœurs de tous les enfants de l'église » et ajouta :

« De génération en génération on se racontera les splendeurs de l'illumination, l'imposante solennité de la procession, les échos de l'artillerie, les échos de notre musique religieuse, le choix si heureux du sujet de nos concerts, et l'exécution plus heureuse

encore de ce chef-d'œuvre [1] et les mille détails de ces arcs de triomphe élevés à la gloire des métropoles ou de nos missionnaires.

» Et en parlant de ceux qui ont contribué a rehausser l'éclat de cette belle fête on n'oubliera pas que beaucoup de nos concitoyens qui ne partagent pas notre croyance ont néanmoins contribué généreusement à augmenter notre allégresse en s'y associant avec une cordialité dont nous garderons toujours l'agréable souvenir.»

II

Les sentiments de l'Archevêque étaient bien ceux que devait éprouver le premier évêque de Québec lorsqu'il reçut les bulles épiscopales. Lui aussi pouvait regarder en arrière et se réjouir des progrès accomplis à travers les plus formidables obstacles.

Le premier octobre 1674 n'était pas en effet un commencement ; c'était au contraire le couronnement d'une longue période de luttes et de travaux, et c'est bien avant cette date qu'il faut chercher les premiers efforts, les premiers sacrifices qui devaient amener les résultats dont nous sommes si fiers aujourd'hui.

[1] L'ode-symphonie " Christophe Colomb " par Félicien David exécutée à l'Université Laval.

Depuis le prêtre inconnu qui, le 11 juin 1534, au port de Brest, sur la côte du Labrador, célébra probablement la première messe, qui ait jamais été dite dans la *Nouvelle-France*, [1] que de travaux, de courses apostoliques, de souffrances, de prédications avant que Monseigneur de Laval ait pu s'asseoir sur le trône épiscopal de Québec !

Il y avait déjà longtemps que l'église du Canada était connue en France, elle avait déjà coûté beaucoup de prières et beaucoup d'argent aux pieuses et généreuses confréries dont le mysticisme et la ferveur contrastaient étrangement avec les mœurs du dix-septième siècle, beaucoup de larmes et de sang, aux ordres religieux et au clergé séculier de la mère-patrie. Les dissensions et les querelles ecclésiastiques, qui sont partout et dans tous les temps au nombre des épreuves que la foi doit subir, ne lui avaient pas manqué non plus. Enfin la colonie elle-même avait toujours été périclitante et pour bien dire dépendante du plus ou du moins de hardiesse ou de fureur des Iroquois, du plus ou du moins d'âpreté des marchands qui l'exploitaient, des caprices plus ou moins fréquents de ses gouvernants d'outre-mer. Joignez-y la jalousie entre Montréal naissant et Québec à

(1) Aujourd'hui *Baie du Vieux Fort* (annotation de M. Faribault dans l'édition des *Voyages de Jacques-Cartier* publiée par la Soc. Litt. et Hist. de Québec.)

bon droit ombrageuse à l'égard de sa jeune rivale—les conflits et les susceptibilités entre les diverses autorités dont les pouvoirs étaient assez mal définis ; et vous aurez une idée des difficultés à travers lesquelles s'accomplissait le grand œuvre qui s'affirmait le 1er octobre 1674, et qui, après deux siècles, vient d'être commémoré si dignement.

Mgr. de Laval, sous le titre d'évêque de Pétrée, gouvernait l'église du Canada comme vicaire apostolique depuis sa nomination qui datait du 5 juillet 1658. Arrivé à Québec le 16 juin 1659, il était repassé en France pour la seconde fois lorsqu'il obtint enfin la bulle érigeant le nouveau diocèse, non sans avoir été obligé d'avertir la Cour de Rome qu'il ne croyait point pouvoir diriger plus longtemps les missions de la Nouvelle-France comme vicaire apostolique. Ce ne fut qu'au commencement de septembre 1675 qu'il prit possession de son immense diocèse avec les pouvoirs et le prestige qu'il avait si longtemps désirés—car d'après la bulle de Clément X l'évêque de Québec était suffragant immédiat du Saint-Siége et ne dépendait d'aucun archevêché.

« Il y avait déjà quatre années, dit M. Ferland, que le vénérable pasteur s'était séparé de son troupeau pour aller défendre les intérêts de l'église du Canada. Louis XIV désirait obtenir que le diocèse de Québec appartînt à la province ecclésiastique de

Rouen et avait ordonné à son ambassadeur à Rome de presser cette mesure ; mais le Souverain-Pontife s'y était constamment refusé et l'avait enfin emporté. La longue discussion qui avait eu lieu à ce sujet était une des causes qui avaient tant retardé l'érection du diocèse de Québec et l'émission des bulles du premier évêque de ce siége. L'on doit ici avouer que les regards du Souverain-Pontife pénétraient bien plus avant dans l'avenir que ceux du grand roi. Louis XIV s'occupait du royaume de France ; Clément X songeait aux intérêts du monde catholique. La petite colonie française grandirait avec le temps ; séparée de la mère-patrie par l'océan, elle pourrait être arrachée à la France par l'Angleterre si puissante déjà en Amérique : que serait alors devenue l'église de Québec si elle avait été accoutumée à s'appuyer sur celle de Rouen et à en dépendre ? Mieux valait établir de suite des rapports immédiats entre l'évêque de Québec et le chef suprême de l'Eglise catholique ; mieux valait établir des liens qui ne seraient brisés ni par le temps ni par la force ; et Québec pouvait ainsi devenir un jour la métropole des diocèses qui seraient tirés de son sein. »

« Le chef-d'œuvre de la bonté de notre auguste souverain (dit M. de La Colombière) et celui des travaux de notre infatigable prélat, c'est l'érection de l'Evêché de Québec. Tandis que l'église n'a pas

d'évêque titulaire, sa durée est fort incertaine et le siége du prélat qui la gouverne est fort chancelant. Après sa mort on n'est pas assuré d'avoir un prélat, cela dépend tellement du concert et de l'accord de plusieurs personnes et de plusieurs puissances que si une seule se dément, on est privé de la consolation d'avoir un chef et tout retombe dans la confusion.....

« Réjouissez-vous, ô peuple du Canada, votre église fondée, dotée par la piété et par la libéralité de Louis le Grand, le plus grand de nos monarques, érigée en évêché par l'autorité du Saint-Siége et par la bulle de Clément dixième, l'un de nos plus grands papes, participe à l'immutabilité de la pierre sur laquelle elle a été fondée, et contre laquelle les portes de l'enfer ne peuvent pas prévaloir ; mais n'oubliez pas les peines et les sueurs que cet ouvrage a coûté à notre premier évêque. Toute autre puissance que la sienne aurait été épuisée à la poursuite d'un si grand bien. A chaque pas qu'il faisait il trouvait une nouvelle difficulté ; à peine en avait-il surmonté une qu'il s'en présentait une plus grande —il faut traverser une seconde fois l'océan, passer quatre années dans l'amertume de se voir séparé de son cher séminaire, essuyer de fâcheux rebrets (1) des langueurs infinies, flotter sans cesse entre la

(1) *Rebrets*—On trouve dans le "Dictionnaire du vieux français," de Borel "Rebrescher—censurer."

crainte et l'espérance, se soutenir dans des renversements qui paraissent sans ressource, agir dans ce temps-là avec autant de vigueur que si l'on était assuré du succès. Croyez-moi, vous pouvez vous glorifier de ce que votre église a été plantée dans le sang de votre premier pasteur. Ses travaux par leurs longueurs ont égalé s'ils n'ont pas surpassé les supplices de bien des martyrs. »

On peut voir par ce passage de la remarquable oraison funèbre prononcée par M. de la Colombière, qu'autrefois comme aujourd'hui, toute l'importance de l'établissement de l'ancien diocèse de Québec était comprise et appréciée.

Pour la colonie, ce fut le commencement d'une ère nouvelle. Jusque-là elle s'était pour bien dire débattue dans les langes de l'enfance. On prétendra peut-être que cette ère doit compter de la nomination de M. de Tracy comme vice-roi, de M. de Courcelle comme gouverneur, et de M. Talon comme intendant, et de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières. C'est en effet à partir de cette date, du reste assez peu éloignée de l'autre, (1665) que l'insolence des Iroquois fut sérieusement réprimée, que des mesures administratives de la plus grande sagesse furent adoptées, que la colonie, malgré les revers qui suivirent (surtout sous M. de Labarre) put vivre et respirer Mais n'était-ce

pas Monseigneur de Laval qui avait secoué la torpeur du gouvernement français? N'était-ce point son crédit à la cour, son zèle, ses voyages qui avaient fait comprendre à Louis XIV toute l'importance de ces vastes domaines? Affermir son autorité, donner à sa position ce qui lui manquait pour que son influence se fît mieux sentir, indépendamment des autres conséquences bien plus élevées au point de vue purement religieux, n'était-ce point assurer le développement de la colonie et implanter dans le sol les profondes racines qui ont fait l'arbre si vivace, si propre à résister aux tempêtes, si susceptible de s'étendre en rameaux infinis, dont l'ombre couvre maintenant toute l'Amérique?

III

Transportons-nous en imagination à cette intéressante époque de notre histoire, et nous verrons comment tout se groupait autour du nouveau siége épiscopal de Québec. Le séminaire, qui était à la fois l'œuvre de Mgr. de Laval et son appui, distribuait déjà des curés à de nouvelles paroisses échelonnées sur les deux rives du grand fleuve, paroisses ou plutôt rudiments de paroisses, groupes isolés de familles et d'habitations séparées par des forêts et des déserts! Les sciences et les lettres se cultivaient au collége des Jésuites et au séminaire; l'on y soutenait des

thèses de philosophie et de mathématique auxquelles les hommes les plus haut placés de la colonie (l'intendant Talon entr'autres) ne dédaignaient point de prendre part. Les hommes distingués que Mgr. de Laval avait su attirer autour de lui, les Ango de Maizerets, Dudouyt, Glandelet, de Bernières, (1) de la Colombière, et plusieurs autres, édifiaient la population par leur piété et l'éclairaient par leur science : ils formaient dans ce pays lointain et ignoré comme une succursale, comme un reflet de ce brillant clergé de France, dont Bossuet, Fénélon et Massillon furent les types illustres, connus et admirés dans le monde entier. (2) Les Pères Jésuites, les Récollets et les Sulpiciens trouvèrent en eux des émules qui s'identifièrent bientôt avec le peuple de la colonie et créèrent un clergé indigène dont Germain Morin et Amador Martin, tous deux enfants de Québec et descendants des premiers colons, furent les premiers sujets. L'école établie à Saint-Joachim, et qui dans les vues de l'évêque devait être en même temps une école normale, une ferme-modèle et une école des

(1) M. Henri de Bernières fut le premier prêtre ordonné dans l'église paroissiale, (13 mars 1660.)

(2) L'église du Canada touchait de près à l'un de ces grands hommes. M. François de Salignac de Fénélon vint au Canada le 27 juin 1667, fut ordonné à Québec le 10 juin 1669, et entra au séminaire de Saint-Sulpice. Il était frère du célèbre archevêque de Cambrai. Pour son histoire et ses démêlés avec M. de Frontenac, voir l'excellent travail de M. l'abbé Verreau, dans le *Journal de l'Instruction Publique* de 1864.

arts, avait déjà formé de jeunes architectes et de jeunes sculpteurs, dont les talents s'essayaient dans la construction et la décoration de ces vénérables sanctuaires si chers à nos ancêtres et dont un si petit nombre est resté debout.

Le conseil supérieur, dont Mgr. de Laval avait demandé la création, et dont il était par lui-même ou par ses délégués un des membres les plus importants, rendait de nombreuses ordonnances qui servirent longtemps de base à l'administration et en partie à la jurisprudence de la colonie. C'était le commencement d'une magistrature et le premier essai d'un parlement dans le genre de ceux qui, en France, jouèrent un si grand rôle. Le chapitre et l'officialité créés par les soins du premier évêque complétaient l'organisation religieuse et civile sur le modèle de celle de la mère-patrie.

Des formes plus régulières, une civilisation plus avancée se développaient rapidement ; encouragés par une plus grande sécurité, le commerce et l'activité de la colonie s'étendaient à des régions jusque-là peu connues. La basse-ville de Québec comptait déjà de riches négociants, des traitants qui réalisaient sur la vente des fourrures d'énormes profits. Une société déjà brillante, une petite cour se formait à Québec. L'étiquette, qui n'est après

tout que l'ordre et la hiérarchie appliqués aux convenances sociales, avait aussi traversé les mers ; elle s'étalait sur le Cap-aux-Diamants où, comme partout ailleurs, elle causait hélas bien des misères !

A Montréal, les Sulpiciens avaient établi un régime ascétique des plus rigoureux et qui ne le cédait presque en rien à celui des puritains de la Nouvelle-Angleterre, ou aux réductions du Paraguay. Mgr. de Laval et plus encore son successeur, Mgr. de Saint-Valier, s'efforcèrent aussi de réagir contre le luxe et les tendances mondaines, et cela avec une sévérité qui nous paraîtrait aujourd'hui excessive. Ils pressentaient que la corruption, qui faisait tant de mal en France, serait cent fois plus dangereuse dans une jeune colonie. Les croisades contre le luxe et contre l'intempérance que l'on a prêchées de nos jours, auxquelles nos publicistes et nos écrivains de tout genre, se sont joints avec ardeur, étaient bien plus nécessaires alors que ces dissolvants menaçaient jusqu'à l'existence de la société.

L'eau-de-vie, si justement nommée par les sauvages *eau de feu*, dévorait comme un immense incendie ces peuplades que l'on était venu convertir. L'indignation de ceux qui avaient tout quitté pour sauver ces pauvres âmes doit se comprendre, lorsqu'ils voyaient, suivant leur énergique expression,

des trafiquants les vendre au démon pour quelques peaux de bêtes.

Lorsqu'en plein dix-neuvième siècle on a même obtenu en quelques endroits sur ce continent la prohibition absolue de la manufacture et de l'importation des liqueurs fortes, lorsque dans notre pays on ne cesse de la demander à grands cris, l'on peut, il nous semble, pardonner à ceux qui en demandaient autant pour les pauvres enfants de la forêt, doués à peine de ce libre arbitre que notre orgueilleuse civilisation semble si désireuse d'abdiquer. Mais le mal ne se bornait pas aux sauvages ; il était dans sa nature de remonter de lui-même vers sa source. Beaucoup de traitants menaient une vie misérable que terminait une mort plus misérable encore. Le manuscrit sur *l'Histoire de l'eau-de-vie en Canada* (1) en cite un grand nombre d'exemples entr'autres, celui de six trafiquants qui peu de temps après une affreuse et publique débauche à Cataracoui, périrent de diverses manières ; mais tous de mort violente. La traite et les coureurs de bois enlevaient à la colonie la fleur de sa jeunesse, les enfants des nobles et des seigneurs comme ceux des censitaires ; les bras manquaient à l'industrie et à l'agriculture et du train dont on y allait, suivant la réflexion de plusieurs contemporains, bien loin de

(1) Collection de mémoires publiée par la Soc. Litt. et Hist. de Québec.—Québec 1840. Cowan et fils.

rendre les sauvages français et chrétiens, c'était les français qui allaient devenir sauvages et païens.

Si la lutte vigoureuse que Monseigneur de Laval soutint contre les gouverneurs qui se succédèrent pendant sa longue carrière épiscopale, ne put extirper le mal aussi complétement qu'il le désirait, elle servit du moins à le diminuer et l'empêcha de détruire la colonie. On ne saurait nier tout ce que M. de Frontenac fit pour l'affermissement de la puissance française et l'on peut dire qu'après sa seconde administration, grâce à ses expéditions contre les Iroquois, à sa campagne contre la Nouvelle-Angleterre, aux exploits d'Iberville à Terreneuve et à la Baie d'Hudson, à la belle défense de Québec contre l'amiral Phipps, au prestige que le gouverneur savait exercer sur les populations, la Nouvelle-France était, pour bien dire, une seconde fois fondée et la nationalité française en Amérique établie de manière à pouvoir plus tard résister même aux effets de la conquête, vivre de sa vie propre et se développer au point où elle en est aujourd'hui. Aussi ces deux hommes malgré les conflits d'autorité et tout en se querellant, ou si l'on veut en se faisant contrepoids, s'aidaient l'un l'autre et ils étaient complétés par un troisième, le célèbre intendant Talon.

L'homme d'église, l'homme d'épée et l'homme de loi se rencontrèrent à un moment de leur vie et ce

fut précisément à cette grande époque dont nous nous occupons. Le dernier était près de terminer sa carrière administrative déjà interrompue une première fois. Savant économiste, homme intègre, patriote zélé, administrateur sagace et infatigable il n'avait rien négligé de ce qui pouvait contribuer à la prospérité du pays, et lorsque Monseigneur de Laval prit possession du siége de Québec, Louis XIV venait de donner à celui qui était pour bien dire son ministre dans la colonie une nouvelle preuve de sa satisfaction, en le créant comte d'Orsainville et en étendant l'hérédité de ce titre à sa postérité même féminine. (1)

M. de Frontenac en était alors à la troisième année seulement de son gouvernement. Brave, actif, honnête, intelligent ; mais hautain et nullement exempt de ces petitesses qui font contraste dans la vie des hommes les plus remarquables, il était bien décidé à tenir tête au prélat, qui passait pour avoir humilié, gouverné ou fait rappeler quatre de ses prédécesseurs. S'il n'était point d'une aussi grande famille que le descendant du premier baron chrétien, il n'était pas non plus sans crédit, et la hardiesse et l'indépendance de son caractère lui donnaient un

(1) Les lettres patentes furent enrégistrées au Conseil le 25 Septembre 1675. On a vu que Monseigneur de Laval était revenu d'Europe au commencement de ce mois.

prestige fort redoutable. Grand devait être l'embarras des courtisans, des adorateurs du succès—et il s'en trouve dans les plus petites sociétés—en voyant deux hommes de cette force aux prises l'un avec l'autre.

Quant à l'évêque, il était à l'apogée de sa puissance et de ses succès. La colonie le regardait à bon droit comme son père. Tous les secours qu'elle avait obtenus de France pouvaient justement lui être attribués ; il était le dispensateur à la fois et des faveurs célestes et des faveurs royales. Mais jamais plus de pouvoir ne fut tempéré et pallié aux yeux de la foule inquiète et jalouse par plus d'humilité et d'héroïque dévouement.

« Comme les autres prêtres—dit son biographe, M. de La Tour—on l'a vu cent fois aller administrer les sacrements aux malades à la ville et à la campagne, ramant dans un canot dans l'été, marchant en hiver sur la neige en raquette, portant sur le dos sa chapelle et un morceau de pain, aller à une ou deux lieues dire la messe dans une cabane, donner le viatique et l'extrême-onction et s'en revenir de même, après avoir mangé en courant son morceau de pain.

.....

» La joie éclatait sur son visage lorsque ses curés venaient loger chez lui, avec la confiance d'un enfant qui entre dans la maison paternelle ; il voyait

ces hommes que le climat et le travail avaient exténués et qui portaient sur leur visage le témoignage écrit de leur zèle ; il courait à eux, il les embrassait et les comblait de caresses, entrait dans le plus menu détail de leurs peines, et s'épuisait pour les soulager dans leurs besoins. Il était surtout enchanté lorsqu'ils se présentaient à lui avec une vieille soutane toute déchirée, un méchant bonnet de matelot, de gros souliers avec des grapins, en un mot comme des sauvages, et alors il les reconnaissait pour ses véritables enfants, dégagés de toutes les superfluités de la vie, négligeant ce vain extérieur pour ne s'occuper que de leurs fonctions apostoliques. Le prélat leur servait de modèle, jamais personne n'a plus négligé les puériles affectations, il donnait presque dans l'excès. »

Parlant aussi de sa pauvreté, la Mère Marie de l'Incarnation, ajoutait avec l'esprit pratique dont les femmes, même les plus avancées dans la mysticité, ne sont jamais tout à fait dépourvues : « Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu : il est mort à tout cela. Peut-être, sans faire tort à sa conduite, que s'il ne l'était pas tant, tout en irait mieux : car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel. »

Ces trois hommes étaient à cette époque culminante de notre ancien régime, occupés d'un vaste

projet, celui de l'établissement de la puissance française dans les régions de l'ouest et sur les rives du Mississippi parcourues par les missionnaires et aussi par ces mêmes traitants et coureurs de bois dont sous d'autres rapports, on déplorait l'existence.

A quelque chose malheur est bon, et cette *première émigration des canadiens*, qui s'est toujours continuée depuis, sous une forme ou sous une autre, ce goût d'aventures, qui a toujours tenté une partie notable de notre population, avaient poussé très loin les avant-postes de la France en Amérique.

Le problème de la route des Indes à travers l'occident, tourmentait encore tous les esprits ; c'est à cette idée fixe des deux siècles précédents, qui se continuait dans le dix-septième siècle, que l'on doit toutes les grandes découvertes, depuis celle de l'Amérique jusqu'à celle de nos lacs et du Mississippi. Talon surtout était préoccupé de cette grande pensée ; esprit éminemment pratique, il mettait de suite au service de son pays tout ce que ses agents rencontraient chemin faisant. Un système, a dit un grand penseur, est un voyage au pays de la vérité ; chaque voyageur en rapporte toujours quelque chose. Les voyageurs qui, cette fois, sans métaphore, partaient à la recherche d'un idéal destiné à se réaliser plus tard et d'une toute autre manière, rapportaient de fort tangibles et fort profitables vérités,—c'étaient

nos lacs, nos mers intérieures, qui se découvraient l'une après l'autre, et au bout desquelles on croyait toujours trouver le passage à la Chine, à ce fabuleux royaume de Cathay dont le nom seul disait tant de choses à toutes les imaginations et à toutes les cupidités ;—c'étaient les grands fleuves, l'Ohio, le Missouri, le Wisconsin et le Mississippi sur lesquels on s'embarquait toujours avec l'espoir de déboucher sur la mer des Indes ou sur un océan inconnu. Autour de ces lacs et sur le parcours de ces rivières se trouvaient de vastes et fertiles régions, des peuples nouveaux que ces trois grands représentants de la France eurent à cœur d'ajouter au royaume de saint Louis, et l'un d'entr'eux plus encore à cet autre royaume qui n'aura point de fin.

Et cela ils rêvaient de le faire et ils le faisaient alors qu'ils ne connaissaient aucun de ces puissants moyens d'action que nous avons, alors que le temps et l'espace existaient dans toute leur incontestable souveraineté, que la barbarie, le désert et la nature n'avaient encore rien perdu de leur droits ! Ils le faisaient, ne disposant contre tous les obstacles que d'une population européenne qui égalait à peine celle de nos plus petites villes, et ne recevant de loin en loin, de l'autre côté des mers, que des secours toujours insuffisants !

Le Père Allouez et d'autres missionnaires avaient

fait de grandes découvertes à l'ouest et au nord-ouest et inspiré aux nations les plus lointaines l'amour et le respect de la France. Jolliet et La Salle, dont les titres respectifs à la découverte du Mississippi sont encore le sujet d'une vive discussion entre les écrivains qui s'occupent de notre histoire, Jolliet et La Salle s'étaient rencontrés sur la rive nord du lac Ontario et avaient pu s'entretenir de leurs projets.

« Dans la réunion imposante, dit M. l'abbé Verreau [1] espèce de congrès des peuples—convoquée par les soins du chevalier de St. Lusson et de Jolliet quatorze nations se soumirent au grand prince « qui seul, leur disait-on, décide de toutes les affaires du monde. » Mais ce qui devait contribuer davantage à consolider la puissance française de ce côté, ce furent les renseignements précis que les deux envoyés de M. Talon recueillirent dans cette circonstance.»

Lorsqu'en 1673, c'est à dire un an avant l'érection du diocèse de Québec, Jolliet et le Père Marquette entraient dans les eaux du Mississipi, lorsque, les premiers, ils y arboraient la croix et le drapeau de la France et descendaient ensuite ce fleuve jusqu'aux Arkansas, ils préparaient une bien grande joie à l'intendant et à l'évêque. Le premier avait connu Jolliet au collége,dans une de ces disputes publiques

[1] Discours prononcé à la célébration du 200e anniversaire de la découverte du Mississipi, Québec 1873.

dont nous avons parlé ; il avait eu ensuite la plus grande part dans le choix qui donnait de si glorieux résultats ; l'autre qui était alors en Europe avait distingué tous les mérites du jeune héros, il lui avait donné la tonsure à 17 ans et en apprenant ses succès il ne dut point regretter que l'état eût enlevé à l'église un sujet, qui devenait si utile à l'une et à l'autre.

Quant au gouverneur bien que M. de Frontenac eût confirmé le choix fait par l'intendant, et auquel l'évêque n'était pas étranger, il préférait cependant Cavelier de La Salle et ce fut lui qu'il chargea d'une seconde expédition, car déjà commençait la rivalité qui s'est prolongée à travers l'histoire.

En cela cependant M. de Frontenac joua de malheur ; ce ne fut en effet qu'après sa première administration et sous M. de La Barre, que son protégé La Salle pénétra jusqu'à l'embouchure du Mississipi, et très peu de temps après sa mort, que d'Iberville, cet homme aux exploits herculéens, que l'on retrouve dans toutes les parties de l'Amérique, fonda la Louisiane.

L'établissement de cette belle contrée peut donc à bon droit se rapporter aux efforts et au génie des trois hommes aux types si différents, aux aspirations, sous quelques rapports, si identiques qui en 1674-75 gouvernaient le Canada.

En apparence beaucoup plus riche d'avenir, douée d'un sol fertile et d'un climat délicieux, la Louisiane semblait être la plus importante des provinces du grand empire que Louis XIV, Colbert et Talon avaient rêvé. Malgré tous ces avantages, peut-être même à cause de ces avantages, elle n'a point conservé sa nationalité française aussi intacte que le Canada, moins favorisé de la nature et soumis à de plus grandes épreuves. Les lignes suivantes, écrites il y a plus de vingt ans, seront peut-être encore ici à leur place.

« Les descendants de ces 80,000 français forment aujourd'hui un million d'âmes et il n'y a pas un siècle qu'ils ont été séparés de la France. Ils ont doublé trois fois de 1759 à 1852, c'est-à-dire un peu moins que tous les 24 ans.

» Ce million lui-même, disséminé comme il l'est parmi les 24 millions de la république américaine et les deux millions et demi de l'Amérique anglaise, peut paraître insignifiant aux yeux de l'économiste et du diplomate. Il ne l'est certainement pas aux yeux de l'historien, du philosophe, du poëte et du moraliste.

» La France avait jeté les germes de trois nationalités françaises distinctes sur le sol de l'Amérique ; si elle ne les eût pas abandonnées, trois filles braves, belles et fières comme elle, les nations Canadienne,

Acadienne et Louisianaise lui auraient bientôt tendu la main par de-là les mers.

» L'Acadienne comme ces vierges de l'antiquité que le ravisseur allait enlever jusqu'au pied des autels, a été arrachée à ses temples et à ses foyers et emmenée captive dans une terre lointaine. Des deux autres, l'une a été traitée longtemps en esclave dans son propre pays, et l'autre affranchie trop jeune s'est prostituée aux caresses de l'étranger : elle est la seule qui aît renié un jour sa mère et le doux langage appris à son berceau.

» Aux deux extrémités de l'Amér ique du Nord, deux masses très importantes, deux nationalités distinctes tranchent encore sur l'immense mosaïque des populations de toute langue, de toute origine et de toutes croyances qui viennent s'absorber dans une même masse, dans une même nationalité anglo-américaine.

» A la Louisiane, par cela même qu'elle n'a pas été persécutée, il manque à la nationalité française un élément indispensable à toutes les nationalités comme à toutes les religions, il lui manque la foi. Les Louisianais ont dans le principe, fait bon marché de leur langue et n'ont pas insisté pour qu'elle fut reconnue officiellement dans leurs rapports avec le gouvernement fédéral ; ils l'ont même laissé proscrire du sein de leur législature.

» A la Louisiane, la race anglo-saxone ne s'est

point présentée à la race française en ennemie et en conquérante ; celle-ci gardait rancune à la France de l'avoir abandonnée une première fois à l'Espagne, vendue une seconde fois aux Etats-Unis. La lutte nationale a été plutôt sociale que politique : les deux races cependant ne se sont pas mêlées. Québec et Montréal sont des villes mixtes, moitié anglaises moitié françaises ; mais c'est pour bien dire une moitié *indivise*. A la Nouvelle-Orléans, il y a deux villes, la ville fançaise et la ville anglaise.

» Là-bas, on paraît ne croire qu'à demi à la nationalité ; ici, on y croit plus que jamais.

» Les Canadiens-Français se sont attachés à leur religion, à leur langue et à leurs institutions en proportion des efforts que l'on a faits pour leur arracher toutes ces choses qui, beaucoup plus que le sol, forment la patrie.

» Pourront-ils les conserver toujours, ou du moins longtemps encore ? Problème difficile à résoudre et que les voyageurs et les hommes d'état ont envisagé sous des formes bien opposées !

» Le fait de l'accroissement extraordinaire de notre population, les nombreuses réformes sociales qui se sont introduites depuis quelques années parmi nous, les développements que prend la colonisation des terres incultes par des hommes de notre race, nos

progrès sûrs quoique lents dans le commerce, l'industrie et la littérature, la réaction naturelle qui s'est faite depuis l'union législative des deux provinces, l'admission successive d'un bon nombre de nos compatriotes dans les fonctions gouvernementales devraient empêcher de désespérer aujourd'hui ceux dont les pères n'ont pas désespéré aux plus mauvais jours de notre histoire.

» Une sage modération dans la direction de l'esprit national, un respect pour les préjugés des autres égal à celui que nous réclamons pour nos propres croyances, une application constante à faire tourner la rivalité des deux races qui habitent ce pays à leur avantage commun, en la transformant en une louable émulation dans la carrière des sciences, des arts et de l'industrie, parviendront peut-être à faire aimer aux autres nationalités la nôtre, que l'histoire leur a déjà appris à respecter.

» Individuellement nous n'avons rien à perdre, collectivement nous avons tout à gagner en conservant avec soin un drapeau, un signe de ralliement.

» D'ailleurs, la Providence ne fait jamais rien en vain. Ce n'est pas en vain que nos pères, soldats et martyrs, ont arrosé cette terre de leur sang ; ce n'est pas en vain qu'une poignée d'hommes luttant contre tous les désavantages possibles s'est accrue si rapidement ; ce n'est pas en vain qu'ils ont combattu

si longtemps, si courageusement et sous tant de formes ; ce n'est pas en vain que nos compatriotes, pionniers de la foi, ont parcouru le désert, que nos missionnaires, à l'heure présente, évangélisent les nations de l'Occident et peuvent se dire comme au temps des Brébeuf et des Lallemant avec un saint et noble orgueil : *Gesta Dei per Francos !* »

IV

Le temps a marché ; il a amené bien des changements. Cependant en toute sincérité, nul ne saurait penser que les motifs de douter de notre avenir se soient accrus, et que nos espérances ne soient pas aussi intimement liées qu'elles l'étaient alors, aux destinées du catholicisme.

La Louisiane a subi depuis, de bien terribles épreuves. Les séductions de son climat, les effets énervants de l'esclavage, les rapports de ses riches planteurs avec la société européenne, avaient déposé dans son sein des germes de faiblesse qui ont dû contribuer à ses malheurs ; malgré cela le courage qu'elle a montré dans la lutte a justifié les sympathies que notre commune origine lui avaient values. La répression qui se poursuit après la guerre civile lui donnera, par une réaction inévitable, cette énergie vitale, cette foi en elle-même, ce désir de revanche

qui font les nationalités vigoureuses. Le régime qui l'opprime aujourd'hui et qui est décrit en termes énergiques dans la lettre du vénérable Archevêque de la Nouvelle-Orléans que nos lecteurs trouveront dans ce volume ne peut durer bien longtemps ; qui sait si plus tard dans cette partie de l'Amérique la race française débarrassée de l'institution funeste, qui ne lui donnait qu'une prospérité trompeuse, ne se relèvera point et ne grandira point à proportion de ses malheurs et avec l'aide d'une immigration à laquelle nos descendants ne seront pas étrangers ?

Les Acadiens nous ont fait assister depuis quelques années à une véritable résurrection. Ils forment aujourd'hui un élément important dans trois des provinces du golfe Saint-Laurent, ils y ont multiplié alors que l'on ignorait presque leur existence ou du moins que l'on soupçonnait à peine leurs progrès et leur vitalité ! Doués d'une aptitude très grande pour le commerce et la navigation, à mesure que l'instruction sera répandue parmi eux—ils ont déjà un collége classique, des couvents et des écoles—leur part d'influence augmentera avec celle des autres populations catholiques dans lesquelles ils compteront pour une proportion de plus en plus considérable.

Pour ce qui est des Canadiens-Français il semble que leur rôle sur ce continent s'étend avec les chan-

gements politiques les plus redoutés et à travers les difficultés les plus formidables. L'union des deux Canadas en 1841 a mis leur force compacte au service des catholiques du Haut-Canada, a développé dans les deux sections de la nouvelle province un système d'instruction publique où les droits des minorités sont respectés ; elle a doté la race française d'institutions libres et l'a initiée à la pratique du régime constitutionnel pour lequel du reste elle avait lutté si longtemps, enfin elle a développé les ressources matérielles du pays, et a fait de Montréal la métropole commerciale des provinces anglaises.

La confédération en 1867 a rendu à la province de Québec son autonomie, a mis à l'abri nos institutions les plus chères, nous a permis de pousser à notre aise les progrès matériels inaugurés pendant la troisième période de notre histoire et nous a conféré une sorte de protectorat à l'égard des autres populations françaises et même catholiques de toutes les provinces qui forment la nouvelle Puissance.

L'émigration qui s'est faite aux Etats-Unis a été déplorée à bon droit comme affaiblissant singulièrement notre importance dans la confédération. Elle a été à plusieurs reprises le sujet d'enquêtes et d'études de la part des gouvernements et des législa-

tures. Presque tous les moyens directs et indirects recommandés à la suite de ces enquêtes ont été mis en œuvre, et si d'un côté la colonisation a été poussée avec énergie dans les territoires encore incultes, l'exode, dû à plusieurs causes mais surtout à la facilité qu'offrent les manufactures américaines pour l'emploi des nombreux enfants de nos familles canadiennes, cet exode a continué tandis qu'ici de nouvelles paroisses se formaient et que les recensements accusaient rarement une diminution dans les anciens établissements, preuve d'une fécondité et d'une vitalité sans exemple. (1)

Dans le principe les émigrés s'effaçaient promptement, eux ou du moins leurs enfants, dans la masse compacte des anglo-américains, perdant bientôt leur langue, leur religion et jusqu'à leur nom de famille.

(1) Notre population s'est élevée de 1759 à 1852 de 60,000 à 700,000. Dans une période de 90 ans le chiffre premier a doublé trois fois et un peu moins d'une demi fois. A 20,000 près c'est avoir doublé tous les 26 ans. La période de 1852 à 1871 offre une proportion bien moindre d'après le recensement, mais en tenant compte des cinq à six cent mille canadiens-français et descendants de canadiens-français répandus dans les Etats-Unis elle serait tout aussi grande.

Malthus avait prétendu que la population pouvait, dans certaines conditions, doubler tous les quinze ans. Plusieurs savants économistes et statisticiens l'ont réfuté avec succès. Parmi eux se trouvent M. Saddler, et M. Allison, le célèbre auteur de l'histoire de l'Europe. Ils ont prouvé que la période de vingt-cinq ans donnée par lui comme la plus lente, est au contraire la plus rapide.

Peu à peu ils se sont groupés, et aujourd'hui, sur un grand nombre de points, ils forment un élément très-vivace, très-important et avec lequel il faudra bientôt compter.

La grande réunion de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, convoquée avec la patriotique pensée d'aider au repatriement de nos compatriotes, alors même qu'elle n'y parviendrait que dans une proportion moindre qu'on a lieu de l'espérer a, du moins, rattaché au vieux tronc national tous ces rameaux épars, elle a fait mieux connaître nos progrès à ces frères éloignés et elle nous a révélé, à nous, leur énergie et leur patriotisme. Elle nous a fait faire un grand pas en avant dans notre carrière comme peuple; elle a étendu notre influence au-delà des limites de la confédération.

Il restait à la réunion religieuse du premier octobre de compléter, d'étendre et d'élever cette éclatante confirmation de notre double mission. Ce n'était plus la race française seulement, mais l'élément catholique tout entier qui se faisait représenter à Québec et venait saluer le berceau du catholicisme en Amérique. Cette idée est exprimée de la manière la plus touchante dans les lettres des évêques des Etats-Unis que l'on trouvera dans ce volume. (1)

(1) Nous appelons surtout l'attention de nos lecteurs sur les

Et cette mission, elle est tout simplement une des plus belles qu'il y ait au monde en ce moment, nous oserions presque dire la plus belle !

A ceux qui seraient tentés de nous accuser d'exagération, nous répondrons qu'on ne saurait exagérer l'avenir de l'Amérique du Nord ni l'influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées du monde ; nous parlons surtout au point de vue moral et religieux. Si lorsqu'elle n'avait encore qu'une très petite population sa révolution a pour bien dire été le signal de toutes celles de l'Europe—que d'événements auront leur point de départ dans ce pays lorsqu'il renfermera plusieurs centaines de millions d'âmes, avec une civilisation matérielle des plus formidables, étendant sa puissance sur les deux océans et reliant, comme il avait toujours été prévu, l'Europe à l'Asie !

Tout est à craindre, et tout est à espérer lorsqu'il s'agit de forces sociales aussi énormes. Il n'est aucune idée bonne ou mauvaise qui ne doive s'agiter et s'affirmer dans cette mosaïque humaine renfermant déjà tant de religions et de langages et il n'est point déraisonnable de se demander avec in-

deux charmantes lettres de Mgr. Martin, évêque de Natchitoches. Ce vénérable prélat, né à Saint-Malo, avait été invité à prêcher le sermon de circonstance et ç'eût été sans doute une bien belle coïncidence que d'entendre dans la chaire de Québec un compatriote de Jacques Cartier.

quiétude ce qui pourra sortir un jour d'un milieu qui a déjà produit le *spiritisme* et le *mormonisme?*

V

Sous le titre de *Souvenirs Historiques*, M. le Dr. Larue a publié une rapide esquisse de notre histoire religieuse que l'on trouvera dans ce volume, en même temps qu'un tableau pittoresque du Québec de 1674, dû à la plume de M. Marmette. En les lisant on est frappé de l'exécution si continue et si persévérante des nobles projets conçus par les découvreurs et les fondateurs de la Nouvelle-France. Le programme était tracé d'avance et dans les anciennes relations maintenant remises en lumière, on retrouve à chaque page, pour bien dire, les titres de créance de la double mission dont nous parlons.

C'est d'abord Jacques Cartier : Dans une charmante dédicace à François premier — on la dirait écrite par Montaigne,— qui cependant ne faisait que de naître, il compare *la course* de l'Evangile à celle du soleil :

« J'ay allégué, dit-il, ce que devant pour ce que je regarde que le soleil qui chacun jour se leive à l'Orient et se retire à l'Occident fait le tour et circuit de la terre donnant chaleur et lumière à tout le

monde en vingt quatre heures, qui est ung jour naturel, sans interruption de son mouvement et cours naturel. A l'exemple duquel je pense à mon foible entendement et sans autre raison y alléguer, qu'il plaist à Dieu par sa divine bonté que toutes humaines créatures estans et habitans soubz le globe de la terre, ainsi qu'elles ont vue et congnoissance d'icelluy soleil ayt et ayent pour le temps advenir congnoissance et créance de nostre saincte foy.»

C'est Champlain, qui dans la dédicace de ses divers ouvrages revient toujours sur ce thème et représente *l'art de la navigation* «qui m'a, dit-il, dès mon bas âge attiré a l'aimer» comme une glorieuse carrière par laquelle «l'idolatrie du paganisme est renversée et le Christianisme annoncé par tous les endroits de la terre» (Ed. de 1613) «Vous y verrés pareillement quelle et combien grande est l'espérance que nous avons de tant de longs et pénibles travaux que depuis quinze ans nous soustenons, pour planter en ce païs l'estendart de la Croix et leur enseigner la congnoissance de Dieu et gloire de son Sainct Nom, estant nostre désir d'augmenter la charité envers ses misérables créatures, qui nous convient supporter patiemment plus qu'aucune autre chose et encore que plusieurs n'ayent pas pareil dessein, ains que l'on puisse dire que le désir du gain est ce qui les y pousse : Néantmoins on peut probablement croire que ce sont

des moyens dont Dieu se sert pour plus faciliter le sainct désir des autres.....

» C'est un occasion pour accroistre en nous le désir qu'avons dès longtemps d'envoyer des peuplades et colonnies par delà pour leur enseigner avec la cognoissance de Dieu la gloire et les triomphes de V. M. de faire en sorte qu'avec la langue françoise ils conçoivent aussi un cœur et courage françois lequel ne respirera rien tant après la crainte de Dieu que le désir qu'ils auront de vous servir : que si nostre desseing réussit la gloire en sera premièrement à Dieu, puis à V. M. qui outre mille bénédictions qu'elle en recevra du Ciel, en récompense de tant d'âmes auxquelles elle en donnera par ce moyen l'entrée, son nom en sera immortalisé pour avoir porté la gloire et le sceptre des François autant en Occident que vos devanciers l'ont étendu en Orient, et par toute la terre habitable.» (Ed. de 1619).

C'est plus tard la Mère Marie de l'Incarnation, proclamant avec une simplicité charmante la part directe que Dieu prenait à la conduite de la colonie, et donnant le secret de la suite d'événements extraordinaires qui composent notre histoire, prédisant pour bien dire cette longue série de changements qui à chaque fois semblaient devoir nous anéantir et nous ont cependant laissés plus forts et plus persévérants.

« Dans ce pays, dit-elle, et dans l'air de cette nouvelle église, on voit régner un esprit qui ne dit rien qu'obscurité. Tous les événements qui nous arrivent sont des secrets de la Providence, laquelle se plaît d'y aveugler tout le monde, de quelque condition et qualité qu'ils soient.....

» On ne voit goutte, on marche à tâtons ; et quoiqu'on consulte des personnes très éclairées et d'un très bon conseil, pour l'ordinaire les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice on se trouve debout. Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, chacun s'en veut aller en France ; et au même temps on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent et tout le monde pense à s'établir. »

C'est encore M. Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières expliquant à ses descendants les motifs qui lui font établir sa seigneurie de Boucherville, repoussant au second plan les idées de lucre, et déclarant « que c'est surtout pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu où les gens de bien puissent vivre en repos et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière.. ... pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde..... pour avoir plus de moyens de faire du bien au pro-

chain et d'assister les pauvres, » et terminant par ces touchantes paroles : « Je prie mes successeurs de continuer dans la même volonté, si ce n'est qu'ils voulussent enchérir par-dessus moy faisant quelque chose plus à la gloire de Dieu : c'est en quoy ils me peuvent le plus obliger, ne leur demandant pour toute reconnaissance que Dieu soit servy et glorifié d'une façon toute particulière dans cette seigneurie comme en étant le maître. »

C'est le père Jogues, héros comme on n'en trouve que dans les annales de l'église primitive, et dont la vie égale tout ce qu'on y lit de plus sublime ; c'est lui qui après avoir été cinq ou six fois torturé par les Iroquois de bourgade en bourgade, après avoir été martyrisé juste assez pour ne pas mourir, après avoir passé treize mois dans le plus dur esclavage, toujours au moment d'être brûlé ou décapité, lorsque le capitaine d'un village hollandais lui propose de le délivrer, soulève gravement toutes sortes d'objections et demande un délai de vingt-quatre heures pour que Dieu l'éclaire sur ce qu'il doit faire ! C'est encore lui qui de retour en Europe après avoir obtenu de dire la messe avec ses mains mutilées (1) n'eut point de repos qu'on ne le

(1) Le Pape répondit : " Indignum esset Christi martyrem, Christi non bibere sanguinem." Vie du Père Jogues par le Père Martin—Quebec 1874, Ovide Fréchette.

renvoyât au Canada, s'y chargea d'une mission auprès de ceux dont il connaissait toute la cruauté et la perfidie, et s'en étant tiré sain et sauf y retourna et trouva enfin la mort qu'il s'était acharné à poursuivre comme d'autres poursuivent la fortune !

Et comme si c'eût été la chose du monde la plus naturelle il écrivait dans la dernière lettre que nous avons de lui.

« Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission *ibo et non redibo* (j'irai, mais je ne reviendrai pas) mais je serais heureux si Notre Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé, et que le peu de sang répandu en cette terre fût comme les arrhes de celui que je lui donnerais de toutes les veines de mon corps et de mon cœur.»

C'est Montcalm voyant (d'après ses lettres) d'une vue très claire, le sort qui l'attendait, et au moment d'un premier triomphe rapportant tout à la Providence.

Homme de lettres et de science, presqu'autant qu'homme de guerre, mais chrétien avant tout, il fit élever sur le champ de bataille de Carillon une grande croix avec cette inscription :

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum ! en victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat.

et il la traduisait lui-même en vers français pour sa

mère dans une des dernières lettres qu'elle reçut de lui :

> " Chrétiens ! ce ne fut point Montcalm et la prudence,
> Ces arbres renversés, tes héros, leurs exploits,
> Qui des Anglais confus ont brisé l'espérance,
> C'est le bras de ton Dieu, vainqueur sur cette croix." (¹)

On ferait un beau livre avec tous les extraits de nos vieilles chroniques allant à prouver cette simple proposition que les héros de notre histoire ont eu à toutes les époques, le sentiment de la mission providentielle donnée à notre jeune peuple et qui se développe aujourd'hui avec tant d'éclat.

Sans rien dire du merveilleux qui abonde dans toutes les relations et qui, aux yeux des moins crédules, doit avoir sa raison d'être au moment de l'évangélisation d'un pays, on peut trouver la philosophie de notre histoire, d'une part dans toutes ces preuves touchantes de foi et de dévouement que les laïques aussi bien que les religieux nous fournissent et de l'autre dans les événements eux-mêmes, qui se sont conduits et se conduisent encore comme le décrit la femme illustre citée plus haut. A chaque période critique, le salut de notre nationalité est dû à notre religion, qui la protége même humainement et politiquement, et cela d'une manière encore plus visible depuis la conquète.

(¹) *Comme on servait autrefois* par le Père Sommervogel—Paris 1872.

On l'a dit bien des fois, et Bossuet en eut fait un beau chapitre de son discours sur l'histoire universelle : nous avons été enlevés à laFrance au moment précis où il le fallait pour échapper non-seulement aux horreurs de la révolution, mais encore au contact d'une philosophie délétère qui eut desséché nos croyances et paralysé notre vitalité. L'abandon et la conquête si amères pour nos ancêtres furent adoucies par les capitulations et le traité, fruits d'une résistance héroïque, et aujourd'hui encore, les réminiscences les plus pénibles sont tempérées, et notre amour propre national est sauvegardé, par le souvenir des victoires de Carillon et de Sainte-Foye.

Lorsqu'ensuite l'Angleterre hésitait à exécuter les traités, lorsque ses légistes et la petite clique d'ennemis que nous avions dans la colonie, cherchaient mille faux-fuyants, mille équivoques pour s'y conformer en ne s'y conformant point, la révolution des Etats-Unis vint fort à propos trancher la question et nous faire assurer par l'acte de 1774 notre autonomie. Le procureur-général Mariott, qui avait fait un premier rapport dans un sens bien différent, appartenait au ministère et il eut beaucoup de peine à se défendre contre ceux qui l'accusaient de se contredire. Ce n'était pas l'homme de loi qui avait changé d'opinion, c'était l'orage grondant sur sa tête, qui avait fait réfléchir l'homme politique et lui avait dévoilé de plus saines notions du droit public.

En même temps le congrès, par une heureuse maladresse, fit connaître trop tôt sa haine persistante de notre religion et de notre race ; il eut beau changer de langage dans ses proclamations, l'Angleterre reçut la récompense de la sage politique qu'elle avait adoptée juste à temps pour elle et pour nous. Qu'on nous permette d'être un peu mythologique quoique ce ne soit plus de mode aujourd'hui : après avoir échappé à l'antre de Trophonius, trop bien représenté par la révolution française, nous évitions à la fois le Charybde de l'oppression britannique et le Scylla de l'absorption anglo-américaine.

Pour savoir surtout à qui nous sommes redevables de cette dernière bonne fortune, écoutons un instant un de nos historiens.

« La majorité des anglais, dit M Garneau, tenait dans l'automne ouvertement ou secrètement pour la cause américaine. Une partie nombreuse des habitants des campagnes l'avait embrassée ou faisait des vœux pour son succès ; les autres en plus petit nombre voulaient rester neutres. Le clergé et les seigneurs seuls, avec une portion de la bourgeoisie, restèrent attachés franchement à l'Angleterre et l'influence cléricale réussit à maintenir la majorité des Canadiens dans la neutralité. Ainsi l'on peut dire que ce fut le clergé qui fut à cette époque, le véri-

table sauveur des intérêts métropolitains dans la colonie. » (1re édition.)

Plus tard la guerre de 1812 mit fin au despotisme de Craig, détruisit ou ajourna les plans machiavéliques de ses conseillers. Elle permit au grand évêque Plessis de travailler d'un côté à maintenir les droits de l'église et de l'autre à modérer l'effet que pouvaient avoir sur nos populations, les échos des glorieuses campagnes de la république et de l'Empire.

Il serait trop long d'entrer dans le détail de toutes les circonstances où les plus grands périls ont été conjurés de cette manière ; on pourrait aussi multiplier les citations qui prouveraient que plus d'une fois les hommes d'état anglais, au moment critique, ont eu comme une intuition du rôle qui nous était réservé, et ont su s'élever au-dessus des préjugés et des haines nationales.

Nous nous contenterons de citer un remarquable extrait des mémoires et de la correspondance de Lord Elgin récemment publiés. (1)

(1) *Letters and Journals of James*, eight Earl of Elgin, edited by T. Walrond, London, 1872.— Cette lettre était écrite après le célèbre discours de Sir E. Taché dans lequel cet homme d'état canadien déclarait "que le dernier coup de canon tiré en Amérique pour l'Angleterre le serait par un Canadien-Français."

« J'ai bien hâte, écrivait-il à Lord Grey, d'apprendre que vous avez fait ce qui est nécessaire pour abroger la disposition de l'*Acte d'Union* qui restreint l'usage de la langue française. Le retard que l'on met à tenir la promesse faite à ce sujet par M. Gladstone, je crois, est une des choses dont M. Papineau se prévaut pour continuer l'agitation. Je dois avouer de plus que je suis, moi pour un, profondément convaincu qu'il est d'une mauvaise politique d'essayer de cette manière à *dénationaliser* les Canadiens-Français. En général, les tentatives de cette nature produisent un résultat tout différent de celui que l'on a en vue, elles ne servent qu'à activer les préjugés et les animosités nationales. Mais supposez même qu'elles réussissent, quelles en seraient les conséquences ? Par de semblables moyens vous *américaniserez* peut-être, mais tenez-le pour certain, vous *n'anglifierez* jamais les habitants français de cette province. Qu'au contraire, ils sentent que leur religion, leurs usages, leurs préférences, leurs préjugés, si vous le voulez, reçoivent plus d'égards et de respect ici que dans toute autre partie de ce vaste continent, qui osera dire alors que ce ne sera pas un Canadien-Français qui tiendra bien haut pour la dernière fois, le drapeau de l'Angleterre sur la terre d'Amérique ? »

Dans une autre lettre, après avoir rendu compte

d'une séance publique au collége de Saint-Hyacinthe, Lord Elgin ajoutait :

« Au reste, il y avait là tout l'étonnant mécanisme qui donne à l'Eglise de Rome tant d'avantages : quinze professeurs ne recevant aucun traitement et travaillant pour leur nourriture et encore quelle nourriture !— comme conséquence, l'éducation, la pension et le logement donnés aux élèves pour quinze louis par année ; ces jeunes gens soumis à la plus stricte discipline et jamais perdus de vue ni jour ni nuit par leurs maîtres ! Je l'avoue lorsque je vois à la fois l'élasticité et la force de cette église, je ne m'étonne point, avec Lacordaire, de tout ce qu'elle a pu faire, je m'étonne au contraire qu'elle n'en fasse pas davantage. »

L'Université-Laval, qui doit sa charte à Lord Elgin, s'est chargée de répondre éloquemment au demi-reproche que l'on vient de lire. Qui peut ignorer, du reste, tout ce que l'Eglise du Canada a fait pour nos nombreux colléges et quelle part elle a prise aux progrès de l'instruction primaire ? Cette seule page de son histoire lui donnerait droit à des éloges aussi magnifiques, pour la période de la domination anglaise, que ceux qu'elle a reçus de M. Parkman en ce qui à trait à la domination française et à l'époque si difficile de la transition d'un régime à l'autre. Empressons-nous de trans-

crire ici les réflexions par lesquelles cet écrivain distingué termine son dernier ouvrage. (1)

« Une grande institution se détache en plein relief sur le tableau de l'histoire du Canada ; c'est l'Eglise de Rome. Plus encore que la puissance royale elle a modelé le caractère et préparé les destinées de cette colonie. Elle a été sa nourrice et pour bien dire sa mère,—si violente qu'aît été la tempête elle n'a jamais pu rompre le lien qui les attachait l'une à l'autre.

» C'était ce lien, qui en l'absence de toute liberté

(1) Ce témoignage est d'autant plus précieux que ce dernier ouvrage de M. Parkman, "*The old Regime in Canada*," n'est pas à beaucoup près aussi bienveillant envers notre religion et notre nationalité que les volumes précédents. L'ironie, qui dans ceux-là, perçait à travers les appréciations les plus larges et les plus libérales éclate cette fois en sarcasmes bien conditionnés. L'auteur paraît regretter, dans une certaine mesure, la sympathie à laquelle il s'était laissé prendre pour la riche veine historique, qu'il exploite avec un si grand talent de mise en scène, et dans un langage si élégant. Du reste il ne semble pas s'être fait illusion sur l'impression que devra produire ici son portrait de Mgr. de Laval, à qui il est loin de rendre justice. "Nous marchons, dit-il, sur un terrain très-difficile," et dans sa préface : "Je regrette que quelques-unes de mes conclusions ne puissent être agréables à des personnes à qui je porte une estime bien sincère."

Il ne sera donc nullement surpris si nous préférons à son jugement, celui par lequel M. Edmond Langevin termine sa *Notice biographique* sur le premier évêque de Québec. "Cette figure grandira encore, dit-il, elle sera d'autant plus admirée qu'elle a brillé sur ce continent à l'époque où elle a paru au milieu d'un certain nombre d'autres assez remarquables, qui ne l'ont pas éclipsée." Ce dernier travail, publié en même temps que le livre de M. Parkman en est, sur plusieurs points, la réfutation pour bien dire anticipée.

politique donnait à la colonie quelque stabilité. Le gouvernement royal pouvait changer : l'église ne changeait pas. La conquête par l'Angleterre fit voler en éclats, d'un seul coup, tout l'appareil de l'administration : elle ne toucha pas à l'Eglise. Gouverneurs, intendants, conseillers, et commandants, tout était parti ; les principaux seigneurs avaient fui loin de la colonie, et le peuple qui n'avait jamais appris à se gouverner, à s'aider en quoique ce fût, se trouva soudainement livré à lui-même, à ses propres conseils. La confusion, sinon l'anarchie s'en serait suivie, sans les curés des paroisses, qui dans l'exercice d'une double paternité, moitié spirituelle, moitié temporelle, devinrent plus que jamais les conservateurs de l'ordre dans tout le Canada.

» La conquête par l'Angleterre fut la grande crise de l'histoire du Canada. C'était le commencement d'une vie nouvelle. Avec l'Angleterre arrivait le protestantisme et l'Église Canadienne grandit plus pure et meilleure en présence d'une religion ennemie. Le progrès matériel, l'activité intellectuelle plus grande, une éducation véritable, quoique bien timide et bien isolée, un patriotisme ardent et de bon aloi, tout cela date de la paix de 1763. L'Angleterre imposa à la pointe de l'épée, au Canada, qui ne s'en souciait guère, le bienfait d'une liberté rationelle et paisible. »

Lorsque des étrangers s'expriment ainsi, quel est celui de nos compatriotes qui n'applaudirait pas aux nobles paroles de M. Charles Taché, accomplissant une tâche semblable à celle que nous avons entreprise, (1) paroles que nous reproduisons avec bonheur comme la conclusion pratique de tout ce qui précède et de tout ce qui va suivre :

« La Providence a marqué l'empreinte visible de son doigt puissant sur toutes les grandes pages de notre histoire :—Qu'on le sache, qu'on le proclame, et qu'on ne l'oublie jamais! si par malheur le Canadien, un jour, venait à méconnaître cette vérité, s'il venait à laisser faiblir en lui cette foi catholique qui seule l'a fait quelque chose, s'il venait à fermer l'oreille aux enseignements de l'église pour écouter les voix discordantes de l'erreur, s'il venait à se séparer de son clergé, qui a tout fondé sur le sol de la patrie : oh! alors il faudrait se voiler la face ; car il n'y a pas à en douter, nul peuple enfant, dissipant un glorieux héritage, n'aurait tombé de plus haut ni plus bas.»

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Québec, 16 Novembre 1874.

(1) *Notice Historiographique sur la Fête célébrée à Québec le* 15 *juin* 1859, *jour du* 200*e anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval en Canada.*

CHAPITRE PREMIER.

Lettre de Mgr. l'Archevêque de Québec, en date du 29 de mai 1874.—Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Québec.—Lettre pastorale de Mgr. l'Evêque de Rimouski.—Lettre de l'Archevêque au Curé de Notre-Dame de Québec.—Rescrit du Souverain-Pontife érigeant la Cathédrale de Québec en Basilique mineure.

I.

LETTRE DE MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, EN DATE DU 29 MAI 1874.

Au premier octobre de cette année, il y aura deux cents ans que Québec, d'abord constitué en vicariat apostolique en 1658, a été érigé en diocèse. Pour notre terre d'Amérique où tout est comparativement nouveau, c'est une existence déjà remarquablement longue, et bien peu de diocèses dans le Nouveau-Monde peuvent s'énorgueillir de remonter aussi haut.

La bulle d'érection, donnée le 1er octobre 1674,

par Clément X, assignait pour territoire au nouveau diocèse toutes les terres de l'Amérique du Nord alors possédées ou qui seraient possédées plus tard par le roi très-chrétien, et non soumises par le Saint-Siége à la juridiction spirituelle d'aucun autre évêque catholique. En étudiant l'histoire de la Nouvelle-France, on se convaincra facilement que la juridiction des Evêques de Québec a dû s'étendre sur toute la vallée du Saint-Laurent et sur celle du Mississipi et de ses tributaires, ainsi que sur les territoires situés au Nord et à l'Ouest, excepté la Californie. Immense région que l'imagination peut à peine embrasser ! Les enfants de la France et du Canada l'ont pourtant parcourue d'un bout à l'autre, les uns pour la conquérir et y trafiquer, les autres pour la découvrir et y annoncer l'Evangile.

A cette époque reculée, il y avait à peine deux mille catholiques dispersés sur cette vaste étendue. Aujourd'hui on y compte huit Archevêques, quarante-cinq Evêques et sept Vicariats Apostoliques, cinq millions au moins de catholiques et plus de quatre mille prêtres. Et qui sait quels seront ces chiffres dans un autre siècle !

Monseigneur l'Archevêque de Québec se propose de célébrer, à la fin de septembre, un triduum solennel pour rendre grâce à Dieu de la protection et de la bénédiction accordées à ce diocèse, pendant ces deux siècles, et pour en demander la continuation. Désirant donner à cette célébration toute la solennité possible, il a invité tous les Archevêques, Evêques et Vicaires Apostoliques, dont les diocèses ont jadis fait partie de celui de Québec, à venir

joindre leurs actions de grâces et leurs prières aux nôtres dans cette circonstance, ou du moins à y envoyer quelques prêtres pour les représenter.

Notre église métropolitaine, la mère féconde de tant d'églises disséminées sur plus des trois-quarts de l'Amérique septentrionale, accueillera avec un bonheur indicible ces représentants accourus des régions si diverses et si éloignées les unes des autres, aujourd'hui, comme alors, intimement unies par la même foi et par la même soumission filiale, au prince des pasteurs. Dans l'Eglise Catholique, la division des territoires, loin de conduire à la désunion des esprits et des cœurs, resserre de plus en plus les liens qui les unissent ensemble : elle manifeste d'une manière plus éclatante cette merveilleuse unité qui fait la force et la beauté de cette épouse du Christ.

Le premier rameau détaché de cet arbre gigantesque a été la vallée du Mississipi avec tout le territoire à l'Ouest, tel qu'attribué aux Etats-Unis par le traité de 1783. Le Saint-Siége, en établissant un Evêque à Baltimore, le 6 novembre 1789, mit sous sa juridiction tout le territoire des Etats-Unis. L'Evêque de Québec continua d'exercer son pouvoir spirituel sur tout ce qui appartenait encore à l'Angleterre dans l'Amérique du Nord.

En 1796, Terreneuve fut constitué en Vicariat Apostolique.

En 1817, Halifax devint le siége d'un autre vicaire Apostolique, dont la juridiction s'étendait sur la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard.

En 1826, le nouveau diocèse de Kingston reçut en partage tout le Haut-Canada, aujourd'hui Province Ecclésiastique, divisé en quatre diocèses partie avec un vicariat apostolique.

Dix ans plus tard, le populeux district de Montréal fut érigé en diocèse qui, à son tour, donna naissance à ceux d'Ottawa, (1847) et de Saint-Hyacinthe, (1852). Ottawa renferme la vallée de la rivière de ce nom dont la rive droite appartient à la Province d'Ontario.

En 1843, l'Orégon, la Colombie et Vancouver, évangélisés par des missionnaires envoyés de Québec, furent divisés en diocèses et formèrent une nouvelle province ecclésiastique.

Quatre ans après, Mgr. Provencher, qui depuis 1818 gouvernait l'immense territoire du Nord-Ouest, d'abord comme vicaire-général de l'Evêque de Québec, et ensuite (1870) évêque de Juliopolis, *in partibus in fidelium*, suffragant et auxiliaire de l'Evêque de Québec, fut nommé évêque de Saint-Boniface.

En 1852, le diocèse des Trois-Rivières fut démembré de celui de Québec, en même temps que celui de Saint-Hyacinthe l'était de Montréal.

Malgré tous ces démembrements successifs, le diocèse de Québec avait encore le long du Saint-Laurent un espace de deux cents lieues. En 1867, le diocèse de Rimouski lui en enleva plus de la moitié.

Aujourd'hui il comprend, au nord du fleuve, les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi et partie de celui du Saguenay, jusqu'à la rivière Portneuf, à vingt lieues en bas de

Tadousac, ; au sud du fleuve, les paroisses de la Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin dans le comté de Témiscouata, puis les comtés de Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, Lotbinière, Mégantic et le township de Wolfestown dans le comté de Wolfe.

Au nord, il s'étend jusqu'à la limite de la Province de Québec, c'est-à-dire, jusqu'à la hauteur des terres, qui séparent la vallée du Saint-Laurent d'avec celle de la Baie d'Hudson, limite encore assez peu connue, mais que les cartes les plus récentes mettent à une centaine de lieues du fleuve.

Au sud, le diocèse de Québec confine aux Etats-Unis qui, à la ligne orientale du comté de Kamouraska, ne sont qu'à une douzaine de lieues du fleuve, tandis qu'à l'extrémité occidentale du comté de Beauce, l'Etat du Maine est à quarante lieues du Saint-Laurent.

Estimé à vol d'oiseau, le contour irrégulier de ce diocèse peut former une ligne de cinq cents lieues, et renferme une superficie de quinze mille lieues environ.

D'après le récensement de 1871, la population totale de ce territoire est de 331,285 ; dont 312,455 catholiques et 18,830 non catholiques.

Il y a 170 paroisses et 19 missions ou nouveaux établissements qui reçoivent, à des intervalles plus ou moins longs, la visite d'un curé voisin, chargé de leur administrer les secours spirituels en attendant qu'on puisse leur accorder un prêtre résidant. Actuellement le nombre des prêtres est de 299 dont 31

sont employés à l'éducation. Il y a 624 religieuses dont 128 sont exclusivement consacrées au soulagement des malades ; 218 ne s'occupent que de l'éducation et les autres sont vouées à l'éducation et à d'autres œuvres de charité. Il y a cinq Jésuites et cinq Oblats de Marie Immaculée, tous résidant à Québec et employés dans le ministère ; au mois d'octobre prochain les Rédemptoristes auront une maison dans la même ville.

Les colléges classiques sont au nombre de trois ; le Séminaire de Québec, fondé en 1663, le collége de Sainte-Anne, fondé en 1827 et celui de Chicoutimi érigé le 15 août 1873.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne, au nombre de cinquante, ont six maisons dans Québec et trois dans diverses paroisses de la campagne.

Le collége de Lévis donne un excellent cours commercial.

L'Université-Laval fondée en 1852 par le Séminaire de Québec, compte 22 professeurs actifs et 276 élèves dans les quatre facultés réunies.

Tel est en résumé l'état présent du diocèse de Québec, après deux siècles d'existence durant l'administration du quinzième successeur de Mgr. de Laval.

L'humble arbrisseau, planté par cet illustre et saint prélat est devenu un grand arbre qui, malgré les amputations fréquentes et considérables qu'il a subies, étend encore au loin ses branches vigoureuses.

II.

MANDEMENT DE MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siége Apostolique, Archevêque de Québec.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Dans quelques semaines, Nos Très-Chers Frères, il y aura deux cents ans que le Souverain-Pontife Clément X, d'heureuse mémoire, a érigé le diocèse de Québec, gouverné depuis quinze ans déjà par l'illustre François de Montmorency-Laval, en qualité de Vicaire Apostolique. Dans un pays nouveau comme le nôtre, où tout est, pour ainsi dire, d'hier, une pareille durée est un fait remarquable et digne d'être célébré. C'est pourquoi, j'ai résolu d'en faire la mémoire au premier octobre prochain, qui est le propre jour où fut signée la bulle d'érection du diocèse de Québec.

Deux sentiments devront en ce jour se partager nos cœurs : la reconnaissance et la confiance.

Oui, N. T. C. F., *rendons grâce en tout temps et pour toutes choses, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, à Dieu le Père. Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini Nostri Jesu Christi, Deo et Patri* (Eph. V. 20).

Rendons grâce à Dieu de toute miséricorde, qui

a voulu que ce beau et vaste continent lui fût consacré dès sa découverte par des croix plantées ça et là le long de nos fleuves et de nos lacs, et que ce signe du salut fût porté jusqu'à ses extrémités les plus reculées.

Quand les premiers chrétiens venus de l'Europe remontèrent notre majestueux Saint-Laurent, ils ne virent de tous côtés que des forêts à perte de vue, habitées par des peuplades errantes *assises à l'ombre de la mort*, ensevelies dans les erreurs de l'idolâtrie. La religion commença dès lors à remplir sa mission divine ; le Christ avait dit : *Je suis venu allumer le feu sur la terre et que veux-je sinon que ce feu s'étende de de plus en plus ?* (Luc XII. 49). O saints missionnaires ! pénétrez donc dans ces immenses forêts, portez-y le flambeau de la vérité et de la charité comme le veut le prophète Royal (Ps. LXXXII. 15). *Sicut ignis qui comburit sylvam et flamma comburens montes.* Allez verser vos sueurs et votre sang sur cette terre bénie d'où surgiront, jusqu'à la fin des siècles, des moissons abondantes pour le Père de Famille. D'un océan à l'autre, depuis le pôle nord jusqu'au golfe du Mexique, les vallées immenses de deux fleuves larges et profonds, quelle étendue de territoire à découvrir, à parcourir, à évangéliser !

Ah ! si le premier évêque de Québec, le pieux et zélé de Laval, revenait sur la terre, quel cri d'admiration et de reconnaissance il pousserait du fond de son cœur, en voyant les progrès qu'a faits l'Evangile dans ce continent ! L'Eglise de Québec, si petite, si humble, si faible dans ses commencements, chargée néanmoins de porter la parole divine et la bonne

nouvelle dans un territoire plus vaste que l'Europe entière, cette Eglise n'a point failli à sa mission, elle n'a pas succombé sous le fardeau et aujourd'hui elle compte avec orgueil les provinces, les diocèses et les vicariats apostoliques dont elle est la mère féconde.

Ces merveilles, ce n'est pas une main d'homme qui les a opérées ; à Dieu seul doit en revenir la gloire ; à Dieu seul donc reconnaissance sans borne ! A l'exemple des Machabées, *chantons des hymnes, bénissons Dieu hautement, parce qu'il est bon et que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.—Et conversi, hymnum canebant et benedicebant Deum in cœlum, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus* (I Mach. IV. 24).

Après avoir ainsi jeté un regard de complaisance sur le passé, nous pouvons bien contempler l'avenir avec une ferme confiance et compter que Dieu, qui a béni si prodigieusement cette église, ne laissera pas son ouvrage inachevé.

Cette ferme confiance ne doit pas néanmoins ralentir en nous la ferveur de la prière. Vous le savez, N. T. C. F., Dieu aime que nos cœurs soient toujours dirigés vers lui, comme vers un père plein de bonté ; ce qu'il veut faire de bien à ses créatures, il désire que nous le lui demandions pour reconnaître son souverain domaine ; la prière nous donne occasion d'approcher de son trône et de venir réchauffer nos cœurs au contact de cette charité infinie qui est *Dieu lui-même—Deus charitas est* (I. Jean IV. 8). Toutes ces merveilles admirables que sa main toute-puissante opère à chaque instant dans l'ordre surnaturel, Dieu aime à nous y associer par la prière qui,

montant vers son trône comme un parfum de bonne odeur, redescend sur nous comme une rosée bienfaisante toute imprégnée de grâce et de bénédiction.

Voilà pourquoi, N. T. C. F., après avoir entonné l'hymne de la reconnaissance pour de si grands bienfaits, nous ne devons jamais cesser de tenir nos cœurs et nos mains élevés *vers le trône de la grâce pour y obtenir miséricorde et trouver grâce dans un secours opportun.—Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam inveniamus in auxilio opportuno.* (Hébr. IV. 16). Demandons à Dieu qu'il continue de verser sur notre chère Eglise, et sur celles qui en sont sorties, ses bénédictions les plus abondantes jusqu'à la consommation des siècles, afin que, suivant la parole d'Isaïe (L IV. 3) *elle s'étende encore à droite et à gauche, et que sa postérité ait les nations pour héritage et habite les villes maintenant désertes.—Ad dexteram et ad levam penetrabis : et semen tuum gentes hereditabit et civitates desertas inhabitabit.*

Afin que notre reconnaissance se manifeste avec plus d'éclat et que nos prières soient plus efficaces, nous avons invité les cinquante-neuf évêques, dont les diocèses ont autrefois fait partie de celui de Québec, à venir rendre grâces avec nous et à unir leurs prières aux nôtres dans cette circonstance solennelle. Bon nombre d'entre eux ont déjà promis de venir ou d'envoyer quelqu'un pour les représenter, et ainsi s'accomplira au milieu de notre cité la consolante promesse du même prophète (LI. 3). *La joie et l'allégresse y paraîtront de tous côtés ; on y entendra*

les actions de grâces et les cantiques.—Gaudium et lætitia invenientur in eâ, gratiarum actio et vox laudis.

Mais voici, N. T. C. F., une autre voix bien plus autorisée qui daigne s'unir à nous dans ce concert de reconnaissance et de prières.

Notre Saint-Père le Pape, à qui nous avons demandé, pour cette occasion, la faveur d'une indulgence plénière et la faculté de donner la bénédiction apostolique, nous a accordé volontiers ce double bienfait. Nous savons de bonne source qu'il a manifesté sa joie et son admiration à la vue de la bénédiction répandue sur notre Eglise de Québec, devenue la mère féconde de tant d'autres églises dans l'Amérique du Nord. Pour mieux exprimer les sentiments de son cœur paternel, il a voulu y ajouter deux autres faveurs qui demeureront comme un monument éternel de la belle fête que nous allons célébrer.

L'Eglise de Notre-Dame de Québec, d'abord humble chapelle ou se réunissaient les rares familles qui composaient alors toute la population française et catholique de ces vastes régions, devint successivement paroissiale, cathédrale et métropole. Le Saint-Père a voulu lui conférer le titre plus auguste de *Basilique Mineure.*

Basilique signifie *maison royale;* et de même que les palais des princes sont distingués des autres demeures et participent au respect qu'inspire la majesté royale, ainsi les basiliques tiennent un rang à part dans la hiérarchie des édifices consacrés à Dieu.

Il y a dans la ville de Rome cinq basiliques qu'on appelle *majeures* à cause de leur antiquité,

de leur splendeur et des souvenirs qu'elles sont destinées à perpétuer. En dehors de la ville sainte, aucune église ne porte le même titre, mais il y a des basiliques *mineures* en nombre assez restreint, décorées de ce titre par un bienfait tout spécial du Siége Apostolique.

Il est donc vrai de dire, N. T. C. F., que pour témoigner tout l'intérêt qu'il porte à la belle fête que nous allons célébrer, l'Immortel Pie IX a daigné placer l'église de Notre-Dame de Québec au nombre de celles qui figurent au premier rang en dehors de la ville de Rome.

Salut donc, ô vénérable basilique ! consacrée à la Vierge-Immaculée, reine des anges et des hommes ! vraie *maison royale* où tant de pontifes ont reçu l'onction pontificale qui les a établis pasteurs, non-seulement pour l'église de Québec, mais aussi pour un grand nombre de diocèses qui lui doivent le jour, ô *Maison-Royale* où, depuis deux siècles, tant de Lévites sont venus recevoir l'imposition des mains qui leur a conféré le *Sacerdoce-Royal* (I. Pierre II. 9). C'est de votre sanctuaire qu'ils sont ensuite partis pour aller évangéliser, les uns, les côtes brumeuses de Terreneuve, les autres, les rivages lointains de l'Océan pacifique ; ceux-ci ont dirigé leurs pas vers les froides régions du Nord-Ouest, ceux-là ont suivi le cours du Mississipi et ont porté jusque sur les bords du golfe du Mexique la bonne nouvelle envoyée de Québec ! Réjouissez-vous donc, ô vénérable basilique, car il est écrit : *Des enfants vous sont nés pour succéder à vos pères ; vous les établirez princes sur toute la terre. Ils se souviendront de votre nom de*

génération en génération. Et pour cela les peuples publieront éternellement vos louanges.—Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram. Memores erunt nominis tuis in omni generatione et generationem. Propterea populi confitebuntur tibi in æternum (Ps. XLIV. 17).

A ce privilége si honorable pour le diocèse de Québec, l'Immortel Pie IX a voulu ajouter le don d'une magnifique mosaïque qui représente la Sainte-Vierge. Elle sera placée dans notre basilique et y demeurera comme un monument perpétuel de l'amour et de l'intérêt paternel que notre bien-aimé Pontife porte à ses enfants du Canada. Ce sera pour nous un nouveau motif de prier avec ferveur le Dieu infiniment bon de prolonger les jours de notre père, et de lui donner la suprême consolation de voir le triomphe de la Sainte-Eglise catholique sur tous ses ennemis. O Dieu de clémence! dirons-nous avec le Prophète Royal, *laissez-vous fléchir en faveur de vos serviteurs ; comblez-nous de votre miséricorde dès le matin et remplissez-nous de consolation, afin que nous puissions nous réjouir à proportion des jours où nous avons été humiliés et des années où nous avons éprouvé des maux.— Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti ; annis quibus vidimus mala.* (Ps. LXXIX. 13...).

A ces causes et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1o Le mardi, 29 septembre courant, commencera dans la basilique de Notre-Dame de Québec un *Triduum* durant lequel il y aura indulgence plénière en faveur de tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié, visiteront la dite basilique et y prieront

pour la conservation et l'augmentation de la foi dans tout ce vaste territoire qui a été autrefois ou qui est encore, sous la juridiction des Evêques de Québec. Le Saint-Sacrement demeurera exposé ces trois jours, depuis la messe de cinq heures jusqu'à celle de 8 heures inclusivement. Le mardi et le mercredi, à 6 heures du soir, il y aura salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

2o Le jeudi, premier octobre, qui sera le dernier jour du dit *Triduum*, il y aura à 9 heures, messe solennelle pontificale avec bénédiction apostolique et *Te Deum*.

3o Le dimanche suivant, on chantera le *Te Deum* après la messe paroissiale ou conventuelle dans toutes les Eglises, où cette messe se célèbre avec chant. Si cette messe n'est pas chantée on pourra se contenter de la réciter.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, ainsi qu'au chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, en la fête de la Nativité de la Bienheureuse et Immaculée Mère de Dieu, huit septembre mil huit cent soixante-quatorze.

† E.-A. Arch. de Québec.

Par Monseigneur,

C. A. Collet, Ptre.

III.

LETTRE PASTORALE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

JEAN LANGEVIN, *par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége, Evêque de Saint-Germain de Rimouski, au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en N. S.*

Le premier octobre prochain, N. T. C. F., il y aura deux cents ans que le Pape Clément X signait la bulle d'érection du Siége Episcopal de Québec. Pour célébrer ce mémorable anniversaire, notre digne Métropolitain vient de prescrire un *Triduum* de prières et d'actions de grâces dans la Cathédrale, auquel il a invité les cinquante-neuf archevêques, évêques et vicaires apostoliques dont les diocèses ont autrefois fait partie de celui de Québec. A la même occasion, notre Immortel Pontife Pie IX a daigné accorder à cette illustre Eglise et à son Pasteur vénéré trois insignes faveurs : la première, l'élévation de la Métropole de Québec en *Basilique mineure ;* la seconde, le don d'une magnifique mosaïque représentant la sainte Vierge ; la troisième enfin, une indulgence plénière avec bénédiction apostolique.

Si, de notre côté, N. T. C. F., Nous Nous réjouissons du fond de notre cœur de voir ainsi honoré ce temple majestueux où nous avons eu le bonheur de recevoir successivement l'eau sainte du baptême, l'onction de la confirmation, le caractère auguste du sacerdoce et la consécration épiscopale ; ne devez-vous pas, du vôtre, prendre une part bien plus grande à cette belle et intéressante fête ? L'église de Saint-Germain de Rimouski était, jusqu'à ces jours derniers, la plus jeune des filles de celle de Québec ;

elle a été formée, élevée, visitée par ses évêques pendant de longues années ; elle doit aux prêtres qu'ils lui ont envoyés sa foi et sa discipline. Il n'y a encore que sept années que cette branche pleine de sève s'est détachée de ce tronc vigoureux. Des liens d'affection et de reconnaissance doivent donc nous unir étroitement à cette mère féconde.

Au premier octobre prochain, Nous Nous joindrons donc bien sincèrement à toutes ses autres filles depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique, et de l'Atlantique au Pacifique, pour lui dire : « Honneur à vous, Eglise de Québec, qui, par vos zélés missionnaires avez porté le flambeau de l'Evangile jusqu'aux limites les plus reculées de ce vaste continent de l'Amérique du Nord ? Honneur à vous, Eglise de Québec, qui, par la science, la sainteté et le dévouement de vos Pontifes, brillez d'un si vif éclat dans le monde catholique ! Honneur enfin à vous, Eglise de Québec, si distinguée par la vivacité et la pureté de votre foi, la régularité de votre discipline, l'attachement constant de votre clergé et de votre peuple au Saint-Siége Apostolique ! »

Combien, en cette solennité, N. T. C. F., ne devons-nous pas nous rappeler, avec bonheur et vénération les noms illustres et bénis d'un Plessis, d'un Briand, d'un Saint-Valier, et surtout du saint fondateur de l'épiscopat dans ces immenses régions, d'un Laval de Montmorency, chez qui la gloire de l'apôtre semble avoir éclipsé celle de sa noble famille. Dans cet espace de deux siècles qui sépare 1674 de 1874, chaque année, pour ainsi dire, n'a-t-elle pas été marquée, grâce à leur vigilance pastorale, à leur

zèle dévorant, par l'établissement de quelques nouvelle paroisse ou mission, par la fondation de quelque institution d'éducation ou de charité, même par l'érection de quelque nouveau diocèse ou vicariat apostolique ! Une si merveilleuse extension de notre Religion ne doit-elle pas exciter notre vive gratitude envers Dieu, l'auteur de tout bien, qui a donné un accroissement si rapide à la petite plante semée et arrosée par ces ouvriers évangéliques ?

A ces causes, et le Saint Nom de Jésus invoqué, nous réglons ce qui suit :

Le dimanche qui suivra le 1er jour d'octobre, on chantera ou récitera dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse, ainsi que dans les communautés religieuses, à la suite de la messe paroissiale ou conventuelle, un *Te Deum* solennel, pour remercier Notre-Seigneur des grâces qu'il a répandues sur l'Eglise de Québec et sur toutes celles qui en sont sorties. Cette cérémonie aura lieu le dimanche suivant, si elle ne peut avoir lieu le 1er dimanche d'octobre.

Sera la présente Lettre pastorale lue au prône le premier dimanche après sa réception, ainsi qu'au chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Saint-Germain de Rimouski, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, ce quinzième jour de septembre mil huit cent soixante-quatorze.

† JEAN, Ev. de Rimouski.

Par Monseigneur,

Ulf. St. Laurent, Ptre.

Secrétaire.

IV

LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE
AU CURÉ DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

Québec, 26 septembre 1874.

Révd. M. Auclair, Ptre., Curé,
Notre-Dame de Québec.

Monsieur le Curé,

Je vous envoie ci-incluse une copie des lettres apostoliques qui accordent à l'église de Notre-Dame de Québec le titre et les priviléges de Basilique Mineure. Vous voudrez bien en faire la lecture au prône, demain, en latin et en français.

Après les vêpres, il y aura salut solennel du St. Sacrement avec *Te Deum*, que je chanterai moi-même. Vous inviterez spécialement les paroissiens de Notre-Dame à y assister, car il est juste que la paroisse de Québec rende des actions de grâce spéciales pour un bienfait qui la touche de si près.

Agréez, M. le Curé,
l'assurance de mon sincère attachement,
† E. A. Archevêque de Québec.

V

RESCRIT DU SOUVERAIN PONTIFE
ÉRIGEANT LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC EN BASILIQUE MINEURE.

PIE IX, PAPE.

Pour en conserver le perpétuel souvenir.

On nous a appris que le premier jour d'octobre de la présente année sera le deux-centième anniversaire

de l'érection du diocèse de Québec, et on Nous a demandé, pour perpétuer la mémoire de ce fait si remarquable, de vouloir, dans notre bienveillance Apostolique, ennoblir l'Eglise Cathédrale de Québec du titre et des priviléges de Basilique de second ordre. Comme Nous avons grandement à cœur la splendeur des édifices sacrés et que l'ancienneté de l'Eglise de Québec semble en quelque sorte réclamer cet honneur, Nous avons cru devoir accéder à cette prière, aussitôt qu'elle Nous a été transmise.

Appuyé sur ces motifs, absolvant uniquement pour l'effet des présentes et considérant comme absous de toute sentence d'excommunication, d'interdit et autres censures et peines ecclésiastiques, de quelque manière et pour quelque cause qu'elles aient été portées, si par hasard elles l'avaient été, tous et chacun de ceux que favorisent Nos présentes lettres, Nous élevons, en vertu de ce Bref et par Notre Autorité Apostolique, l'Eglise Catholique de Québec, Canada, au rang de Basilique Mineure, et nous lui concédons, accordons et octroyons à perpétuité tous et chacun des droits et priviléges dont jouissaient et peuvent jouir les Basiliques Mineures.

Nous décrétons que nos présentes lettres ont et auront force, valeur et efficacité, qu'elles sortent et obtiennent leurs pleins et entiers effets, qu'elles garantissent complétement et pour toujours à la dite Eglise l'obtention du nom, des priviléges et des droits dont il a été fait mention précédemment, et qu'il doit en être jugé et défini de la sorte par tous les Juges Ordinaires et même par les Délégués-Auditeurs des causes du Palais-Apostolique, déclarant de plus

nul et vain tout attentat en contravention avec les susdits décrets, commis sciemment ou avec ignorance, par n'importe qui, en vertu de n'importe quelle autorité.

Et cela, s'il en est besoin, nonobstant notre règle et celle de la Chancellerie-Apostolique de ne pas violer un droit acquis; nonobstant aussi la règle portée par Benoit XIV, notre prédécesseur de sainte mémoire, sur la *division des matières;* nonobstant encore toute autre constitution et ordonnance générale ou particulière, émanant du Saint-Siége, des des Conciles généraux et provinciaux, ainsi que des Synodes, nonobstant enfin tout statut, coutume, et et tout autre chose contraire en vigueur dans la dite église de Québec, lors même qu'ils seraient confirmés par le serment, qu'ils jouiraient de l'approbation du Siége-Apostolique, ou qu'ils reposeraient sur quelqu'autre titre que ce soit.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 28 août de l'an MDCCCLXXIV, de Notre Pontificat le vingt-neuvième.

(Signé), F. Card. Asquini.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Lettre d'invitation de Mgr. l'Archevêque de Québec aux évêques. —Réponse de Mgr. Langevin.—Réponse de Mgr. Martin.—Réponse de Mgr. Blanchet —Réponse de Mgr. Grandin.—Lettre de Mgr. Martin.—Lettre de Mgr. Grandin.—Réponse de Mgr. Cameron.—Réponse de Mgr. Larocque.—Réponse de Mgr. d'Herbornes. –Réponse de Mgr. Lootens.—Réponse de Mgr. Perché.—Réponse de Mgr. Bourget.

I

LETTRE D'INVITATION

DE MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AUX ÉVÊQUES.

[Traduction.]

Québec, 6 mai 1874.

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur.

* * *

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le premier octobre de cette année nous célébrerons le deux-centième anniversaire de l'érection du Siége Episcopal de Québec, sous le pape Clément X.

A ce siége furent assignés pour territoire, *les terres, les villes et les endroits de l'Amérique Septentrionale soumis alors à la domination temporelle du roi très-chrétien ainsi que les pays sur lesquels elle s'étendrait à l'avenir, pourvu qu'ils ne fussent pas déjà compris sous la juridiction spirituelle d'aucun autre évêque.* Nous voyons par l'histoire que cet immense diocèse a compris toute la vallée du fleuve Saint-Laurent, celle du Mississipi avec ses tributaires et tout le pays situé à l'Ouest de ce fleuve jusqu'à l'Océan Pacifique, la Californie exceptée ; en effet, ces pays restèrent, au moins un certain temps sous l'autorité du roi de France et furent évangélisés, par des missionnaires envoyés par les Evêques de Québec.

Dans ces temps reculés, dans une si grande étendue de territoire, à peine y avait-il deux mille catholiques. Maintenant on y compte cinq millions de fidèles (5,000,000), cinquante-neuf évêques dispersés dans huit provinces ecclésiastiques et quatre mille prêtres. Dieu sait ce qui se produira d'ici à un autre siècle !

Aussi voulant rendre grâce au Dieu Tout-Puissant pour cette admirable propagation de l'Evangile dans cette partie du Nouveau-Monde, j'ai résolu de célébrer dans l'Eglise Métropolitaine de Québec, qui a été la mère féconde de tant d'autres églises, un triduum solennel devant se terminer le premier octobre prochain.

A cette occasion, il me serait très-agréable de donner l'hospitalité à Votre Grandeur qui se trouve aujourd'hui à la tête d'un diocèse compris autrefois dans celui de Québec, et je lui transmets la présente invitation dans l'espérance qu'elle pourra et voudra

bien rendre avec nous grâces à l'Eternel et le prier de tout cœur de daigner continuer et multiplier de jour en jour la bénédiction qu'il a répandue dans ce territoire sur la moisson des âmes.

Si Votre Grandeur était dans l'impossibilité de venir elle-même, ce serait une grande satisfaction pour moi de recevoir un prêtre délégué par elle, qui en son nom remercierait et prierait Dieu avec nous. Daigne Votre Grandeur me transmettre avec la réponse une copie de son sceau ainsi qu'une notice abrégée : 1o sur le temps de l'érection de son diocèse et de sa province ; 2o sur les évêques ses prédécesseurs.

Souhaitant à Votre Grandeur toute espèce de prospérités, je me recommanderai ainsi que mon diocèse à ses ferventes prières.

[Signé] † E. A., Archevêque de Québec.

II

RÉPONSE DE MGR. JEAN LANGEVIN, ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

Evêché de Saint-Germain de Rimouski,
1er juin 1874.

A Sa Grâce, Mgr. A. E. Taschereau,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Je remercie beaucoup Votre Grandeur de Sa bienveillante invitation à assister aux 200e anniversaire de l'érection du Siége épiscopal de Québec, le premier octobre prochain, et je me ferai certainement un devoir d'y prendre part.

Quoique la dernière et la plus jeune des filles de cette illustre église de Québec, celle de Saint-Germain de Rimouski ne se laissera surpasser par aucune de ses sœurs, j'en ai la confiance, dans la ferveur de ses prières, ni dans la sincérité de ses actions de grâces.

Souhaitant à Votre Grandeur la continuation de la santé et les forces nécessaires pour demeurer toujours le digne successeur de tant de saints, savants et zélés pontifes, j'ai l'honneur de me souscrire, avec un profond respect,

Son tout-dévoué serviteur en N. S.,
† Jean, Ev. de St. G. de Rimouski.

III

RÉPONSE DE MGR. AUG. M. MARTIN, ÉVÊQUE DE NATCHITOCHES.

Natchitoches, 8 Juin 1874.

A Sa Grandeur
Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Très-vénéré Seigneur,

En réponse à l'honorée lettre de Votre Grandeur, en date du 6 mai, permettez l'usage de sa langue maternelle à un vieil évêque, compatriote de Jacques Cartier, enfant de la même ville de granit, baptisé aux mêmes fonts, élevé au bruits des mêmes tempêtes de l'Océan, nourri des mêmes traditions de foi bretonne.

Vous comprendrez quelque chose, Monseigneur, aux sentiments de bonheur que m'a fait éprouver l'invitation de Votre Grandeur, lorsque vous saurez que les premières aspirations de ma jeunesse cléricale

étaient pour l'évangélisation de ces terres lointaines, formant aujourd'hui la Province de Québec, que j'étais habitué à nommer la Nouvelle-France, et qui ont été illustrées par les travaux héroïques et la mort glorieuse de tant d'hommes apostoliques. La rigueur du climat et la faiblesse de ma constitution ayant paru à mes supérieurs ecclésiastiques un obstacle sérieux à la réalisation de mes désirs, depuis longues années déjà, je suis dans la Louisiane, où la Providence me réservait la rude tâche de fonder un nouveau diocèse, qui va entrer dans sa vingt-deuxième année d'existence.

Quant à votre honorable invitation, je m'y rendrai très-certainement, si je le puis, et ne suis obligé de me rendre en Europe, pour recruter dans ma Bretagne quelques sujets dévoués, et remplir les vides faits dans mon clergé par la peste de Shreveport

Le Siége de Natchitoches, dont je suis le premier titulaire a été érigé le 29 juillet 1853. En vertu d'un bref signé de la main du Saint Père, la Cathédrale est dédiée à la Très-Sainte Vierge Immaculée.

Votre Grandeur trouvera sous ce pli l'empreinte du sceau épiscopal : monogramme de Marie : au-dessus, Etoile de la mer, au-dessous ces simples paroles, *spes mea.* Elle trouvera aussi, et je la prie d'accepter l'ombre de l'humble vieillard dont la main tremblante ne peut plus se passer de copiste.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De votre Grandeur,

Le bien obéissant serviteur,

✝ Auguste-Marie, Ev. de Natchitoches.

IV

RÉPONSE DE MGR. A. M. A. BLANCHET, ÉVÊQUE DE VANCOUVER.

Vancouver, W. T. le 29 juin 1874.

Monseigneur,

J'ai reçu en son temps la lettre de V. G. du 6 mai dernier m'informant que, le premier octobre prochain, vous célébrerez le deux-centième anniversaire de l'érection du Siége Episcopal de Québec et m'invitant à y prendre part. Je vous remercie, Monseigneur, de cette gracieuse invitation. Ce serait assurément une grande satisfaction, un vrai bonheur pour moi d'être réuni à tant de Saints Evêques dans cette occasion. L'Eglise du Canada, Mère de tant d'autres, et la ville de Québec, où j'ai passé les plus beaux jours de ma jeunesse, me seront toujours chères. Mais la distance à parcourir et la dépense à encourir, seront à vos yeux, j'en suis certain, une excuse bien suffisante pour ne pas me rendre à votre invitation. Cependant, je m'unirai à la sainte assemblée pour rendre à Dieu des actions de grâce pour les faveurs signalées dont il a comblé l'Eglise du Canada et ses filles jusqu'à ce jour. Puissent-elles toutes mériter de plus en plus les bénédictions célestes à l'avenir !

Je suis bien respectueusement,

Monseigneur,

Votre tout dévoué serviteur,

† Aug. M. A. Blanchet, Ev. de Nesqualy.

V

RÉPONSE DE MGR. V. GRANDIN,

ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT.

Fort Carlton, 31 juillet 1874.

A Sa Grandeur Mgr. Taschereau,

Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Hier, en arrivant ici, on m'a remis votre circulaire du 6 mai. Bien que je ne sois guère en état d'y répondre, me trouvant en voyage et manquant de plusieurs choses, je le fais cependant, croyant ne le pouvoir plus tard.

Je vous remercie Monseigneur de votre gracieuse invitation, mon grand regret c'est ne pouvoir m'y rendre. Je serais pourtant heureux que la jeune Eglise de Saint-Albert fut représentée dans cette circonstance vraiment solennelle, et je ne puis absolument vous envoyer aucun de mes missionnaires pour cela. Je me permettrai pourtant de déléguer *ad hoc*, si Votre Grâce le permet, quelqu'un de nos Pères du Canada.

Votre Grandeur sait que le diocèse de Saint-Albert a été érigé le 20 septembre, peut-être le 22, 1871.

Je profite de cette circonstance pour vous remercier encore, Monseigneur, de ce que vous avez bien voulu faire pour mon pauvre diocèse en permettant au

Révérend D. Lacombe d'aller tendre la main chez vous. Que votre Grâce veuille bien toujours se souvenir que la partie qui forme mon diocèse faisait autrefois partie du vôtre et était il y a peu de temps encore de votre province. Je ne sais ce que le bon Dieu réserve à cette jeune Eglise ; je suis vraiment bien inquiet de voir le protestantisme venir s'implanter dans les lieux les plus reculés où il n'a aucun adepte malheureusement, les moyens me manquent pour lui tenir tête. Je recommande instamment à votre charité et à la charité de vos illustres hôtes du 1er octobre, la jeune Eglise de Saint-Albert. Je n'ai que cette feuille de papier assez mal marquée de mon sceau et je n'ai point mon cachet ici ; mais si je m'en souviens, Mgr. Taché a dû vous en envoyer l'empreinte. Je vous souhaite, Monseigneur, tout le succès possible pour la belle fête que vous projetez, je vous félicite de cette heureuse idée. Je m'unirai de loin à votre Grandeur, et et à tous les illustres Prélats plus heureux que moi pour remercier le Seigneur d'avoir donné une telle étendue à son règne dans le pays. Hélas ! c'est probablement de tous les diocèses formés de l'ancien diocèse de Québec, celui de Saint-Albert où le règne de Dieu est le moins solidement établi, les infidèles y sont encore plus nombreux que les chrétiens.

Excusez-moi, Monseigneur, et veuillez me croire de votre Grandeur le très-humble et obéissant serviteur.

† Vital J. Ev. de Saint-Albert.

VI

LETTRE DE MGR. V. GRANDIN, AU RÉV. PÈRE ANTOINE O. M. S.

Carlton, 3 juillet 1874.

Au Rév. Père Antoine O. M. S.,
Provincial au Canada.

Mon révérend et bien cher Père,

Ne pouvant prendre part aux belles fêtes qui auront lieu à Québec au commencement d'octobre, je tiens pourtant beaucoup à ce que la pauvre Eglise de Saint-Albert y soit représentée. Puisque Mgr. l'Archevêque me prie de ne point me rendre à cette fête, vous voudrez bien, cher Père, me rendre ce service.

La jeune Eglise de Saint-Albert peut à peine se tenir debout, c'est un faible roseau qui cherche un appui, elle a été confiée à l'impuissance même. Vous représenterez donc le pauvre roseau de Saint-Albert, qui se penche vers la croix pour trouver un appui et qui compte aussi sur ses Pères pour être soutenue. Vous prierez ces illustres Prélats de soutenir le dernier de leurs Pères dans l'Episcopat par leurs prières et au besoin par leur puissant patronage. Et vous, cher Père, dans cette circonstance vous prierez pour votre père en religion afin qu'il ne soit pas un obstacle au bien, pour que l'Eglise qui lui a été confiée grandisse comme ses aînées, vous voudrez bien ensuite me faire une petite relation de cette fête à laquelle je serais si heureux de prendre part. Espérant que vous ne refuserez pas cette mission,

cher Père, je vous embrasse et vous bénis affectueusement.

Votre Père affectionné,

† Vital J. Ev. de Saint-Albert, O. M. S.

P. S.—Je n'ai point mon cachet pour authentiquer ma lettre, me trouvant en voyage assez loin de mon campement, je fais comme je peux et non comme je veux. On se rappellera que les sauvages ne font jamais les choses comme il faut et on les excuse. On en fera autant pour moi.

† Vital J.

VII

LETTRE DE MGR. AUG. MARTIN, ÉVÊQUE DE NATCHITOCHES.

Natchitoches, 22 août 1874.

A sa Grandeur Mgr. Taschereau, D. D.,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur en réponse à l'invitation qu'elle a bien voulu m'adresser de prendre part à la grande solennité bi-centenaire de la fondation de la hiérarchie catholique en Amérique, par l'érection du siége de Québec, invitation que j'avais été si heureux d'accepter, j'ai dû me résoudre à entreprendre un nouveau voyage de recrutement en Bretagne, trésor de bons et dévoués prêtres, où je puise depuis vingt ans. Malheureusement ce voyage ne saurait coïncider avec l'époque de la solennité de Québec. Dans l'intérêt même du but que je me propose, je ne

pourrai le faire qu'après janvier : et, sans parler de la dépense, mes 72 ans et leur cortége d'infirmités ne me permettent guère de m'exposer à cette double fatigue. Je le regrette extrêmement, surtout depuis la seconde lettre de votre Grandeur, et l'invitation, dont vous voulez bien m'honorer, de prêcher dans votre métropole le jour même de la grande solennité.

J'ose espérer que votre Grandeur voudra bien accepter mes raisons et mes excuses. Seul, je souffrirai de ce sacrifice forcé. Je ne me résignerai point facilement cependant à ne point visiter une fois avant de mourir le berceau de l'église Américaine, théâtre de tant d'héroïques dévouements, et serai trop heureux, Monseigneur, de reconnaître personnellement l'honneur que vous m'avez fait.

Veuillez, cependant, agréer avec l'expression de mes sincères regrets, celle du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

De votre Grandeur,
Le bien humble serviteur et frère,
† Aug. Marie, Ev. de Natchitoches.

VIII

(Traduction.)

RÉPONSE DE MGR. J. CAMERON,
COADJUTEUR DE L'ÉVÊQUE D'ARICHAT.

Arichat, 25 août 1874.

Au Très-Révérend E. A. Taschereau, D. D.

Monseigneur,

Mon absence de chez moi m'a empêché d'accuser

réception de la gracieuse faveur de Votre Grâce du 8 du courant, et de l'invitation à la solennité du 1er octobre prochain.

J'ai promis, il y a à peu près six semaines, de prêcher à l'occasion de la dédicace de deux nouvelles églises qui doivent être ouvertes au service divin vers la fin de septembre, et si je puis m'arranger de manière à ne pas désappointer les Révds. Messieurs, immédiatement intéressés à cette cérémonie, ce sera avec le plus grand plaisir que je me ferai l'honneur d'assister à la fête de Québec.

Soit que les circonstances me permettent ou non d'être présent à cette auguste assemblée qui doit rendre le premier octobre à jamais mémorable dans les annales de l'Amérique du Nord, je veux assurer Votre Grâce que nos plus vives sympathies et nos plus ferventes prières accompagneront vos pieux efforts à remercier dignement Notre-Seigneur Bien-aimé des abondantes bénédictions qu'il a bien voulu répandre sur cette partie nouvelle, mais importante et pleine de promesses, de sa Vigne, et que mon cœur chérira toujours de la plus vive affection la bonne Eglise-Mère de Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher Seigneur et Archevêque,

† John Cameron.

IX

RÉPONSE DE MGR. JOS. LAROCQUE, ANCIEN ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE.

Saint-Hyacinthe, 26 août 1874.

A Sa Grâce Mgr. Taschereau,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

J'ose espérer que votre indulgence me pardonnera le retard que j'ai mis à répondre à la lettre de Votre-Grâce, en date du 6 courant, accompagnant Sa Lettre d'invitation à la fête du Deux-Centième Anniversaire de l'érection du Diocèse de Québec, et datée le 6 mai dernier.

Ces deux documents me furent remis, à Montréal, pendant le séjour que je faisais à Notre-Dame de Grâce, dans les intérêts de la nouvelle fondation d'un monastère de l'Institut du Précieux-Sang. Dès mon arrivée à Saint-Hyacinthe, j'ai dû entrer dans les occupations d'une retraite que j'ai prêchée à une partie de la Communauté des Sœurs de l'Hôtel-Dieu. Comme mon état maladif me rend inapte à subir la fatigue, j'ai cédé à mon inactivité.

J'ai bien de la reconnaissance envers Votre Grâce de ce qu'Elle a pensé à moi, qui n'ai pu me rendre à d'autres invitations, auxquelles les circonstances semblaient me faire une loi de me rendre. Et néanmoins, je crains bien d'être encore empêché d'assister à la grande et solennelle réunion du premier octobre prochain. J'ai l'incommodité de ne me point suffire à moi-même. Mon état réclame des

soins, et quelque aide particulière. J'ai aussi à appréhender les accidents, dans le voyage, et au milieu de la foule réunie. Mes jambes ont peine à supporter le poids de mon corps, j'ai de la peine à marcher, et je ne puis le faire sans douleur.

Si Votre Grâce aime que je me fasse représenter, Mon ami, Mgr. Raymond, le voudra bien, je l'espère.

J'ai l'honneur d'être très-respectusement,
Monseigneur,
De Votre-Grâce,
Le très-humble serviteur et Frère en J. C.,
† Jos. Ev. de Germanicopolis,
Ancien Evêque de Saint-Hyacinthe.

X

RÉPONSE DE MGR. LOUIS J. D'HERBORNES, ÉVÊQUE DE COLUMBIA.

New-Westminster, le 30 août 1874.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication en date du 6 mai dans laquelle Votre Grâce exprime le désir de me voir assister au triduum solennel qui doit avoir lieu dans l'Eglise Métropolitaine de Québec, le 1er du mois d'octobre à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection du Siége Episcopal de Québec.

Il me serait très-agréable, Monseigneur, de pouvoir me rendre à votre aimable invitation. Car bien que [illegible]riat Apostolique de la Colombie Britannique n'ait appartenu que peu de temps à la Province

Ecclésiastique de Québec, je suis toujours profondément attaché à cette célèbre Province. Ce serait un vrai bonheur pour moi de participer à une fête qui ne peut qu'attirer les bénédictions célestes et contribuer à rehausser la gloire de Votre Province qui s'est toujours fait remarquer et par le bon esprit de son clergé, et par la salutaire influence qu'elle a propagée d'une manière admirable des bords de l'océan Atlantique à ceux de l'océan Pacifique.

Dans l'impuissance où je me trouve de me rendre à votre appel cordial, j'ai cru devoir nommer le R. P. Antoine, Provincial des RR. PP. Oblats, dans le Canada, mon délégué pour me remplacer au triduum d'actions de grâces auquel vous avez eu la bonté de m'inviter.

Mes armes et devises sont les suivantes : La croix des Oblats au pied de laquelle se trouvent les lettres O. M. J., puis, vis-à-vis, saint Michel terrassant le dragon, au coin le Labarum avec ces mots : « *in hoc signo vinces*, » en haut des armes ou lit : « *evangelizare pauperibus misit me* » en bas : « *Si Deus pro nobis quis contra nos.* »

Ce Vicariat Apostolique a été érigé en 1863. A cette époque la Colombie Britannique se trouvait sous la juridiction de feu Mgr. Demers et faisait partie de la Province Ecclésiastique d'Orégon. J'ai demandé au Saint-Siége que le nouveau Vicariat fit partie de la Province Ecclésiastique de Québec. J'ai reçu pour réponse que le Vicariat Apostolique de la Colombie Britannique ferait partie de la Province Ecclésiastique de Québec en attendant que la nouvelle Province de Saint-Boniface fut érigée.

Soyez persuadé, Monseigneur, que je me ferai un devoir de m'unir, en esprit, à vos actions de grâces et d'implorer avec vous la Divine Miséricorde pour qu'Elle daigne continuer à répandre ses plus abondantes Bénédictions sur nos travaux afin que tous nos efforts tournent à la plus grande Gloire de Dieu et au Salut des âmes qui nous sont confiées.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Grâce,

Le très-humble et obéissant serviteur,

† Louis, O. M. J. V. A.

XI

RÉPONSE DE MGR. LOUIS LOOTENS, ÉVÊQUE D'IDOHA.

Granile Creek, J. T., 9 sept. 1874.

Mgr. E. A. Taschereau,

Archevêque de Québec.

Monseigneur,

J'ai reçu dans son temps la lettre d'invitation que votre Grandeur m'a envoyée et dont je la remercie. La raison pour laquelle je n'y ai pas répondu plus tôt est que je m'attendais qu'avant ce temps-ci il y aurait eu quelque changement dans ma position, vu que j'ai envoyé ma résignation à Rome, il y a déjà plusieurs mois. Je ne demanderais pas mieux que de faire un voyage à Québec, mais mes revenus d'une année n'y suffiraient pas.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Grandeur,

Le très-dévoué serviteur,

† Louis Lootens, Vic. Ap.

XII

RÉPONSE DE MGR. NAP. JOS. PERCHÉ, ARCHEVÊQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 15 sept. 1874.

A Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec.

Très-Vénéré Seigneur et très cher Père,

Une visite pastorale dans une partie de mon diocèse m'a tenu absent de la Nouvelle-Orléans pendant trois mois, et est la cause pour laquelle j'ai tant tardé à répondre à votre gracieuse invitation d'aller célébrer avec vous le second centenaire de la création du Siége Episcopal de Québec. Rien ne m'aurait été plus agréable que d'aller célébrer ce glorieux anniversaire avec tant de prélats distingués qui doivent vénérer l'église de Québec comme l'église Mère de la plupart des églises de ce vaste continent. Malheureusement il m'est impossible d'avoir cette consolation. Revenu en ville pour quelques jours, je dois reprendre le cours de mes visites pastorales qui se prolongeront jusqu'à l'Avent. Puis, je ne dois pas m'éloigner de mon diocèse dans un moment où notre pauvre Louisiane, déjà éprouvée par tant de misères, est agitée par des troubles et des discordes qui nous menacent d'être exposés aux horreurs d'une guerre civile. J'ajouterai que par suite de tous les fléaux qui nous accablent depuis une douzaine d'années et auxquels est venu s'ajouter le fléau le plus terrible de tous, un gouvernement usurpateur, inique et rapace, nous sommes réduits à une telle misère qu'il me serait difficile de faire la dépense du

voyage, soit pour moi, soit pour un de mes prêtres, si j'en avais un que je pusse envoyer pour me représenter.

Veuillez donc, vénéré Seigneur, agréer l'expression bien sincère de mes regrets et soyez persuadé que je serai uni d'esprit et de cœur à tous ceux qui vous entoureront dans cette belle et grande solennité. Priez pour moi vénéré Seigneur, et croyez que je suis bien cordialement votre tout dévoué et humble frère en J.-C.

† N. J. Perché,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Le siége épiscopal de la Nouvelle-Orléans a été établi en 1793, il y a quatre-vingt-un ans, il a été établi à la dignité de Siége Archiépiscopal en 1852, il y a vingt-deux ans.

Dans le *Catholic Almanac* des Etats-Unis pour 1874, Mgr. Rosali est nommé à tort parmi les évêques de la Nouvelle-Orléans, il en a été seulement administrateur.

Le second évêque, Mgr. Porro, italien, est mort avant d'avoir été consacré, sans avoir pris possession de son siége.

Mgr. Blanc a été le cinquième évêque et le premier Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

† N. J. Perché,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

XIII

CIRCULAIRE

CONCERNANT LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE SÉCULAIRE DE L'ÉRECTION DU DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Montréal, 21 septembre 1874.

Monsieur,

Je crois devoir signaler à votre attention la fête qui doit se célébrer à Québec, le premier octobre prochain, parce que toutes sortes de raisons nous invitent à y prendre part, pour participer aux grâces qui y sont attachées.

Il y a deux siècles, Clément X, d'heureuse mémoire érigeait un Siége Episcopal à Québec, pour toute la Nouvelle-France ; et l'illustre François de Laval de Montmorency en était institué le premier Evêque Titulaire.

Cet ancien diocèse comprenait alors un immense territoire qui, en se démembrant successivement, a servi à la fondation de cinquante-neuf évêchés, qui composent aujourd'hui la hiérarchie ecclésiastique des pays gouvernés par l'Evêque de la Nouvelle-France.

Or, après deux siècles d'existence, l'Eglise-Mère a voulu connaître plus intimement toutes les églises auxquelles, dans son heureuse fécondité, elle a donné naissance et qu'elle aime comme ses filles. A cette fin, le digne Archevêque, qui est le quinzième successeur qui se soit assis sur le Siége du vénérable Fondateur de l'Episcopat dans ce pays, a invité à se réunir dans sa Métropole, tous les Archevêques et Evêques des diverses églises qui, dans le principe,

n'en faisait qu'une avec celle dont il est demeuré le Pasteur et le Père.

Cette réunion de tant d'Archevêques et d'Evêques ou de leurs députés, va, comme on le voit, avoir lieu en un jour bien mémorable, qui ne saurait passer inaperçu, depuis surtout que notre immortel Pontife Pie IX a fait du centenaire de saint Pierre, une si grande solennité, par le monde entier. C'est en effet un second anniversaire séculaire de l'érection d'une Chaire Episcopale, qui est devenue si rayonnante par la longue suite des saints et dignes évêques qui s'y sont assis, par le zèle apostolique des prêtres et des missionaires, qui les ont si puissamment secondés, en arrosant ce champ de leurs sueurs et de leur sang, par la foi simple et la vie innocente du bon peuple, qui conserve si fidèlement ses traditions religieuses et ses mœurs patriarchales.

Ce jour anniversaire va, on n'en saurait douter, rappeler de grands et doux souvenirs et faire goûter de délicieuses jouissances. D'un côté l'Eglise de Québec, en se voyant entourée de nombreuses filles à qui elle a donnée naissance et qui viennent lui rendre leurs hommages, ne pourra que bénir le Seigneur de son heureuse fécondité. Dans cette joyeuse solennité, de doux et harmonieux échos vont retentir à ses oreilles, pour lui appliquer ces paroles du prophète Isaïe, qui s'adressent directement à la sainte Eglise Romaine, la mère de toutes les autres églises : « Leva in circuitu oculos et vide, omnes isti congregati sunt, venerunt tibi ; filii tui de longe venient, et filliæ tuæ de latere surgent.

Tunc videbis et afflues, miratur et dilatabitur cor tuum.» (Isaïe 60.)

D'un autre côté, toutes ces églises rapporteront, dans cette consolante réunion de famille, toutes les œuvres qu'il a plu à la divine bonté, leur faire accomplir en tant de lieux divers, pour la propagation de la foi, la dilatation de la sainte Eglise, l'exaltation du Siége Apostolique, le plein succès de toutes les entreprises faites pour la plus grande gloire de Dieu, la conversion de nos frères séparés, le retour au bon Pasteur de tant de brebis égarées. Il arrivera à Québec ce qui arriva à Jérusalem, lorsque tous les apôtres et les disciples, qui se trouvaient dispersés, pour prêcher l'Evangile, s'y réunirent, pour le bien de la Religion; car saint Paul et saint Barnabé racontèrent aux fidèles de cette ville les prodiges que Dieu avait faits pour leur ministère parmi les Gentils. « *Audiebant Barnabam et Paulum,* » *narrantes quanta Deus fecisset signa et prodigia in gentibus.* » A. A. 25, 12.

Quoiqu'absents de corps nous ne pouvons demeurer étrangers à cette belle et joyeuse fête. Car le diocèse de Montréal qui n'en faisait qu'un avec celui de Québec, jusqu'en 1836, qu'il en a été séparé, a travaillé efficacement à renouer les liens canoniques qui l'unissent encore à cette Eglise-Mère, en contribuant autant qu'il était en lui à l'érection de la Province ecclésiastique, pour lui appartenir en qualité de suffragant.

Nous avons donc à nous unir de corps et d'âme aux ferventes prières, qui vont se faire à la Métro-

pole dans cette grande et imposante solennité. Ce que toutes les églises, réunies dans l'enceinte de la Métropole, vont demander, dans l'ardeur de leur foi, nous allons le demander dans toutes et chacune de nos églises et chapelles, dans l'humilité et la simplicité de nos cœurs.

A cette fin, l'on chantera, Dimanche prochain, vingt-sept du présent mois de septembre, dans toutes les églises où se fait l'office et dans toutes les chapelles de communautés, avant la messe solennelle ou celles de communauté, le *Veni Creator* avec le verset et l'oraison propre à cette hymne. L'intention principale sera d'attirer sur toutes les églises, démembrées de celle de Québec, les lumières et les grâces de l'Esprit-Saint, pour qu'elles conservent, comme un précieux trésor, l'esprit de foi, de zèle et de charité qui anima leur fondateur commun.

Pour que les fidèles puissent s'unir plus intimement aux cérémonies et aux actes religieux qui vont se faire dans l'Eglise Métropolitaine, à l'occasion du deuxième anniversaire centenaire de l'érection du diocèse de Québec, la présente circulaire sera lue et commentée au prône du Dimanche susdit. A l'heure qui sera jugée plus commode, il sera chanté, dans toutes les églises et chapelles, un salut solennel, pour demander que toutes ces églises demeurent toujours fortement et tendrement unies, pour travailler avec un plein succès à faire triompher la sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine et faire régner en tous lieux la vraie piété.

Enfin, demandons avec la plus intime confiance

d'être exaucés : Pour l'immortel Pontife Pie IX, victoire, paix, longues années et éternelle mémoire, dans le souvenir des peuples ! Pour le grand et vénéré fondateur de l'Eglise de Québec, le noble et saint évêque François de Laval de Montmorency, repos éternel dans le ciel, et honneur des autels sur la terre, par la voix du Siége Apostolique. Pour tous les archevêques, évêques et députés présents à cette réunion, rosée de la grâce et gloire éternelle, pour récompense de leur travaux ! Pour tous les clergés et les pieux fidèles des églises qui ont été formées de celle qui prit naissance dans ce glorieux anniversaire, zèle de la religion catholique, œuvres de justice, abondance de la paix et victoire sur tous les ennemis de la foi !

En terminant, je crois devoir appeler votre attention sur un autre anniversaire, qui nous regarde spécialement, celui de l'ordination à la prêtrise de feu Mgr. Lartigue, premier évêque de Montréal. Ce fut dans l'église de Saint-Denis, sur la rivière Richelieu, qu'il reçut l'onction sacerdotale, des mains de Mgr. P. Denault, neuvième successeur de Mgr. de Laval, le 21 septembre 1809. Cet excellent prêtre, cet éminent évêque aurait donc aujourd'hui, s'il eût vécu, soixante-quatorze ans de prêtrise Ah ! qu'il repose en paix et qu'il prie pour nous.

En m'unissant à vos travaux et en réclamant le secours de vos fervantes prières,

Je suis bien cordialement,
Monsieur,
Votre très-humble et obéissant serviteur,
† Ignace Ev. de Montréal.

RÉPONSE DE MGR. IGNACE BOURGET,

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Montréal, le 28 septembre 1874.

A Mgr. E. A. Taschereau,

Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Je ne pourrai assister à la grande et magnifique fête du second anniversaire séculaire de l'érectiou du Siége Épiscopal de Québec, et la présente est pour prier Votre Grandeur de vouloir bien agréer mes excuses.

Quoiqu'absent de corps, je ne m'en associe pas moins à l'heureuse pensée qui a porté Votre Grandeur à consacrer ce jour par une si grande et si joyeuse solennité ; et je forme des vœux aussi ardents que sincères, pour que cette fête de famille tourne au plus grand bien de la religion et laisse dans toute notre province des fruits précieux et durables. J'enverrai pour représenter le diocèse de Montréal, un prêtre de l'évêché qui partira mardi soir, avec Mgr. l'Evêque de Gratianopolis.

Si Votre Grandeur désire profiter de cette réunion, pour traiter avec ses suffragants, quelques affaires qui concernent le bien de cette province, Mgr. le coadjuteur voudra bien se charger d'émettre sur icelles mon opinion, du moins quant à celles que je puis connaître.

Je me propose de suivre en esprit les excercices

du triduum, qui va préparer tant de monde à la grande fête séculaire, afin de participer, autant que possible aux grâces abondantes qu'elle doit produire.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement,
Monseigneur,
Avec un profond respect,
de Votre Grandeur,
Le très-dévoué serviteur,
† Ignace Ev. de Montréal.

CHAPITRE TROISIÈME.

Lettre du Secrétaire de l'Archevêché invitant quelques-uns des principaux citoyens à se réunir pour rédiger une adresse aux évêques.—Réunion des citoyens catholiques français ; nomination de deux comités : l'un pour rédiger l'adresse, l'autre chargé de voir à l'organisation civile de la solennité ; semblable réunion des membres de la congrégation de l'église Saint-Patrice ; résolution des bateliers et des charpentiers.— Décorations de la basilique.— Décorations de l'Université.—Description des arcs de triomphe, du vieux Québec, etc., par M. J. Marmette.

I

TRAVAUX DU COMITÉ LAIQUE D'ORGANISATION

POUR LA FÊTE DU DEUXIÈME CENTENAIRE.

Dès le commencement de septembre, Mgr. l'Archevêque avait prié plusieurs Messieurs du clergé de cette ville, de s'entendre pour l'organisation de la fête du premier octobre.

Ce comité avait siégé plusieurs fois déjà, quand le Rév. M. A. C. Marois, l'un de ses membres, agissant comme secrétaire, adressa à une soixantaine de citoyens de Québec une circulaire imprimée datée du 16 septembre et dont voici une copie :

« Québec, 16 sept. 1874.

» Monsieur,

» Vous êtes prié de vouloir bien assister à une » assemblée qui aura lieu jeudi prochain, le 17 du » courant, à 7 heures du soir, dans la sacristie de » Notre-Dame de Québec, pour aviser aux moyens » de présenter, au nom des citoyens, une adresse à » Leurs Grandeurs Nos Seigneurs les Evêques qui se » réuniront en cette ville à l'occasion du deuxième » centenaire de l'érection du Siége Episcopal de » Québec.

» J'ai l'honneur d'être,

» Monsieur,

» Votre très-obéissant serviteur

(Signé) » C. A. Marois, Ptre.
» S. C. d'organisation. »

II

Jeudi soir, le 17 septembre, une quarantaine de citoyens se rendirent à l'invitation du Rév. M. C. A. Marois, et se réunirent à la sacristie de la Cathédrale.

L'Honorable P. J. O. Chauveau fut appelé au fauteuil, M. F. Langelier, M. P. P., agissant comme secrétaire.

Deux sous-comités furent nommés :

L'un composé de

Son Honneur le Juge P. A. Doucet, l'Honorable P. J. O. Chauveau, l'Honorable Jos. Cauchon, L. J. C. Fiset, Ecr., et de F. Langelier, M. P. P., qui fut chargé de préparer une adresse à Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques réunis à Québec à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection du Siége Episcopal de Québec.

L'autre sous-comité, composé de l'Hon. A. R. Angers, de MM. O. Robitaille, P. B. Casgrain, E. E. Taché, F. Langelier, S. Lesage, et H. J. J. B. Chouinard, fut chargé d'organiser une souscription pour illuminer les casernes (*Ancien collége des Jésuites*) avec pouvoir de s'adjoindre des membres.

Ce comité général ne s'est réuni qu'une fois (le 17 septembre). Il se déchargea entièrement du soin d'organiser la fête du 1er octobre, sur les deux sous-comités ci-dessus mentionnés.

Le sous-comité chargé d'organiser une souscription pour illuminer l'ancien collége des Jésuites se réunit le 18 septembre, vendredi soir, à la chapelle Saint-Louis.

M. Siméon Lesage fut appelé à la présidence et M. H. J. J. B. Chouinard, à la charge de secrétaire.

Le secrétaire reçut instruction d'adresser à une *centaine* de citoyens, choisis dans les différents quartiers de la ville, et à Saint-Sauveur, une circulaire imprimée leur annonçant qu'ils avaient été adjoints au comité, et les priant d'aider le comité à atteindre le but qui lui avait été indiqué.

Voici cette circulaire imprimée dans les deux langues.

« DEUXIÈME CENTENAIRE DE L'ÉRECTION DU SIÉGE ÉPISCOPAL DE QUÉBEC.

» Monsieur,

» Vous avez sans doute appris par la voie des journaux que le 17 du courant, un comité a été chargé de recueillir des souscriptions pour payer, entr'autres choses, les frais d'illumination de l'ancien collége des Jésuites aujourd'hui abandonné.

» Ce comité a siégé hier, 18 du courant, et usant des pouvoirs qui lui sont conférés, a ajouté votre nom à la liste des membres, certain d'avance que vous voudrez bien lui prêter le concours de votre influence pour organiser parmi nos concitoyens catholiques une souscription aux fins :

» 1° D'aider à défrayer les dépenses considérables encourues par l'Archevêché pour la fête du 1er octobre (plus de $3,000.)

» 2° D'illuminer le 30 septembre l'ancien collége des Jésuites.

» 3° De compléter l'ornementation des rues que suivra la procession du 1er octobre, et faire face à toutes les dépenses imprévues.

» Il n'est que juste que les citoyens fassent leur part et se montrent généreux.

» Pour donner aux résidents l'occasion de contribuer à ces dépenses, nous vous prions de leur de-

mander de souscrire libéralement et sans retard puisqu'il ne nous reste plus qu'une dizaine de jours avant la fête.

» Le comité espère que vous répondrez à son appel en vous mettant tout de suite à l'œuvre.

» O. Robitaille, M. D.	» P. B. Casgrain,
» S. Lesage,	» L. J. C. Fiset,
» Hon. A. R. Angers,	» E. E. Taché,
» F. Langelier,	» H. J. J. B. Chouinard,

» Pour le comité. { » S. Lesage, » *Président.* » H. J. J. B. Chouinard, » *Secrétaire.*

» N. B.—Vous êtes instamment prié d'assister lundi soir, 21 septembre, à une réunion de ce comité qui aura lieu à 7 heures du soir, dans la sacristie de la cathédrale.

» H. J. J. B. Chouinard.
» *Secrétaire.*»

—

« THE TWO-HUNDREDTH ANNIVERSARY OF THE ERECTION OF THE EPISCOPAL SEE OF QUEBEC.

» Sir,

» You have doubtless learned through the newspapers that on the 17th instant, a Committee was formed to receive subscriptions to pay amongst other things, the cost of illuminating the old Jesuits' College.

» The Committee sat yesterday, the 18th instant, and under the powers conferred upon them, have added your name to the list of members, anticipa-

ting that you would be willing to lend your influence towards organizing a subscription amongst our Catholic fellow citizens for the purpose.

» 1st Of assisting to defray the considerable cost incurred by the *Archevêché* for the Feast of the 1st October (upwards of $3,000.)

» 2nd Of illuminating the old Jesuits' College on the 30th of September.

» 3rd Of completing the decoration of the streets, along the line of the procession on the 1st October, and to provide for unforeseen expenditure.

» It is only fair that the citizens should do their part and show themselves generous.

» To enable the residents to contribute to these expenses, we request you to subscribe liberally and without delay, as there are only ten days left to prepare for the Feast.

» The Committe trust that you will be pleased to respond to their appeal by setting to work immediately.

» O. Robitaille, M. D.	» P. B. Casgrain,
» S. Lesage,	» L. J. C. Fiset,
» Hon. A. R. Angers,	» E. E. Taché,
» F. Langelier,	» H. J. J. B. Chouinard,

» For the Comittee. { » S. Lesage, » *President*, » H. J. J. B. Chouinard, » *Secretary*.

» N. B.—You are earnestly requested to attend on Monday evening, 21st September, at a meeting of this Committee, to take place at 7 o'clock, P. M., in the Cathedral Sacristy.

» H. J. J. B. Chouinard,
» *Secretary*. »

Les citoyens catholiques d'origine française des différents quartiers de la ville, ainsi que les membres de la congrégation de l'église Saint-Patrice répondirent à cet appel avec un empressement qui mérite les plus grands éloges.

Voici les noms des personnes qui furent nommées pour constituer et le comité primitif et les sous-comités.

LISTE DES MEMBRES DU SOUS-COMITÉ DE L'ILLUMINATION.

COMITÉ PRIMITIF.

Hon. A. R. Angers,
S. Lesage,
J. B. Casgrain,
E. E. Taché,
O. Robitaille, M. D.
L. J. C. Fiset,
F. Langelier,
H. J. J. B. Chouinard.

MEMBRES ADJOINTS LE 18 SEPTEMBRE.

QUARTIERS SAINT-LOUIS ET DU PALAIS.

Hon. I. Thibaudeau,
" J. Cauchon,
" P. Baillargeon,
MM. C. Têtu,
Ab. Hamel,
L. Têtu,
J. D. Brousseau,
W. Baby,
U. Tessier, jnr.,
H. F. Marcou,
A. G. Belleau, M. D.,
Hon. E. Panet,
C. A. P. Pelletier,
P. J. Jolicœur,
L. P. Vallée,
C. Fréchette,
U. Thibaudeau,
E. R. Fréchette,
C. Delagrave, (Recorder,)
U. B. De Léry, jnr.,
Félix Fortier,
J. B. Renaud,
Al. Lemoine,
G. Lemoine,
P. Lespérance,
B. J. Globenski,
F. M. Audet,
F. E. Hamel,
F. Gourdeau.

QUARTIERS SAINT-PIERRE ET CHAMPLAIN.

A. Vocelle, N. P.,
Ls. Paradis,
A. Racine,
S. Bédard,
P. Garneau,
T. Ledroit,
J. M. Dechêne,
Jos. Hardy,
Jos. Beaudry,
Marc. Turcot,
Fortuné Dionne,
Ls. Bourget,
Jos. Shehyn,
E. Beaudet.

QUARTIERS SAINT-JEAN ET MONTCALM.

O. Délorier,
B. Houde.

QUARTIERS SAINT-ROCH ET JACQUES-CARTIER.

W. E. Brunet,
T. Dorion,
T. Hudon,
P. Vallières,
Abdon Côté,
G. Bresse,
Arthur Dion,
J. B Trudel,
Geo. Paré,
Nazaire Turcotte,
Dr. Rousseau,
F. Sanfaçon,
P. V. Valin,
J. A. Langlais,
W. Venner,
Ed. Lemieux,
N. Germain,
J. P. Rhéaume,
J. A. Mailloux,
J. B. Pruneau,
Elie Martineau,
Chs. St. Michel,
Ed. Turgeon.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAUVEUR.

F. Kirouack,
Ed. Dolbec,
F. Bélanger,
L. Falardeau,
J. B. R. Dufresne,
Jos. Leclerc,
F. Bigaouette,
F. Auger, snr.

CATHOLIQUES DE LANGUE ANGLAISE.

Rév. B. McGauran,
M. Connolly,
E. G. Cannon,
Hon. John Sharples,
Owen McAually,
Hon. J. McGreevy,
H. Nolan,
H. Martin,
John Lane,
Ths. Burns,

Hon. C. Alleyn,
W. Quinn,
Hon. John Maguire,
Jos. Archer,
H. O'Connor,
M. O'Leary,
L. Stafford,
Mat. Enright,
P. Shee,
E. J. Charlton,
G. W. Colfer,
John O'Leary,
John Dunn,
John Hearn,
M. F. Walsh,
John Giblin,
A. H. Murphy,
John Ryan,
Jas. A. Greene,
Owen Murphy,
G. M. Muir,
Benson Bennett,
R. Blakiston.

Le 21 septembre, le sous-comité ainsi augmenté d'une centaine de membres se réunit pour la première fois et commença sérieusement les travaux qu'on lui avait confiés.

Il se réunit huit fois avant le 1er octobre ; cinq fois dans la sacristie de la cathédrale, et trois fois dans les salles de l'Institut Canadien, que le bureau de direction de cet institut avait mises à sa disposition.

Une vingtaine de citoyens assistaient en moyenne aux séances. Bien peu s'y rendirent tous les soirs, en sorte qu'à part le président, le secrétaire et deux ou trois autres personnes, le personnel de l'assemblée variait tous les soirs.

Les séances étaient annoncées dans les journaux français.

Il y en eut huit comme nous l'avons dit plus haut : elles eurent lieu les 21, 23, 24, 25, 26, 28, et 29 septembre, et la dernière fois, le 6 octobre.

Beaucoup de plans furent soumis au comité, des

suggestions de toutes sortes lui furent faites. Voici le résumé de toutes les mesures qu'il arrêta définitivement, et qu'il parvint à faire exécuter :

On obtint du gouvernement fédéral qu'il illuminât le bureau de poste :

Du gouvernement local qu'il illuminât les bâtisses du Parlement, le bureau du Lieutenant-Gouverneur, etc., etc.

On obtint que le 1er octobre fut observé comme un jour de fête pendant lequel tout travail, toutes affaires fussent interrompus.

A une assemblée tenue par la société des bateliers du port, il fut décidé que le 1er octobre 1874, jour du deuxième centenaire de l'érection de notre Siége Episcopal, les membres de cette société observeraient cette fête, et qu'il ne serait permis à aucun membre de la société de travailler ce jour-là sous peine d'une amende de dix piastres. Cette décision prise à l'unanimité fait le plus grand éloge de la société des bateliers du port.

Nous ne devons pas oublier de mentionner encore que les charpentiers voulurent aussi chômer le deux-centième anniversaire avec un enthousiasme qui prouve leur esprit de foi. M. Dinning, fut, dit-on, l'un des plus zélés à laisser les hommes de son chantier prendre cette pieuse vacance.

Les autorités municipales consentirent à illuminer toutes les bâtisses, les bureaux, etc., appartenant à la Corporation de Québec, et aussi le jet d'eau de la place-d'armes, la Porte Saint-Jean, etc.

Grand nombre de citoyens offrirent l'hospitalité à des messieurs du clergé pour le temps des fêtes du 1er octobre.

M. G. Amyot fut autorisé à acheter des fusées qui furent lancées de la place de la Basilique le soir de l'illumination.

M. L. P. Vallée fut chargé de louer les services de la musique dirigée par M. Jos. Vézina pour amuser les promeneurs le soir de l'illumination.

L'œuvre de la souscription fut vigoureusement poussée. Le comité tout en regrettant que les appels réitérés faits à la générosité du public Québecquois aient empêché la souscription d'être aussi fructueuse qu'elle aurait pu l'être, a rencontré assez de bonne volonté chez les citoyens pour lui permettre de faire face à toutes les dépenses nécessaires, et de remplir la mission qu'on lui avait confiée. Messieurs les collecteurs nommés par le comité firent tous leur devoir. On cite surtout MM. Abr. Hamel, H. F. Marcou et Laurent Têtu qui recueillirent dans le Quartier Saint-Louis seul, la moitié de la souscription totale.

Le comité avait résolu d'illuminer à même le montant recueilli par souscription :

1° L'ancien collége des Jésuites. MM. S. Lesage, L. J. C. Fiset, H. F. Marcou, C. Tessier, E. E. Taché, T. Dorion furent chargés de ce soin.

M. Jolivet entreprit les transparents. M. Dorion se chargea des travaux de menuiserie, et M. Z.

Vandry, de l'éclairage. Tous les travaux furent exécutés en un clin d'œil, du 26 septembre au 1er octobre. Le plan d'illumination de la façade est dû à M. Lesage qui en surveilla lui-même l'exécution.

Le comité chargea MM. Cirice Têtu, J. F. Belleau et S. Lesage, d'illuminer aux frais du comité le Jardin du Fort et le Monument de Wolfe et Montcalm.

Le comité a été puissamment aidé par MM. les Journalistes de Québec. Les journaux français prêtèrent volontiers leurs colonnes pour les annonces, les comptes rendus, sans exiger aucune rétribution. De sorte que sur ce chapitre de dépense il n'y a eu à payer que l'impression de la circulaire anglaise mentionnée plus haut.

A la demande du comité plusieurs consacrèrent à la fête un ou plusieurs premiers-Québec pour faire connaître d'avance tout ce que la fête aurait d'imposant.

III

DÉCORATIONS DE LA BASILIQUE.

Rien ne contribue plus puissamment à rehausser l'éclat d'une grande fête, que les décorations bien harmonisées. Dès lundi matin, les Révérendes Sœurs de la Charité, les Religieuses du Bon Pasteur et les Dames de la Congrégation étaient à l'œuvre et travaillaient, avec le goût et l'ardeur que les dames seules possèdent, à parer notre nouvelle basilique

pour la célébration du mémorable événement qui fera époque dans l'histoire de notre pays.

Disons de suite que ces dames réussirent admirablement dans leur pieuse entreprise et qu'elles méritent les plus sincères remercîments pour la généreuse part qu'elles ont prise à la solennité.

Le spectacle que présentait notre vénérable église était grandiose et saisissant.

Au-dessus du maître-autel, on voyait l'écusson et les armes de l'Archevêché de Québec ; les figures de la sainte Vierge et de saint Louis, roi de France, avec l'inscription *Tales ambio defensores* sur un fond de draperies rouges. De chaque côté de cette draperie se trouvaient des oriflammes, artistement disposées.

Une bande d'or surmontait l'autel, au-dessous duquel étaient placées les armes de Pie IX et les clefs symboliques, ornées de fleurs, de bannières, et de drapeaux. Plus bas, s'étendait une banderolle blanche portant ces mots écrits en lettres d'or. *Vivat Pius Papa IX.*

A chaque côté du chœur on avait placé les armes des diocèse de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Rimouski, d'Ottawa, des Trois-Rivières et de Sherbrooke. De la voute, au milieu du chœur, tombaient huit banderolles, quatre jaunes et quatre blanches, surmontées d'une superbe couronne de feuilles d'érable en or.

Le trône pontifical, près de la Sainte-Table, avait été décoré avec un goût exquis. Les fenêtres du chœur

étaient garnies de rideaux rouges. Ajoutez à tout cela une profusion de gracieux festons, et de bouquets de fleurs dans des vases de porcelaine d'une grande richesse, des oriflammes et des écussons, le tout arrangé avec une symétrie parfaite, et vous aurez une très-faible idée du beau coup d'œil qu'il faut avoir vu pour pouvoir l'apprécier.

Quant à la nef, elle était bien décorée, moins cependant que le chœur. Tout autour des galeries couraient des festons en damas rouge, et des bandes blanches portant les noms des diocèses qui formaient l'ancien diocèse de Québec.

L'orgue et la chaire étaient aussi décorés.

Encore une fois, il faut avoir vu ce spectacle ravissant pour s'en rendre compte.

IV

DÉCORATIONS DE L'UNIVERSITÉ.

Les Révérendes Sœurs de la Charité firent preuve de beaucoup de goût dans les décorations de la grande salle de l'Université. Le contour des galeries était orné de soixante-cinq petites bannières d'une grande beauté et de couleurs variées. Ces bannières, chargées de guirlandes, de roses, de lis et d'autres fleurs, portaient chacune, le nom d'un diocèse ou d'un archidiocèse, celles qui représentaient ces derniers étant plus grandes et plus richement travaillées que les autres.

En face de la porte d'entrée et au-dessus de la scène, était suspendu un magnifique portrait de Mgr. Laval, entouré de couronnes blanches sur un fond de draperies rouges. Ce portrait était abrité par la bannière de l'Archevêché de Québec, sur laquelle on lisait en lettres d'or le nom de *Québec.*

Cet étendard était décoré de feuilles d'érable et de fleurs de lis. Voici l'ordre dans laquelle étaient disposées les bannières qui représentaient les nombreux diocèses :

A droite du portrait de Mgr. de Laval, l'étendard de Montréal, fond bleu orné de roses blanches ; venaient ensuite ; Saint-Hyacinthe, fond rouge avec lettres d'or ;—Rimouski, lettres roses et fond blanc,—Germanicopolis, lettres d'argent sur fond violet,—Louisville, fond rouge et lettres d'or,—Vincennes, lettres blanches et fond bleu,—Fort Wayne, lettres roses sur fond blanc,—Columbus, lettres d'argent et fond vert.

Venaient après : la bannière de l'Archidiocèse de Cincinnati, richement ornée d'épis de blé et de branches de vigne,—Détroit, fond rouge, lettres d'or,—Cleveland, lettres blanches, fond d'azur.—Marquette, fond blanc et lettres roses,—Little Rock, fond bleu, lettres blanches,—Mobile, lettres d'argent sur fond violet.

Ici se trouvaient : la bannière de l'Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, ornée aussi d'épis de froment et de grappes de raisin,—Natchez, lettres d'argent sur fond violet,—Natchitoches, fond d'azur, avec lettres blanches,—Idoha, lettres d'or et fond rouge,—Nes-

qualy, lettres d'argent et fond vert,—la bannière de l'Archidiocèse d'Orégon, ayant au centre une guirlande de pommes et de branches de vigne.

Vancouver, apparaissait en lettres d'argent avec fond vert.—Colombie, en lettres d'or et fond rouge.—Ogdensbourg, en lettres roses sur fond blanc.—Rochester, en lettres d'or avec fond rouge.—Burlington, en lettres blanches et fond bleu.—Nebraska, en lettres d'argent sur fond violet.—Saint-Joseph, en lettres d'or avec fond rouge.—Green Bay, en lettres roses sur fond blanc.—Alton, en lettres d'argent sur fond vert.—Chicago, en lettres roses sur fond blanc.—Dubuque, en lettres blanches sur fond bleu.

Au-dessus de l'entrée flottait la bannière de l'Archidiocèse de Saint-Louis.

A gauche du portrait de Mgr. de Laval les étendards étaient disposés dans l'ordre suivant : Ottawa, lettres blanches sur fond bleu.—Trois-Rivières, lettres d'or sur fond rouge.—Sherbrooke, lettres roses et fond blanc.—Bolina, lettres d'argent avec fond violet,—Gratianopolis, lettres d'or sur fond vert.—Chatham, lettres roses, fond blanc.—Saint-Jean, Terreneuve, lettres d'argent et fond vert.—Saint-Jean, Nouvelle-Ecosse, lettres d'or sur fond rouge.

La bannière de l'Archidiocèse d'Halifax, frange et guirlandes d'or.

Charlottetown, lettres d'or avec fond rouge.—Arichat, lettres d'argent et fond vert.—Havre-de-Grâce, lettres roses, fond blanc.—Titopolis, lettres blanches sur fond d'azur.—Hamilton, lettres roses et

fond blanc.—Sault Sainte-Marie, lettres blanches, avec fond bleu.

Bannière de l'Archidiocèse de Toronto.

London, lettres blanches sur fond bleu.—Chrysopolis, lettres d'or et fond rouge.—Kingston, lettres roses, fond blanc.—McKenzie, lettres d'or avec fond rouge.

Ici figurait la bannière de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, Manitoba. Cette bannière, d'une grande beauté, était ornée d'une guirlande de pampres et et d'un bouquet de feuilles de vigne.

Saint-Albert, lettres d'or avec fond rouge.—Erindel, lettres d'argent, fond violet.—Buffalo, lettres rouges, fond blanc.—Erié, lettres blanches sur fond violet.—Pittsburgh, lettres d'or et fond rouge.—Colorado, lettres d'argent et fond violet.—Kansas, lettres d'or avec fond rouge.—La Crosse, lettres roses sur fond blanc.—Saint-Paul, lettres d'argent, fond vert.—Milwaukee, lettres roses sur fond blanc.—Nashville, lettres blanches et fond bleu.

La salle, ainsi décorée, offrait un coup d'œil des plus charmants.

V

LES ARCS DE TRIOMPHE—LE VIEUX QUÉBEC—ÉVOCATION.

Québec, 30 septembre 1874.

Notre vieille capitale offre en ce moment un aspect inaccoutumé de vie, un air de fête solennelle, qui surprend même les gens les plus indifférents à ces

sortes de démonstrations publiques. La population en liesse acclame le deux-centième anniversaire de l'heureux jour où, sortant du berceau, la petite colonie de la Nouvelle-France obtenait l'honneur d'être érigée en diocèse.

De toutes les décorations qui frappent le plus agréablement le regard, viennent en premier lieu les arcs de triomphe qui s'élèvent dans le voisinage de cathédrale et sur l'ancienne place-d'armes où paradaient jadis nos guerriers aïeux.

Le dessin des neuf principaux est dû au crayon de M. Eugène Taché, qui a eu l'heureuse idée d'offrir, en chacun d'eux, un échantillon des différents styles de l'architecture chrétienne, représentant les diverses phases par lesquelles l'Eglise a passé.

Ainsi, le premier, qui se trouve près du Bureau de Poste, est une reproduction aussi fidèle qu'on la peut faire, avec les matériaux employés, des catacombes avec leurs couloirs sombres, étroits et enfouis sous terre, et qui rappellent les commencements pénibles de l'Eglise, temps d'angoisse et de périls, où les premiers chrétiens cherchaient dans les souterrains de Rome un abri contre les persécutions.

Si nous remontons maintenant vers la place d'armes, le second qui s'offre à notre vue est de style latin. Ici le ceintre s'étend plus à l'aise, les colonnes se dégagent plus élégantes, l'ornementation apparaît aux regards qui la peuvent maintenant admirer. Car les disciples du Christ sont sortis victorieux de terre et adorent le vrai Dieu, sous le ciel vaste, dans les temples purifiés de la vieille Rome païenne.

Ce troisième est de style bysantin et réveille au souvenir le séjour de l'église chrétienne à Constantinople. Ornementation plus recherchée, grâce étrange dans le ceintre semi-ogival et dans la lourde forme des piliers ; ce n'est déjà plus le style latin, mais ce n'est pas encore l'architecture arabe. Ce n'est qu'un aperçu du premier plan des frontières de l'Orient.

Celui qui se dresse près de l'Ecole Normale est pur roman. Les lignes graves et sereines du plein ceintre indiquent la tranquilité, le repos de l'Eglise reine de l'Italie et déjà maîtresse d'une partie de l'Europe.

Près du vieux Palais de Justice, et en descendant vers la rue du Trésor, l'ogive est le principe des deux arcs qui suivent. Le premier est ogival-italien et le second gothique-français. Tous les deux sont d'origine contemporaine et remontent à la seconde moitié du moyen-âge. La foi un instant attiédie s'est ranimée sous le souffle puissant de Pierre l'Hermite ; et toute la chevalerie chrétienne s'est élancée, au cri de *Dieu le veut*, pour aller reconquérir le tombeau du Sauveur. Après avoir longtemps guerroyé contre l'Infidèle, avec des alternatives de victoires et de défaites, après avoir inondé l'Orient du plus noble sang de l'Europe, les barons chrétiens rapportent de leur lointaine expédition le souvenir de l'admirable style arabe, et l'on voit bientôt s'élever en Italie et surgir sur la Gaule convertie ces ravissantes cathédrales gothiques dont les faisceaux de colonnes, hardiment élancées vers le ciel témoigneront, jusqu'à la fin des âges, de la foi chevaleresque de ces preux du temps héroïque des croisades.

Encore ogival, mais multiforme, hérissé, touffu, efflorescent, le septième appartient au gothique flamboyant des quatorze et quinzième siècles. Toute l'Europe est chrétienne, et les prières joyeuses des fidèles s'élancent vers le ciel en trilles étincelants, à travers le foullis des arabesques et des dentelures de pierre des sveltes cathédrales.

Ici, dans la rue Buade nous passons au style de la Renaissance qui est un mélange de tous les genres précédents joint au style grec. Vu les goûts raffinés de l'époque, l'architecture prend une physionomie plus recherchée, et les monuments d'alors revêtent la même profusion d'ornements que l'on remarque dans les toilettes somptueuses et sur les riches habits des galants seigneurs de la cour du brillant François 1er. Cependant déjà l'on commence à remonter aux sévères traditions de l'antiquité, qui finiront par triompher tout à fait avec le style classique dont nous avons un modèle dans le dernier arc érigé à droite du parvis séculaire de la basilique. Majestueux et serein, dans son unité architecturale, le style classique est l'emblême de l'unité religieuse dans laquelle le christianisme tend rapidement à embrasser toutes les populations du globe.

C'est une excellente idée que d'avoir ainsi groupé ces arcs de triomphe entre l'évêché, la cathédrale et le vieux château. Car ce petit espace de terrain, resserré entre l'église et l'état, a vu se dérouler les destinées de la Nouvelle-France. C'est là le point culminant, le centre sur lequel viennent converger tous les rayons lumineux de notre histoire.

Remontons, si vous le voulez, le cours des deux siècles passés—au premier octobre 1674—et reconstruisons dans notre pensée le Québec du 17e siècle.

Plaçons-nous au commencement de la rue à laquelle le comte de Frontenac, Louis de Buade, vient de donner son nom.

Nous sommes en face de la maison de Noël Morin, située à peu près à l'endroit où s'élève le presbytère actuel. Après avoir salué le vénérable prélat qui y réside, M. l'évêque de Québec, Monseigneur de Laval, nous avançons vers la rue du Fort en promenant nos regards sur la Basse-Ville qui étale à nos pieds ses quatre-vingts maisons où réside la majeure partie de la population de l'humble capitale. Car à l'exception du château et de quelques rares demeures éparpillées le long des rues Buade, Saint-Louis, de la Fabrique, des Pauvres ou du Palais et Saint-Jean, la Haute-Ville est toute occupée par les communautés religieuses. En glissant sur les toits de la ville basse, notre œil s'arrête un instant, rêveur, sur le Magasin, première habitation construite à Québec par Champlain, et que le grand incendie de 1682 doit dévorer avec toutes les maisons environnantes.

En face de la place-d'armes cramponné au bord de la falaise et arrêté par les fondations qui servent à soutenir aujourd'hui la terrasse, se dresse le sévère château Saint-Louis commencé par le glorieux fondateur de Québec, et continué et agrandi par M. de Montmagny et ses successeurs. C'est là que réside le fier vieillard qui, dix-huit ans plus tard, ne voudra répondre aux Anglais le sommant de se rendre, que

par la bouche de ses canons victorieux. Salut à toi ! illustre gouverneur, qui fis rejaillir sur la colonie, par ta belle défense de 1690, un rayon de la gloire dont ton auguste maître, Louis XIV, inonda la France du grand siècle !

Comme de nos jours, c'est en vain que l'œil chercherait, sur l'extrémité de la place-d'armes, l'église et le couvent élevés par les Récollets seulement en 1693. Après deux siècles de bienfaisance, l'ordre des pauvres frères disparaîtra du pays par suite de l'incendie de leur communauté, dont notre Homère, M. de Gaspé, nous racontera les détails, pour en avoir été témoin dans son enfance.

Sans sortir de la place-d'armes, nous apercevons à droite le petit clocher qui s'élève modestement au-dessus du monastère des Ursulines, entre lequel et notre regard ne s'interposent encore ni la cathédrale anglicane ni les maisons de la rue des Jardins. La brise du matin nous apporte les tintements grêles de la cloche qui appelle à la prière les courageuses filles de sainte Ursule, et les pauvres enfants sauvages à l'éducation desquelles ces nobles femmes ont voué leur existence.

Chapeaux bas ! Messieurs, et tout en nous découvrant en face d'un si beau dévouement, invoquons les deux saintes fondatrices de cette institution sous les murs de laquelle elles dorment dans la paix du Seigneur : Mme de la Peltrie depuis le 18 novembre 1671, et la Mère de l'Incarnation depuis le dernier jour d'avril de l'année 1672.

En débouchant de la rue du Fort sur la grande

place de l'église, s'étend à notre gauche le collége des Jésuites qui rappelle aussitôt à notre mémoire le nom de ces glorieux martyrs, Brébœuf, Jogues, Daniel, Lalement, et autres, dont les noms sont entourés d'une auréole immortelle.

Là-bas, vers la rivière Saint-Charles qui coule ses eaux paisibles dans la vallée encore couverte d'arbres séculaires dont les feuilles rougissent sous les premières étreintes de l'automne, et s'élevant sur le bord de la falaise qui domine l'endroit où l'on bâtira le palais de l'Intendant, après l'incendie de 1682,— vous apercevez le couvent des dames Hospitalière de l'Hotel-Dieu. Encore une institution dont le noble but mérite notre admiration. Combien de sanglots de souffrance l'ardent baiser de la Charité n'a-t-il pas étouffés sur la bouche des pauvres malades, pour le changer en un sourire !

Sur la droite se montre, encore bien modeste, la maison sur laquelle Monseigneur de Laval concentrait alors tant d'espérances. Inclinons-nous encore ici devant cette institution devenue si grande, et mère féconde des nombreux colléges auxquels nous tous, Canadiens-Français, sommes redevables d'avoir conservé le seul héritage que nous pouvions sauver de la tourmente qui nous sépara violemment de la mère-patrie, la langue et la religion de notre chère France.

Enfin, en face de nous, toujours avec son vieux, lourd et haut clocher mauresque, déjà jauni sous les âcres morsures du temps, mais sans le portique et la la tour qui la parent aujourd'hui, se dresse la grande église comme on l'appelait au temps de Monseigneur de Laval.

Grandes ombres de notre passé, en ce jour solennel où l'on érige en basilique l'église qui vous a vues naître, prier et mourir, secouez la poussière séculaire de vos tombeaux, sortez de terre et venez chanter avec nous l'hymne de la réjouissance.

Venez contempler les fruits merveilleux que votre œuvre a produits. Au lieu des huit cents habitants qui peuplaient la modeste capitale, il y a deux siècles, fourmillent à vos pieds les soixante mille citoyens qui l'habitent aujourd'hui. Voyez ces toits innombrables monter de la ville basse en s'étageant jusqu'à la cime du Cap-aux-Diamants, courir sur l'énorme rocher vers les plaines d'Abraham, et descendre en amphithéâtre jusque sur les bords de la rivière Saint-Charles dont les empiétements journaliers du progrès retrécissent de plus en plus le cours.

Promenez vos yeux étonnés sur la rade imposante où c'était un événement, de vos jours, que d'apercevoir un ou deux brigantins. Des centaines de navires s'y balancent maintenant, chargés des riches produits de toutes les contrées, et élevant vers le ciel une forêt de mats sur lesquels flottent les couleurs de toutes les nations.

Admirez enfin ces centaines de villes et de bourgs qui s'échelonnent sur les deux rives du grand fleuve, et tressaillez d'un noble orgueil au bruit des clameurs enthousiastes de plus d'un million de Canadiens-français dont les voix reconnaissantes s'élèvent vers vous comme un tonnerre d'applaudissements.....

Si pourtant vos yeux craignaient la trop grande lumière du jour, attendez que l'obscurité soit venue.

Lorsque dans la nuit noire, notre ville s'illuminera de mille feux, venez, mânes des aïeux, planer au-dessus de la vieille capitale qui vit couler vos sueurs fécondantes et votre généreux sang. Si brillante que puisse être la lumière créée par l'homme, elle ne saurait percer bien loin les ténèbres, et en dehors de l'atmosphère lumineuse qui baignera les toits phosphorescents, vous contemplerez avec bonheur cette foule de vos enfants, grouillante à vos pieds.

Venez tous, héros de nos annales, grandes figures dont nous nous énorguillissons avec droit :

Toi d'abord, Jacques Cartier, hardi marin qui, le premier, perça les brumes mystérieuses de notre grand fleuve ; toi ensuite père de la ville qui gardera ton nom avec un éternel respect, noble Samuel de Champlain ; et vous, Monseigneur de Laval, vous tous, vénérables prélats, continuateurs de sa céleste mission ; et toi, brillant vice-roi Tracy, qui réussis enfin à dompter l'insolence des cinq cantons iroquois : vous tous encore, intelligents et vaillants gouverneurs :—Montmagny, digne successeur de Champlain, Maisonneuve, fondateur de Montréal la superbe, Boucher, premier gouverneur des Trois-Rivières, Frontenac, vainqueur de l'arrogant Phips, et Vaudreuil, premier enfant du sol appelé à la tête du gouvernement de la colonie ;

Vous aussi, guerriers, célébrités issues des nobles embrassements de la victoire et du combat : Daulac dont la bravoure héroïque frappa l'Iroquois de terreur ; de Longueuil que ta vaillance fit sur-

nommer le Machabée de Montréal, d'Iberville que la France jalouse nous dispute pour le placer à côté de Jean Bart et de Duguay-Trouin, vous aussi leurs valeureux frères Ste. Hélène et Bienville qui ne pouviez que ressembler à vos aînés vu que noblesse oblige.

Enfin toi, Montcalm, victorieux durant cinq années entières, avant que de connaître la défaite, écarte les plis sanglants du drapeau fleur-delisé dans lequel tu t'enveloppas pour expirer, et joins-toi à cette phalange éblouissante. Ne crains pas de rencontrer ton ennemi et ton vainqueur, le brave Wolfe, aussi mortellement frappé sur le même champ d'honneur. Au contraire, donne-lui la main pour prendre place avec lui dans les rangs de ce pacifique bataillon de preux.

Alors, vous tous, héros de la merveilleuse épopée canadiennne, lorsque vous contemplerez de là-haut, cette foule immense fourmillant dans l'irradiation de la cité resplendissante, quand la vibration de chaque cloche montera vers vous, d'abord isolée, puis bientôt fondue en une masse d'oscillations, flottant, bondissant et tourbillonnant dans l'espace ; lorsque, entre les étourdissantes bouffées de ce concert immense, parviendra jusqu'à vous,—comme les vagues soupirs d'une harpe éolienne—la musique intérieure de nos églises..... alors, entonnez avec nous, sous la coupole du ciel, l'hosanna de la paix, du progrès et de la civilisation.

JOSEPH MARMETTE.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Triduum.—Sermon de M. l'abbé A. J. O'Reilly.—Reliques exposées à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.—Reliques exposées à la chapelle du Séminaire de Québec.—Reliques exposées à la chapelle des Ursulines.

I

LE TRIDUUM.

Le Triduum de la fête du 2me centenaire fut ouvert le 29 septembre par Sa Grandeur Monseigneur Taché de Manitoba.

Voici quel était le programme du premier jour :

BASILIQUE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

Mardi, 29 septembre, 7 heures du soir.

SALUT SOLENNEL.

1 Grand solo d'orgue en *ut* mineur..... BATISTE.
M. Gustave Gagnon.

2. *Ave Regina Cœlorum*..... ROSSINI.

2. *Benedictio et claritas*, chœur avec violon obligato, orgue et orchestre..... GOUNOD.

Orchestre, les MM. du Septuor Haydn, assistés de plusieurs autres artistes.

Violon . M. A. Lavigne.

4. *Ave Maria* (solo de soprano)..... CHERUBINI.

Mlle Dessane.

5. *Laudate Dominum*, (duo et chœur,) avec orgue et orchestre..... ADAM.

Soli, Mlles. Robitaille et Sayers.

6. *Tantum ergo*.

7. Sortie : Improvisation sur l'orgue par M. le chevalier Gustave Smith.

Ce salut, chanté par S.G. Mgr. Taché, de Manitoba, a ouvert la série des exercices du triduum.

La basilique était remplie d'une foule pieuse et recueillie. La musique a été fort belle. M. Gustave Gagnon a joué, à l'entrée du clergé, un morceau de Baptiste en *ut* mineur, puis est venu l'*Ave Regina* sur un motif de Rossini. Nous avons surtout remarqué la méditation sur le prélude de Bach avec accompagnement de chœur et d'orchestre. La partie de violon par M. Lavigne a été admirablement réussie.

L'*Ave Maria* de Chérubini chanté par Mlle Dessane et le *Laudate* par Mlles Dessane et Robitaille ont été rendus d'une manière remarquable.

M. Gustave Smith a terminé la cérémonie par une improvisation qui nous aurait révélé son rare talent d'organiste si nous n'avions pas eu déjà l'occasion d'en apprécier tout le mérite.

Le programme du second jour était le suivant :

Mercredi, 30 septembre, 5 heures du soir.

SALUT SOLENNEL.

1. Marche des Prêtres (d'Athalie) avec orchestre et orgue ..... MENDELLESHON.
Orchestre : les MM. du Septuor Haydn, avec plusieurs autres artistes et amateurs.
Orgue : M. Ernest Gagnon.

2. *Ave Regina Cœlorum*, (Chœur,) ..... ROSSINI.
(Sermon en langue anglaise.)

3. *Laudate Dominum* ..... ADAM.

4. *Gratias agimus*, (terzetto,) de la messe solennelle de ..... ROSSINI.
Madame Legendre et MM. Plamondon et Legendre.

5. *O Salutaris*, sur l'*Adagio* de la sonate pathétique de ..... BEETHOVEN.
Mademoiselle Dessane.

6. *Stabat Mater*, quatuor et chœur, ... ROSSINI.
Quatuor : Madame Legendre, Mademoiselle Dessane et MM. Plamondon et Legendre.

7. *Tantum ergo.*

8. *Allegro* en *mi* bémol (orgue.) ..... LEFEBURE-WELY.
M. Gustave Gagnon.

La *Marche des prêtres* jouée avec orgue et grand orchestre pendant l'entrée d'un clergé nombreux dans le chœur, a produit un effet splendide. La basilique était beaucoup plus remplie que la veille et les décorations présentaient le même coup d'œil resplendissant.

Après l'*Ave Regina*, Mgr. Lynch est monté en chaire pour s'excuser de ce que l'état de sa santé ne lui permettait pas de faire le sermon du jour, comme la

chose avait été annoncée. Il fut ensuite remplacé par le révérend A. J. O'Reilly dont la parole pleine de chaleur religieuse et patriotique a été écoutée avi dement par nos frères d'origine irlandaise. Nous donnons ci-après le sermon de M. O'Reilly.

Nous avons goûté beaucoup le *Gratias agimus* de la messe solennelle de Rossini. Cette musique fine et distinguée du grand *maëstro* a été d'ailleurs parfaitement rendue par Madame Legendre et MM. Legendre et Plamondon. Nous devons faire la même remarque pour l'*O Salutaris* sur la sonate pathétique de Beethoven, chantée par Mlle. Dessane. Nous avons rarement entendu avec autant de plaisir cette admirable mélodie. Le premier chœur du *Stabat* n'a peut-être pas eu tout l'effet désirable. En revanche M. Gustave Gagnon, dans l'*Allegro* en *mi* bémol, s'est relevé par un coup de maître des quelques hésitations que nous avions pu remarquer dans son morceau de la veille.

II

SERMON DU RÉVD. A. J. O'REILLY.

(Traduit de l'anglais.)

Ce n'est pas un trait nouveau dans l'histoire de l'église catholique, de voir ses prélats et son peuple se presser avec ferveur autour des anciens autels de leur foi. La reconnaissance,—une vertu qui est agréable à Dieu—est inséparable des souvenirs bénis du passé. Après que la sombre nuit de la persécu-

tion eut passé sur l'église au berceau, quand le *Labarum* victorieux l'eut placée sur le trône des Césars et eut donné la croix pour étendard aux légions de l'empire, elle n'oublia pas les humbles autels qu'elle avait vénérés, ni les reliques des martyrs qu'elle avait invoqués aux jours de la tribulation. Les chrétiens se rassemblèrent en pleurant auprès du tombeau des catacombes ; des autels d'or et des temples magnifiques s'élevèrent comme l'expression d'une mémoire reconnaissante. A travers les tempêtes et les sinistres des âges, les monuments superbes de leur zèle et de leur piété rappellent au souvenir l'amour et la dévotion des premiers chrétiens pour les autels primitifs de la catholicité. Ils transmirent à leur postérité ce sentiment qui a transpiré, par la tradition, à travers les siècles ; et aujourd'hui les pélerins affluent de toutes les contrées pour s'agenouiller avec respect et reconnaissance au pied des autels qui sont imprégnés du sang de leurs fondateurs.

On trouva, il y a quelques années, à Rome, la tombe d'un martyr depuis longtemps perdue. Le vénérable Pontife qui gouverne l'Eglise en ces temps d'épreuve, s'agenouilla, entouré de ses prélats et de ses cardinaux, au pied de l'autel, sur le porphyre de laquelle le deuxième siècle avait vu s'offrir le saint sacrifice ; il s'assit sur le siége de pierre d'où ses prédécesseurs préparaient leurs enfants à baisser la tête sous le glaive des exécuteurs. Les Actes des martyrs, lus sur les touchants monogrammes des tombeaux voisins ; le souvenir des persécutions qui qui avait conduit tant de vivants dans ces sépulcres

de la mort, étaient un thème émouvant et d'un intérêt palpitant pour le Saint-Père, victime lui-même de tant d'outrages et d'injustices. Les yeux baignés de larmes il pria ce Dieu, qui ne fut jamais invoqué en vain, du fond des cryptes des catacombes, de lui donner la force de ses prédécesseurs martyrisés, afin de bien gouverner dans la tourmente le vaisseau ballotté de l'Eglise, et de déjouer les machinations de ses ennemis qui, en ce moment, complotaient sa ruine dans les diverses capitales de l'Europe.

Monseigneur, Révérends Pères et chers Frères, la scène touchante de Pie IX sagenouillant, au milieu de ses cardinaux et de ses prélats, au pied de l'autel des Catacombes, me paraît avoir plus qu'une analogie fugitive avec la majestueuse célébration du deuxième centenaire de cette vénérable Basilique où nous voyons les prélats et les zélés Missionnaires du vaste continent d'Amérique, s'agenouiller avec respect et gratitude autour des premiers autels de leur foi.

On ne saurait douter que le fidèle troupeau des martyrs rassemblés dans les sombres souterrains qui couraient sous la capitale païenne du monde, sussent combien la lutte de la foi contre l'orgueil et les préjugés du monde païen serait longue et multiple ; cependant quelle consolation n'eût-ce pas été pour eux, pendant ces heures sombres d'épreuve, si devant leurs yeux ravis eût passé la vision de la catholicité d'aujourd'hui, leur montrant ses deux cent millions de fidèles, sa croix surmontant la couronne des rois, ses lois dans le cœur et les conseils des nations, et son influence ressentie en des contrées au-dessus

desquelles ne plana jamais l'aigle invincible des Légions romaines. N'eût-il pas été aussi consolant pour les braves pionniers de la Chrétienté, en ce pays, eux qui fondèrent cette grande et vieille cité de Québec, s'il leur eût été permis de contempler la scène qui fait maintenant la joie de cette assemblée et mérite tant de félicitations. Avant eux ce n'étaient que vastes prairies et forêts interminables, que lacs aussi grands que des mers, et torrents gigantesques, tels qu'il ne s'en étaient jamais vus dans le vieux monde, parsemant une immense région dans laquelle erraient les enfants basanés de tribus indomptables et idolâtres ; aujourd'hui ce vaste continent est un jardin productif et riche ; là où il n'y avait hier qu'une forêt solitaire mille cités brillent maintenant au soleil ; un peuple heureux et généreux a augmenté la puissance et la population d'une nation puissante. En 1790, il y a un siècle à peine, il n'y avait que 21 prêtres dans toute l'Amérique qui compte maintenant 4,800 prêtres, desservant, sous les ordres de 61 évêques, cinq millions et demi de fidèles et 6,000 autels.

Salut ! vénérables tabernacles de Québec, les enfants de l'Eglise Catholique d'Amérique, s'agenouillent en ce jour à vos pieds pour remercier le grand dispensateur de tous biens des bénédictions du Christianisme, et pour exhaler le grand cri de reconnaissance du Psalmiste royal : « *Non fecit taliter omni nationi.* »

La rapide croissante de l'Eglise américaine n'est pas le trait le moins remarquable de cette solennité. Toutes les œuvres de Dieu croissent en perfection

suivant les lois propres au développement des êtres ; la larve et la chrysalide se transforment en brillant papillon, le bouton se change en fleur et l'enfant devient homme. Dans les champs plus vastes de la nature les théories saisissantes du développement ne sont ni impossibles ni invraisemblables. On dit que, au commencement, tout ce qui est matière fut créé en une masse informe qui, mise en mouvement, fut obligée, d'après des lois secondaires définies, de trouver son équilibre propre; ainsi il est passé en système que certains mondes n'ont encore aujourd'hui décrit qu'un très-petit arc de l'incommensurable orbite de leur évolution. « L'esprit public a bien voulu acquiesser graduellement à l'idée que, non-seulement il y a six mille ans, mais en remontant jusqu'à des millions et millions d'années, ce monde a été un théâtre de vie et de mort. Les géologistes ont scruté les mystères enfouis au cœur des rochers. L'œil perçant de l'analyse scientifique a mesuré l'âge et la puissance de la matière, depuis les mollusques, habitants des abîmes, jusqu'au dépots qui vont s'épaississant à travers la succession de siècles infinis dans les sombres et impénétrables cavernes de l'océan. Sur les feuilles d'un livre de pierre sont imprimés des caractères plus intelligibles et plus clairs que ceux que forme l'encre de l'histoire, reportant l'esprit bien loin en arrière dans les abîmes du temps, et ne donnant aux périodes bibliques qu'une terminalogie figurative pour exprimer la durée dans l'esprit de Dieu. »

Ainsi en est-il dans l'ordre moral.

« Le royaume des cieux est comme un grain de

sénevé qui est la plus petite de toutes les semences, et qui, lorsqu'il a poussé, est plus grand qu'aucune autre herbe, et devient un arbre, et d'une telle dimension, que les oiseaux du ciel viennent habiter sur ses branches. » Math. 13. Le Christianisme n'est pas venu sur la terre avec le fracas du tonnerre ou la clarté du soleil, mais bien plutôt comme le grain de semence qui atteint peu à peu son entier développement, comme, sur l'océan des âges, les rides aux cercles qui s'élargissent toujours pour aller se briser sur le rivage des terres les plus éloignées.

Messeigneurs, Révérends Pères et très-chers Frères, le premier observateur venu peut faire remonter l'origine et le développement rapide de l'Eglise d'Amérique à un fait bien connu dans l'histoire des deux derniers siècles. La commémoration du deuxième centenaire de l'établissement de l'Eglise Américaine que l'on célèbre avec tant de splendeur et d'àpropos, dans cette ancienne et grande basilique, est inséparable d'une respectueuse allusion à l'histoire d'une Ile verdoyante et bien éloignée dans l'Est, autrefois habitée par une nation qui forme encore un peuple par sa fidélité au patriotisme et ses aspirations à l'indépendance, mais qui, par sa situation géographique, a gravité vers un plus puissant pouvoir qui l'éclipsait.

Par une sage combinaison de la Providence, lorsque l'Angleterre, aveuglée par la violence du fanatisme religieux, laissa peser sa main d'airain sur cette contrée sœur, les enfants exilés d'Irlande trouvèrent un refuge sur ce libre-continent de l'Ouest. Les horreurs du code pénal qui se déchaînèrent sur

l'Irlande comme les tourmentes des anciens jours, la clôture des écoles, le meurtre des prêtres et des nobles et une confiscation illégale de trois cents ans, sont écrits dans les annales de la tradition et répétés au foyer de chaque Irlandais ; et pourtant ces mêmes lois sanguinaires et démoralisatrices déployèrent les voiles des vaisseaux d'émigration qui arrachaient les Irlandais de leur patrie, et poussèrent sur ce grand pays ce courant d'émigrés qui à chaque instant en grossit la population et demande de nouvelles églises et de nouveaux siéges épiscopaux.

Dans les derniers rapports statistiques je trouve qu'il y a cinq millions et demi de catholiques aux Etats-Unis, desquels 3,831,740 sont venus d'Irlande durant les vingt dernières années. Plus des deux tiers des catholiques d'Amérique sont donc Irlandais. Maltraités pour nos fautes—nos ennemis n'en ont peut-être aucune à se reprocher—ridiculisés à cause de notre amour enthousiaste de la patrie suffrante, on ne connait pas le caractère sacré de nos sentiments patriotiques ; mais enlevez l'élément irlandais de l'Eglise en Amérique, et il ne vous restera plus qu'une vaste plaine parsemé, ça et là, de quelques chênes robustes d'origine étrangère, qui seuls témoigneront du site d'une forêt préexistante. En conséquence c'est la nation irlandaise qui réclame à la face du ciel la plus honorable mention dans la solennité d'aujourd'hui. Dans leur exil et leur infortune, ses fils donnent aujourd'hui la main aux vrais et fidèles enfants de la France catholique qui réclament l'honneur d'avoir élevé les premiers autels de ce peuple grandissant.

Se répandre est un des principes de la nature. Pendant quelque temps la fleur croit ; elle repose la vue par sa beauté, et ses parfums rafraîchissent la brise. Alors sa riche carolle s'incline chargée de graines d'or qu'un vent favorable transporte en d'autres jardins et sème par la contrée ; et l'année suivante, mille fleurs s'épanouiront pour une qui embellissait le champ de la nature. Ainsi la race irlandaise est devenue fleur d'une grande valeur morale, riche par l'odeur des vertus qui plaisent le plus au ciel, la pureté et la patience dans les épreuves. La Providence miséricordieuse qui enjoignit à l'orage d'emporter la semence de cette plante et de la semer en d'autres contrées, contemple aujourd'hui dans la race irlandaise la croissance prolifique d'une tige aimée.

La dispersion des familles est sans doute pour un peuple une grande source de faiblesse et de malheur, mais les actions de la divine Providence sont mues par des ressorts cachés ; c'est le fait de l'Etre Suprême de faire naître des bénédictions de maux apparents, et nous avons aujourd'hui le spectacle d'une grande bénédiction provenant de la dispersion du peuple irlandais. Par là je n'entends point parler de la prospérité et de la liberté nationale qu'il a su acquérir en d'autres contrées, ni de ses moyens et de son intelligence qui ont enrichi les colonies et le grand continent d'Amérique. Je vois pour mes compatriotes une auréole de bénédictions surpassant de beaucoup toutes les satisfactions de la vie matérielle ; bien loin dans l'avenir je prévois pour eux l'honneur le plus grand et le plus durable qui puisse être

accordé à l'homme, un privilége qui subsistera pendant les âges sans fin de l'éternité.

La vision qui passe maintenant devant moi n'est autre que celle du jugement dernier. Je vois toutes les nations du globe rassemblées dans la vallée de Josaphat. Dégouté à l'aspect des innombrables millions de nos semblables qui gémisent sous le coup de la loi de la rétribution éternelle, je me tourne vers la réunion éclatante des élus, et là, m'imaginant que les nations peuvent se rassembler sous leur propre drapeau, je m'aperçois que le plus grand nombre de ceux qui sont sauvés s'abritent sous la bannière qui représente la nation et les intérêts irlandais.

Cette seule pensée contre-balance une agonie de 300 ans de persécution, nos maisons dévastées, nos sanctuaires pillés, et les sentiments d'indignation d'une race foulée aux pieds, et emmenée sur des vaisseaux d'émigration en deça de l'Atlantique, afin d'être l'instrument du ciel pour l'établissement de la Catholicité en d'autres pays. La foi de l'Irlande persécutée a été entraînée sur l'aile de vents propices vers les prairies de ce vaste continent, pour fleurir dans les 61 églises mentionnées dans cette solennité et pour être finalement emportée par la mains des anges aux jardins éternels du paradis : « *quia non sunt condignæ passionis hujus temporis ad gloriam quæ revelabitur in nobis.*»

L'Evangéliste nous dit que lorsque le Fils de Dieu monta au Ciel, ses disciples s'arrêtèrent, dans un bien pardonnable retard, à fixer leurs yeux sur le nuage

brillant qui l'avait caché à leurs regards. Alors un ange leur apparut et leur dit : « Hommes de Galilée pourquoi restez-vous ici à contempler les cieux ? » Sans doute que l'ange en connaissait la raison ; et pourtant il sembla leur reprocher ce fait. Les commentateurs disent qu'il voulait leur rappeler que le monde leur restait à convertir ; que le vautour du paganisme couvrait de ses sombres aîles chacune des nations de la terre, et que des millions d'âmes s'engouffraient, avec le sceau de l'immortalité, dans les abîmes de la damnation éternelle.

Messeigneurs et Révérends Pères, en nous agenouillant aujourd'hui au pied de cet autel un sentiment de sympathie doit se joindre à notre reconnaissance. Nous sommes comme des soldats qui, au milieu de la bataille s'arrêtent pour contempler le terrain qu'ils ont gagné afin de s'encourager, sans doute, à se replonger ensuite au plus épais de la mêlée. Autour de nous cependant il y en a des milliers qui sont dans les ténèbres de la mort. Les écoles de l'erreur fleurissent à l'ombre des cathédrales représentées à cette solennité. Il y a encore 30,000,000 d'individus de toutes les variétés de croyance qu'il faut amener au bercail. Autour de ces autels ne prierons-nous pas le Tout-Puissant de dissiper les ténèbres qui entourent tant et de si nobles âmes sur ce vaste continent. Comme l'ange au trône du Père Eternel nous lui demanderons : « Combien de temps encore, Seigneur, serez-vous sans pitié pour Jérusalem ? » Et sans doute que lorsque la célébration de cette grande solennité reviendra,

l'Eglise Américaine en aura attiré de tous côtés des millions et des millions, et que leurs évêques et leurs délégués qui passeront sur nos cendres oubliées, s'agenouilleront, comme nous le faisons aujourd'hui, sur les marches de ces vénérables autels, pour remercier le Père Eternel des faveurs du Christianisme.....

III

RELIQUES.

EXPOSÉES A LA CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU.

Liste des Reliques qui furent offertes à la vénération des fidèles pendant le Triduum à la chapelle des Dames de l'Hotel-Dieu.

1. De la vraie croix.
2. Crucifix outragé.
3. Du voile de la Sainte-Vierge.
4. Ruban qui a touché aux cheveux de la Sainte-Vierge.
5. Fac-simile d'un vase de la Maison de la Sainte-Vierge.
6. Lettre autographe de saint François de Sales.
7. Lettre autographe de saint Vincent de Paul.
8. Souvenir de sainte Rose de Viterbe.
9. Fac-simile d'un clou de la Passion—Os de sainte Victoire, martyr; saint Laurent, martyr; sainte Bathilde, saint Henri, Empereur; sainte Julie, vierge

et martyre ; saint Sébastien, martyr ; saint Victor, martyr ; saint Stanislas Kostka, sainte Marguerite-Marie Alacoque.—Pierre de la Grotte de l'Agonie.

10. Du vêtement de saint Joseph.—Vêtements de saint Philippe de Néri.—Os de saint Augustin.—saint Guillaume d'Aquitaine.—Parcelle du bâton de saint François de Paul.

11. Os de sainte Anne.

12. Os de sainte Eutichianne.

13. Vêtement de sainte Philomène.

14. Os de saint Prosper, martyr ; saint Sévère, saint Marcelin, martyr ; saint Placide, martyr ; saint Juste, martyr ; sainte Emilienne, martyre ; saint Clément, martyr ; sainte Béatrix martyr ; saint Etienne, martyr ; saint Valentin, martyr ; saint Fortunat, martyr.

15. Os de saint Vincent de Paul, du Bienheureux Canisius.

16. Os de sainte Euphémie, saint Boniface, saintes Reliques, saint Martin.

17. Os de sainte Christine, sainte Colombe, sainte Amande, saint Théodore, saint Floride, saint Irénée, saint Justin.

18. Os de saint Célestin, martyr ; saint Annien, martyr ; saint Magnus, martyr ; saint Mérécond, martyr ; saint Antoine, martyr ; saint Simplice, martyr ; saint Cyprien, martyr.—Roche frappée par Moïse.—Roche du Mont Sinaï.

19. Os des saints Innocents.

20. Os de saint Antoine de Padoue, saint Paschal.

21. Os de sainte Géronte, martyre ; sainte Domine, martyre ; saint Tranquillin, martyr ; saint Poncia, martyr ; saint Secondin, martyr.

22. Os de saint Antonin, martyr ; saint Etilini, martyr.

23. Os de saint Benignus, martyr ; saint Moderan, martyr ; saint Apollonius.

24. Os de saint Cyprien Second, saint Magni, martyr ; saint Romain, saint Guérinus, martyr.

25. Os de saint Innocent, sainte Geneviève, d'un saint martyr.—Vêtements de sainte Marguerite S. S.

26. Os de saint J. F. Régis, sainte Emérite, martyr ; sainte Barbe, vierge et martyre.—Vêtements de saint Thomas d'Aquin.—Vêtement de saint Jean de la Croix.

27. Os de saint Charles, saint Rémi, saint Arrée, sainte Agathe, vierge et martyre ; saint Marien, saint Pierre, saint Gordon martyr ; saint Vitalia, saint George, sainte Julienne, sainte Pauline, sainte Angèle de Mérici.

28. Os de saint Stéphanius, martyr ; sainte Brigite, sainte Rose de Viterbe, sainte Apolline, vierge et martyre ; sainte Jeanne Françoise de Chantal, sainte Martine, vierge et martyre ; sainte Thérèse, sainte Hélène, sainte Flore, vierge et martyre.

29. Martyrs de Montmartre.

30. Os de saint Julien, martyr ; saint Ursunin, saint Hilaire, évêque.

31. Os de saint Clair, martyr ; saint Avoye,

martyr ; saint Vincent, martyr ; saint Hyacinthe, martyr.

32. Os de saint Epinice, martyr ; sainte Félicité vierge et martyre.

33. Os de saint Flavien, martyr.

34. Os de saint Alexandre, martyr.

35. Cendres de saint François-Xavier.—Os de saint Edouard, roi ; saint Epinice.—Parcelle du tombeau de saint Maxime, pape.

36. Os de saint Ignace de Loyala, saint Euthichius martyr ; saint Dominique, saint Crescent, saint Antime, martyr ; saint Liguori.

37. Os de saint François de Sales, saint Sulpitius, martyr ; saint Hyppolite ; saint Christus, martyr ; saint Maxime.

38. Os de sainte Claire, vierge.

39. Os de saint Modeste.

40. Os de saint Celse, martyr ; saint Côme, martyr ; saint Léon, martyr ; saint Sixte, martyr ; saint Théodolus, saint Bonaventure.

41. Os de saint Paul.

42. Ruban de saint Amable.

43. Limaille de la Chaîne de saint Pierre.

44. Cendres de la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque.

45. Os de sainte Benoîte.

46. Os de saint Théodore.

47. Cheveux de sainte Marie Magdeleine.—Os de sainte Rose de Lima ; sainte Ursule, vierge et mar-

tyre ; sainte marguerite, Martyre ; saint Roch ; saint Philippe, apôtre ; du bienheureux Joseph Labre.— Parcelle du bâton de saint François d'Assise.

48. Os de saint Martial, martyr. Sur le grand autel, côté de l'Epitre :

49. Os de saint Félix.

50. Pierre de la Salette.

51. Pierre sur laquelle Notre-Seigneur s'assit et mangea avec ses Apôtres.

52. Os de saint Bon, évêque.

53. Os de saint Germain.

54. Arbre où Jésus-Christ fut flagellé.—Pierre du Champ du Sang.—Pierre du Calvaire.—Bois du Jardin des Oliviers.—Terre où Jésus pria.—Pierre de la grotte de sainte Madeleine.—Pierre du désert de Notre-Seigneur.—Os de saint Gémini, martyr : sainte Félice, martyre ; sainte Sabine, vierge et martyre ; saint Urbain, martyr ; saint Picto, martyr ; saint Mesmim, martyr ; saint Vénérasus, martyr ; saint Prutus, martyr ; saint Victorin, martyr ; saint Second, martyr ; sainte Cordule, vierge et martyre : sainte Victorine, saint Gorgonius, sainte Natale, martyre ; saint Primitine ; saint Honorat, martyr ; saint Cupertin, saint Marin, saint Sévère et sainte Silvie, martyrs ; saint Paulus, martyr ; saint Crispin, martyr ; saint Alexis, saint Marialus, martyr.

55. Os de sainte Fortune, martyre ; saint Magnus, saint Pancrace, martyr ; saint Antoine, saint Ignace, martyr ; saint Constance, martyr. Os des saints martyrs Thébéens, saint Mathieu, apôtres ; saint Sulpice,

saint Pie, martyr ; saint Zoppiminus, martyr ; saint Vital. — Parcelle des saints martyrs du Japon. — Pierre du Mont Tabor.

56. Saint Floride, martyr ; au-dessus du grand autel, côté de l'Evangile.

57. Os de saint Louis de Gonzague, saint François de Borgia ; saint Thomas, apôtre ; saint Louis, roi ; saint Paul, apôtre ; saint Gaudias, saint Amable, saint Zénon, martyr.

Parmi ces reliques se trouvent deux lettres autographes, l'une de saint Vincent de Paul adressée à la Révérende-Mère Supérieure de cette institution, en 1652, l'autre de saint François de Salles, en 1610, à Madame de Chantal, aujourd'hui sainte Jeanne de Chantal.

«La grace de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais. Il est vray que ceux qui m'ont fait l'honneur de vous rapporter l'estime que je fais des missions du Canada ont eut sujet de le faire ; car en effet je regarde cet œuvre comme l'un des plus grand qui se soient fait depuis quinze cens ans, et ces saintes âmes qui ont le bonheur d'y travailler comme des âmes vrayment apostoliques qui meritent laprobation et le secours de toute l'église, particulièrement vous et votre communauté qui contribuez a lassistance spirituelle et corporelle des pauvres et des malades qui est le comble de la charité chrétienne, et en quoy je tiendray a la singulière benediction de vous aider s'yl plait au bon Dieu de m'en faire la grace quelque jour. Quant à présent, Ma chère Mere, cela m'est du tout impossible, a causse

des miseres de ce pays icy, prouenantes des guerres passées et des divisions presentes de ce royaume, qui reduisent les provinces dans une entière desolation, a quoy plusieurs personnes charitables de Paris tâchent d'apporter quelques remedes contribuant de leurs soins et de leurs aumosnes pour empêcher que le monde périsse de pauureté ; mais ces aumosnes ne pouvant suffire, il seruiroit de peu de leur parler des besoins du Canada. Je ne doute pas, ma chere mere, que ceux de votre hôpital ne soient grands après les pertes que les Hiroquois vous ont fait souffrir de dela, et la diminution notable de revenu que vous avez icy sur les coches, dont je suis bon tesmoin pour ce que plusieurs de nos maisons y aient leur petite subsistance, ont peine d'en tirer la moitié de ce qu'elles en tiroient ci deuant. Je prie Notre-Seigneur, Ma Rde. Mere qu'yl suscite quelques bonnes personnes qui vous donne moyen de luy continuer vos services en ses pauvres membres. Et c'est ce que j'ose esperer de sa paternelle prouidence qui est adorable par tout. Jay une particulière confiance en uos prières, bien que je sois indigne d'y participer, je vous les demande neanmoins avec toute l'humilité que le puis, et avec désir qu'yl plaise a Dieu me faire la grace de vous seruir qui suis en son amour.

Ma Rde. Mere,
Votre très-humble et
obeissant seruiteur,

VINCENT DE PAUL,
Ptr. de la Mission.

(Copie de la lettre de saint François de Salles à madame de Chantal.)

Madame, ma chere fille,

Je uous écriuis, avant-hier seulement, pour accompagner une lettre que la bonne mademoiselle Desnilles envoyait à monsieur Vielmay, son confrère. Mays iayme bien mieux vous escrire maintenant sur le sujet de votre lettre. Tandis que nos cors sont en douleur, il est malaysé d'élever nos cœurs à la considération porfaite de la bonté de nostre Seigneur: cela n'appartient qu'à ceux qui par de longues habitudes ont leur esprit entiérement contourné du costé du ciel. May nous qui sommes encore trop tendres, nous auons des ames qui se diuertissent aysement au sentiment des humeurs et douleurs du cors. C'est pourquoy ce n'est pas merveille si durât vos maladies vous avez interdis l'usage de l'orayson intérieure, aussi en ce temps-la il suffit d'employer les prières jaculatoyres et sacrées aspirations. Car puisque le mal nous fait tant souuent souspirer, il ne couste rien de souspirer, en Dieu et a Dieu et pour Dieu, de plus que souspirer pour fayre des plaintes inutiles. Mais maintenant que Dieu vous a rendu votre santé, il faut bien, ma chere fille, reprendre votre oraison au moins pour une demi-heure le matin et un quart d'heure le soir avant souper. Car depuis qu'une fois N. S. vous a donné le goust de ce miel céleste ce uous sera un grand reproche si vous vous en dégoustez, et mesmement puis qu'il uous le fait gouster auec beaucoup de facilité et de consolation, ainsi que, je me resouuiens fort bien que uous me l'auiez auoué. Il faut donc prendre bien courage et

ne point permettre que les conuersations et cette vayne sujettion que nous rendons à ceux que nous hentons uous priue d'un si rare bien comme est celui de parler cœur à cœur auec son Dieu. Vous m'obligez certes beaucoup de me donner un peu des nouuelles de uotre âme, car la mienne l'ayme cherement et ne se peut empescher de désirer de savoir en quel état elle se trouue, mais la uariété des desseins que monsieur Vielmay, a eu de uous faire reuenir ici, et de vous faire demeurer au champ, m'a retenu de uous en demander. Faites-moi donc ce bien, je vous en supplie, de mescrire quelque fois, auec assurâce que je uous donne de tout cœur uous repondre, comme aussi de correspondre fidèlement a l'honneur que uous me faites de me uouloir de bien, par une trè sincère affection a uotre seruice. Dieu soit a jamais au milieu de notre cœur, pour la remplir et faire abonder en son saint-amour. Ce sont les souhaits journaliers.

Madame, ma chere fille,

de uotre plus humble ami pere et serv.

Franç. E. de Geneue.

XXI juilt. 1610.

Je suis le fort affec. seru. de Madame uotre chere sœur et Mlle. la petite nièce, ma fille, que j'honnore de tout mon cœur.

IV

RELIQUES.

EXPOSÉES A LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

Liste des Reliques qui furent offertes à la vénération des fidèles pendant le Triduum à la chapelle du Séminaire.

1. De la vraie croix. Relique notable.

2. Os de sainte Anne. Relique notable.

3. Une étole de saint Charles Borromée.

4. Ossements des compagnons de saint Zénon.

5. De la vraie croix. Vêtement de pourpre.—De la colonne de la flagellation.—du sépulcre de N. S. J.-C.—De la table de la dernière scène.

6. Pierre du Calvaire.—De la maison de la sainte Famille.—Du sépulcre de saint Louis de Gonzague. —Os de saint Mathieu, martyr; sainte Réparata, martyre ; sainte Victoire, martyre ; des compagnons de saint Zénon.

7. Du sépulcre de la sainte Vierge.—De la maison de saint Joseph, saint Jean, apôtre ; saint Jacques le Majeur, apôtre ; saint Thomas, apôtre.—Os de saint André, apôtre ; saint Phillipe, apôtre ; saint Jacques le Mineur, apôtre ; saint Barthélemi, apôtre ; saint Thaddée, apôtre ; saint Barnabé, apôtre.—Du voile des ossements de saint Augustin.—Du vêtement de saint Charles Boromée.—De la chambre de saint François de Salles.—Du sépulcre de saint François-Xavier.—Os de saint Théodore, martyr.

8. Apôtres et Evangélistes.—De l'autel en bois de saint Pierre.—Colonne de la décollation de saint Paul.—Croix de saint André.—Voile des ossements de saint Thaddée, saint Mathias, saint Simon, saint Marc, saint Barnabé.—Vêtement de saint Jean.—Os de saint Thomas, saint Barnabé, saint Barthélemi, saint Mathieu, saint Jacques le Majeur, saint Jacques le Mineur, saint Philippe, saint Luc.

9. Docteurs de l'Eglise. Os de saint Léon I, saint Grégoire I, saint Isidore, saint Basile, saint Jérôme, saint Athanase, saint Anselme, saint Hilaire, saint Grégoire de Naziance, saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme, saint Pierre Chrysologue, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure. —Voile des ossements de saint Pierre Damien, saint Bernard.—Vêtement de saint Alphonse de Liguori.

10. Fondateurs d'ordre:—Os de saint Bruno.—Du sépulcre de saint Benoit.—Vêtement de saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace de Loyala, saint François de Salles, saint Paul de la Croix.

11. Os de saint Paul de la Croix.

12. Du sépulcre de la Sainte Vierge.—Du manteau de saint Joseph.—Vêtement de saint Pierre, apôtre. —Colonne de la décollation de saint Paul, apôtre.— Sépulcre de saint Jean, apôtre.—Os de saint Etienne, 1er martyr; saint Laurent, martyr; saint Vincent, martyr; saint Dominique, saint François de Salles, saint François-Xavier, saint Stanislas de Kostka, saint Augustin, saint Alphonse de Liguori, sainte Agnès, martyre; sainte Julienne Falconieri, sainte

Philomène, vierge et martyre.—Vêtement de saint Philippe de Néri, saint Ignace de Loyala, saint Antoine de Padoue, sainte Françoise Romaine, saint Charles Borromée, saint Camille de Lellis, sainte Thérèse, sainte Catherine de Sienne, saint Léonard de Port-Maurice.—Du sépulcre de saint Louis de Gonzague.—Du cilice de saint François d'Assise.—Des cendres de saint François Borgia.—Du voile de sainte Magdeleine de Pazzi.

13. Du sépulcre de saint Jérôme Emilien.—Vêtement de saint Joseph Calassanctius, saint Vincent de Paul, saint Ignace de Loyala, sainte Angèle de Mérici.

14. Jeunes saints. Os de saint Venant, martyr; saint Herménégilde, martyr; sainte Agnès, martyre; sainte Agathe, vierge et martyre; sainte Martine, vierge et martyre; sainte Praxède, vierge; sainte Prisque, vierge et martyre.—Cendres de saint Stanislas de Kostka.

15. Os de saint Denis l'Aréopagite, saint Polycarpe, saint Vincent, martyr; sainte Thècle, vierge et martyre; sainte Lucie, vierge et martyre.—Vêtement de saint Philippe de Néri.—Linge trempé dans le sang de sainte Véronique de Julianis.

16. De la chasuble avec laquelle saint François de Salles a été inhumé; du linge qui a couvert la figure du même saint; du premier suaire du même saint.

17. Urne renfermant des cendres de saint Charles Borromée.

18. Os de saint Castus, sainte Innocentia, saint

Maximus, sainte Liberata, sainte Illuminata, saint Justinus, martyrs.

19. Sainte Félicite, saint Eutrope, saint Urbain, martyrs.

20. Sainte Innocentia, saint Faustus, martyrs.

21. De la maison de Lorette.—Du manteau de saint Joseph.—Os de saint Joachim, sainte Anne, saint Zacharie, sainte Elizabeth.—Du linge qui a enveloppé la tête de saint Jean-Baptiste.

22. Os du bienheureux Benoit Labre; vêtement du même.

23. Vêtement de saint Philippe de Néri, saint Camille de Lellis, saint Alphonse de Liguori, saint Vincent de Paul, saint François de Salles, saint François Régis.

24. Os de saint Denis. E. M.

25. Vêtement de saint François de Salles.

26. Os de sainte Catherine, vierge et martyre.

27. Voile de sainte Cécile, vierge et martyre.

28. Vêtement de saint Vincent de Paul.

29. Vêtement de saint Antoine de Padoue.

30. Os de saint Victor, martyr; sainte Blandine, martyre ; sainte Hélène imp.

31. Suaire de saint Charles Borromée.

32. Os de saint Luc, évêque.

33. Vêtements de saint Philippe de Néri.

34. Des cendres de saint Paul de la Croix.

35. Ossements de saint Clément, martyr; au-dessus de la porte de la sacristie, côté de l'Evangile :

36. Ossements de saint Modeste, martyr ; au-dessus de la porte de la sacristie, côté de l'Epître :

37. De la vraie croix.

38. Os de saint Clément, martyr.

39. Os de saint Clément, martyr.

40. Vêtement de sainte Françoise Romaine.

41. Os de saint Sébastien, martyr.

42. Os de saint Laurent, martyr.

43. Vêtement de saint François-Xavier.

44. Voile qui a enveloppé les ossements de saint Louis, roi de France.

45. De la crèche de Notre-Seigneur.

46. Voile qui a enveloppé les ossements de saint Alexandre, martyr.

47. Os de sainte Elizabeth de Hongrie.

48. Os de sainte Germaine Cousin

49. Du sépulcre de sainte Catherine de Sienne.

50. Du titre de la sainte Croix.—Autel de saint Pierre, apôtre.—Colonne de la décollation de saint Paul, apôtre.—Os de saint Basile, martyr ; saint Aurélien, martyr ; saint Basilien, martyr ; saint Aurélius, martyr ; saint Auxilius, martyr ; saint Bénédictus, martyr ; saint Aurélius, martyr ; sainte Aurélia martyre ; sainte Auréa, martyre ; sainte Béatrix, martyre ; sainte Basilissa, martyre ; sainte Bénédicte, martyre ; saint Alphonse de Liguori, saint Dominique, saint Vincent de Paul, sainte Apollonie, vierge et martyre ; sainte Agathe, vierge et martyre ; sainte Agnès, vierge et martyre ; sainte Cécile,

vierge et martyre ; sainte Praxède, vierge ; bienheureux Jean Berchmans.—Vêtement de saint Ignace de Loyola, saint François de Paul, de saint François de Salles.—Eponge imbibée du sang de saint Joseph de Cupertin,—Voile de sainte Rose de Viterbe.—Vêtement du bienheureux Bernard de Cor.—Os du bienheureux Hyppolyte Galentini, bienheureux Thimothée de Monticulo.—Cendres du bienheureux Crispin de Viterbe.—Vêtement du bienheureux Emygdius, bienheureux Rita de Cascia.—Voile qui a enveloppé un ossement de saint Nicolas Tolentin.—Des cendres de saint Philippe de Néri.—De la tunique de sainte Véronique de Julianis.—Des cendres de sainte Claire, saint Léonard de Port Maurice, saint François d'Assise.—Vêtement de saint Jean de Capistran, saint Bernardin de Sienne.—Os de saint Antoine de Padoue, saint Jean Joseph de la Croix.

N. B.—Les deux premières reliques, No. 1 et 2, indiquées dans cette liste, appartiennent à la Basilique de Québec.

V

RELIQUES

EXPOSÉES DANS L'ÉGLISE DES DAMES RELIGIEUSES URSULINES.

Liste des saintes Reliques qui furent offertes à la vénération des fidèles pendant le Triduum dans l'église des dames religieuses Ursulines.

CÔTÉ DE L'ÉVANGILE.

Au petit autel, le chef et le corps de saint Clément.

pris des catacombes, envoyés aux Ursulines, en 1687, par M. l'abbé Boileau, qui les avait reçus à Rome du pape Innocent XI.

AU MAITRE-AUTEL.

Le chef d'une des compagnes de sainte Ursule, apporté en 1675, don de la part d'une Ursuline de Metz.

Le chef de saint Just, envoyé en 1662, par le révérend P. Claude Martin, bénédictin.

Parcelle de la Vraie Croix, par le même, en 1667.

Parcelle de la Sainte Epine, dans une croix d'ébène, apportée de Paris, par MM. les abbés Tabeau et Th. Maguire, à leur retour de Rome, en 1830.

Le chef de sainte Candide.

Le chef de saint Crescent.

Os de saint Victorin, saint Modeste, saint Bon, saint Castor, saint Liberata, saint Prosper, saint Victorius, saint Justinien, saint Aurélius, saint Julianus, saint Romanus, saint Venant, saint Martinianus.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les deux concerts à l'Université-Laval ; Christophe Colomb ode-symphonie, musique de Félicien David ; compte-rendu par M. N. Legendre.

La partie musicale de cette grande célébration a été digne en tous points du reste de la fête. La direction de la messe du 1er octobre et des saluts solennels avait été confiée à M. Ernest Gagnon, secondé par le Septuor Haydn, l'Union Musicale et tous les principaux artistes et amateurs de Québec. M. Arthur Lavigne, avec le concours des mêmes personnes, a fait exécuter la grande ode-symphonie de Félicien David, intitulée *Christophe Colomb.*

Ceux qui ont eu occasion d'entendre *Le Désert*, par le même auteur, ont pu apprécier le caractère de cette grande musique qui parle d'une manière si saisissante au cœur et à l'imagination. *Christophe Colomb* n'est pas inférieur au *Désert*, et il rappelait, avec le plus touchant à propos, la mémoire du pieux découvreur de l'Amérique, avec le souvenir du grand prélat et des saints missionnaires qui sont venus, au

péril de leur vie, implanter les germes de la foi catholique sur ce sol vierge encore, mais dont l'heureuse féconditée, arrosé par le sang de nos martyrs, a donné des fruits si précieux et si abondants de civilisation apostolique. Pour cette grande fête, cette fête du cœur par excellence, tout ce que la vieille ville de Champlain renferme de talent musical était venu spontanément apporter son concours, pour montrer ce que peuvent produire dans des cœurs chrétiens l'union de ces deux grandes idées, ou plutôt de ces deux grands et inséparables sentiments, la foi et le patriotisme ; l'Etat qui soutient matériellement l'Eglise, l'Eglise qui sauve naturellement l'Etat. Tant que ces deux sentiments vivront dans nos cœurs, nous serons forts ; le jour qui les verra disparaître nous verra tomber avec eux.

Rien n'est plus propre à moraliser un peuple que de lui rappeler, de temps à autre, d'une manière saisissante, le souvenir de ceux qui ont été grands devant Dieu et devant les hommes. Nos pères ont donné l'exemple de ces grandeurs, nous devons cultiver leur mémoire. C'est pourquoi nous ne saurions être trop reconnaissants au pasteur qui dirige notre église, de ce qu'il nous a donné ce grand spectacle de toutes nos anciennes gloires, qui ont repassé un moment devant nos yeux.

L'œuvre admirable de Félicien David a été donnée le mercredi soir dans la grande salle de l'Université, en présence de Mgr. l'archevêque de Québec, de Son Excellence le lieutenant gouverneur et de Madame Caron, avec leur famille, Son Honneur

le Maire de Québec et Madame Murphy, et de NN. SS. Mgr. l'Archevêque Lynch de Toronto, Mgr. l'Archevêque Taché de Saint-Boniface, Manitoba, Mgr. Rogers de Chatham, Mgr. McIntyre de l'Ile du Prince Edouard, Mgr. Charles Larocque de Saint-Hyacinthe, Mgr. Laflèche des Trois-Rivières, Mgr. Goësbriand de Burlington, Mgr. Ryan de Buffalo, Mgr. Crinnon de Hamilton, Mgr. Jamot du Sault-Sainte-Marie, Mgr. Carfagnini du Hâvre-de-Grâce, Mgr. Cameron d'Arichat, Mgr. McKinnon d'Antigonish, Mgr. Walsh de London, Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis *in partibus*, coadjuteur de Mgr. l'Archevêque de Montréal, Mgr. Persico, évêque de Bolina *in partibus*, Mgr. Daems de Green-Bay, Mgr. Racine évêque élu de Sherbrooke, Mgr. Duhamel, évêque élu d'Ottawa. Un nombreux clergé et un auditoire laïque choisi remplissait la vaste enceinte décorée avec un goût exquis.

Il n'est pas dans nos habitudes de trouver tout beau et de distribuer l'éloge ou le blâme sans discernement. On nous croira donc, nous l'espérons du moins, si nous disons que les chœurs et la partie orchestrée de *Christophe Colomb* ont été rendus, mercredi soir, avec une perfection que nos artistes et amateurs de Québec ont rarement atteinte jusqu'ici.

L'œuvre de Félicien David est divisée en quatre parties : *Le Départ*, *Une Nuit des tropiques*, *La Révolte*, et le *Nouveau-Monde*.

Le *Départ* s'ouvre, après une strophe déclamée sur une tenue de l'orchestre, par un récitatif et air de baryton :

La brise se lève,
Dans l'air et sur les eaux,

Christophe Colomb s'adresse à ses compagnons et aux personnes qui sont venues assister au départ. Ce morceau a été chanté par M. Lamothe qui du reste, a rempli en entier le rôle de *Christophe Colomb*. *La brise se lève* est une de ces suaves mélodies que l'on retient du premier coup. L'accompagnement de l'orchestre a un caractère mystérieux qui laisse flotter le sujet sur ses ondes sonores, de même que la brise suit les molles ondulations des flots.

Après un dialogue admirablement orchestré entre *Christophe Colomb* et le chœur, l'équipage et la foule assemblée sur le rivage, jurent fidélité au futur découvreur du Nouveau-Monde dans un morceau d'ensemble ou l'auteur laisse entrevoir les richesses d'harmonie qu'il saura répandre sur le reste de son œuvre :

Hardi Colomb, toi qui, conduit par ton génie,
Quittas les champs de la patrie !

Ce chœur a été rendu d'une manière magistrale.

Un second dialogue se termine ensuite par le grand chœur :

A nous tous la gloire et d'immenses trésors.

Dont les dernières phrases reviennent comme un écho dans le chœur final de *La prière.*

Lorsque les sentiments de la foule ont eu leur cours, on voit les émotions particulières se faire jour et l'on entend les adieux touchants d'une mère et de son fils. Ce morceau semble toutefois un peu long, et n'a pas un caractère aussi distingué que le reste de l'œuvre. Il a été interprété par MM. Plamondon et Déry. M. Plamondon avait à lutter

contre les difficultés d'une partie écrite pour un soprano.

Les navires s'ébranlent pour le départ, et la foule demeurée sur la rive, prie le ciel pour ceux qui vont affronter les dangers du voyage :

Dieu de bonté, Dieu tutélaire,
Vers toi, dans notre peine amère,
Nous poussons un cri gémissant.
De la vague apaise la rage ;
Fais que l'autan fils de l'orage
Devant toi s'abaisse impuissant !
.....
Prions ! époux, vierges et mères.
Prions le Seigneur !
.....

A la fin de cette prière qui porte un cachet remarquable de grandeur et de simplicité, les marins pleins de confiance et sûrs de la protection divine se laissent aller à un élan d'enthousiasme :

D'un héros protégé par les cieux
Nous suivrons les destins si glorieux.
A travers les périls et les flots furieux,
Nous irons avec lui moissonner la gloire.
L'avenir nous sourit,
Et le ciel nous bénit.

C'est le refrain du premier chœur que les matelots entonnent et dont les échos vont se perdant dans le lointain.

La seconde partie, *Une nuit des tropiques*, s'ouvre par un morceau d'orchestre d'un très-bel effet ; mais un peu long peut-être : Puis, pendant que les vaisseaux fendent mollement les ondes, on entend s'élever le *Chant du Mousse*.

La Mer est ma patrie.
Le bord est mon séjour.

Un jeune élève du Séminaire a rendu cette suave et pure mélodie. Mais les marins sont superstitieux et leur imagination se charge de peupler de fantômes la nuit des tropiques. A peine le mousse a-t-il fini de chanter, qu'un motif d'orchestre léger, gracieux, fait pressentir le chœur des génies :

La douce voix des génies
De sublimes harmonies.
Ravit le calme des airs !

Ce chœur avec les vocalises de soprano et d'alto qui en accompagnent presque constamment la marche, est d'une grande couleur poétique.

Après le chœur vient l'air de *Fernand* chanté par M. Déry.

O mer où la nuit pleure
En semant ses pavots !

Cette douce rêverie intitulée *le Quart*, se résout en un *tutti* de tous les matelots qui dialogue avec les derniers couplets de l'air du *Quart*. C'est le chœur *des Mariniers*. Il a été très-bien rendu mais aurait pu être plus accentuée. Après une tenue de l'orchestre, vient le chœur bachique :

Ah qu'il fait bon
Près du timon.

Ce morceau a beaucoup l'allure de la marche de la caravane, dans le *Désert*. On voit, ou plutôt on entend constamment d'ailleurs que les deux odes-symphonies ont été créées par le même talent. Nous dirions que le chœur bachique a été peut-être la meilleure interprétation de toute la soirée, s'il n'était

pas si difficile de choisir entre des succès qui émeuvent et qui transportent.

Pendant ce temps la tempête s'élève et fait rage ; les chants joyeux se changent en des prières et des lamentations.

Les matelots effrayés s'adressent au Ciel et le supplient de les sauver du naufrage. Ce chœur est d'un grand effet. Le changement de ton qui se fait à la phrase

O Vierge sainte !

produit surtout une émotion impossible à rendre. Nous ferons, pour l'interprétation de ce morceau, la même remarque que pour le précédent.

La fureur des flots s'apaise, et les derniers cris du vent s'éteignent graduellement pour se confondre avec les bruits mystérieux de l'Océan. L'orchestre a rendu ces effets d'une manière superbe. Lorsque le calme est revenu, un dernier refrain bachique, écho du premier chœur, fait entendre ses accords et termine la seconde partie.

Dans la troisième partie, un calme plat a surpris le navire. Sous les ardeurs du soleil tropical le découragement saisit les matelots qui s'en prennent à Colomb ; la révolte éclate à bord.

Colomb tâche de relever les courages abattus ; il demande un répit de douze heures. Le dialogue est bien soutenu et les effets d'orchestre saisissants. Vers le soir, on sent les brises de terre ; les matelots, tout retrempés, chantent à leur chef un hymne de gloire :

Gloire à Colomb,
Dieu l'écoute !
L'océan creuse la route,
Les voiles s'ouvrent au vent.

Enfin dans la quatrième partie, le vaisseau touche la plage et les matelots saluent, dans un chœur bien phrasé le rivage nouveau :

Terre ! terre ! o transport !
Voilà le Nouveau-Monde !

Les naturels accourent sur la rive et c'est alors que l'orchestre exécute cette admirable *Danse des sauvages* où l'originalité éclate à chaque mesure et captive l'oreille par ses pétillantes surprises.

Le chœur a ensuite dit, avec rare perfection, le morceau d'ensemble :

Parés de beaux plumages,
Aux mille couleurs.

Puis après le chant d'une mère indienne, chant excessivement doux et bien rhythmé, Christophe Colomb, se laisse aller à la joie d'avoir conquis un monde et promet protection à ses nouveaux frères.

M. Lamothe a très-bien rendu le trait final de ce morceau.

L'œuvre se termine par un grand *tutti* qui a été à la hauteur du reste de l'exécution :

A toi, chef immortel,
Nos vœux et notre hommage !
En ce jour solennel
Ton génie est le gage
D'un empire éternel.

Cette conclusion est d'un effet magistral et a été parfaitement interprétée.

Nous ne pouvons pas clore ce compte-rendu sans décerner à M. Arthur Lavigne les éloges qu'il a si bien mérités. Il a préparée cette soirée d'une

manière qui le pose d'un seul coup comme chef d'orchestre distingué. L'exécution d'une œuvre aussi difficile demande bien des mois d'étude et d'exercice. Et lorsque l'on considère que M. Lavigne n'a eu qu'un peu plus de trois semaines pour organiser et exercer son orchestre et ses chœurs, on reste tout étonné en présence du magnifique résultat obtenu. Nous avons été fier de M. Lavigne, devant les nobles étrangers qui ont été témoin de son talent artistique supérieur. Il est juste de dire qu'il a été habilement secondé par les MM. du Septuor Haydn et de l'Union Musicale, et par M. l'abbé Fraser qui a pris une part intelligente à la préparation des chœurs. Les membres de la musique de garnison et les autres artistes de l'orchestre ont aussi droit aux plus chaleureuses félicitations. Somme toute, *Christophe Colomb*, grâce à ce concours de talents distingués, et surtout grâce à cette direction savante, a été un succès que Québec pourra sans doute répéter, mais qu'il aura bien de la peine à surpasser.

Le vendredi soir, pour permettre à un grand nombre de personnes, qui n'avaient pas pu assister à la soirée de mercredi, d'entendre l'œuvre de Félicien David, la direction d'Université a fait répéter *Christophe Colomb*. La salle était comble ; pas un pied d'espace qui ne fut rempli. Le succès de vendredi n'a pas été inférieur à celui de l'avant-veille. L'orchestre et les chœurs ont admirablement fait leur partie. Le *chœur des sauvages* surtout a réellement enthousiasmé l'auditoire et a été redemandé. Le dialogue avec le chœur, dans *La Révolte*, a été très-bien dit.

La représentation de *Christophe Colomb* ne sera pas oubliée de sitôt à Québec et fera époque dans l'ère de nos fêtes musicales.

Nous croyons n'être que l'écho du public en offrant nos remercîments à M. le grand vicaire Hamel qui a organisé cette fête, et qui s'est multiplié pour en assurer le succès. L'Université-Laval a fait beaucoup pour l'éducation de notre jeunesse, dans le domaine des sciences et des professions libérales, elle complète son œuvre en lui fournissant l'occasion de s'initier aux arts et de connaître et d'apprécier les chefs-d'œuvre des maîtres de la vieille Europe. Notre jeunesse saura lui tenir compte de ce patriotique effort, qui jusqu'ici a produit de si beaux résultats.

Nous éprouvons beaucoup de plaisir, en terminant, à offrir à M. le chevalier Gustave Smith, la somme de reconnaissance qu'il mérite, pour la part active et spontanée qu'il a prise à cette grande fête. Son talent, déjà si justement apprécié ailleurs, a acquis un mérite nouveau qui ne fera que confirmer une réputation si bien établie dans d'autres parties de cette province.

NAP. LEGENDRE.

CHAPITRE SIXIÈME.

La procession.—La Messe à la Basilique.—L'épiscopat, le clergé, les fidèles présents.—La partie musicale.—Sermon de Mgr. Racine.—Bénédiction Papale.—Acclamations.

I

LA PROCESSION.

La pluie qui n'avait cessé d'inonder la ville durant toute la journée précédente, avait d'abord fait craindre que toutes les cérémonies du lendemain ne pussent avoir lieu. Mais le soleil radieux de la matinée du jeudi, vint dissiper ces craintes ainsi que les derniers nuages de la nuit.

Par une attention délicate de S. H. le Maire, les rues que la procession devait parcourir avaient été sablées durant la nuit même.

L'endroit du rendez-vous de tous les corps publics invités à faire partie du cortége était la place du Parlement, près de l'Archevêché.

A neuf heures, la batterie de campagne, sous le commandement du Major Baby, donna le signal du départ et la procession se mit en marche, défilant par la rue du Fort, la place d'armes, la rue du Trésor et la rue Buade, et passant sous les dix arcs de triomphe érigés en l'honneur des divers diocèses par l'Archevêché, S. H. le Maire et les différentes congrégations religieuses de la ville, dans l'ordre qui suit :

I (Catacombe) par l'Archevêché, aux diocèses de Buffalo, Pittsburgh, Burlington, Erié, Rochester, Ogdensburg, qui font actuellement parties des provinces de Baltimore et de New-York.

II (Style latin), par la fabrique de Saint-Sauveur à la métropole de Saint-Boniface, au diocèse de Saint-Albert et aux vicariats apostoliques de Mc-Kenzie et de Columbia.

III (Style bysantin), par Son Honneur le Maire de Québec à la métropole de Toronto et aux diocèses de Kingston, Hamilton, London et Sault Sainte-Marie.

IV (Style romain), par les Dames de l'Hôpital-Général et de la Congrégation de Saint-Roch, à la métropole de l'Orégon, aux diocèses de Nesqualy, Vancouvert et au vicariat apostolique d'Idaho.

V (Style ogival italien), par les Dames Religieuses Ursulines et de l'Hôtel-Dieu, à la métropole de la Nouvelle-Orléans et aux diocèses de Mobile, Natchez, Little Rock et Natchitoches.

VI (Style gothique), par le Séminaire de Québec, à la métropole de Saint-Louis à laquelle sont attachés les diocèses de Dubuque, Nashville, Chicago, Milwaukee, Alton, Saint–Paul, Green-Bay, La Crosse, Saint-Joseph et les vicariats apostoliques de Kansas, Nebraska et Colorado.

VII (Style gothique flamboyant), par le Comité de l'Eglise de Saint-Patrice à la métropole d'Halifax et aux diocèses de Charlottown, Saint-Jean, N.B., Arichat, Saint-Jean, T. N., Hâvre de Grâce et Chatham.

VIII (Style renaissance), par la fabrique de Saint-Roch de Québec, à la métropole de Cincinnati, dont dépendent les diocèses de Louisville, Détroit, Vincennes, Cleveland et Columbus.

IX (Style classique), par les membres de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville, aux premiers missionnaires du Canada.

X Par la fabrique de Québec à la métropole de Québec et aux diocèses de Montréal, d'Ottawa, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Saint-Germain de Rimouski et Sherbrooke, qui forment la Province ecclésiastique de Québec.

ORDRE DE LA MARCHE DE LA PROCESSION QUI PRÉCÉDA LA MESSE.

Un détachement de la Police.

Les enfants des écoles chrétiennes, avec leur bannière.

Les élèves de l'Ecole Normale.

Les élèves du Petit séminaire, avec leur bannière.

Les élèves de l'Université en costume.

Le Septuor Haydn et l'Union Musicale.

La société Saint-Vincent de Paul (députation).

La Congrégation de Saint-Roch (députation).

La Congrégation de Notre Dame (députation).

L'Institut Catholique de Saint-Patrice (députation).

L'Institut Canadien (députation).

La société Saint-Jean-Baptiste (députation) avec insignes et bannières.

Le corps des Marguilliers des différentes paroisses de la ville, (députation).

Le comité de Régie de Saint-Patrice.

Les Médecins (députation).

Les Notaires (députation).

Les Avocats (députation) en costume.

Le Maire et les Membres de la Corporation de Québec.

L'Etat-Major et les Officiers de la Milice Volontaire de la Puissance.

Le Recteur et les membres de l'Université-Laval en costume.

Le Drapeau de Carillon avec une escorte de Zouaves Pontificaux.

Le Juge de la Cour de Police et le Recorder.

Les Consuls de France et d'Espagne.

L'Orateur et les Membres de l'Assemblée Législative de la Province de Québec.

Le Président et les Membres du Conseil Législatif de la Province de Québec.

Le Conseil Exécutif de la Province de Québec.

Les Membres de la Chambre des Communes.

Les Juges du Banc de la Reine et de la Cour Supérieure.

Les Sénateurs.

Les Membres du Cabinet Fédéral.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.

Le Corps de Musique du Petit séminaire.

Le Clergé des différents diocèses en habit de chœur.

NN. SS. les Evêques avec chape et mître.

Un détachement de la Police.

Cette procession, qui avait un aspect des plus imposants, défila au milieu de la foule immense et recueillie, qui encombrait la place d'armes, la terrasse et les rues adjacentes, et au bruit de la musique, et de la grande voix des cloches et du canon qui ébranlaient les airs.

Arrivée au portail de la Basilique, la procession entra dans l'église somptueusement décorée. L'orgue fit entendre ses premiers accords et le service divin commença.

II

LA MESSE.

Monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec, officiait en grande pompe, assisté des révérends Messieurs dont les noms suivent :

Prêtre assistant.....M. le G. Vic. Edm. Langevin.
Diacres d'honneur .... } Révd. D. Martineau.
" Chs. Trudel.
Diacre d'office..... " Z. E. Marcoux.
Sous-diacre d'office.....H. Têtu.
A la Croix Archiépiscop.L. Lindsay, Acol.
A la croix de procession.M McKenzie, Ecr.
Cérémoniaire.....Révd. C. A. Marois.
Thuriféraire .....F. H. Bélanger, Acol.
Acolythes..... } O. Godin.
M. Gagnon.

PORTE-INSIGNES.

M. Labrecque, Acol.
Y. E. Roy, Acol.
Ls. Quizel, Acol.
Ern. Nadeau, Acol.
Pl. Roy, Eccl.
Art. Caron, Eccl.
M. McCauley, Eccl.
Ed. Walker, Eccl.
Cicolari, Eccl.

ACCLAMATIONS.

Chantres des acclamations } Révd. Ern. Audet.
" G. Fraser.

Etaient présents à la solennité : Messeigneurs Taché, archevêque de St. Boniface ; Lynch, archevêque de Toronto ; Rodger, évêque de Chatham ; Crinnon, évêque de Hamilton ; C. Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe ; Fabre, évêque de Gratianapolis ; Sweeny, évêque de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick ; Carfagnini, évêque de Hâvre de Grâce ; Langevin, évêque de Rimouski ; McIntyre, évêque de Charlottown ; Duhamel, évêque élu d'Outaouais ; McKinnon, évêque d'Arichat ; Cameron, coadjuteur de Monseigneur d'Arichat ; Laflèche, évêque de Trois-Rivières ; Jamot, évêque du Sault Sainte-Marie ; Ryan, évêque de Buffalo ; Gœsbriand, évêque de Burlington ; Persico, évêque de Bolina *in partibus* ; Welsh, évêque de London ; McQuaid, évêque de Rochester ; et Wadhams, évêque de Ogdensburg.

Les révérends messieurs dont les noms suivent représentaient les évêques qui n'avaient pu venir à la fête : M. Malo représentait l'archevêque de Oregon city ; le très-révérend M. Daly, Mgr. l'archevêque de Halifax ; le très-révérend Père Antoine, provincial des Oblats, Mgr. Grondin, évêque de St. Albert ; le révérend Père Lalumière, S. G., Mgr. l'évêque de Milwaukee ; le révérend Père Grenier, O. M. J., Mgr. Clut, évêque d'Erindel ; le très-révérend M. Moreau, vicaire général, Mgr. Bourget, évêque de Montréal ; le très-révérend M. Daëins, administrateur de Green-Bay était aussi présent.

Les prêtres dont les noms suivent ci-après assistaient aussi à la cérémonie :

Diocèse de Québec.—C. J. Casault, vicaire-général ;

F. X. Baillargé du séminaire de Québec ; Raymond Casgrain, vicaire de Notre-Dame de Québec ; A. Le page, vicaire de l'église Saint-Jean ; Ant. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles ; W. Richardson, curé de Sainte-Malachie ; N. Doucet, curé de la Malbaie ; J. Laberge, curé de l'Ancienne Lorette ; C. Beaumont, curé de l'Ange-Gardien ; M. Burke, W. O'Connor, M. Oates, G. Tremblay, ancien curé ; C. Trudelle, Rivière-du-Sud ; F. Dumontier, curé de Notre-Dame de Portneuf; F. X. Plamondon, vicaire, Cap Saint-Ignace ; L. A. Martel, curé de Saint-Joseph ; J. M. Bernier, St Ferdinand de Halifax ; O. Paradis, Sainte-Anne de Lapocadière ; N. J. Sirois, Cap Saint-Ignace ; A. Légaré, du séminaire de Québec ; C. Laflamme, pensionnat de l'Université ; P. Bégin, Saint-Dominique de Cyriac ; P. G. Tremblay, Beauport ; P. H. Beaudet, procureur du collége de Notre-Dame, Lévis ; L. E. Grondin, J. Hoffman, Saint-Frédéric ; G. E. Sauvageau, assistant Notre-Dame de Sainte-Foy ; C. Brochu, A. H. Marceau, Jos. Auclair, Notre-Dame de Québec ; N. Laliberté, aumonier de l'Archevêché ; L. Paquet, séminaire de Québec ; P. Beaulieu, séminaire de Québec ; N. Hébert, curé de Kamouraska ; F. Leclerc, Cap-Rouge ; J. Ballantyne, séminaire de Québec ; V. P. Légaré, D. Lenoir, G. R. Fraser, A. Légaré ; J. B. Z. Bolduc, archevêché de Québec ; N. Mingui, séminaire de Québec ; P. Roussel, C. M. Marois, Ern. Audette, L. N. Bégin, séminaire de Québec ; A. L. Gosselin, Sainte-Jeanne de Neuville ; M. Beaulieu, Deschambeault ; C. Côté, vicaire-général ; Sexton, vicaire à Saint-Roch de Québec ; A. Godbout, Notre-Dame de Québec ; O. Papineau, du séminaire de Québec ; V.

Légaré, directeur du petit séminaire ; Rév. M. Hamel, vicaire-général, supérieur du séminaire de Québec ; J. E. Marcoux, prêtre du séminaire ; P. Vincent, curé de Valcartier ; Jos Sirois, curé de la Baie Saint-Paul ; Chs. Bourque, vicaire au Faubourg Saint-Jean.

Diocèse de Montréal.—C. Collin, vice-supérieur du collége Masson ; Z. Moreau, vicaire général, et secrétaire ; A. Bélanger, chapelain de l'hospice des sourds-muets ; I. E. Dagenais, curé de Contrecœur ; V. Rousselot, curé de la paroisse de Notre-Dame de Montréal ; A. Larose, vicaire ; M. Martineau, chapelain des S. L. de Sainte-Croix ; A. Provost, vicaire ; A. Boucher, curé de Sainte-Scholastique ; S. Tassé, Sainte-Scholastique ; E. Gomet, curé de Joliette ; S. Rouleau, préfet des études au séminaire de Sainte-Thérèse ; A. Thibault, curé de Chambly ; A. Harnois, Saint-Jean, Dorchester ; Ant. Barrill, Saint-Jean-Baptiste ; L. J. Boursin, Sault-au-Récollet ; J. A. Vinot, Anicet ; G. Rioux, curé du Côteau Saint-Louis ; Z. Raccicot, vicaire à Saint-Vincent ; I. M. Lavallée, curé à Saint-Vincent ; O. Blanchard, curé de Saint-Isidore ; I. Primeau, curé de Sherington ; G. Lesage, curé de Saint-Valentin ; L. J. Piché, curé de Terrebonne ; P. Bélanger, curé de Rigaud ; L. C. Lussier, curé de Châteauguay ; F. Wynn, Rédemption ; A. O'Donnel, Saint-Denis (en haut) ; I. Soly, Présentation ; F. X. Chagnon, Saint-Jean, Dorchester ; Jos. Michaud, curé de Saint-Victor, Joliette.

Diocèse de Trois-Rivières.—J. Caron, vicaire-général du collége Nicolet ; M. Proulx, curé de

Saint-Tite ; D. Paradis, curé de la Baie-du-Febvre ; Jos. U. Tessier, vicaire à Batiscan ; C. Marquis, Saint-Célestin ; J. N. Duguay, curé de Trois-Rivières ; A. Saint-Louis, Sorel ; V. Carufel, Cap ; A. Désaulniers, Saint-Bonaventure ; B. C. Bochet, Saint-Patrice de Tingwick ; A. E. Raiche, vicaire ; P. Roberge, Saint-Prosper ; J. Boucher, Rivière-du-Loup ; L. N. Dostie, Gentilly ; F. X. Fréchette, Batiscan ; O. Landry ; D. Gérin-Lajoie, vicaire ; L. Désilets, Cap-de-la-Madeleine ; A. Laflèche, vicaire à Saint-Michel d'Arthabaska ; L. S. Malo, Bécancour ; J. B. Gouin, curé de Saint-Stanislas ; P. H. Suzor, Saint-Christophe ; J. Lottinville, Saint-Narcisse ; E. Guilbert, Saint-Théodore ; C. A. Barolet, Saint-Grégoire ; J. Domville, Nicolet ; J. N. Lecourt ; J. Oliva, Saint-Lambert ; M. Rivard, Saint-Zéphirin ;

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski.—P. Fortier ; E. Guilmet, curé de Sainte-Luce ; V. X. Guay, Notre-Dame de Témiscouata ; J. O. Simard, directeur du grand séminaire et professeur de théologie morale ; C. Gagné, Saint-Paul-de-la-Croix ; I. Bérubé, I. L. professeur de théologie dogmatique ; L. Desjardin, conseil de l'évêque ; J. B. Gagnon, curé de Trois-Pistoles.

Diocèse d'Ottawa.—I. Caron, curé de Ripon.

Diocèse de Toronto.—J. Proulx, doyen de Toronto, vicaire-apostolique ; A. J. O'Reilly, secrétaire de l'Archevêché de Toronto ; J. M. Laurent, P. S. de Saint-Patrice, Toronto.

Diocèse d'Halifax.—J. Daly.

Diocèse d'Hamilton.—V. Lennon.

Diocèse de London.—C. Duprat ; F. X. Darragh, chapelain ;

Buffalo.—I. Lanigan.

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—I. S. Raymond, grand-vicaire et supérieur du collége de Saint-Hyacinthe ;J. B. Michon, vicaire ; Dugné, vicaire à Sorel ; B.Clermont ; B. Bourgeois, supérieur du monastère des Dominicains ; E. Brault ; H. L. Girouard, Saint-Simon ; J. A. Gatien, Saint-Vincent d'Adamville ; P. Larochelle, Saint-Roch ; P. O. Allaire, chapelain du couvent.

Jamais, sans doute, sur tout le continent Américain, aucune église catholique n'avait vu pareille affluence de ses dignitaires.

Parmi les fidèles présents l'on remarquait surtout :

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur ; les Honorables MM. Letellier de St. Just et Fournier, ministres fédéraux ; les Honorables MM. Hector Langevin, C. B. et Th. Robitaille, membres du Conseil Privé ; les Honorables MM. Alexandre DeLéry, et Eugène Chinic, sénateurs, Sir Narcisse-Fortunat Belleau ; l'Honorable M. P. J. O. Chauveau et Son Honneur le Maire de Québec, M. O. Murphy.

III

LA PARTIE MUSICALE.

MESSE PONTIFICALE.

1. *Kyrie*, chœur avec orgue et orchestre..... WEBER.
   Soli : Madame Ad. Hamel et Mlle. Robitaille.
2. *Gloria*, chœur, avec orgue et orchestre..... WEBER.
   Soli : Mlle. Dessane, MM. Plamondon, Delisle et Leclerc.
3. Graduel : *Ave Maria*, chœur sur l'*Espérance* de. ROSSINI.
4. *Credo*, chœur, avec orgue et orchestre..... WEBER.
   Soli : Mlle Dessane, MM. Déry, Delisle et Leclerc.
5. Offertoire : Méditation sur le premier prélude de Bach ; chœur, avec orgue, orchestre et violon obligato..... GOUNOD.
   Orgue, M. Ernest Gagnon.
   Violon, M. Arthur Lavigne.
6. *Sanctus et Benedictus*, chœur et quatuor, avec orchestre et orgue..... WEBER.
   Soli : Mlles Dugal et Dessane, MM. Plamondon et Octave Delisle.
7. *Agnus Dei*, Solo et chœur, avec orchestre et orgue..... WEBER.
   Solo Mlle Robitaille.
   Dona nobis pacem, solo, Madame Adolphe Hamel.
8. *Stabat mater ;* Rossini.
9. Psaume, chœur avec orchestre et orgue..... ADAM.
   Soli : Mlles Sayers et Robitaille.
10. Improvisation sur l'orgue par M. le chevalier Gustave Smith.

La messe en *sol* de Weber avait été préparée avec soin, aussi a-t-elle été chantée d'une manière qui ne laissait rien à désirer. Nous ne pouvons pas donner une appréciation détaillée de chaque partie ; nous

devons cependant faire une mention spéciale du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*. Le quatuor du *Benedictus*, surtout a été donné avec beaucoup d'effet. Nous devons faire la même remarque pour l'*Incarnatus est* chanté par Mlle. Dessane.

Entre les parties de la messe, le chœur a exécuté plusieurs morceaux, un *Ave Maria* sur l'*Espérance* de Rossini, le *Laudate* d'Adolphe Adam, et le premier chœur du *Stabat*, de Rossini.

Ce dernier morceau, au contraire de la veille, a été interprété avec une rare perfection. C'était peut-être, à notre avis du moins, le morceau le mieux réussi de toute la messe. Nous avons aussi beaucoup aimé la manière dont a été jouée la méditation de Gounod sur le premier prélude de Bach, avec chœur, orchestre et orgue, et violon obligato.

Après le chant du *Te Deum* la cérémonie s'est terminée par une sortie *impromptu* de M. Gustave Smith.

M. Smith a été encore plus heureux que dans sa première improvisation, et il a produit des effets d'orgues très-remarquables.

Les chœurs étaient formés par l'Union Musicale assistée de plusieurs autres amateurs de la ville. La musique de la Batterie B et nos instrumentistes les plus distingués étaient à l'orchestre.

Toute la musique qui s'est faite à la Basilique avait été préparée par M. Ernest Gagnon qui n'en est pas à ses premiers essais, et dont les succès de maître de chapelle ne sont égalés que par son jeu

brillant sur l'orgue. Il a droit à nos remerciments pour la part active qu'il a prise dans le chant et la musique qui ont tant contribué à rehausser l'éclat de ces trois grandes journées, de ce triduum mémorable.

M. Gagnon a en outre tenu l'orgue à tous les offices.

IV

SERMON DE MGR. RACINE.

Monseigneur,

Cette fête de la Dédicace était chère à tous les enfants d'Israel ; elle leur rappelait les joies les plus héroïques de la patrie et toutes les phases diverses de leur histoire.

Plus que l'ancienne Synagogue, l'Eglise catholique, épouse du Roi Immortel des siècles, professa le culte des souvenirs. Ses fêtes commémoratives des mystères de l'Homme-Dieu, de la mort des saints, de la dédicace de la plus humble église, en sont la preuve éclatante.

Un souvenir semblable nous réunit aujourd'hui dans cette église, c'est l'anniversaire deux fois centenaire de l'érection du Siége Episcopal de Québec, par le Souverain Pontife, *Clément X*, d'heureuse mémoire.

A la voix du vénérable successeur de Mgr. de Laval, l'illustre et saint fondateur de cette église, les enfants de Dieu accourent de tous les points de cette

immense région primitivement confiée à la sollicitude de l'évêque de Québec, pour rendre grâces à Dieu des bénédictions répandues sur cette église, mère féconde de tant d'autres églises disséminées sur la plus grande partie de l'Amérique Septentrionale.

Voyez comme tout ce qui frappe nos regards respire la joie, la joie pure et sainte, dont la religion seule a le secret. Ces détonnations pacifiques de l'airain guerrier, ces arcs de triomphe, ces chants d'allégresse, ces magnifiques décorations, cette nombreuse affluence de fidèles, cet innombrable cortége de prêtres, tout nous rappelle la prophétie du saint homme Tobie [1] annonçant le bonheur de Jérusalem, où le joyeux alleluia devait un jour se faire entendre de toutes parts : *et per vicos ejus, alleluia cantabitur.*

Mais votre présence ici, Messeigneurs, parle plus haut que toutes nos paroles, car elle est à la fois la démonstration vivante de la bénédiction accordée à ce Siége de Québec, et le témoignage le plus précieux de l'affection filiale dont vos cœurs sont animés à son égard. Eh ! comment une mère ne serait-elle pas au comble de la joie en voyant réunis à ses côtés un grand nombre de ses enfants, couronnés de gloire et enrichis des vertus et des mérites d'un glorieux apostolat !

Afin que rien ne manque à la joie de notre fête. Celui que nous appelons tous notre Père, le Glorieux Martyr du Vatican, l'Immortel Pie IX, prenant part à la joie de ses enfants du Canada, ouvre les trésors

(1) Tobie XIII 22,

de l'Eglise, et, par une faveur insigne, confère à l'antique église de Notre-Dame de Québec le titre auguste de *Basilique Mineure.*

Que dis-je, Messeigneurs et mes chers frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, au jour de l'anniversaire de la Dédicace, se promenait dans l'enceinte du temple, n'est-il pas ici au milieu de nous ? Du fond de son tabernacle il jette des regards d'amour sur cette assemblée, il nous bénit, il entend notre prière, il prend part à la joie de ses enfants.

Mais quel est donc le secret de cette merveilleuse fécondité qui fait en ce jour l'objet de notre reconnaissance envers le Très-Haut ? Comment l'église de Québec, si petite et si faible dans ses commencements, est-elle devenue, après deux siècles, si grande et si forte ?

Un jour Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Ego eligi vos ut eatis et fructum offeratis et fructus vester maneat.* Je vous ai choisis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure. Parole puissante qui a fait l'Eglise catholique telle que vous la voyez aujourd'hui après dix-huit siècles, *une* et *féconde.* Parole puissante qui se vérifie dans chacun des rameaux verdoyants de ce grand arbre.

Il y a deux siècles, le vicaire de Jésus-Christ envoya un évêque à Québec, et lui adressa la même parole, au nom du Seigneur : *Eligi vos ut eatis*.....

Va vers ces peuplades nombreuses qui remplissent les forêts de l'Amérique du Nord : fais entendre la bonne nouvelle sur les bords des lacs et des grands fleuves ; va rendre témoignage à Jésus-Christ d'un

océan à l'autre et depuis le pôle jusqu'à l'équateur. *Eritis mihi testes usque ad ultimatum terræ ;* sois le fondateur d'une église nouvelle, dont la grandeur et la beauté ajoutent un nouveau joyau à la couronne de l'épouse du Christ ; fais-moi le peuple le plus beau, le plus heureux et le plus catholique du monde.

Parole souveraine qui a fait l'église de Québec telle que nous la voyons aujourd'hui, après deux siècles d'existence, fidèle image de l'unité et de la fécondité de l'Eglise catholique, sa mère. Parlons d'abord de cette unité admirable qui fait la force et la beauté de l'Eglise catholique.

I

C'est Jésus-Christ qui a posé la pierre angulaire de ce majestueux édifice qui s'appelle l'Eglise : il se l'est acquise au prix de son sang, au jour de ses douleurs, il l'a aimée comme son épouse chérie.

Cette église, objet des pensées éternelles de Dieu, n'est pas une institution vaine et inutile : créée de Dieu, immédiatement gouvernée par Dieu, elle est une société parfaite, la première des sociétés, et les respects des siècles ont sanctionné la divinité de son origine.

En envoyant ses apôtres vers les quatre vents du ciel, Jésus-Christ les a dispersés, sans les diviser. Comme le soleil disperse ses rayons à travers l'espace sans se diviser et sans perdre de son éclat, de même l'Eglise, source inépuisable de vérité, répand la lumière sur tout l'univers et éclaire les intelligences qu'une charité mutuelle dont le foyer est Dieu lui-même, unit dans une même communion.

« Et pour empêcher que personne ne vînt à perdre » à son égard ces sentiments de confiance que des » enfants doivent avoir pour une mère, le Sauveur a » orné et enrichi son Eglise des dons les plus propres » à lui concilier leur estime et leur respect, tel que le » privilége d'infaillibilité dû à l'assistance continuelle » qu'il lui a promise. » (1)

Cette autorité vivante, infaillible, que possède l'Eglise, ne divise pas, mais rapproche, unit les intelligences, auxquelles elle propose à croire les mêmes vérités ; elle produit l'union des esprits, des cœurs et des volontés. Et c'est pour cela que Dieu l'a couronnée de gloire en la revêtant des caractères les plus capables de la faire respecter par les hommes.

L'Eglise Catholique est Sainte dans son chef, qui est Jésus-Christ ; Sainte dans sa doctrine qui conduit à la sainteté ; Sainte dans ses membres qui ont reçu la grâce de la sainteté, la grâce du baptême, le pardon des péchés, et qui sont revêtus de Jésus-Christ.

Elle est Apostolique parce qu'elle enseigne la même doctrine qu'ont enseignée les Apôtres ; parce qu'elle a les mêmes sacrements qu'au temps des Apôtres ; parce que la succession de ses évêques et de ses doctrines remonte jusqu'aux Apôtres.

Elle est catholique ou universelle parce que, selon l'expression de Saint-Augustin, de l'orient au couchant elle brille de l'éclat d'une seule et même foi.

Elle est Une dans sa doctrine, la même en tous

(1) Perrone.

lieux et chez tous les peuples de la terre ; Une dans ses sacrements et dans son Chef Suprême soit invisible, c'est-à-dire Jésus-Christ, soit visible, c'est-à-dire, le successeur légitime de saint Pierre sur le Siége de Rome ; Une aussi dans l'union de tous les évêques avec le Souverain-Pontife, Vicaire de Jésus-Christ.

Loin de moi, Messeigneurs et M. F., la pensée de vouloir assimiler en toutes choses une église particulière à l'église universelle, à qui, seule ont été promis et accordés, d'une manière absolue, les priviléges divins et les caractères surnaturels dont je viens de parler. Mais nous serait-il défendu d'étudier, de contempler avec amour et admiration dans notre chère église de Québec la part de priviléges que la bonté divine a daigné lui accorder, comme à un membre chéri de l'Eglise universelle ? L'Apôtre pose ce principe absolu : *si la racine de l'arbre est sainte, les rameaux doivent aussi être saints : si radix sancta est, rami sunt* (1). La sève qui part de la racine et va porter la vie jusqu'aux extrémités des branches doit nécessairement leur communiquer ses propres qualités.

Une église particulière doit donc participer à la sainteté, à l'apostolicité, à l'unité de l'Eglise universelle à laquelle elle demeure unie.

Union heureuse ! Source intarrissable, où l'église de Québec a puisé ce principe de vitalité et cette force d'expansion, qui l'ont fait triompher des persécutions et des obstacles. O église de Québec ! que

(1) Rom. XI, 16.

Jésus-Christ a greffée sur ce grand arbre de l'Eglise Universelle, vous grandirez à ses côtés, pleine de vie et de jeunesse, pleine de force et de fécondité, comme l'Eglise Romaine notre mère, faible et persécutée à son berceau : vous serez sa joie et sa consolation. Comme vos sœurs de France, l'Eglise vous bercera amoureusement sur son cœur, dans la suite des âges, ainsi qu'une mère berce et réchauffe ses enfants, avec complaisance et bonheur.

Quel spectacle glorieux et consolant se présente en ce moment à nos yeux! Les fidèles des nombreuses églises dont l'Eglise de Québec est la mère féconde, se groupent autour de leurs pasteurs ; les pasteurs autour de leurs évêques ; les évêques sont unis par la même foi et la même hiérarchie à leurs métropolitains ; les métropolitains à leur tour vénèrent l'église de Québec comme leur mère, tout en conservant leur indépendance hiérarchique.

« L'épiscopat est un, dit saint Cyprien, et chaque évêque en possède solidairement une portion. L'Eglise de même est Une, et se répand au loin par sa fécondité toujours croissante. C'est un soleil dont les rayons sont innombrables, mais dont la lumière est une. C'est un arbre dont les rameaux sont en grand nombre, mais dont le tronc est un ; c'est une source qui se divise en plusieurs ruisseaux tout en conservant une seule et même origine. » Ne dirait-on pas que le grand docteur a voulu dépeindre la fête qui nous réunit en ce moment autour d'un siége en qui Dieu a voulu montrer comme un abrégé des grandeurs et de la beauté de son Eglise ?

L'unité, M. C. F., ne fait pas seulement la beauté de cette église, elle est aussi la source de cette force et de cette fécondité admirable qui nous reste à contempler.

II

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « Vous recevez la vertu du Saint-Esprit qui » descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage » dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie » et jusqu'aux extrémités de la terre. » (1)

Du haut de la croix, la parole du Maître est venue jusqu'à nous. Et malgré le glaive de l'homme luttant contre le Verbe de Dieu, malgré les persécutions se succédant dans le monde païen pour étouffer, à son berceau, l'Eglise du Christ, la religion marche triomphante vers ses immortelles destinées ; fécondée par le sang des Apôtres et des martyrs, elle rayonne jusque dans les coins les plus reculés de l'univers : « *usque ad ultimum terræ.* »

L'apostolat s'exerce d'abord dans les limites restreintes de la Judée, en faveur des brebis d'Israël, puis il s'élance à la conquête des âmes, et la foi se répand dans l'univers avec force et avec certitude. Le commandement de Jésus-Christ a été exécuté. *Eristis mihi testes usque ad ultimum terræ.*

Mes Frères, ces deux caractères de l'Eglise universelle se retrouvent aussi dans l'Eglise de Québec.

Suivez l'apôtre canadien au sillon de lumière et de bienfaits qu'il trace après lui ! Remontez à sa suite les fleuves du Nouveau-Monde ; enfoncez-vous dans

(1) Act I. 8

les vastes forêts de l'immense territoire qui n'a connu que l'erreur, et soyez les témoins des prodiges qu'il opère. Il a dressé sa tente au pied des Montagnes-Rocheuses ; les côtes du Pacifique sont étonnées de le voir ; les Iles tressaillent d'allégresse à sa venue, les montagnes et les collines retentissent devant lui des cantiques de louanges, et tous les arbres du pays font entendre leurs applaudissements. (1) Partout, sur ses pas, le Père de famille recueille une riche et abondante moisson.

Missionnaires des premiers temps de notre patrie ; ouvriers de la première heure dans cette vigne du Père de famille, écoutez la voix qui retentit aujourd'hui des chaires de ces soixante églises cathédrales et de ces milliers d'églises paroissiales où un peuple fidèle et nombreux se réunit au pied des mêmes autels ! Reconnaissez-vous la voix de vos enfants, comme Isaac reconnaissait celle de son fils Jacob ? La doctrine que vous annonciez, il y a deux cents ans, a-t-elle été mise en oubli ? A-t-elle été remplacée par une doctrine nouvelle ? Le Siége apostolique d'où vous tenez vos pouvoirs, votre consolation, votre force, votre appui, est-il moins cher à vos enfants qu'il ne l'était à vous-mêmes ? Ah ! nous osons le dire, l'auréole de souffrance qui couronne aujourd'hui le front de l'immortel pontife qui gouverne l'Eglise, nous attache à notre Père, par un lien nouveau.

Et comment ces cinquante-neuf églises, filles bien-aimées de l'église de Québec, se sont-elles formées ?

(1) Ev. 12.

Par quelle autorité cet immense territoire arrosé par les eaux du Saint-Laurent et du Mississipi, des rivières Colombie et McKenzie, qui a pour limites les deux océans, s'est-il divisé et se divise-t-il encore aujourd'hui ?—Toujours par l'autorité vivante et infaillible du Chef unique de l'Eglise.

L'arbre planté, il y a deux cents ans, sur le rocher de Québec, arrosé par le sang des martyrs et par les sueurs des apôtres de notre patrie, produit tous les jours de nouvelles branches, et sur ces branches poussent des rameaux qui en produisent d'autres à leur tour.

Voyons en peu ce qu'était, il y a deux siècles, cet immense territoire, au point de vue du catholicisme.

A cette époque reculée, il y avait à peine deux mille catholiques dispersés sur cette vaste étendue : un seul évêque pour gouverner ce petit troupeau. Et aujourd'hui on compte huit archevêques, quarante-cinq évêques et sept vicaires apostoliques, cinq millions de catholiques et plus de quatre mille prêtres.

Admirez l'inépuisable fécondité de l'église de Québec ! Voyez comme elle étend ses conquêtes ; comme elle multiplie sa hiérarchie sacrée ! Dans toutes les églises dont la variété fait la beauté, c'est la même foi, le même baptême, le même Dieu : *Una fides, unum baptisma, unus Deus.* « Et quel est le » secret de cette vie, de cette puissance d'expansion » et de fécondité ? C'est que chez nous catholiques, » tout est ramené au principe de l'unité ; tout repose » sur l'unité, et dès lors point de division, point de

» séparation ; mais une action unique et commune, » forte, puissante, qui, sous l'autorité d'un seul, » s'étend jusqu'au bout du monde, multipliant sous » toutes les formes la grande famille catholique.»

Isaïe l'avait annoncé lorsque parlant à l'époque du Christ, il dit : *Tes fils viendront de loin : Filii tui de longe venient : à tes côtés surgiront des filles, et filiæ tuæ de laiere surgent. Tu garderas, tu seras dans l'abondance, et ton cœur s'étonnera et se dilatera de joie ! Videbis et affluès, et mirabitur et dilatabitur cor tuum.* (1)

O Jérusalem ! lève les yeux, regarde autour de toi.....Tes déserts, tes solitudes, la terre autrefois semée de ruines ne pourront suffire à la multitude qui se rendra vers toi.....Réjouis-toi, toi qui étais stérile ; pousse des cris d'allégresse, toi qui n'étais pas devenue mère ; les enfants de ta stérilité le répéteront : le lieu est tout étroit. Etends l'espace que tu occupes, développe les toiles de tes tentes, allonge leurs cordages. Tu pénétreras à droite et à gauche, ta postérité héritera des nations et habitera les villes désertes. (2)

C'est à l'Eglise universelle que le prophète Isaïe adresse ces magnifiques paroles ; mais on peut à bon droit les appliquer aux églises qui, comme celles de Québec, ont été mères à leur tour d'une nombreuse postérité.

La parole de Jésus-Christ a été comme toujours puissante et féconde.

Eatis, fructum, afferatis, fructus maneat.

(1) Isaïe, LX. 4.
(2) Isaïe.

Ils sont allés partout : *eatis.*

Ils ont porté du fruit en tout lieux : *fructum afferatis.*

Le fruit demeure toujours : *fructus maneat.*

Pourquoi ? Parce que dans l'Eglise, nous dit saint Cyprien, la doctrine de la vérité est placée dans la chaire d'unité.

Il y a un centre d'unité ; il y a un Pontife infaillible, un Docteur ; un Père.

En un mot il y a Pierre.

Pierre qui a reçu de Jésus-Christ les clefs du Royaume céleste : il ouvre le ciel, et personne ne peut le fermer ; il ferme, et personne ne peut ouvrir ;

Pierre qui confirme ses Frères dans la Foi ;

Pierre qui vit et préside dans ses successeurs ; Pierre qui commande et tous les fronts s'inclinent devant sa parole souveraine ;

Pierre qui enseigne ; et tous les esprits et tous les cœurs se soumettent dans la foi, l'amour et le respect ;

Pierre qui confirme ; et tout ce qui est faible et chancelant devient fort et inébranlable.

O Pierre ! ô Pontife-Roi, aujourd'hui couronné d'épines ! Vicaire infaillible de Celui qui s'est dit la voie, la vérité et la vie, permettez à vos enfants de l'Eglise de Québec et de toutes les Eglises dont elle est la mère féconde et glorieuse, de vous offrir, à travers l'espace, les hommages respectueux de leur vénération, de leur amour, de leur respect et de leur espérance !

Oui d'espérances ! car Dieu est avec vous dans cette lutte suprême et décisive que vous soutenez pour la vérité et la justice ; Dieu est avec vous ; il renversera vos ennemis. *Agonizare pro justitiâ, pro animâ tuâ et usque ad mortem certâ pro justitiâ et Deus, expugnabit pro te inimicos tuos.* (1)

Dans leur orgueil insensé, ils croient avoir prévalu contre la justice, contre Dieu lui-même ! Ils se vantent d'avoir anéanti son ouvrage ; d'avoir tué et enterré la *Papauté !* Nouveaux Pilates ils ont apposé leurs sceaux pour mieux enchaîner leur victime dans le tombeau : mais viendra le jour où ils entendront avec effroi cette parole qui réjouira le ciel et la terre : *Surrexit !* il est ressucité !

Chantons des hymnes de joie, car le Seigneur a manifesté sa gloire et sa puissance. *Cantemus Domino gloriosè enim magnificatus est.* (2)

Telle est en effet l'Eglise catholique ; telle elle a été, telle elle sera jusqu'à la fin des siècles. Tout change et tout passe ; mais elle demeure parce qu'elle est fondée sur une parole divine qui demeure éternellement ; parole toujours une, parole toujours féconde ; parole qui fera à jamais notre foi, le fondement de notre espérance et l'aliment de notre charité et de notre reconnaissance !

O Eglise de Québec ! tu n'as pas sans doute les mêmes promesses d'immortalité et d'infaillibilité que l'Eglise universelle, mais il est bien permis à tes

(1) Ecclli IV. 33.
(2) Exod XV. 1.

enfants de considérer avec amour et orgueil les deux siècles qui mesurent la durée de ton existence glorieuse.

Toujours féconde tu n'as cessé de cultiver et d'agrandir la vigne confiée à la vigilance des Pasteurs toujours de plus en plus nombreux que le divin Maître veut t'associer.

Toujours une, malgré la multiplicité sans cesse croissante de tes enfants, tu vois ici réunis des évêques et des prêtres de presque toutes les parties de ce vaste continent : interroge leur croyance, et ils te diront qu'il n'y a pas un seul article de foi, pas un iota pour lequel un seul d'entre eux hésitât à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Remonte le cours de ces deux siècles et interroge à leur tour ceux qui dorment aujourd'hui dans la poussière du tombeau, après avoir achevé leur course apostolique.

Venez confesser votre foi, ô enfants de l'église du Canada !

Venez le premier, sortez de votre tombe glorieuse, ô immortel de Laval ! Venez, vous, les héritiers de son siége et de son zèle !

Apparaissez, vous, les illustres fondateurs de toutes ces églises qui tirent leur origine du siége de Québec ! Venez, disciples de Saint-François, premiers missionnaires de ce pays ; venez, enfants de Loyala, soldats généreux dont les combats sont nos gloires les plus nobles et les plus pures, et le sang le plus glorieux trophée de notre foi ! Venez, enfants de Saint-Augustin, de Saint-Dominique, de Marie-Immaculée, de Saint-Alphonse, athlètes couronnés de

gloire, martyrs de la férocité des bourreaux, ou victimes d'un long et pénible apostolat ; venez missionnaires des peuples sauvages du Nord-Ouest, de la rivière McKenzie, de l'Orégon, de la Colombie, de Vancouver ! Apparaissez dans cette Basilique, ô vous zélés et pieux directeurs de nos séminaires et de nos colléges, vénérables fondatrices de nos communautés religieuses, épouses de Jésus-Christ, qui avez donné à la jeunesse les trésors d'une éducation chrétienne, à la pauvreté le vêtement et la nourriture, au repentir un refuge assuré, à toutes les misères humaines un soulagement et une consolation...

Mais ne viendrez-vous pas à votre tour, hardi navigateur de Saint-Malo, vous qui le premier avez pris possession du Canada, au nom de Jésus-Christ ; et vous qui avez estimé le salut d'une âme un bien plus précieux que la conquête d'un royaume. Samuel de Champlain, pieux fondateur de Québec ; et vous qui n'aviez d'autre ambition que de servir Dieu et de travailler pour sa gloire, noble de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, ne viendrez-vous pas ici témoigner de votre foi ?

Venez aussi nobles enfants de la catholique Irlande qui avez tant souffert pour rendre témoignage à la foi.

Tous ensemble, ils sont devant vous. M. F., intérogez-les.—Quelle a été votre foi ? Ecoutez leur réponse unanime :

« Toujours nous avons cru, toujours nous avons enseigné l'Eglise : Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine..... La foi de Pierre, la foi des Apôtres et des Martyrs a été notre foi. »

O mes frères! Quel spectacle! Quelle auguste assemblée! Quelle est belle cette église du Canada dans sa féconde unité! Qelle est digne de notre admiration et de notre amour dans son tout, qui est l'Eglise catholique! Quelle est inébranlable, sainte et inviolablement unie à son Chef, au successeur de Saint-Pierre!

« Oh! que cette union ne soit jamais troublée! Que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite. » (1)

O Marie conçue sans péché, reine et patronne de cette Basilique, de cette maison royale que Jésus a bâtie pour vous, sa sainte Mère, abaissez sur vos enfants vos yeux si pleins de miséricorde! Abaissez-les sur l'église de Québec et sur toutes ces illustres églises, ses filles bien-aimées si heureuses de vous appartenir Soyez le fléau de toutes les erreurs; soyez toujours la protection de notre foi. Bénissez les Pontifes, les prêtres et les fidèles. Soyez notre force et notre consolation, notre appui et notre joie, notre lumière et notre espérance, soyez plus encore, soyez notre Mère.

Veuillez aussi, Monseigneur, nous bénir et bénir tous nos vœux. Héritier de la foi et de la charité, du pouvoir et des vertus de l'immortel de Laval, vous êtes le gardien fidèle et intrépide du dépôt de la foi léguée à votre illustre église de Québec par tous les saints pontifes qui vous ont précédé.

Puissiez-vous continuer de longues années, *an multos anni*, cette illustre succession des Laval, des

(1) Bossuet.

St. Valier, des Briand, des Plessis, cette glorieuse chaîne des pontifes dont le premier anneau touche au berceau de notre patrie !

Votre bénédiction, Monseigneur, répétée par les vénérables prélats qui entourent votre siége métropolitain, sera ratifiée dans le ciel, et sera pour nous tous le gage des bénédictions de l'éternité.

V

A la fin de la messe, Mgr. l'Archevêque de Québec, en vertu d'un indult daté du premier jour de juin 1874, donna la bénédiction papale à la foule des fidèles qui encombrait la Basilique. Enfin l'on chanta les acclamations que nous citons ici avec la version française.

I. (1) Benedictio et claritas | et sapientia et gratiarum actio, | honor et virtus et fortitudo | Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen.

Chorus. Regi sæculorum immortali et invisibili, | soli Deo, honor et gloria !

II. Immaculatæ Virgini, | hujusce Basilicæ patronæ, | laus, veneratio et filialis pietas !

Chorus. O genitrix Immaculata Verbi, | precare pro nobis | et esto tutissimum refugium !

III. Beatissimo Pontifici Pio Papæ Nono, | Christi et terris vicario, | omnium Christianorum Patri | et infaillibili Doctori, | victoria, pax et gaudium !

(1) Acclamationes cantandæ sunt ad normam versiculorum, i, e, deprimendo in fine vocem per tertiam a *Fa* ad *Re*. Pausæ indicantur per | et super fiunt *recto tono*.

Chorus. Dominus conservet eum | et vivificet eum | et beatum faciat in terra | et non tradat eum in animam inimicorum ejus !

IV. Illustrissimo ac Reverendissimo Archiepiscopo Quebecensi, | digno hujusce Ecclesiæ primi præculis successori, | cujus opera et pietate, | hoc anniversarium bis centenarium tam feliciter celebratur, | reverentia et animi gratitudo !

Chorus. Grati omnium animi expressio et benedictio Dei super illum, | et super opera ejus | et super diæcesim.

V. Illustrissimis ac Reverendissimis Præsulibus | qui hanc Quebecensem Ecclesiam matrem habent, | omnia fausta, illibata prosperitas !

Chorus. Ad multos annos | uberrima omnipotenti benedictio, | pax sempiterna | et laborum beata retributio !

VI. Clero sæculari et regulari ejusdem territorii, | necnon christifidelibus, | gratiam et gloriam det Dominus !

Chorus. Zelus indeficiens, | messis supereffluens, | gratia et pax a Deo Patre nostro !

VII. Omnibus in orbe terrarum orthodoxis | atque catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus, | charitas atque dilectio !

Chorus. Pax fratribus et charitas cum fide | et gratia a Domino Jesu Christo !

(Traduction.)

I. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâce, honneur, puissance et force à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

Le chœur. Au Roi des siècles ; immortel et invisible, à l'unique Dieu, honneur et gloire !

II. A la Vierge Immaculée, patronne de cette Basilique, louange, vénération et piété filiale !

Le chœur. O Mère Immaculée du Verbe, priez pour nous, et soyez le plus sûr de nos refuges !

III. A Notre Saint Pontife, le Pape Pie IX, vicaire du Christ sur la terre, Père de tous les chrétiens et Docteur infaillible, victoire, paix et foi !

Le chœur. Que le Seigneur le conserve et lui donne une longue vie ; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas au désir de ses ennemis !

IV. A l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Québec, digne successeur du premier prélat de cette Eglise, aux soins et à la piété duquel nous devons de célébrer si heureusement cet anniversaire deux fois séculaire, respect et reconnaissance !

Le chœur. Oui, l'expression de tous nos cœurs reconnaissants et que la bénédiction de Dieu soit sur lui, sur ses œuvres et sur son diocèse.

V. Aux Illustrissimes et Révérendissimes Prélats qui regardent cette église de Québec comme leur mère, bonheur en tout et prospérité sans mélange !

Le chœur. Encore de nombreuses années avec la surabondante bénédiction du Tout-Puissant, une paix perpétuelle et l'heureuse récompense des œuvres accomplies !

VI. Au Clergé séculier et régulier de ce même territoire et à tous les fidèles, grâce et gloire de la part du Seigneur !

Le chœur. De la part de Dieu notre Père, zèle sans déclin, une moisson luxuriante, grâce et paix du cœur !

VII. A tous les fidèles du monde entier, gardiens de la foi catholique et apostolique, charité et dilection !

Le chœur. A nos frères, la paix et la charité avec la foi et la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

CHAPITRE SEPTIÈME.

Le Banquet à la Salle de Musique.—Discours de Mgr. l'Archevêque.—Discours de Son Honneur le Maire de Québec.—Discours de l'Honorable M. Chauveau.

I

LE BANQUET A LA SALLE DE MUSIQUE.

Les cérémonies religieuses du matin terminées, Nos Seigneurs les Evêques, tout le clergé et un nombre considérable des premiers citoyens de la ville se rendirent, à une heure de l'après-midi, à la Salle de Musique où les avait conviés à un splendide banquet Sa Grâce l'Archevêque de Québec.

La belle salle avait été décorée avec autant de munificence que de goût. Sur la scène avait été dressée une longue table demi-circulaire, à laquelle prit place Mgr. Taschereau, au centre, ayant à sa droite Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, l'Honorable M. Caron, et à sa gauche

Sa Grâce l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr. Taché. A cette table se placèrent encore tous les évêques, Son Honneur le maire de Québec, Owen Murphy, écuier, et plusieurs autres citoyens marquants. Dans le parterre avaient aussi été dressées cinq autres immenses tables, qui s'étendaient dans toute la longueur de la salle. On estime à cinq cents le nombre des convives présents au banquet du premier octobre.

Préparé par les soins de M. Willis Russell, l'intelligent et estimé propriétaire de l'hôtel Saint Louis, le repas fut en tous points digne des autres détails de la solennité. Les tables mises avec un grand goût, étaient couvertes de tout ce qui pouvait flatter et la vue et l'appétit. La plus parfaite cordialité régna tout le temps parmi ces nombreux convives venus des différentes parties de l'Amérique et qui se voyaient pour la première fois, mais qui étaient tous pénétrés de la grande idée qui avait présidé à la célébration de cette belle démonstration. Le corps de musique des élèves du Petit Séminaire, qui s'était placé dans les galeries de la Salle, fit entendre de joyeux accords pendant le repas et contribua beaucoup à en rehausser l'éclat.

Au milieu du banquet, Mgr. l'Archevêque se leva et prononça le discours que nous donnons ci-après. Il fut suivi par Son Honneur le Maire de Québec et par l'Honorable M. Chauveau. On trouvera aussi plus loin ces deux discours.

II

DISCOURS DE MGR. L'ARCHEVÊQUE.

Excellence, Messeigneurs et Messieurs,

Chez tous les peuples du monde, un repas pris en commun a été le gage de la paix, le signe de l'amitié et comme le sceau de l'hospitalité. Il semble qu'il s'établit tout naturellement une plus parfaite union des cœurs entre ceux qui sont assis à la même table.

Ce que la nature enseigne, la grâce le fortifie, l'élève et lui imprime le cachet d'une beauté surnaturelle.

Voilà pourquoi, dans cette réunion, je vois autre chose qu'un repas ordinaire, car le souvenir qui nous rassemble appartient à un autre ordre de choses où la grâce divine exerce son empire, et j'en conclus que cette grâce n'est pas tout à fait étrangère à cette hospitalité que nous voulons cultiver.

De quoi s'agit-il en effet ?

Il y a deux siècles à pareil jour, le Souverain Pontife Clément X d'heureuse mémoire établit Mgr. Laval premier évêque de Québec. L'autorité exercée en cette occasion, la juridiction qui en découlait, les bienfaits dont nous rendons grâces et ceux que nous attendons, tout relève de cet ordre de chose qui n'est pas de ce monde.

La joie que nous ressentons à cette occasion, la prière qui s'épanche de nos cœurs, les manifestations qui se font jour de tous côtés, ce repas lui-même qui nous réunit, tout cela, sans doute, n'est pas sur-

naturel en soi, mais il a un rapport intime avec ce qui est au-dessus de la nature.

Aussi, Excellence, Messeigneurs et Messieurs, quand je vois Terreneuve et Vancouver se donnant la main, le Mississippi et la Rivière McKenzie se rencontrant sur le Cap-Diamant, j'admire autre chose qu'une réunion amenée par une de ces combinaisons humaines, qui passent comme une ombre. Aucun fait purement naturel n'aurait, à mon avis, après deux siècles, la force nécessaire pour opérer ce que nous voyons aujourd'hui.

De l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi sont venus des hommes qui ne s'étaient jamais vus, jamais parlé, des hommes appartenant à des races, à des provinces, à des états différents, indépendants les uns des autres ; mais tous ont la même foi, la même doctrine, tous ont tenu à honneur et bonheur de venir saluer cette église qui, après l'église apostolique de Rome, est leur mère commune dans la foi.

Et ce qui fait ressortir d'avantage le caractère de cette fête, c'est que nous sommes en réalité bien plus de convives qu'il y en a d'assis autour de cette table. Les absents de corps sont présents de cœur et d'esprit.

Ils sont avec nous dans la reconnaissance, avec nous dans l'allégresse, avec nous dans la prière qui implore les bénédictions célestes, avec nous, le dirais-je ? avec nous autour de cette table ; car l'hospitalité qui leur a été offerte de tout cœur, ils l'ont agréée de même qu'elle leur a été offerte, tout en

regrettant que d'impérieux devoirs les empêchassent d'en profiter. Cette union des cœurs et des esprits que nous cimentons en mengeant le même pain matériel, ils la nourrissent dans leur âme en pensant à nous comme nous pensons à eux.

Mais en parlant de ceux qui sont ici présents de cœur, pourrions-nous oublier celui qui, à l'occasion de cette fête, nous a donné des marques si éclatantes de l'intérêt qu'il nous porte ?

Vous avez deviné ma pensée et nommé celui qui a conféré le titre de Basilique à un sanctuaire qui nous est plus cher que jamais. Vous avez nommé le successeur de Clément X, Pie IX, notre Père ! Pie IX, le rocher immobile contre lequel viennent se briser en frémissant, les vagues écumantes de toutes les erreurs désastreuses des temps modernes !

Mais il y a un autre titre à notre admiration, et vous ne me pardonneriez pas, si je l'oubliais. Ah ! c'est bien lui qui a droit de dire comme Saint-Paul : *Ego vinctus in Domino. Moi qui suis prisonnier pour l'amour du Seigneur !*

Eh bien ! oui, ce prisonnier il est avec nous dans notre joie et notre reconnaissance ; sa bénédiction paternelle est sur nous.

Avec tous ces absents dont je parlais tout à l'heure, il pense à nous comme nous pensons à lui !

Avais-je raison, de dire que, dans cette réunion, il faut voir quelque chose de plus qu'un repas ordinaire ?

Maintenant, Excellence, Messeigneurs et Mes-

sieurs, puisque, malgré mon indignité, je dois parler au nom de cette église de Québec, votre mère et la mienne, laissez-moi vous dire combien elle est sensible à la marque d'honneur et d'affection que vous lui donnez en ce jour.

Elle en conservera un souvenir ineffaçable, car une tradition toujours vivante et vivace recevra et transmettra à son tour les sentiments de joie et de reconnaissance dont sont inondés les cœurs de tous les enfants de cette église

De génération en génération on se racontera la splendeur des illuminations, l'imposante solennité de la procession, les échos de l'artillerie, les accords mélodieux de notre musique religieuse, le choix si heureux du sujet de nos concerts, et l'exécution plus heureuse encore de ce chef-d'œuvre, et les mille détails de ces arcs de triomphes élevés à la gloire des métropoles ou de nos missionnaires.

Et en parlant de ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête, on n'oubliera pas que beaucoup de citoyens qui ne partagent pas notre croyance, ont néanmoins contribué généreusement à notre allégresse, en s'y associant avec une cordialité dont nous garderons toujours l'agréable et reconnaissant souvenir.

III

DISCOURS DE S. H. LE MAIRE DE QUÉBEC.

(Traduction.)

Qu'il plaise à Votre Grâce,

C'ést pour moi un contentement infini, comme premier magistrat de cette ville ancienne et renommée, d'avoir l'occasion de souhaiter la bienvenue, au nom des citoyens de Québec, à tant de membres vénérables et illustres des ordres épiscopal et sacerdotal qui ont eu la bienveillance de consentir à honorer de leur présence la célébration d'un événement commémoratif qui jette un si grand lustre sur notre ville, et ajoute encore aux nombreux souvenirs historiques par lesquelles elle s'est éminemment distinguée entre toutes les villes de ce continent.

Je regarderai toujours comme l'un des plus heureux événements de ma vie que la tâche me soit échue, officiellement, de participer aux augustes cérémonies qui ont été couronnées par le banquet actuel, et les archives de notre conseil conserveront avec soin, pour la postérité, la mémoire de la part que ce corps a pu prendre en cette occasion. L'histoire des deux cents dernières années brille par des faits d'armes accomplis sur terre et sur mer, dont la forteresse de Québec a été le centre ; mais ce jour rappelle à notre esprit une histoire qui, si elle est entourée de moins d'éclat que la narration de siéges et de batailles, n'en expose pas moins la gloire et la valeur plus précieuses à la race humaine que la narration paisible des conquêtes du missionnaire, ac-

quises au prix de souffrances non moins héroïques et beaucoup plus glorieuses que celle du guerrier.

L'un descend dans la tombe couronné de lauriers, encouragé par les acclamations du genre humain et dans tout l'éclat qui accompagne les grandes actions militaires ; l'autre meurt dans l'obscurité, méprisant les louanges du monde et ne se souciant seulement que de l'approbation de sa conscience, et de l'accomplissement de son devoir et acceptant, comme sa seule récompense, la couronne du martyre.

Il ne m'appartient pas de m'aventurer sur un sujet comme celui-ci ; mais tout catholique doit regarder avec orgueil et satisfaction la prospérité de l'église, fondée par ces saints personnages et qui fleurit aujourd'hui dans la puissance du Canada, où. sous les lois anglaises, ses droits et ses priviléges sont assurés,ses biens protégés et garantis par la plus haute sanction que la loi puisse donner, tandis que son développement futur est assuré par l'administration éclairée des prélats illustres qui président à ces destinées.

Désirant renouveler l'expression du grand honneur qui a été accordé à notre ville par la présence de tant d'hommes vénérables, venus de si loin, je leur souhaite de nouveau la bienvenue et j'espère que le souvenir de leur visite dans cette ancienne capitale, restera gravé dans tous les cœurs, comme peut-être le plus mémorable événement de notre vie.

" Quand le souvenir rappellera à nos cœurs rajeunis
Les chagrins et les joies des années passées,
Ce jour restera dans notre mémoire comme le phare élevé
Répandant au loin sa clarté jetée comme un guide sur le sau-
vage Océan."

IV

DISCOURS DE L'HONORABLE M. CHAUVEAU.

Monseigneur l'Archevêque de Québec,

Excellence,

Messeigneurs et Messieurs,

Vous venez de l'entendre et d'y applaudir à bon droit : ce banquet n'est pas un banquet ordinaire : c'est pour bien dire une partie de la fête religieuse que nous célébrons, et rien ne saurait mieux relever et ennoblir l'acte si naturel que nous accomplissons en ce moment, que le langage mystique dont notre digne Archevêque vient de l'honorer.

Un grand poëte l'a dit : il y-a plus de choses dans le ciel et sur la terre que nous n'en rêvons dans notre philosophie—et l'on peut ajouter qu'il y a un sens plus profond aux choses les plus ordinaires qu'on ne peut le soupçonner. Chez tous les peuples anciens, à Rome comme à Sparte, chez les nations sauvages de l'Amérique comme dans les contrées à demi civilisées de l'Asie, il se donnait autrefois des banquets où l'on invitait les mânes des ancêtres : à celui-ci sont conviés tous les grands souvenirs de notre histoire ; bien plus, tous ceux de l'histoire des nations qui ont peuplé ce continent ; bien plus encore, tous ceux de l'Eglise, qui, par Rome et Jérusalem, se relient aux premiers âges du monde.

Ces souvenirs, sans doute il serait impossible d'en donner même la plus faible esquisse,—mais les noms des grands hommes qui ont illustré les annales des

peuples, ont cette puissance magique de tout rappeler, de tout dire, de tout condenser dans quelques lettres—et c'est pour cela que vous les avez entendu proclamer aujourd'hui avec tant d'éloquence du haut de la chaire sacrée, pour cela qu'à l'occasion de cette fête, ils remplissent depuis plusieurs jours, les colonnes de nos journaux ; pour cela que ce soir vous verrez briller à travers les feux de l'illumination, tant de noms, de portraits et de monogrammes. C'est notre manière à nous, peuples modernes, d'évoquer les mânes des ancêtres, de leur faire raconter le passé d'un seul trait, de leur arracher bien plus sûrement que ne le faisait la vieille nécromancie, les secrets de l'avenir en modelant à leur ressemblance les pensées, les sentiments, les aspirations des générations nouvelles.

Ainsi, pour nous tenir dans l'ordre d'idées qui doit présider à ce banquet, si nous voulons rappeler en deux mots les luttes du christianisme contre les féroces pratiques de l'idolâtrie dans les premiers jours de notre histoire, deux noms glorieux, ceux de Brebeuf et de Lalemand, feront apparaître de suite à nos yeux, les travaux de tous nos missionnaires, les souffrances de tous nos martyrs.

Si, pensant aux nobles tribus alliées de nos ancêtres, nous voulons consacrer le souvenir de ces peuplades errantes qui ne seront bientôt que des légendes, les noms de deux hommes vraiment distingués, de deux philosophes de la forêt, qui plus heureux que Socrate et Platon, ont pu saisir par le baptême et l'évangile, la réalité de leurs songes, de ce *qu'ils avaient rêvé dans leur philosophie*, les

noms de Membertou et de Kondiaronk, évoqueront toute la période anté-historique et pour bien dire fabuleuse de ce continent.

Si je veux parler de l'organisation de cette église, aujourd'hui si vaste et si nombreuse, si je veux représenter toute une société naissante et se développant dans ce qui n'était alors qu'une forêt vierge, rappeler les triomphes des guerriers comme les travaux des administrateurs, le dévouement des pieuses fondatrices de nos couvents, l'héroïque existence de l'habitant canadien, laboureur et soldat, élevant bravement de nombreuses familles, sur le principe que lorsqu'il n'y a rien ou peu de chose pour deux, il y en a toujours assez pour quinze ou vingt, si j'entreprends de raconter les premiers pas de l'instruction publique, de la charité chrétienne, des lettres, des sciences, de l'industrie elle-même ; je n'aurai qu'à prononcer le nom qui, dans cette fête en toute justice doit être au premier rang, je n'aurai qu'à nommer l'illustre de Laval-Montmorency; autour de ce nom à jamais glorieux, se grouperont de suite et le passé et le présent et l'avenir du Canada, disons mieux de l'Amérique catholique.

S'il s'agit de rappeler la fondation de cette colonie de Montréal, très-distincte de celle de Québec, cette entreprise hasardeuse et jugée alors plus que téméraire d'un établissement français au sein du pays iroquois, il suffira de vous montrer de Maisonneuve portant et érigeant lui-même sur le Mont-Royal, le signe du salut. Son nom dira aux habitants

de la cité sœur tout ce que nous disent à nous-mêmes ceux de Jacques-Cartier et de Champlain.

Si ensuite, il me fallait dire la douloureuse et difficile transition qui fit de la Nouvelle-France une possession britannique, la prudence, la sagesse que montrèrent nos pères lorsqu'ils surent se concilier le bon vouloir de leur nouvelle métropole, et pour cela réprimer les sentimeuts les plus naturels et les plus vivaces, je n'aurais qu'à nommer Mgr. Briand.

Faut-il raconter la grande lutte de notre nationalité et de notre religion contre les envahissements d'une oligarchie acharnée à notre perte, lutte qui en définitive a procuré à ce pays, les libertés dont nous jouissons en commun avec nos co-sujets de toute origine, je n'ai pas même besoin de prononcer les noms de nos tribuns et de nos publicistes, ils seront tous évoqués avec celui de Plessis, dont la prudence et la fermeté, en sauvegardant les droits de l'église, assurèrent ceux de la société civile.

Passant au pays d'où tant de nos concitoyens tirent leur origine, abordant avec le respect qu'elle mérite, l'île verdoyante que le voyageur américain aperçoit la première dans l'ancien monde, île qui fut autrefois couverte de monastères, asiles de la poésie, de la science et de la vertu, pays qui, par un détestable anachronisme, a partagé avec l'héroïque Pologne, l'honneur de souffrir pour la foi en plein dix-huitième siècle, qui a envoyé au ciel des légions de martyrs et répandu sur toute la surface du globe des légions de croyants ; si nous voulons retracer d'un seul mot toute l'histoire de l'Irlande, le nom

de son grand tribun O'Connell se trouvera de suite sur toutes les lèvres.

N'oublions pas en même temps, que le nom qui rappelle les plus grandes gloires militaires de l'empire, dont le drapeau glorieux nous protége encore, le nom de Wellington, est à jamais associé au mouvement de justice qui rendit aux catholiques des trois royaumes leurs droits civils et politiques, à l'*acte d'émancipation.*

A l'origine du Christianisme, quel grand nom mystique que celui qui fut donné au Prince des apôtres par Dieu lui-même—ce nom de Pierre, symbole vénéré dans l'ancienne comme dans la nouvelle loi, symbole qui se trouve dans tous les cultes bons ou mauvais, depuis l'Egypte et la Gaule jusqu'à l'Amérique du Sud, nom qui s'identifie de nos jours avec le plus grand monument religieux des temps modernes, nom qui signifie le chef de l'Eglise et l'Eglise elle-même !

Si à la suite de ce nom qui rappelle à la fois l'apostolat, la persécution, le martyr et le triomphe, nous voulons songer à des jours plus heureux sinon plus glorieux, Constantin, Charlemagne et saint Louis nous apparaîtront ; ces deux derniers, nous disant bien haut ce que peut faire notre mère chérie, la France, lorsqu'elle sait se montrer la fille ainée de l'Eglise, ce qu'elle sera peut-être encore un jour si Dieu n'a pas fermé le livre de ses glorieuses destinées.

Thomas d'Aquin et Bossuet nous montrent l'Eglise triomphant par la science et l'éloquence, tandis

que Léon X fera passer sous nos yeux le magnifique cortége des grands artistes, des littérateurs chrétiens de son siècle et nous rappellera cet illustre patronage des sciences, des lettres et des arts qui fait la gloire du Vatican. Si nous voulons contempler un spectacle plus sublime encore, voir à la fois les orphelins recueillis, les malades secourus, les ignorants et les déshérités de toutes les classes, adoptés par la charité chrétienne, le nom de Vincent de Paul réunira toutes ces merveilles.

Enfin, si nous voulons louer le plus généreux effort qui se soit jamais fait pour l'union de l'ordre et de la liberté, parler d'une époque aussi triste sous le rapport du droit violé et de la tradition foulée aux pieds que glorieuse à raison de la plus majestueuse et de la plus sainte des résistances, si nous voulons faire pâlir tous les tyrans et les usurpateurs, faire rougir (ce qui est plus difficile) tous les traîtres et les intrigants au milieu de leurs succès et de leurs triomphes—le nom de Pie IX, le nom du Pontife vénéré, du prisonnier du Vatican, s'élançant de vos cœurs sur vos lèvres, retentira dans cette enceinte comme un cri suprême, d'amour, de prière et d'espoir (acclamations vives et prolongées).

Messeigneurs et Messieurs,

L'œuvre de la civilisation chrétienne en Amérique, à laquelle ceux qui ne partagent pas toutes nos croyances ne peuvent nier que nous avons donné la plus vive impulsion je n'en veux d'autre preuve que les ouvrages récents d'un de leurs meilleurs écrivains, M. Parkman, et le concours bienveillant

donné à cette fête par nos concitoyens protestants, et que l'Archevêque de Québec a si bien apprécié,— cette œuvre ne peut recevoir qu'une impulsion plus grande encore de cette démonstration. C'est quelque chose au milieu de l'envahissement des préocupations matérielles que de voir des hommes se réunissant de si loin pour une idée, l'idée religieuse que tant de symptômes hélas ! nous montraient naguère comme affaiblie dans le monde entier et vacillant sous les attaques répétées du scepticisme et du matérialisme.

Même en dehors de notre religion, toutes les voix honnêtes s'élèvent plus que jamais contre ces funestes tendances, et parmi celles-là, aucune ne s'est fait entendre avec plus de force et de majesté que celle qui vient de se taire pour toujours, la voix de Guizot. Cet homme d'état, ce publiciste illustre, vient presque de fermer la marche funèbre des grands génies qui se levèrent sur la France au commencement de ce siècle ; n'oublions pas qu'à la honte de bien des catholiques, il réclama avec énergie, contre la spoliation des Etats-Romains, qu'il reconnut, le pouvoir temporel du souverain pontife comme une nécessité sociale et politique, qu'il sut flétrir comme une perturbation de toute la société chrétienne, les événements que nous déplorons nous-mêmes.

La postérité, Messeigneurs et Messieurs, se souviendra de la grande démonstration que nous faisons aujourd'hui. Si nous contemplons avec étonnement l'immense progrès qui s'est opéré dans les deux

siècles révolus, peut-être nos descendants seront-ils encore plus étonnés que nous, lorsqu'après un autre siècle, ils porteront leurs regards en arrière. Ils auront bien des noms à ajouter au catalogue de nos illustrations, noms que certaines convenances m'empêchent de prononcer ici. Par exemple à celui du second fondatenr de notre Université, Louis-Jacques Casault, d'autres intimement liés à l'œuvre de Mgr. Laval se joindront alors avec un bien grand éclat.

Ceux qui ont multiplié dans la région de Montréal et sur les rives de l'Ottawa, sur les points pour nous les plus contestés et les plus menacés, tant de fondations nouvelles, recevront alors l'apothéose de l'histoire. Dans les immenses régions de l'Ouest, des peuples nombreux acclameront des noms que la petite Province de Manitoba vénère aujourd'hui ; dans les provinces du Golfe, sur les côtes de l'Atlantique, dans les villes maritimes dont les flottes couvriront alors toutes les mers, des catholiques émancipés de la plus odieuse sujétion sous le rapport de l'instruction publique, sauront à qui faire honneur de leurs libertés si difficilement conquises. (Vifs applaudissements).

Dans les immenses contrées que couvre le drapeau constellé de la grande république, notre religion qui a déjà fait tant de progrès en comptera de plus grands encore. Dans les déserts que traversent les voies ferrées qui s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, dans bien des cités qui, malgré la foule, sont encore pour la religion, d'autres déserts, des Jérusalem nouvelles rappelant les vers de Racine, tressailleront

d'allégresse à la vue des nombreux enfants que « dans leur sein elles n'auront point portés. »

Enfin sur les côtes de l'Océan Pacifique, des légions de missionnaires se seront élancées vers la conquête spirituelle de l'Asie, elles auront reporté dans l'extrême orient ce flambeau de la foi qui nous est venu du vieux monde, elles auront rejoint les missionnaires de l'Europe et avec eux ramené la civilisation chrétienne au berceau de toutes les religions antiques. Grande sera la joie que l'Eglise du Canada en ressentira, car alors la véritable route de l'Europe vers les Indes à travers l'Amérique, si longtemps cherchée, aura servi les vues de la Providence.

Et soyez certains, Messeigneurs, que dans la fête qui se donnera dans un Québec, je l'espère beaucoup plus splendide, et j'ose l'espérer aussi catholique que celui d'aujourd'hui, en présence de cette grandiose nature que rien ne pourra détruire, au milieu des monuments de notre histoire—s'il en reste encore, — du moins en présence de cette vénérable basilique de Notre-Dame de Québec, que sa nouvelle et auguste consécration aura protégée contre les atteintes du Vandalisme moderne, soyez certains que dans cette fête le souvenir du premier octobre mil-huit-cent soixante-et-quatorze ne se séparera pas plus de celui du premier octobre seize-cent-soixante-et-quatorze, que vos noms, Messeigneurs, ne pourront être séparés de celui de l'illustre Laval.

CHAPITRE HUITIÈME.

Réunion à l'Université-Laval.— Adresse du clergé de Québec.— Réponse de Mgr. l'Archevêque de Québec.—Adresse des citoyens catholiques canadiens-français de Québec.—Réponse de Mgr. Langevin.—Adresse des membres de la Congrégation de l'Eglise St. Patrick. — Réponse de Mgr. Taschereau.—Adresse de l'Université-Laval.—Réponse de Mgr. Taché.—Adresse des citoyens de la ville de Saint-Germain de Rimouski.—Réponse par Mgr. l'Archevêque de Québec.—Adresse de l'Episcopat et du clergé au Souverain-Pontife.

A 4 heures de l'après-midi, les évêques et les prêtres se réunirent dans la grande salle de l'Université-Laval où les adresses suivantes furent présentées :

I

ADRESSE DU CLERGÉ DE QUÉBEC.

A Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec,
A Leurs Grâces Nos Seigneurs les Archevêques,
A leurs Grandeurs, Nos Seigneurs les Evêques,
réunis à Québec à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection de l'évêché de Québec.

Les membres du clergé de Québec,

Monseigneur,

Messeigneurs,

L'illustre Montmorency-Laval venait à peine de disparaître de la scène du monde, que déjà son panégyriste, Monsieur de la Colombière, prononçait sur sa tombe les paroles prophétiques adressées autrefois au grand patriarche de l'ancienne loi :

« Sortez de ce pays et de la maison de votre père et venez en la terre que je vous montrerai. Je ferai sortir de vous un grand peuple et je vous bénirai ; je rendrai votre nom célèbre et vous serez béni. »

Paroles pleines d'avenir et dont il nous était réservé de voir le glorieux accomplissement ! Et qui pourrait en redire l'écho avec plus de satisfaction que le clergé de l'Archidiocèse de Québec ? Intimement lié au Patriarche de l'Episcopat dans l'Amérique Septentrionale, c'est bien à lui, en présence du spectacle qui l'entoure, à s'écrier avec le prophète :

« Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! que vos

tentes sont belles, ô Israël ! Elles sont comme des vallées couvertes de grands arbres, comme des jardins le long des fleuves, toujours arrosés d'eau, comme des tentes que le Seigneur même a affermies ! »

Oui, parmi les quatre mille prêtres qui travaillent aujourd'hui à la vigne arrosée autrefois par les sueurs et le sang de nos premiers missionnaires, il y en a trois cents qui réclament une large part de la joie publique. A eux en effet, a été dévolu l'honneur de succéder directement aux hommes qui aidèrent notre premier évêque, l'homme du *grand affaire*, à eux fut réservé l'honneur de continuer la garde autour du premier sanctuaire du catholicisme dans nos lointaines contrées ; à eux d'être les témoins intimes des heureuses influences qui en sont émanées ; à eux enfin de voir tout d'abord les horizons s'agrandir et permettre à notre sainte Eglise catholique les plus brillantes perspectives !

Merveilleuse puissance de notre divine religion : elle se dilate, se répand partout, et trouve toujours de nouveaux royaumes à conquérir : Et ce qui doit faire aujourd'hui l'objet de notre admiration comme de notre reconnaissance, c'est que cet envahissement est tout pacifique. Vous êtes aujourd'hui, Messeigneurs, les glorieux héritiers de l'œuvre de deux siècles, et cette œuvre immense, comment s'est-elle opérée ? par la seule impulsion du bien : et vous vous présentez à cinq millions de fidèles avec le seul mais suprême ascendant réservé à la vérité et aux enseignements d'une doctrine qui est tout amour. Oh ! que c'est de tout cœur que nous faisons

monter vers le Très-Haut l'hymne d'actions de grâces ; car lui seul a pu présider par sa bonté et sa puissance à l'extension de son empire.

Et comment ne remercierons-nous pas le Ciel, en voyant la sollicitude qu'il a prise à susciter sur la route de deux siècles tant d'illustres évêques, ces anges visibles de l'Eglise, comme les appelle l'apôtre saint Jean ? Ne les avons-nous pas vus surgir, et tout récemment encore, ne les avons-nous pas vus présenter aux regards de nos devanciers et aux nôtres, tout ornés de vertus et de connaissances nécessaires, tantôt pour fonder de nouveaux évêchés, tantôt pour continuer l'œuvre d'illustres prédécesseurs ? Les uns, hérauts de la bonne nouvelle, sont allés jusque dans les régions lointaines planter la bannière du Christ.

Les autres ont peuplé leurs diocèses des étonnantes créations de la foi.

Tous apparaissent aux yeux de l'Eglise et de leur patrie, suivis du splendide cortége de leurs vertus, de leur savoir et de leurs mérites, Oh ! que l'Illustre de Laval doit contempler, en ce jour, avec ravissement la vaillante cohorte de ses vénérables collègues, ici réunis ou dispersés sur la surface du territoire jadis confié à ses soins ! Levez les yeux, lui dirons-nous avec le prophète, et regardez tout autour de vous : toute cette grande assemblée du monde vient se rendre à vous. Tous les regards se portent avec complaisance, de Québec aux plages qui bordent l'Atlantique, de Saint-Boniface à l'Orégon, de la Nouvelle-Orléans à Saint-Louis, de Cincinnati

Nous ferons un vœu avec ce premier apôtre du Canada, et avec vous, Messeigneurs ; c'est que, à la célébration du deuxième centenaire de l'érection de l'Evêché de Québec, l'Eglise catholique ait reçu un nouvel épanouissement, qu'Elle ait alors à sa tête comme aujourd'hui, pour la régir, un pontife aussi grand que notre glorieux Pie IX, des évêques aussi zélés que les nôtres, et nous serait-il permis de dire, des fils aussi dévoués que nous espérons l'être.

II

RÉPONSE PAR MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Messieurs du clergé de Québec,

Quand l'illustre de Montmorency Laval remonta pour la première fois le Saint-Laurent, il mit un grand mois à venir depuis l'Ile-aux-Oiseaux jusqu'à Québec. Il put donc contempler à loisir les deux rives de ce fleuve majestueux dont l'immense vallée venait d'être confiée à sa sollicitude pastorale.

Bien des fois durant ces longues heures, il a dû épancher son âme devant Dieu et demander une ample bénédiction pour lui-même et sur l'Eglise que la Providence destinait à être la mère de tant d'autres églises. Prière puissante qui, *pénétrant les nues*, a préparé ce que nous voyons aujourd'hui et ce que nos vœux augurent pour l'avenir.

Bien des fois, son œil scrutateur s'arrêtant sur les forêts à perte de vue, habitées par des peuplades idolâtres qu'il fallait évangéliser, a dû verser des larmes amères sur la faiblesse des moyens dispo-

nibles pour cette tâche surhumaine. Larmes fécondes que l'ange de cette église nouvelle cueillait avec amour et *offrait au Seigneur* comme celles du saint homme Tobie. (Tobie, XII, 12.)

Mais parce qu'il *était agréable à Dieu, il fallait que la tentation l'éprouvât comme ce juste de l'ancienne loi.*

Ce que Monseigneur de Laval voyait de ses yeux, sa grande âme l'amplifiait encore et la grâce divine dont son cœur était rempli, le lui laissait entrevoir dans toute sa désespérante immensité. S'élançant par delà l'étroit horizon qui l'entourait, il allait jusqu'aux dernières extrémités de ce continent. Et alors, qui le sait ? alors, peut être, son humilité profonde devint-elle l'occasion de quelques pensées de découragement, à la vue d'une œuvre gigantesque confiée à des mains aussi débiles ! Seul, ou presque seul, comment parcourir et évangéliser cet immense territoire !

Mais, Dieu merci ! la grâce divine est plus forte que toutes les faiblesses humaines et quand une âme généreuse se sent au fond de l'abîme, c'est alors que le Seigneur se plaît à lui tendre la main pour la relever et la placer sur un trône d'où elle puisse découvrir des horizons nouveaux qui la consolent et l'affermissent. Qui sait si, à ce moment, la même lumière qui lui avait révélé toute la grandeur de la tâche, ne lui fit pas connaître tout ce que lui et ses successeurs trouveraient de secours dans le dévouement des nombreux coopérateurs que cette terre nouvelle devait enfanter ! C'est là, croyez-le bien, tout le secret de ce zèle infatigable qu'il put déployer

durant les quarante-neuf années de son épiscopat. De là cette impulsion vigoureuse donnée à une église naissante dans une colonie encore si faible et si petite que la vue de trois iroquois ennemis, passant en canot d'écorce devant le Cap-Diamant suffisait à la mettre en émoi !

Vous connaissez votre histoire, Messieurs du clergé de Québec. La première pensée de Monseigneur de Laval, en arrivant ici, fut pour vous. Il avait besoin de coopérateurs zélés, vigoureux, prêts à affronter tous les dangers ; jusque-là les enfants de Saint-François et de Saint-Ignace avaient suffi à peine aux besoins de la colonie ; mais c'était évident que l'ancienne France ne pouvait pas toujours leur en fournir autant que l'exigerait le développement de la population catholique ; il songea donc à former lui-même un clergé canadien.

Dès ce moment fut fondé le séminaire qui, depuis deux siècles, a fourni tant de pasteurs à des églises, nées de celle de Québec, tant de fondateurs à des établisements du même genre, tant de coopérateurs fidèles aux évêques de ce siége, et qui, de nos jours, a accompli le vœu de son illustre fondateur en ouvrant à la jeunesse canadienne cette grande source de bienfaits qu'on appelle l'Université-Laval.

Voilà votre histoire, messieurs, vous êtes les enfants de la promesse faite à notre premier évêque ; vous êtes aussi les enfants de sa douleur, de sa persévérance indomptable, de son courage à toute épreuve ; car vous savez que ces murailles vénérables qui forment aujourd'hui ce qu'on appelle le *vieux*

séminaire, ont été deux fois visitées par l'incendie durant les dernières années de Monseigneur de Laval, mais au milieu de ces cruelles épreuves, il a su retrouver toute l'énergie de sa jeunesse pour reconstruire le berceau fumant de cet enfant de prédilection qu'il appelait avec amour et orgueil : *Mon clergé.*

A mesure que cet arbre, fécondé par les larmes, les prières, les sueurs et les sacrifices de Mgr. de Laval, a poussé de nouveaux rejetons, chaque pasteur d'un diocèse naissant a voulu imiter son exemple et avoir le droit de dire comme lui : *Mon clergé !* Dieu seul connaît ce qu'il leur en a coûté, mais rien de grand ne se fait en dehors de la souffrance et de la croix, et ils recueillent ou recueilleront dans la joie ce qu'ils avaient semé dans la tristesse. Une phalange nombreuse de prêtres entoure chaque pasteur et le seconde dans ses travaux apostoliques.

A vous, Messieurs du clergé de Québec, à vous le poste d'honneur au milieu de cette phalange ; à vous comme le dit notre adresse, le bonheur de continuer la garde autour du premier sanctuaire du catholicisme au Canada ; à vous de chanter les louanges de Dieu dans la Basilique de Notre-Dame de Québec ; à vous de continuer les glorieuses traditions de votre passé ; à vous de préparer pour les siècles futurs *des fils aussi dévoués* que vous mêmes, à vous enfin, dans les bénédictions du Père céleste, la part du premier-né pour porter dignement le drapeau confié à votre vaillance.

C'est le vœu de tous ces vénérables Prélats qui sont ici ; c'est le mien, soyez-en sûrs ; et si je pouvais

découvrir dans mon cœur quelque petit recoin qui ne fût pas déjà à vous, je vous le livrerais et le donnerais en bonne forme en présence de cette nuée de témoins vénérables venus de si loin pour prendre part à notre joie et à notre reconnaissance.

III

ADRESSE DES CITOYENS CANADIENS-FRANÇAIS

LUE PAR L'HON. M. TH. FOURNIER.

A Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, et à Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des Diocèses autrefois compris dans le Diocèse de Québec

Messeigneurs,

Votre présence dans la plus ancienne métropole catholique de l'Amérique du Nord pour célébrer le deuxième centenaire de la fondation de ce diocèse, grand encore aujourd'hui et si vaste à son origine, a fait naître dans les cœurs de tous les citoyens catholiques de Québec des sentiments d'allégresse et de reconnaissance qu'ils ont l'honneur de vous exprimer.

Descendants de la famille qui eut pour premier père spirituel l'illustre de Laval-Montmorency, nous sommes encore au foyer paternel, et c'est pour nous une joie indicible d'y accueillir, après deux siècles révolus, les vénérables pasteurs des nombreuses églises qui reconnaissent ce digne et courageux pontife pour leur ancêtre dans la foi.

L'Amérique du Nord renferme aujourd'hui presqu'autant d'évêques qu'il y avait alors de prêtres, presqu'autant de prêtres qu'il y avait alors de chefs de famille catholiques ; les églises, les séminaires, les couvents, les hospices, les ordres religieux, les maisons d'éducation et de charité se sont multipliés sur la surface de ce continent ; mais en venant ici vous y trouvez les premières fondations, le tronc même de cet arbre aux rameaux si nombreux et qui produit de si beaux fruits de religion, de science et de vertu.

Les luttes de nos ancêtres pour conserver et propager la foi sont encore les vôtres et les nôtres ; pour une partie d'entre vous et pour nous elles ont seulement changé de forme ; pour un grand nombre, elles sont encore identiquement les mêmes.

Les commencements, ce qu'il y a de plus difficile en toute choses, sont aussi ce qu'il y a de plus glorieux ; l'Ecriture nous le dit : le laboureur récolte dans la joie le fruit de la semence arrosée de ses pleurs ; les noms de plusieurs d'entre vous, fondateurs de nouvelles églises, seront un jour révérés à l'égal de celui de Monseigneur de Laval par des populations peut-être plus nombreuses que l'ensemble de celles qui sont représentées dans cette solennité.

A peine un demi-siècle s'est-il écoulé depuis qu'aux enfants de la France, la fille aînée de l'Eglise, sont venus se joindre ceux de l'héroïque Irlande cherchant sur nos rives une liberté religieuse que leur pays ne possédait point ; et déjà, leur nombre est assez grand pour qu'ils puissent

faire entendre leur voix auprès de la nôtre, et se manifester comme une noble et vigoureuse section de l'église du Canada. D'un autre côté, depuis une vingtaine d'années seulement, nos compatriotes ont commencé à émigrer aux Etats-Unis et à se répandre dans les vastes contrées de l'Ouest, sur les traces des missionnaires et des pionniers qui les ont conquises à la civilisation ; et déjà, dans toutes les parties de l'Amérique, ils forment un élément important de la catholicité. Une imposante démonstration faite sur le sol de la vieille patrie, nous a prouvé dernièrement avec quel amour jaloux ils avaient conservé nos traditions religieuses et nationales. Bien d'autres nationalités contribuent à former cette église du Nouveau-Monde qui s'accroit avec tant de rapidité, au milieu de tant d'obstacles : puissent-elles rester toujours unies dans la foi et la charité, fidèles aux conseils de leurs guides spirituels: et que votre modestie, Messeigneurs, nous permette de l'ajouter, toujours prêtes à suivre les grands et nobles exemples que vous leur donnez !

Puisse, Messeigneurs, cette démonstration porter dans vos diocèses respectifs ces fruits de grâce et d'union chrétienne que vous avez tant à cœur d'y voir prospérer ; puisse le ciel exaucer vos vœux et les nôtres et conserver dans toute la famille catholique de l'Amérique cet esprit de persévérance et de sacrifice qu'il l'a toujours distinguée : tout en la préservant des dangers qui menacent aujourd'hui, sur tant de points, l'Eglise notre mère.

Unie pour la défense des droits du Souverain

Pontife, cette famille a de toutes parts répondu avec zèle aux appels qui lui ont été faits dans ces jours d'épreuve, et c'est avec un légitime orgueil que nous voyons aujourd'hui le grand et immortel Pie IX récompenser la fidélité et le dévouement de cette partie de la chrétienté par les faveurs dont il vient de combler notre vénérable métropole.

Permettez-nous, Messeigneurs, de féliciter particulièrement le digne Archevêque de Québec et de l'idée généreuse qu'il a si noblement conçue et si heureusement exécutée et des honneurs conférés à l'ancienne cathédrale et nouvelle basilique de Notre-Dame de Québec, sanctuaire aimé et vénéré dès les premiers temps de la colonie, conservant dans sa majestueuse enceinte avec les grands souvenirs de notre histoire, avec les nobles empreintes de l'art chrétien les preuves journalières de la piété constante de notre population.

Daignez, Messeigneurs, agréer nos remercîments pour l'honneur que cette mémorable réunion confère à notre cité, et accepter les vœux respectueux que nous formons pour votre bonheur et pour la prospérité des peuples nombreux confiés à vos soins. Veuillez leur dire que nulle part une sympathie plus entière et plus vive ne les accompagne dans leurs combats et leurs épreuves ; que nulle part des prières plus ferventes ne s'élèvent pour leur triomphe, et demandez leur de nous continuer et d'augmenter, s'il se peut, cette réciprocité d'intention et de sacrifice qui forme le lien sacré de toutes les parties de l'église

militante, unie sous un même chef et sous un même drapeau dont il a été dit, et dont il sera toujours dit : « Sous cet insigne, la victoire ! »

IV

RÉPONSE A CETTE ADRESSE PAR MGR. LANGEVIN.

Messieurs,

En ma qualité d'enfant de cette bonne ville de Québec, Mgr. l'Archevêque me charge de répondre à la magnifique adresse que vous venez de présenter aux prélats réunis en cette solennelle occasion. Il ne fallait rien moins que ce motif pour me décider, moi l'un des derniers de mes frères dans l'épiscopat, à leur servir d'organe en ce jour.

Messieurs, vous vous réjouissez de la présence au milieu de vous d'un si grand nombre d'archevêques et d'évêques. Soyez persuadés que, de notre côté, c'est avec le plus grand empressement que nous avons répondu à la gracieuse invitation de notre premier pasteur. C'est avec bonheur que nous avons reçu son appel ; il nous a semblé entendre la voix d'un patriarche convoquant à une fête de famille ses enfants dispersés aux quatre coins du ciel, et de toutes parts nous sommes accourus, autant qu'il a été possible, pleins de joie et d'allégresse ; les uns des immenses plaines du Nord-Ouest, ou des glaces du McKenzie et de l'Athabaska ; les autres des rivages lointains du Pacifique ; ceux-ci de la fertile vallée du Mississipi ou des rives de nos grands lacs,

ceux-là des contrées brumeuses du golfe Saint-Laurent.

Représentants des nombreuses branches d'une même famille, nous sommes venus nous asseoir à la table hospitalière de notre mère commune. Ses épreuves et ses joies ont été nos épreuves et nos joies, sa gloire et son triomphe, fruits de deux siècles de lutte, font aujourd'hui tressaillir nos cœurs, et nous émeuvent jusqu'au plus profond de nos entrailles.

Ici, comme vous le dites si bien, messieurs, et comme nous le sentons tous en ce moment, ici sont les racines fortes et vigoureuses, ici s'élève le tronc majestueux de ce bel arbre, dont les rameaux s'étendent d'une mer à l'autre, couvrant de leur ombre les diocèses de la moitié d'un continent. Cet arbre il a été souvent exposé à la fureur des vents ; il a subi bien des orages : mais, par la protection divine, il apparaît aujourd'hui plus verdoyant que jamais, tout couvert de feuilles, de fleurs et de fruits. De ses racines fécondes sont sorties sur toute la surface de l'Amérique du Nord des rejetons puissants qui, eux à leur tour, forment comme une immense forêt de diocèses, de paroisses et de missions. Les germes de ces plants si florissants ont dû être arrosés de sueurs, du sang même de nos pères dans la foi : nous, leurs enfants, nous récoltons dans la joie ce qu'ils ont semé dans les larmes, suivant le texte sacré que vous citez si à propos.

Une particularité nous frappe comme vous, Messieurs, dans cette imposante réunion. Nous venons des climats les plus opposés. Nous parlons des langues

différentes, nous appartenons à des nationalités, à des gouvernements divers, nous ne nous sommes peut-être jamais rencontrés, et, cependant, à l'exemple des premiers chrétiens, nous n'avons tous ensemble qu'un seul cœur, qu'une seule âme. Ah ! c'est que nous marchons tous sous le même étendard, le drapeau de la croix, symbole du sacrifice, qui a déjà flotté sur tant de champs de bataille, et auquel est assuré la victoire définitive ; c'est que nous obéissons tous à un même chef, à un pontife vénéré qui, sous la direction de l'Esprit-Saint (qu'il s'appelle Clément X ou Pie IX) ne peut jamais égarer ceux qui le suivent ; c'est que, officiers ou soldats, nous formons tous partie de cette grande armée qui se nomme l'Eglise catholique, apostolique et romaine, phalange invincible, encore plus forte par son unité de foi et de discipline que par le nombre de ceux qui la composent.

Cette union intime des églises, filles et petites-filles de la glorieuse métropole de Québec, va se trouver encore resserrée par ces trois jours de fête et de réjouissance.

Nous l'avons revue cette ville de Champlain, si majestueuse et si pittoresque tout à la fois : nous avons parcouru ses rues et ses places publiques, muets témoins de tant de scènes, tantôt pieuses, tantôt héroïques, et aujourd'hui si artistement décorées ; nous nous sommes rassemblés dans l'enceinte de cette vénérable basilique, où reposent pêle-mêle les cendres de saints pontifes, de zélés et intrépides missionnaires, de glorieux généraux, pendant que ces voûtes antiques retentissaient des plus mélodieux

accords ; nous avons contemplé les gracieux ornements dont l'avaient revêtue des mains habiles ; nous avons visité successivement avec le plus vif intérêt les sanctuaires et les maisons d'éducation ou de charité dont les humbles fondements ont été posés sur ce Cap-Diamant, il y a plus de deux siècles, et nous en avons admiré les prodigieux développements ; nous avons constaté avec bonheur l'etat de prospérité de ce séminaire, l'œuvre de prédilection de l'immortel Laval de Montmorency, dont le nom et la vie sont si étroitement liés avec cette solennité ; nous avons, pour ainsi dire, déposé nos mîtres sur le tombeau de cette illustre prélat, de celui que tous nous honorons comme notre père spirituel, en présence d'un clergé nombreux et dévoué, d'un peuple croyant et fidèle.

Partout, messieurs, nous avons retrouvé les choses qui fait un pays grand, paisible, modèle : l'attachement à la religion, l'amour de la patrie, de la langue et de la mémoire de nos ancêtres, le juste orgueil des souvenirs historiques ; partout aussi nous avons répété du fond du cœur, et nous le redirons encore avant de nous séparer de vous, messieurs :

« Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères de vivre sous le même toit, d'habiter ensemble, au moins quelques heures, la maison paternelle ! »

V

ADRESSE DES MEMBRES DE L'EGLISE SAINT-PATRICK.

A Sa Grâce l'Archevêque de Québec et aux Vénérables et Illustres Archevêques et Evêques des différents siéges autrefois compris dans le diocèse de Québec, présentement dans la cité de Québec.

Au noms des Irlandais catholiques romains de Québec, le comité de direction de l'Eglise Saint-Patrick considère comme un grand privilège qu'on lui permette, avec les congrégations sœurs de cette ville ancienne et vraîment catholique, de s'approcher respectueusement de Votre Grâce et du corps nombreux et distingué des prélats qui ont répondus avec empressement à votre invitation de rendre grâce à Dieu pour les bénédictions accordées durant deux siècles à l'Eglise Métropolitaine de Québec, laquelle a été la mère féconde de tant d'églises disséminées sur les trois-quarts de l'Amérique Septentrionale et régies et soutenues par leur affection paternelle et leurs soins éclairés. En ce faisant et en se joignant aux réjouissances générales causées par un événement aussi heureux que celui de la célébration du deux-centième anniversaire de l'établissement du diocèse de Québec, les Irlandais catholiques—toujours enfants soumis de leur Mère l'Eglise et fidèles à leur histoire en loyaux adhérents au siége de Pierre—désirent renouveler humblement l'hommage de leur amour et de leur affection pour Votre Grâce en particulier, et affirmer l'expression de leur profond respect pour les illustres hôtes de Votre Grâce. Ils veulent aussi profiter de cette occasion solennelle pour jurer

de nouveau fidélité aux principes de cette foi sainte et sacrée prêchée à leurs aïeux par Saint-Patrick, et qui leur a été transmise pure et sans tache à travers des siècles d'affreuses persécutions, foi sainte si bien représentée aujourd'hui par Votre Grâce et vos frères les Archevêques et les Evêques dans la grande partie de cet hémisphère qui, à l'origine, devait allégeance au siége de Québec.

Les Irlandais catholiques n'ignorent pas les épreuves et les difficultés endurées et surmontées pour la cause de Dieu par les premiers pionniers de la religion en ce pays, afin d'en arriver aux splendides résultats aujourd'hui si visibles, et qui ne peuvent manquer d'exciter la surprise et l'admiration du monde, bien qu'ils ne fassent que confirmer tout cœur catholique dans la foi à cette protection infaillible que le Fils de l'homme promit à Son Eglise par cette commission divine : « Allez, enseignez toutes les nations et comptez que je serai chaque jour avec vous jusqu'à la consommation de siècles. »

Quand nous nous rappelons le jour éloigné où Clément X déléguait au vénérable Laval le pouvoir spirituel sur le vaste territoire s'étendant des bouillantes eaux du Golfe du Mexique aux mers glaciales du nord ; quand nos yeux sont frappés par le contraste du spectacle confus qu'offrait alors ce territoire, avec le glorieux aspect que présente aujourd'hui cette immense région couverte d'églises, de séminaires, de colléges, et de toutes les autres exigences et évidences d'un haut degré de civilisation, érigés en vue de la gloire de Dieu et du bien-être temporel des peuples ; quand nous mettons en regard du groupe

petit mais héroïque des directeurs spirituels de ce pays, il y a deux cents ans, les cinq millons au moins de fidèles que gouvernent aujourd'hui neuf archevêques, quarante-cinq évêques, sept vicaires apostoliques et plus de quatre mille prêtres, nous ne pouvons manquer de voir en ce spectacle une consolation pour les afflictions et les persécutions infligées à l'Eglise en d'autres contrées, et une assurance de sécurité pour l'avenir.

En même temps le fait que notre race a beaucoup contribué à ce glorieux ouvrage, nous cause un sensible orgueil. Si l'héroïque missionnaire français travailla aux premiers défrichements de l'Eglise sur ce continent, l'Irlandais émigré continua ce travail salutaire ; car les subdivisions de ce diocèse furent en grande partie nécessitées par l'augmentation de la population irlandaise et sa dévotion indicible, aussi bien sur ce continent que sur les parages lointains de l'Australie, aux principes immortels et aux enseignements de la foi de Pierre. Partout où l'Irlandais émigrant a dirigé ses pas, le *Saggarth* les a suivis. Leur importance dans cette communauté n'est point peu due à la persévérance énergique de celui dont le nom est devenu cher à tous, nous entendons parler de feu le Révérend Père MacMahon, le fondateur de l'église de Saint-Patrick à Québec. Nous nous énorgueillissons aussi à bon droit,—eh ! qui voudrait nous en blâmer ?—des noms illustres de nos propres parents et de nos amis qui ont si largement contribué à l'avancement de l'Eglise sur ce continent. Nous nous rappelons avec fierté l'illustre Carroll, premier évêque de Baltimore, frère

de Charles Carroll de Carrolton, l'un des signataires de l'indépendance de l'Amérique, les England, les Spaulding, les Kenrick, les Purull, les Crenen, les Ryan, les McQuaid, les Fleming, les Phelan, les McCloskey, les Walsh, les Connolly, les Sweeney, les Lynch, et, nous ne l'oublierons jamais, ce grand prélat catholique irlandais, l'Archevêque Hughes.

En concluant, les Irlandais catholiques de Québec, réunis avec leurs compatriotes en religion, peuvent à peine trouver des mots suffisamment énergiques pour exprimer à Nos Seigneurs les sentiments de bonheur, de vénération et d'amour avec lesquels ils saluent, en cette occasion si mémorable, la présence de tant de prélats distingués de l'Amérique du Nord, tous dignes successeurs de François de Laval. Ils espèrent seulement que dans la présente mais faible expression de ces sentiments, Vos Seigneurs ne manqueront pas de voir une réflexion de la nature sincère de la bienvenue enthousiaste qu'ils vous souhaitent en toute occasion, et surtout en cette occurrence importante qui vous a rassemblés dans les murs de l'ancienne et historique cité de Québec.

Signé au nom du comité de l'église de Saint-Patrick.

JOHN HEARN,
Président.

JOHN DEROME, JUNR.,
Assist.-Secrétaire.

VI

RÉPONSE PAR MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Messieurs,

Dans ce grand concert d'action de grâce que l'Eglise catholique a rendu au Dieu Tout-Puissant pendant les derniers dix-huit siècles, toutes les nations ont eu chacune leur partie distincte à jouer. A leur entrée successive dans le même corps, il leur était confié une mission spéciale que, dans la course du temps, elles devaient connaître et remplir. De même que la Harpe irlandaise, qui est composée de tant de cordes séparées, forme un tout musical, ainsi les fils d'Erin répandus partout où la langue anglaise est parlée, forme un tout en glorifiant le nom du vrai Dieu vivant. En Angleterre, en Ecosse, en Australie, à l'Est et à l'Ouest des Indes, et dans toute l'Amérique du Nord, l'élément irlandais est l'os et le nerf de nombreuses congrégations dont la fidélité et le dévouement à l'Eglise catholique sont devenus proverbiaux. En plusieurs endroits l'Evêque, le clergé, le troupeau et tous se réjouissent au nom du grand apôtre de l'Irlande.

Comment cela s'est-il accompli ? Rappelons-nous le pour la grande gloire des enfants de l'Irlande. Pendant les trois derniers siècles, la main de fer de la persécution religieuse les a forcés de chercher la liberté de conscience sur des terres lointaines. Plutôt que d'apostasier ils ont préféré s'exiler de leur cher pays natal. La marque d'un véritable chrétien, donnée par l'apôtre saint Paul peut leur être appli-

quée : (Rom. VIII, 38...) « Ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les pouvoirs, ni les choses présentes, ni les crimes, ni l'abîme, ni les choses à venir, ni la force, ni aucune autre créature ne peuvent nous séparer de l'amour de Dieu. »

Et ce n'est pas la seule gloire des enfants de l'Irlande ; car leur mission a été très-providentielle.

En disant adieu à leur pays natal, ils emportaient avec eux, enchassée dans leur cœur, la foi des apôtres que leur avait transmise le glorieux saint Patrick ; et, à leur tour ils sont aussitôt devenus les habitants et les apôtres de plusieurs pays. On peut dire d'eux les paroles d'Isaïe parlant au nom du Seigneur : (III. 6.) « Aussi mon peuple connaîtra-t-il mon nom en ce jour ; car moi qui parle, voyez que je suis ici. Combien sont beaux sur la montagne les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle, qui prêche le salut et qui dit à Sion :—« Ton Dieu régnera. La voix de tes gardiens se fait entendre ; ils ont élevé la voix, ils rendront des actions de grâce ensemble ; car ils verront de leurs yeux quand le Seigneur convertira Sion. Le Seigneur a préparé son bras sacré à la vue des nations ; et chaque extrémité de la terre verra le salut de notre Dieu. »

Si nous jetons les yeux sur l'immense territoire qui composait autrefois le diocèse de Québec, nous ne pouvons que nous rappeler les belles paroles du prophète que nous venons précisément de citer, et qui se sont si admirablement accomplies sur ce continent. Gloire éternelle en soit rendue au Dieu des miséricordes. Les enfants de saint Patrick ont été

fidèles à leur mission. J'en appelle au témoignage des vénérables et illustres Evêques qui sont ici présents.

Fiers comme ils sont de leurs congrégations irlandaises, moi, l'Archevêque de Québec, je témoigne, avec joie, de la foi et du zèle de mes enfants irlandais, et, me joignant à ces prélats distingués, j'appelle sur vous, Messieurs, du fond de mon âme, sur vos familles et sur toute la congrégation de Saint-Patrick les bénédictions les plus abondantes du ciel.

VII

ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

Messeigneurs,

C'est un jour bien solennel, que celui où une nombreuse société, où toute une nation, jetant un regard attentif sur les annales de son histoire, se lève pour célébrer avec enthousiasme sa glorieuse origine, et saluer avec amour l'humble berceau, d'où elle est sortie pour parvenir à la force et à la grandeur.

Deux siècles seulement se sont écoulés depuis le jour où le Souverain-Pontife, Clément X, érigeait le Siège Episcopal de Québec, avec son vaste territoire s'étendant de la Baie d'Hudson à l'embouchure du Mississipi. Avec quelle rapidité cet immense territoire, dont la plus grande partie n'était alors parcourue que par des peuplades sauvages, s'est développé au point de vue intellectuel, moral et matériel ? vous le savez, Messeigneurs, et c'est même un sujet d'admiration

pour le monde entier. Partout les forêts ont fait place aux campagnes habilement cultivées, à des villes riches et populeuses ; partout la barbarie a fui devant les lumières et les bienfaits de la civilisation. Mais, si nous cherchons les causes de cette prodigieuse expansion, de ces admirables progrès, nous les trouverons surtout dans l'impulsion énergique et vigourense que l'Episcopat sut donner à la culture morale, intellectuelle et religieuse de ces pays. Doué de ce coup d'œil et de cette énergie qui distinguent les véritables grands hommes, Mgr. de Laval voulut, avant tout, doter le pays d'institutions propres à former la jeunesse à la science et à la piété, et par là même lui assurer les services des hommes éminents qui ont fait la gloire de l'Eglise et de l'Etat.

Vous avez, Messeigneurs, noblement marché sur les traces de ce chef vénérable. Vous avez compris avec lui que la grandeur des nations dépend surtout de leur formation première et par suite des principes et des connaissances de ceux qui les dirigent. C'est pour cela que nos villes épiscopales sont devenues comme autant de foyers ardents, d'où l'on a vu rayonner au loin la lumière, la chaleur et la vie ; et qu'autour de vous se sont élevés, comme par enchantement des séminaires, des colléges, qui ont été autant de centres de la vraie civilisation.

Aussi, quel magnifique spectacle n'avons-nous pas aujourd'hui sous les yeux ? Là, où jadis un seul homme suffisait à diriger une église naissante, nous voyons 59 évêques, remplis de zèle, de science et de piété, veillant avec sollicitude sur les destinées de

tant de millions de catholiques, distribuant sans cesse à leurs peuples la vraie nouriture de l'intelligence et du cœur, cette nouriture solide, qui vivifie les nations aussi bien que les individus, la vérité et la vertu.

C'est pour vous féliciter tous ensemble de ce magnifique progrès, réalisé en si peu de temps dans notre Amérique du Nord, que nous célébrons aujourd'hui cette belle fête, c'est aussi pour nous encourager à suivre les traces de nos devanciers et à marcher vers de nouvelles conquêtes : conquêtes pacifiques, sans doute, mais qui, par cela même, n'en seront que plus solides et plus durables.

Messeigneurs, en présence des plus illustres représentants des diverses nations qui peuplent maintenant l'ancien diocèse de Québec, qu'il soit permis à l'Université-Laval de vous offrir aussi ses plus respectueux hommages. L'Université-Laval se plaît à proclamer hautement qu'elle doit son existence à l'initiative de nos chefs spirituels et les résultats qu'elle a pu obtenir, à la forte impulsion qu'ils lui ont imprimée. Fille de la religion, elle est particulièrement heureuse de s'unir aujourd'hui aux divers membres de la hiérarchie civile et religieuse, pour déposer à vos pieds le tribut de son respect et de sa vénération. Cette Université est une preuve frappante de la vitalité qui ne cesse d'animer le christianisme. C'est, en effet, par le souffle puissant du Saint-Siége et de l'Episcopat qu'elle a été créée : leur esprit a toujours été son guide ; c'est sous la direction et la haute surveillance des princes de l'Eglise qu'elle a l'espoir d'avoir opéré déjà quelque

bien. Avant tout, œuvre de la religion et de ses Pontifes, l'Université-Laval continuera, nous l'espérons, à travailler dans la mesure de ses forces à la gloire de la religion et au bonheur de la patrie. C'est ainsi qu'elle sera le couronnement de l'édifice, si solidement fondé par Mgr. de Laval. Et plus tard, lorsque nos arrière-neveux parcourront l'histoire de vos travaux, et qu'ils pourront en apprécier les résultats, ils s'écrieront, du moins nous en avons la confiance : l'Eglise a passé par là !

VIII

RÉPONSE PAR MGR. TACHÉ.

Au recteur et aux membres de l'Université-Laval.

Messieurs,

C'est avec un bien vif sentiment de plaisir que j'ai accepté la faveur que m'a faite Mgr. l'Archevêque en me priant de répondre à l'adresse que vous venez de présenter à NN. SS. les Archevêques et les Evêques réunis à Québec pour célébrer le deuxième centenaire de l'érection du Siége Episcopal de cette ville.

Faible interprête des sentiments des Vénérables Prélats au milieu desquels j'ai l'honneur de me trouver ainsi que de ceux qui n'ont pu se rendre à une invitation à laquelle il leur aurait été si doux de répondre, je n'hésite pas à dire comme vous, Messieurs, que ce jour est vraîment un jour solennel.

Aussi nous remercions bien sincèrement Mgr. l'Archevèque de Québec de nous avoir conviés à ce

centre illustre qui est comme le berceau de la Catholicité dans notre Amérique Septentrionale. C'est avec enthousiasme, amour et reconnaissance que nous revoyons la ville de Laval.

L'auteur même des merveilles de beauté que tout le monde admire ici avait inspiré à son représentant sur la terre la pensée d'y établir un Siége Episcopal. Ce siége dominait des horizons encore plus grands et plus variés que ceux que commande le point culminant où est assise la vieille et noble cité de Champlain. L'œuvre de la création morale et intellectuelle devait l'emporter sur ce chef-d'œuvre de la création physique. Nous venons de l'Orient et du Couchant, du Septentrion et du Midi, pour affirmer ce résultat si consolant et nous incliner et prier dans la Basilique qui est la mère ou l'aïeule des différentes églises confiées à nos soins.

Oui, Messieurs, nous sommes venus nous réjouir avec vous et parmi vous de ces preuves multiples de la vitalité du Christianisme.

Nous admirons sans doute le progrès matériel qui s'est opéré depuis 200 ans, puisqu'aujourd'hui même l'électricité va porter à presque tous les points d'où nous venons la nouvelle du bonheur que nos cœurs goûtent en ce moment ; et c'est à la vapeur utilisée par le génie que nous devons d'avoir pu nous réunir en si grand nombre. Quelques grands que soient ces résultats, le progrès intellectuel et moral auquel il nous est donné de pouvoir rendre témoignage, a une plus prodigieuse et plus consolante expansion.

D'un océan à l'autre, des glaces de la mer polaire aux plages brûlantes du golfe du Mexique, dans tous ces pays confiés, il y a 200 ans, à la juridiction de Mgr. de Laval, la nouvelle du salut a été portée, le Saint nom de Dieu connu, les bourgades sauvages et infidèles changées en chrétientés ferventes ou remplacées par des millions d'adorateurs du Sauveur des hommes. Partout se sont répandus les bienfaits de la civilisation chrétienne.

Nous vous remercions, Messieurs, de vouloir bien affirmer que nous ne sommes point étrangers à cette transformation, digne sujet d'admiration pour tout le monde entier. Concourir dans la mesure de notre capacité aux heureux changements opérés était un devoir pour chacun de nous. Dieu nous en avait donné la grâce et Mgr. de Laval nous en avait donné l'exemple. L'illustre fondateur du Siége de Québec portait un bien vif intérêt à l'éducation religieuse de tout le peuple. Il avait établi à Saint-Joachim une école normale pour former des institutions en état de cultiver plus encore le cœur que l'intelligence des enfants du pays. Il y avait adjoint un vaste atelier où les jeunes gens apprenaient toutes sortes de métiers, en apprenant à lire, à écrire, à compter et surtout à servir Dieu. En même temps, il songeait à se former un clergé en fondant le Séminaire de Québec, qui devait être l'âme de toutes ces institutions. Et comme me l'écrivait l'Illustrissime visiteur de notre Université, « si les besoins du pays l'eussent alors réclamé, il aurait sans doute fondé une université pour couronner tout l'édifice, et ses successeurs l'ont fait. »

C'est ainsi que doué du coup d'œil et de l'énergie qui distinguent les véritables grands hommes, Mgr. de Laval a commencé à doter notre cher Canada des institutions qui lui ont assuré les hommes éminents qui ont fait la gloire de l'Eglise et de l'Etat. Tous ceux au nom desquels je parle ne sont que les successeurs de Mgr. de Laval, trop heureux si nous pouvons conserver son esprit en nous partageant son noble et riche héritage. Cet héritage, en effet, est bien riche, puisque notre nombre de près de 60 n'empêche pas que, tout récemment encore, on ait choisi dans Québec même un nouvel héritier pour lui confier sa part de ce vaste domaine, et malgré ces divisions et subdivisions, il n'en est aucun de nous qui se trouve à l'étroit dans le champ confié à sa sollicitude. Cet héritage est bien noble aussi, puisque Dieu lui-même s'est chargé d'en faire le partage et de remettre à chacun de nous la part qu'il veut bien lui assigner.

Héritiers et successeurs de Mgr. de Laval, nous devions marcher sur ses traces et la grâce de Dieu nous a permis de suivre son exemple.

Plusieurs villes épiscopales fondées dans les limites de l'ancien diocèse de Québec sont, à l'instar de la vieille métropole, devenues des foyers ardents d'où l'on voit rayonner la lumière, la chaleur et la vie. Des colléges, des séminaires se sont élevés en grand nombre. Si dans certains endroits ces établissements ne s'élèvent pas encore au-dessus de la condition modeste des ateliers de Saint-Joachim, dans d'autres, au contraire, ils aspirent à l'élévation et à l'éclat que les vénérés successeurs de Mgr. de Laval ont fait

briller sur son séminaire de Québec. Mgr. de Laval était trop évêque pour ne pas fonder une Université si les besoins du pays l'eussent alors reclamé. Le bien que vous faites, Messieurs, la gloire que vous répandez sur notre patrie font briller la couronne universitaire d'un si vif et si noble éclat, que naturellement nos cœurs soupirent après le moment où il sera donné à toutes nos villes épiscopales de s'abriter sous un fleuron de cette couronne et d'en posséder quelques joyaux.

Sans envier le bonheur des cités qui ont déjà l'honneur et l'avantage de voir briller sur leur front cette couronne, gage d'immortalité, il est bien permis d'appeler de tous ses vœux le moment fortuné où tous ceux qui sont confiés à nos soins pourront puiser à ces sources si pures et si vivifiantes.

Comme vous l'observez si bien, Messieurs, nous célébrons aujourd'hui cette belle fête pour nous encourager à suivre les traces de nos devanciers et quand ces devanciers sont ce que l'histoire nous montre avoir été et être encore, Mgr. de Laval et ses successeurs sur le siége de Québec, il y a un bien vaste champ ouvert à une sainte mission.

Les succès obtenus ne peuvent qu'encourager nos efforts. Après avoir vu et entendu ce que nous admirons tant ici, nous nous sentons disposés à marcher avec une plus vive ardeur vers de nouvelles conquêtes. Votre amour n'est donc pas seulement utile à la jeunesse à laquelle vous prodiguez des soins si intelligents et si assidus, je ne crains pas d'affirmer qu'il nous est utile à nous-même.

Merci donc Messieurs du bien que vous faites.

Merci aussi, M. le Recteur et Messieurs les membres l'Université-Laval, de vouloir bien nous offrir un témoignage aussi éclatant de votre respect. Veuillez bien croire que des nombreux et touchants souvenirs que cette imposante solennité a gravés dans nos esprits et dans nos cœurs, la visite et l'adresse de l'Université-Laval ne seront ni les moindres ni les moins agréables.

Car, Messieurs, si vous savez apprécier ce que l'Episcopat fait pour la gloire de Dieu, le bonheur des peuples et l'honneur des nations, l'Episcopat, de son côté, ne peut pas ignorer ce que font dans le même sens les universités catholiques. Mes vénérables collègues et moi savons et sommes heureux de reconnaître ce qu'est et ce que fut l'Université Laval. Fille de la religion, après avoir reçu au pied du trône la sanction de notre gracieuse et bien-aimée Souveraine, elle ne s'est pas contentée de ce souffle puissant de vie civile et sociale, mais elle a sollicité du Vicaire même de Jésus-Christ le souffle de vérité qui est comme son âme et son plus précieux titre de gloire. Les fondateurs de l'Université-Laval ont compris qu'au milieu des incertitudes et des erreurs de la science humaine, il fallait la certitude et l'infaillibilité de l'enseignement catholique.

Ils se sont mis sous l'égide et la direction de celui qui a mission d'enseigner toute vérité, cette vérité qui n'admet ni fraction, ni morcellement, ni hésitation, ni compromis.

L'immortel et bien-aimé Pie IX ayant approuvé

et béni votre œuvre, le succès ne pouvait pas être douteux, le résultat incertain.

Créée sous le souffle puissant du Saint-Siége, il était tout naturel à l'Université-Laval de comprendre que c'est le Saint-Esprit lui-même qui a préposé les évêques à la régie de l'Eglise de Dieu et de tout ce qui a mission de concourir à la sanctification des âmes et à la diffusion des vraies lumières. Aussi, quelle consolation pour tous les cœurs chrétiens d'entendre affirmer que c'est sous la direction et la haute surveillance des princes de l'Eglise que vous marchez vers la fin sublime à laquelle vous tendez.

Tous ces avantages sont la conséquence naturelle du but de la fondation de l'Université. Son nom même est un drapeau, autour duquel il est doux de se rallier. La noblesse, le dévouement, l'esprit de justice, l'amour de la science et pardessus tout le culte de Dieu et de sa vérité s'unissent nécessairement au mot Laval. Toutes ces grandes et saintes choses sont l'apanage naturel de l'Université qui est l'honneur de notre pays. Toutes ces grandes et saintes choses vous sont confiées, à vous, Messieurs, qui êtes l'honneur de l'Université.

Aussi, ils seront bien différents de nous, ils auront des pensées et des sentiments bien différents des nôtres, nos arrière-neveux, si après avoir pu contempler pendant des siècles ce que nous admirons après des années, ils ne s'écrient pas avec une sincère conviction et une vive reconnaissance : l'Eglise a passé par là !

IX

ADRESSE DES CITOYENS DE LA VILLE ET DE LA PAROISSE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI

LUE PAR A. DASTOUS, ECR., CONSEILLER-DE-VILLE.

A Sa Grâce Mgr. Elz. Alex. Taschereau,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

En ce beau jour, jour solennel et cher à tous les Canadiens, les soussignés, habitants de la ville et de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, s'estiment heureux d'avoir à prendre part à la commémoration du deux centième anniversaire de la fondation du Siége Episcopal de Québec, de cet événement qui a été l'inauguration du progrès religieux, de la civilisation et de la prospérité matérielle du Canada. C'est en devenant les interprêtes des fidèles du district de Rimouski tout entier que les signataires de cette humble adresse viennent exprimer à Votre Grâce les sentiments que leur inspire la circonstance et vous adresser leurs congratulations particulières à l'occasion de la haute co-opération donnée par elle à la commémoration de cette date mémorable.

Les soussignés, en effet, sont d'autant plus heureux de s'exprimer, comme ils le font en cette circonstance, en s'adressant à Votre Grâce que notre digne prélat, Monseigneur de Rimouski, nous en a donné le premier exemple par sa lettre pastorale à cette même intention.

C'est en voyant en vous, Monseigneur, le très-digne Métropolitain de la Province, que vos enfants dans la foi, les soussignés, se réjouissent de ce qu'il a plu au Souverain-Pontife, l'Auguste Pie IX, d'élever au rang de Basilique Mineure cette église de Québec, déjà tant illustrée par le premier de vos prédécesseurs. Cette haute attribution, accordée à la métropole catholique de Québec a touché les cœurs et les a remplis de joie.

Par votre église, Monseigneur, ont été formés dans l'espace restreint de deux siècles, cinquante-neuf diocèses ; elle a porté le flambeau de l'évangile jusqu'aux limites les plus reculées de l'Amérique du Nord, d'un océan à l'autre ses temples s'élèvent par milliers sur le territoire américain. Sa Grâce divine, en favorisant le dévouement de l'illustre et saint prélat qui a jeté les fondements de cette église, l'a fait grandir et se développer avec un étonnant progrès. Le grain de sénevé semé par Monseigneur de Laval de Montmorency est devenu un grand arbre plein de sève, faisant naître des espérances qui se réalisent tous les jours. Honneur à vous, église de Québec, qui avez, par vos zélés et vertueux prélats, brillé d'un éclat si vif et si pur dans le vaste domaine de la chrétienté. Honneur à vous, car vous êtes grande par votre foi, comme vous le fûtes toujours par votre dévouement à la cause de l'Eglise.

Permettez, Monseigneur, aux soussignés de vous le dire une fois de plus : c'est avec bonheur que les fidèles de tous les diocèses vous voient occuper le siége du glorieux fondateur dont la mémoire est impérissable. L'illustration de cet homme immor-

tel éclipsa pour ainsi dire celle de sa noble famille. Il est donc bien permis à tous de se réjouir, en voyant ses vertus revivre dans ce corps épiscopal qui, dans ce jour, forme une réunion commémorative si imposante autour de son tombeau.

Ce sont là, Monseigneur, les pensées de tous ; mais tous s'empressent d'y ajouter le souhait qu'ils forment sincèrement en commun de vous voir tenir pendant de longues années pour le bonheur de la communauté catholique, le siége archiépiscopal de Québec.

Ville de Saint-Germain de Rimouski,
1er octobre 1874.

X

RÉPONSE PAR MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Messieurs,

Trois sentiments respirent dans l'adresse que vous voulez bien me présenter au nom de la ville et de la paroisse de Rimouski : une joie sincère à la vue de la prodigieuse extension du catholicisme au sein de nos vastes contrées ; un profond attachement à l'antique Métropole de Québec ; une grande vénération pour l'Episcopat dont le Seigneur a bien voulu se servir, afin d'accomplir ses desseins. Ces sentiments, Messieurs, vous avez su les exprimer en termes qui ne peuvent laisser douter un seul instant de leur sincérité : et ce qui en rehausse encore le prix à nos yeux ; c'est que vous nous les présentez

comme l'écho fidèle du cœur de tous les fidèles de votre vaste diocèse.

Permettez moi donc, Messieurs, de vous remercier d'avoir suivi si dignement l'exemple de votre premier pasteur. Lui aussi, dans un document qui fera une des plus belles pages de l'histoire de notre solennité, a voulu manifester son dévouement à l'Eglise de Québec. A son tour l'église de Québec salue en sa personne un des membres les plus distingués de l'Episcopat, et en vous, Messieurs, des milliers de ses enfants les plus fidèles à la religion du souvenir.

Et pourquoi, Messieurs, ne le dirions-nous pas publiquement ? A qui devons-nous le premier élan de cette manifestation catholique dont nous sommes aujourd'hui les heureux témoins ?

C'est de l'Evêque de Rimouski, c'est du cœur de votre Evêque qu'est partie la première impulsion donnée à ce grand mouvement ? A lui revient l'honneur d'avoir demandé qu'on rendit comme un acte public à la mémoire du glorieux fondateur de l'Eglise du Canada. N'est-il pas naturel que ses diocésains vinssent aujourd'hui d'une manière toute particulière unir leur voix aux hommages des citoyens et du Clergé de Québec ?

Ah ! Messieurs, conservons à jamais cette heureuse union, cette union qui doit exister entre des frères et les membres d'une même famille ! Ainsi nous réaliserons un des vœux les plus ardents de l'illustre Monseigneur Laval. *Cor unum, anima una*, était une

de ses paroles favorites. Avec lui, comme avec l'Apôtre Saint-Jean, nous nous permettrons de vous redire : «Mes enfants, aimons-nous les uns les autres.»

XI

ADRESSE AU SAINT PÈRE.

(Traduction.)

Très-Saint Père !

Réunis à Québec pour célébrer le deuxième centenaire de l'érection du Siége Episcopal de cette ville, ne formant tous qu'un cœur et qu'une âme, nous tournons nos regards vers Votre Paternité, pour Lui exprimer notre piété filiale, notre reconnaissance et nos vœux les plus ardents.

Il est indubitable, Très-Saint Père, que cette Eglise de Québec, qui, aujourd'hui, semblable à une mère très-féconde est remplie d'allégresse en se voyant entourée de cinquante-neuf églises que, dans le cours de deux siècles, elle a enfantées en Jésus-Christ, a toujours été pleine de piété et de dévouement envers le Saint-Siége. Nous, ses enfants, et les enfants de ses enfants, nous avons sucé avec le lait maternel cette même piété filiale de laquelle ni la vie, ni la mort, ni aucune autre chose, ne sauraient nous priver. Daignez, Saint Père, accepter cette trop faible expression de la reconnaissance dont nous sommes pénétrés, à l'occasion de ce grand et vraiment royal privilége que Votre Sainteté a accordé à l'Eglise de Québec, notre mère, en lui conférant le titre de Basilique Mineure et en lui donnant une mosaïque très-précieuse.

Mais hélas ! au milieu de la joie dont nos cœurs débordent à cette occasion, nous ne saurions oublier que le vicaire de Jésus-Christ, le Père et le Docteur infaillible de tous les chrétiens, est plongé dans la tristesse, captif, dépouillé du patrimoine de Saint Pierre, menacé et abreuvé chaque jour d'outrages par les ennemis de la croix de Jésus-Christ et de la vérité.

Quelle a été notre douloureuse surprise en apprenant que cette Sainte et Vénérable Congrégation de la Propagande, qui, pour nous et pour un très-grand nombre d'autres églises, est la dispensatrice des bienfaits du Saint-Siége, a été privée de ses revenus temporels et comme réduite à l'indigence ! Nous n'ignorons pas non plus que des églises ont été dépouillées ou même détruites, que des religieux et des religieuses ont été chassés et que l'on a promulgué des lois qui tendent à étouffer tout sentiment de religion et de justice.

A la vue de ces calamités, nous unissons notre douleur à la vôtre et nous élevons nos mains suppliantes vers le Dieu Tout-Puissant. Nous savons que Votre Paternité a une très ferme confiance que Jésus-Christ accomplira certainement cette parole solennelle par laquelle il a établi Pierre comme fondement aussi indéfectible qu'infaillible, de son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Une espérance semblable vit dans nos cœurs : nous aussi, nous croyons et avons confiance. Mais comme les temps et les moments sont en la main de Dieu, et que les jours de deuil peuvent être abrégés par la prière, nous ne cesserons point de demander que

Votre Paternité avec ces mêmes yeux qui ont vu et pleuré l'affliction de l'Eglise, en contemple la joie et le triomphe et puisse admirer les grandes et incomprehensibles merveilles que le Seigneur veut faire. Ainsi-soit-il ! Ainsi-soit-il !

Après avoir exprimé ces vœux qui surgissent du fond de nos cœurs, nous, vos fils très-dévoués, Très-Saint Père, nous implorons votre bénédiction apostolique sur l'Eglise de Québec et sur tous les diocèses qui lui doivent leur origine, afin que toutes les parties de ce vaste territoire soient consacrées au Seigneur et remplies de fruits pour la plus grande gloire de Jésus-Christ notre Dieu.

Québec, 1er octobre 1874.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Aspect des rues.—La Basilique.—Le vieux collége des Jésuites ; inscriptions historiques.—La place d'armes.—La résidence de S. H. le Maire.—Saint-Roch,—la Pointe-Lévis, etc.

L'ILLUMINATION

Remise à jeudi soir, à cause du mauvais temps, l'illumination qui devait avoir lieu mercredi fut digne en tout point du reste de la fête, et ceux qui en furent témoins ne l'oublieront pas de longtemps.

Jamais de mémoire de Québecquois on avait vu tant de spontanéité et d'élan chez nos concitoyens. C'était à qui surpasserait son voisin et l'on cite de pauvres gens qui ont économisé toute la semaine, afin de pouvoir, eux aussi, prendre part à l'illumination.

Des hauteurs du Mont-Plaisant, la vue s'étendait de tous côtés sur des milliers et des milliers de lumières ; on eut dit la vieille capitale envahie tout à coup par un monde de feu-follets voltigeant dans nos

rues tortueuses, grimpant lestement nos côtes pour se reposer un instant dans les clochers de nos églises.

Et puis, au milieu de tout cela une foule ravie, joyeuse, bruyante, le peuple enfin, s'amusant, riant, battant des mains. C'était superbe. En partant de l'église Saint-Jean brillamment éclairée, on ne voyait des deux côtés de la rue, que lampes chinoises et girondoles, illuminant des inscriptions, des décors emblématiques. Quelques maisons semblaient littéralement transformées en pagodes chinoises, tant les décorations étaient nombreuses, les lumières vives et variées.

L'espace nous manque pour signaler à nos lecteurs toutes ces splendeurs ; nous devons cependant mentionner la maison de M. Berlinguet dont le dôme ruisselant de lumières faisait ressortir vigoureusement la statue de Jacques-Cartier tenant en main un drapeau français.

La porte Saint-Jean, ordinairement la terreur de nos jolies femmes et la désolation de nos dandys s'était transformée pour la circonstance. Elle suintait bien encore un peu quelques gouttes d'eau, mais elle étincelait d'une auréole de lumière et les plus jolis chapeaux se hasardaient sans crainte sous ses voutes éblouissantes de clarté.

Les autres rues du faubourg Saint-Jean ne le cédaient en rien à la rue principale ; nous mentionnerons particulièrement les rues d'Aiguillon et Richelieu.

En dedans des murs, le spectacle n'était pas

moins brillant. La banque d'épargne n'avait voulu rien épargner en cette occasion ; et à voir la profusion de lumières qui l'inondait, l'esprit se reportait plutôt vers les palais enchantés des mille et une nuits que vers une institution prosaïque mais prospère.

Rue Saint-Jean, on remarquait entre tous les magasins de MM. Horan et Davidson, Bélanger et Gariépy et Glover et Fry. Ces messieurs avaient tenu à honneur à prendre part à la fête et avaient fait des prodiges. Leurs établissements éclairés de lampes chinoises aux milles couleurs produisaient le plus charmant effet.

Notre vieille cathédrale, aujourd'hui devenue une basilique mineure, dominait la place du marché de toute la hauteur de ses tours et de son clocher, renvoyant au loin l'éclat de ses lumières et illuminant superbement les environs. Le collége des Jésuites, qui doit hélas ! bientôt disparaître, semblait vouloir une dernière fois attirer l'attention et dire un suprême adieu à ses splendeurs passées.

Des inscriptions rappelant les noms de nos historiens de nos hommes de guerre, de nos missionnaires ornaient les vieilles murailles de cet ancien asile de la science, tandis que les fenêtres rivalisaient de clarté avec les ogives de la cathédrale.

Sur la porte principale se dessinait, en lettres de feu le nom de l'immortel Jacques Cartier. Au-dessous se lisait l'inscription suivante éclairée à giorno : « *Le vieux couvent des Jésuites, évoque le souvenir de nos missionnaires, de nos martyrs, de nos religieuses, de*

nos grands hommes, et de ceux qui nous ont appris à les connaître, pour applaudir à ton triomphe, ô Basilique de Québec ; soyez les bienvenues vous tous qui prenez part à notre joie.» Sur la fenêtre au-dessus de la porte, on lisait le chiffre de l'année de la fondation du collége «1635» couronnée par l'inscription J. H. S. Au second, l'on voyait le nom du père Le Jeune, premier supérieur du collége, du père Massé, du père Rohaut fondateur du collége et des pères Vimont et Allouez, premiers missionnaires envoyés au Canada par la Compagnie de Jésus.

Venaient ensuite sur les autres fenêtres les noms des illustres martyrs qui ont arrosé de leur sang cette terre qui devait plus tard fournir à l'Eglise tant de fidèles serviteurs, tant d'enfants soumis et dévoués.

Les noms des pères Jogues, Daniel, Bressani, de Brébœuf, Lalemant et de Noüe venaient rappeler à notre souvenir les luttes et les souffrances héroïques de ces hommes qui après avoir souffert mille morts, enduré mille tourments arrachaient encore à leurs bourreaux un cri d'admiration par leur courage et leur indomptable volonté.

Aux deux extrémités de la bâtisse, étaient inscrits les noms des premiers colons de Québec : Jamay, Dobleau, Le Caron, venus au Canada en 1615, Louis Hébert, Guillaume Couillard, Abraham Martin, Brulart de Sillery.

Au premier étage de chaque côté de la porte, les noms des fondatrices ou bienfaitrices de nos principales institutions religieuses, Mme la Duchesse

d'Aiguillon, Mme de la Pelleterie, Marie de l'Incarnation, la Mère Saint-Augustin, Marguerite Bourgeois, Jeanne de Mance, Mme d'Youville, Mlle Le Ber, se détachaient en pleine lumière, évoquant le souvenir de leurs bienfaits et de leurs vertus.

Sur les autres fenêtres figuraient les noms des explorateurs et découvreurs ? Marquette, Jolliet, La Salle, La Verendry, La Mothe Cadillac, de Bienville. Suivaient à la dernière fenêtre de gauche, les noms des fondateurs des villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières, Champlain, de Maisonneuve, de Laviolette ; à gauche ceux des guerriers célèbres, chefs de tribus qui ont laissé un souvenir dans notre histoire, Membertou, Kondiaronk, Pontiac.

Au-dessous, dans des cadres illuminés se dessinaient les noms de tous ceux qui ont illustré notre pays, soit comme hommes de guerre, évêques, gouverneurs, historiens ou littérateurs. Le Séminaire de Québec et celui de Montréal, occupaient les premières places de chaque côté de la porte, puis venaient les évêques de Montmorency-Laval, Saint-Valier, Briand, Plessis, Signaïs, Baillargeon, Lartigue et Provencher, puis les grands-vicaires de Mézerets et Casault ; suivaient les noms de Dollard Lambert-Closse, d'Iberville, et ceux des généraux qui illustrèrent cette époque : Montcalm, Lévis, de Beaujeu, les hommes d'état qui ont été mêlés à notre histoire avaient aussi place dans cette galerie nationale et Richelieu et Colbert semblaient donner la main à Frontenac et Talon. Le tout se terminait par nos historiens, Charlevoix, Garneau, de Gaspé, Fer-

land et les noms de Faribault, Jacques Viger et Laverdière.

Tout cela était disposé avec goût et brillamment éclairé. Nous nous faisons l'interprète de nos concitoyens en offrant nos remerciements les plus sincères au comité qui s'était chargé de cette partie de la fête, et en particulier à MM. Siméon Lesage et L. J. C. Fiset qui se sont acquittés de leur tâche avec un tact exquis, une intelligence et une science peu ordinaires. L'illumination du couvent des Jésuites était un résumé clair et concis de notre histoire et quand ce pauvre vieux monument d'un temps qui n'est plus, aura disparu, l'on aimera à se rappeler cette fête du deuxième centenaire, qui l'a fait sortir de l'ombre et venir nous dire un suprême adieu en nous faisant souvenir des gloires passées, des pages les plus glorieuses de notre histoire.

La résidence du maire, rue Sainte-Ursule, brillait entre toutes. Notre premier magistrat avait voulu donner l'exemple ; toujours à son poste chaque fois qu'il s'agit de l'honneur et la réputation de notre ville, il n'avait rien épargné pour rehausser l'éclat de la fête et nous devons le remercier au nom des citoyens du zèle intelligent et de bon goût qu'il a déployé en cette circonstance.

Dans les environs nous avons remarqué les résidences de l'honorable M. Chauveau, de MM. Fiset, Henchey, et l'hôtel Saint-Louis que M. Russell avait illuminé avec des transparents rappelant nos principaux souvenirs historiques.

Les arcs de triomphe érigés par les soins des

diverses congrégations de la ville, celle du maire et de la corporation dont nous avons déjà donné une description, étaient éclairés à *giorno* et produisaient un effet charmant.

Le kiosque construit par la corporation au milieu du rond de chaine et au centre duquel la fontaine, éclairée par mille lanternes lançait des gerbes étincelantes attirait particulièrement l'attention, et nous ne pouvons que féliciter nos édiles de l'heureuse idée qui leur est venue de tirer aussi brillamment parti de ce modeste jet d'eau.

L'école Normale, l'Université-Laval, le Séminaire s'étaient donnés la main et rivalisaient de décors et d'ornementations.

Vers neuf heures, un immense jet de lumière électrique fut lancé sur la ville du haut du clocher de la Basilique. L'effet fut saisissant ; la place du marché fut éclairée comme en plein jour, et à côté de cette puissante lumière toutes les autres rentrèrent dans l'ombre.

Que dire enfin des splendides illuminations de la rue Saint-Louis, du Cap et de l'Esplanade ?

A SAINT-ROCH.

Saint-Roch n'avait pas voulu faire moins que la Haute-Ville et s'est maintenu à la hauteur de sa réputation. L'église était décorée avec goût, et les nombreux transparents qui ornaient les fenêtres ne laissaient rien à désirer.

Sur le portail se dessinait un portrait de Pie IX et de chaque côté dans les ogives des tours, deux

figures représentant la sœur Marie de l'Incarnation, et la sœur Bourgeois ressortaient rayonnantes de la pénombre.

Aux environs, nous avons remarqué les résidences princières de MM Valin et Nazaire Turcotte splendidement illuminées, avec des inscriptions appropriées à la circonstance. Nous devons aussi mentionner celles de MM. Hénault, marchand de nouveautés, Alfred Venner, L. Fontaine, I. Boivin, G. Lemieux, Arthur Dion, Paquet et Carrier, F. Simard, Z. Dubeau, Mailloux et M. le Dr. Verge. Ces messieurs que l'on retrouve toujours au premier rang chaque fois qu'il s'agit d'une fête patriotique, avaient décoré leurs maisons et leurs magasins avec un luxe qui aurait fait honneur à n'importe quelle grande ville, et méritent une large part de nos remerciements. Le couvent de Saint-Roch et l'école des Frères ont aussi largement droit à nos félicitations.

LA POINTE-LÉVIS.

Vue de la plate-forme, la ville de Lévis et les paroisses environnantes, présentaient un coup d'œil magique ; l'illumination de ce côté s'échelonnait sur les hauteurs, s'étendait de droite et de gauche sur un parcours de près de deux lieues.—Nous regrettons que le temps ne nous ait pas permis de visiter tout cela, mais nous n'en sommes pas moins reconnaissant aux habitants de la côte Sud, pour le brillant spectacle qu'ils nous ont donné.

Plus loin, la vue s'étendait sur les côtes de Beaupré, de Beauport, de Lorette et de l'Ile d'Orléans. C'était un éblouissant sillon de lumières qui scintillait dans

la nuit, s'étendant des deux cotés du fleuve, aussi loin que l'œil pouvait porter.

En somme nous pouvons dire sans crainte qu'il serait difficile de concevoir un spectacle plus grandiose que celui que présentaient la ville et les environs le soir de l'illumination. Nous oserons même affirmer que, grâce à son site pittoresque, à ses côtes, à ses points de vues qui nous ménagent ces brusques échappées que l'on ne voit nulle part ailleurs, la ville de Québec illuminée peut à juste titre se faire gloire d'offrir à l'étranger un spectacle qu'il lui serait difficile de voir ailleurs.

Offrons en terminant au nom des organisateurs de la fête nos sincères remercîments à tous les citoyens qui ont montré tant de bonne volonté, tant de zèle pour célébrer dignement le souvenir historique qui se rattache à célébration du deuxième centenaire de la fondation du premier évêché canadien.

PAUL GURIAC.

CHAPITRE DIXIÈME.

Souvenirs historiques, par M. le Dr. LaRue.—Le Missionnaire ne meurt point, par M. Faucher de Saint-Maurice.—Notes Biographiques sur l'Archevêque et les Evêques de Québec et sur les prélats qui sont à la tête des diocèses formant partie de l'ancien diocèse de Québec.—Lettre d'adieu de Mgr. Rogers, évêque de Chatham.

I

SOUVENIRS HISTORIQUES.

A la date du 25 mai 1615, les trois premiers apôtres qui aient annoncé l'évangile sur les bords du Saint-Laurent, mettaient pied à terre à Tadousac ; quelques jours plus tard ils arrivaient à Québec.

Le navire à bord duquel les saints missionnaires avaient fait la traversée de l'Atlantique était le *St. Etienne.* Ce navire, parti de Honfleur le 24 avril précédent, avait pour capitaine et commandant le sieur de Pontgravé.

Les noms de ces trois premiers missionnaires de l'évangile étaient : Denis Jamay, Jean Dolbeau, et Joseph Le Caron. Ils appartenaient à l'ordre religieux des Récollets, et amenaient avec eux un frère de leur ordre, le frère Pacifique Duplessis.

L'arrivée au Canada de ces quatre vénérables missionnaires était due à la sollicitude de Champlain, fondateur de Québec, et père de la Nouvelle-France. Voici en quels termes Champlain s'exprime à ce sujet. (*Mémoires de Champlain, édition Laverdière-Desbarats.*)

« .....Ayant reconnu dans mes nombreux voyages qu'il y avait, en quelques endroits du Canada, des peuples sédentaires et se livrant à l'agriculture, mais qui n'avaient ni foi ni loi et vivaient sans connaissance de Dieu, sans religion et comme des brutes, je compris que je me rendrais coupable, si je ne faisais tous mes efforts pour leur procurer les moyens de connaître Dieu et notre sainte religion. Pour exécuter ce dessein, j'ai tâché de trouver quelques bons religieux qui avaient le zèle et la gloire de Dieu ! »...

Les Récollets étaient à peine arrivés à Québec qu'ils entreprenaient de bâtir une chapelle. Le soin de cette construction fut confié au Père Dolbeau ; et le vingt-sixième jour de juin 1615, un mois après leur arrivée, ce vénérable récollet avait le bonheur de dire la première messe dans la petite chapelle de la Basse-Ville !.....Humble chapelle construite en bois brut.....la mère de toutes ces innombrables chapelles, églises, et somptueuses cathédrales, ornées de l'or le plus fin, resplendissantes des pierres les plus

précieuses, que l'on voit dissiminées partout, aujourd'hui, sur ce vaste continent de l'Amérique du Nord, et devant lesquelles le voyageur s'arrête étonné !

Cette petite chapelle de la Basse-Ville est aussi la mère—*fons et origo*—de la vénérable cathédrale de Québec, que l'immortel Pie IX vient d'élever au rang de *Basilique mineure :* lui octroyant par là, un gage tout spécial de son affection, puisque ce nouveau titre lui donne la primauté sur toutes les cathédrales des deux Amériques. En effet, l'église de Notre-Dame de Québec est la seule basilique de tout le continent américain.

Voici en quels termes le Père LeClercq raconte les cérémonies qui accompagnèrent la célébration de la première messe du Père Dolbeau dans la Basse-Ville de Québec.

« Rien ne manqua pour rendre cette action solennelle, autant que la simplicité de cette petite troupe d'une colonie naissante le pouvait permettre S'étant préparés par la confession, ils y reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de leur petite artillerie, et, parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toute parts, l'on eût dit qu'elle s'était changée en un paradis, tous y invoquant le roi du ciel, et appelant à leur secours les anges tutélaires de ces vastes provinces. »

L'historien américain, Shea, apprécie cet événement de la manière suivante :

« Ce fut un beau jour pour Champlain et pour les colons réunis autour de lui que celui où, dans la petite

et pauvre chapelle de Québec, ils assistaient, pour la première fois, au saint sacrifice de la messe, sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent, inaugurant ainsi la foi catholique dans le Canada. Pendant un siècle et demi, l'église de Québec a été le centre et le seul foyer du catholicisme dans les immenses régions qui s'étendent depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux possessions espagnoles. »

Quelques semaines après leur arrivée, les trois pères Récollets se partagaient l'immense domaine offert à leur zèle apostolique. Ferland décrit comme suit ce singulier partage :

« L'on tint un conseil auquel assistèrent Champlain, les Pères Récollets et quelques unes des personnes les plus intelligentes de la colonie. L'on y convint que les missionnaires seraient placés sur différents points du pays : que le Père Denis Jamay resterait à Québec, d'où il desservirait les Trois Rivières ; que le Père Dolbeau irait demeurer à Tadoussac pour instruire les Montagnais, jusqu'au golfe Saint-Laurent. »

Le Père Le Caron eut en partage le pays des Hurons, *où les Français n'avaient pas encore pénétré.*

Le champ était vaste, ajoute Ferland : aussi y avait-on taillé largement. Car, depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité occidentale de la mission confiée au Père Dolbeau, l'on comptait *trois cent cinquante lieues en ligne directe !* A la vue de cet acte d'héroïsme sublime, et de tant d'autres qui pullulent dans notre héroïque histoire—(tous relatés dans ce bon vieux langage de nos anciennes annales)—un

seul cri, mais un cri d'enthousiasme, part tout naturellement du fond du cœur, et vient éclater sur nos lèvres.....QUELS HOMMES !

Dès le mois de décembre de la même année, le Père Dolbeau prenait possession *de sa cure* à Tadoussac... Il commença par se bâtir une cabane, et une *sorte de chapelle* pour y réunir les Français et les sauvages, et y célébrer l'office divin.

Le zèle du bon Père ne se borna pas seulement à évangéliser les Montagnais, mais il alla encore porter la bonne nouvelle de l'évangile chez les Betsiamites, les Papinachois, et jusque chez les Esquimaux.

Le Père Le Caron se dirigea vers l'ouest et se rendit au pays des Hurons. Il a décrit lui-même les fatigues de ce long et pénible voyage :

« Il serait difficile de vous dire la lassitude que j'ai soufferte, ayant été obligé d'avoir, tout le long du jour, l'aviron à la main et de ramer de toute ma force avec les sauvages. J'ai marché plus de cent fois dans les rivières, sur des roches aiguës qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois, où je portais le canot et mon petit équipage.... Je ne vous dirai rien du jeûne pénible qui me désola n'ayant qu'un peu de sagamité, espèce de pulmen, composé d'eau et de farine de blé-d'inde, que l'on nous donnait soir et matin, en très-petite quantité. »

Dans l'automne de 1619, les Pères Récollets commencèrent la construction de leur couvent, à l'endroit occupé aujourd'hui par l'Hôpital-Général.

La petite rivière qui serpente en cet endroit portait le nom de *Cabirecoubat ;* nom sauvage qui signifie : nombreux méandres ou détours. Les Récollets lui donnèrent le nom de rivière Saint-Charles—nom qu'elle porte encore aujourd'hui—en l'honneur de Sieur Charles des Boues, un de leurs bienfaiteurs.

Le dernier Récollet du Canada, le Frère Louis, (né Louis-François Martinet dit Bonnamie) est décédé à Saint-Roch de Québec, à l'âge de 83 ans et 8 mois. Il fut inhumé dans l'église de cette paroisse, le 12 août 1848.

LES JÉSUITES.

Les Récollets avaient passé près de onze années dans la Nouvelle-France, et, durant cet intervalle, ils avaient fait si ample moisson parmi les tribus sauvages que leur zèle ne pouvait plus suffire à la besogne. En conséquence, ils s'adressèrent aux Jésuites de France, et leur demandèrent de vouloir bien venir partager avec eux les labeurs et les dangers de leur pénible apostolat.

Les Jésuites acceptèrent avec empressement l'offre qui leur était faite, et en 1625, les Pères Charles Lalemant, Ennemond Massé et Jean de Brébœuf arrivèrent à Québec.

Ils furent hébergés d'abord par les Pères Récollets ; mais bientôt ils parvinrent à se construire un logement convenable, sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, à l'embouchure de la rivière Lairet (près le pont Bickell). Ce premier établissement reçut le nom de Notre-Dame des Anges.

Il faudrait des volumes pour redire les innombrables travaux des Jésuites dans la Nouvelle-France ; les détails concernant leurs pénibles missions sont consignés dans toutes nos histoires du Canada ; et les noms et les œuvres des Pères Jogues, Brébœuf. Lalemant, Bressani, de Noue, Daniel, Garnier, etc., etc., sont connus de tout le monde.

Plusieurs eurent à subir les tortures du martyre ; et bien que celui des Pères Brébœuf et Lalemant soit, pour ainsi dire, légendaire, néanmoins on en relit toujours la description avec un nouvel intérêt.

Les Iroquois venaient d'envahir la bourgade Saint Louis où se trouvaient les Pères de Brébœuf et Gabriel Lalemant, (1629). « Au milieu des horreurs de la mêlée, dit Ferland, pendant que les décharges de la mousqueterie, les cris des guerriers, les gémissements des blessés, formaient autour d'eux une épouvantable confusion de bruits qui déchiraient les oreilles et attristaient le cœur, les deux missionnaires se tenaient auprès de la brèche, l'un occupé à baptiser les cathécumènes, et l'autre donnant l'absolution à ceux qui étaient déjà chrétiens. Ils furent bientôt saisis eux-mêmes et envoyés avec les autres prisonniers au bourg de Saint-Ignace..... Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, les deux Pères sont attachés au poteau et tourmentés avec le fer et le feu. On leur suspend au cou un collier de haches rougies sur des charbons ; on leur met des ceintures d'écorce enduites de poix et de résine enflammées ; en dérision du saint baptême, on leur verse de l'eau bouillante sur la tête. Quelques Hurons transfuges se montrent les plus cruels, et joignent l'insulte à la

cruauté : « Tu nous a dit, Echon, répétaient-ils, que plus on souffre en ce monde, plus on est heureux dans l'autre : eh bien nous sommes tes amis, puisque nous te procurons un plus grand bonheur dans le ciel. Remercie-nous des bons services que nous te rendons. »

« Dans le plus fort de ses tourments, le P. Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignait les mains et demandait à Dieu du secours. Le P. de Brébœuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri, ni même un seul soupir. De temps en temps il levait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles, et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré, qu'il semblait encore commander à ses bourreaux.

» On amena près du P. de Brébœuf son jeune compagnon couvert d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu. Celui-ci, se jetant aux pieds du vieux missionnaire, se recommanda à ses prières et répéta les paroles de l'apôtre saint Paul : « Nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes.» En ramenant le P. Lalemant à son poteau, on alluma les écorces qui le couvraient, et ses bourreaux s'arrêtèrent pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser.»

« Rendus furieux par l'odeur du sang, les Iroquois se surpassèrent dans cette occasion, par des rafinements de cruauté ; ils arrachèrent les yeux du P. Lalemant, et mirent à la place des charbons ardents. Ils taillèrent sur les cuisses et sur les bras des deux missionnaires des morceaux de chair qu'ils faisaient rôtir sur des charbons et qu'ils dévoraient sous leurs yeux.

» Les tourments du P. de Brébœuf durèrent environ trois heures ; il mourut le jour même de sa prise, le 16 mars, vers 4 heures du soir. Après sa mort, les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se partagèrent ; ils espéraient que ceux qui en mangeraient obtiendraient une portion du courage de leur victime. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le P. Gabriel Lalemant qui fut torturé sans interruption jusqu'au lendemain à 9 heures du matin. Encore dut-il de voir terminer alors ses maux à la compassion d'un Iroquois, qui, fatigué de le voir languir depuis un jour et une nuit, lui donna un coup de hache pour mettre un terme à ses souffrances.

» Dans toute l'histoire du Canada, ajoute Ferland, on ne rencontre pas de plus grande figure que celle du Père de Brébœuf. Parmi les missionnaires et les courageux laïques qui, pour la cause de Dieu, se sont exposés volontairement à la mort et ont réussi à obtenir la gloire du martyre, plusieurs ont eu autant de mérite que cet homme vénérable ;..... mais les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi le martyre du P. Brébœuf lui donne un relief tout particulier. »

Le P. de Brébœuf était issu d'une famille noble de la Normandie, laquelle, paraît-il, a été la souche de la famille *Arundel* d'Angleterre.

Son crâne enfermé dans une châsse d'argent, est conservé précieusement à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Parmi les monuments érigés dans la Nouvelle-France par les disciples de Saint-Ignace, le *Collége des Jésuites*, converti en casernes, après la cession du Canada à l'Angleterre, occupe le premier rang.

Ce vénérable monument tombe en ruines et bientôt va être démoli. Cependant, avant que l'impitoyable marteau du démolisseur ait commencé son œuvre, le vieux collége, grâce au deuxième centenaire, aura brillé d'un dernier éclat ; une généreuse souscription, organisée parmi les citoyens de Québec, lui a réservé la surprise d'une splendide illumination.

Les fondations du *Collége des Jésuites* furent posées en 1635. Dès lors, dit Laverdière, quantité de Français, assurés de pouvoir procurer une éducation qu'on ne trouvait pas alors dans bien des villes du royaume, se fixèrent volontiers dans la colonie ; et les sauvages, dans l'espoir d'y faire instruire les leurs, se rendirent de toutes parts aux environs de Québec.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Dans l'intervalle compris entre 1608, époque de la fondation de Québec, et l'arrivée au Canada de Mgr. de Laval, (1659) plusieurs établissements religieux furent fondés dans la Nouvelle-France.

Les premières fondations de ce genre furent celles de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines de Québec en 1639.

« Deux choses manquaient encore à la colonie, dit Laverdière, un hôpital et une école pour l'instruction des filles.

» La duchesse d'Aiguillon se chargea, elle-même, de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, et obtint de la communauté de Dieppe trois hospitalières : les mères Saint-Ignace, Saint-Bernard, et Saint-Bonaventure. La seconde institution fut entièrement l'œuvre de la providence qui la fit naître et réussir lorsque les amis et protecteurs du Canada la croyaient impossible. Une jeune dame de condition et de beaucoup de piété, (Madame de la Peltrie).... consacra ses biens et sa personne à la fondation du couvent des Ursulines de Québec qui a si puissamment contribué, jusqu'à nos jours, à répandre dans le sein de la famille canadienne, ce parfum de bonne éducation et de savoir vivre qu'on ne s'attend à trouver d'ordinaire que dans les pays les plus policés.

» Elle s'associa la mère Marie de l'Incarnation, religieuse de Tours, remarquable par ses talents en tout genre, et surtout par ses admirables vertus qui lui ont fait donner le nom de Thérèse du Canada. Celles qui lui furent données pour compagnes furent les Mères Marie de Saint-Joseph et Cécile de la Croix.

» Le jour de l'arrivée des religieuses (1er août) fut une fête pour toute la ville ; les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes et

au bruit du canon. Après les premiers compliments il les conduisit, au milieu des acclamations du peuple, à l'église où l'on chanta le *Te Deum* solennel.

» Ensuite elles allèrent ensemble au village de Sillery. A la vue des cabanes sauvages, ces saintes filles, loin de se rebuter, se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de zèle, et temoignèrent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions.»

Les Hospitalières se logèrent temporairement dans une maison située à l'endroit occupé aujourd'hui par l'église anglicane. Les Ursulines fixèrent leur résidence à la Basse-Ville, à l'endroit occupé par l'hôtel Blanchard.

L'année 1641 vit la naissance de Montréal fondé par M. de Maisonneuve sous le nom de Ville-Marie. Mais le nom de Montréal dérivé du mot *Mont-Royal* que Champlain avait donné à la montagne qui domine la ville, a prévalu.

« M. de Maisonneuve, dit Laverdière, gentilhomme champenois, amena plusieurs familles de France. Il était accompagné d'une fille de condition nommée Mademoiselle Mance, destinée à prendre soin des personnes de son sexe. Comme la saison était avancée, ils passèrent l'hiver à Québec, M. de Maisonneuve se contentant d'aller visiter l'Ile, et d'y donner des ordres pour construire une chapelle avec quelques habitations.

» M. de Montmagny et le supérieur des Jésuites l'y accompagnèrent et le proclamèrent gouverneur de Montréal le 15 octobre. Au printemps de 1642, la

petite colonie débarqua dans l'île le 17 mai, à l'endroit appelé depuis la Pointe-Claire. La messe y fut célébrée par le Supérieur des Jésuites et toute l'île fut mise sous la protection de la Sainte-Vierge.»

Dès 1653, Marguerite Bourgeois, pauvre et sainte fille fondait le célèbre couvent de la Congrégation de Notre-Dame ; quelques années plus tard, quatre Sulpiciens arrivaient à Montréal. Le Séminaire de Saint-Sulpice fut fondé en 1677. L'Hôtel-Dieu de Montréal date de 1657. Les innombrables services rendus à la colonie par ces trois établissements sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'énumération.

MONSEIGNEUR DE LAVAL ET LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Cependant, au dire des historiens, certains désordres commençaient à s'introduire dans la colonie : et les missionnaires répandus sur cet immense territoire de la Nouvelle-France comprirent bientôt que la présence d'un supérieur ecclésiastique devenait opportune et même nécessaire.

En conséquence, les missionnaires demandèrent un évêque, et ils proposèrent, comme étant le plus apte à remplir ce poste important, François de Laval, abbé de Montigny.

Les noms et prénoms du nouvel évêque étaient : François Xavier de Laval de Montmorency. Il était né à Laval, diocèse de Chartres, le 30 avril 1623, et avait été sacré évêque de Pétrée, *in partibus*, à l'âge de 36 ans, par le nonce du Pape.

Mgr. de Laval mit pied à terre à Québec, le 6 juin 1659.

L'arrivée de cet illustre prélat, allié à la famille royale, et dans les veines duquel coulait le sang du *premier baron chrétien* a été assurément, un des événements les plus remarquables de l'histoire du Canada et de l'histoire de toute l'Amérique du Nord. Aussi, son arrivée fut-elle célébrée à Québec avec une solennité et une pompe dignes de la circonstance. Mais ici je laisse la parole à l'abbé Edmond Langevin, du diocèse de Rimouski, qui vient de livrer à la publicité, à l'occasion du deuxième centenaire, une œuvre historique des plus importantes intitulée : *Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec.*

Enfin, dit l'abbé Langevin, le Canada avait un évêque. « Les deux vaisseaux venus cette année de France, écrivait le P. Jérôme Lalemant au Provincial de France, ont changé la face de nos cœurs et de tout le pays ; ils ont fait naître la joie partout : l'un, par les heureuses nouvelles de la paix entre les deux couronnes, l'autre, par la venue de Mgr. l'Ill. et Rév. Evêque de Pétrée.....

» Dieu a relevé nos espérances par le don qu'il nous a fait d'un prélat après lequel cette église naissante soupirait depuis un si long temps.

» Le lendemain, 17, M. le vicomte d'Argenson, gouverneur-général depuis un an, alla au-devant du Vicaire-Apostolique et le reçut avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite..... M. de Laval, environné de ses compagnons de voyage monta avec le gouverneur au son des cloches et au bruit de toute l'artillerie du fort. M. d'Argenson le conduisit à

l'église paroissiale, puis au château où les Jésuites vinrent lui rendre leurs devoirs.....

» Une fois arrivé sur cette terre, la première pensée du prélat fut pour les pauvres sauvages ; et un enfant huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonds du baptême. Un jeune homme, aussi huron, malade à l'extrémité, devait recevoir les derniers sacrements. Mgr. de Laval voulut s'y trouver et lui consacrer ses premiers soins et ses premiers travaux, donnant un bel exemple à nos sauvages qui le virent avec admiration, dit la Mère de l'Incarnation, prosterné près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre et auquel il nettoyait de ses propres mains les endroits du corps où l'on devait faire les onctions sacrées. »

Le 22, Mgr. de Laval fit un grand festin aux sauvages dans une des salles des Jésuites.

« Nos sauvages, dit la relation de 1659, ne se seraient pas formé une idée digne de Mgr. l'évêque, s'il ne se fût accommodé à leur façon de faire, et s'il ne les eût régalés par un festin solennel, lequel les ayant mis de bonne humeur, ils lui firent leurs harangues, entremêlées de leurs chansons ordinaires. Ils le complimentèrent chacun en leur langue avec une éloquence autant aimable que naturelle. Le premier qui harangua fut un des plus anciens Hurons.... Nous ne sommes plus rien, dit-il, ô Harionaougui, c'est le nom qu'ils donnent à Monseigneur, et qui signifie en leur langue *l'homme du grand affaire.*

» Nous ne sommes plus que le débris d'une nation

florissante qui était autrefois la terreur des Iroquois, et qui possédait toute sorte de richesses : ce que tu vois n'est que la carcasse d'un grand peuple dont l'Iroquois a rongé toute la chair et qui s'efforce d'en sucer jusqu'à la moëlle. Quels attraits peux-tu trouver dans nos misères ? Comment te laisses-tu charmer par ce reste de charogne vivante, pour venir de si loin prendre part à un si pitoyable état auquel tu nous vois ? »

Un capitaine algonquin prit ensuite la parole :

« Je m'en souviens, dit-il, en comptant sur ses doigts, il y a 23 ans que le Père Lejeune, en nous semant les premières semences de la foi, nous assura que nous verrions un jour un grand homme qui devait avoir toujours les yeux ouverts, et dont les mains seraient si puissantes que, du seul attouchement, elles inspireraient une force indomptable à nos cœurs contre les efforts de tous les démons. Je ne sais s'il y comprenait les Iroquois ; si cela est, c'est à présent que la foi va triompher partout... »

Telles furent les solennités qui marquèrent l'arrivée à Québec du premier évêque de l'Amérique du Nord.

De 1659 à 1674, Mgr. de Laval dirigea les missions de la Nouvelle-France, — lesquelles comprenaient presque toute l'Amérique du Nord—sous le nom d'évêque de Pétrée, *in partibus*. Ce ne fut qu'à la date du 1er octobre 1674 que le diocèse de Québec fut érigé, et que Mgr. de Laval prit le nom d'évêque de Québec ; et c'est à la célébration de ce mémorable événement que nous sommes conviés aujourd'hui

par Mgr. l'Archevêque Taschereau, le XVe successeur de Mgr. de Laval.

Qu'ajouterais-je de plus ?—Dès l'année 1663, Mgr. de Laval avait fondé le Séminaire de Québec, et à sa mort, il lui légua tous ses biens.

Deux siècles plus tard, le Séminaire de Québec fondait l'Université Laval !.....

CONCLUSION.

Le petit grain de sénevé, semé à la Basse-Ville de Québec, par les trois Récollets Dolbeau, Le Caron et Jamay ; petit grain arrosé du sang de tant de martyrs ; cultivé avec tant d'amour par François de Laval et ses dignes successeurs, est devenu comme le grain de sénevé de l'évangile, une herbe aux rameaux gigantesques,—semblable à un arbre—à l'ombre duquel de nombreux oiseaux du ciel ont trouvé refuge et abri.....

En effet l'immense diocèse de Mgr. de Laval s'est subdivisé en huit provinces ecclésiastiques, ne renfermant pas moins de 61 diocèses.

La liste suivante de la subdivision de l'ancien diocèse de Québec est empruntée à l'ouvrage de l'abbé Langevin.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

ÉRIGÉ LE 1er OCTOBRE 1674.

Subdivisé (en 1874) en 61 diocèses (formant huit province ecclésiastiques,) à savoir :

Montréal	1836
Ottawa	1847
Saint-Hyacinthe	1852

Trois-Rivières	1852
Saint-Germain de Rimouski	1867
Sherbrooke	1874
Halifax	1845
Saint-Jean de Terreneuve	1769
Charlottetown	1829
Saint-Jean, N.-B	1842
Arichat	1844
Chatham	1860
Le Hâvre-de-Grâce	1860
Toronto	1842
Kingston	1826
Hamilton	1856
London	1856
Sault Sainte-Marie	1874
Saint-Boniface	1847
Saint-Albert	1867
Rivière McKenzie	1863
Oregon City	1846
Nesqualy	1850
Victoria	1844
British Columbia	1864
Idaho	1865
Pittsburgh	1843
Erie	1853
Nouvelle-Orléans	1793
Mobile	1824
Natchez	1837
Little Rock	1843
Galveston	1847
Natchitoches	1853
Saint-Louis	1826
Dubuque	1837
Nashville	1837
Chicago	1844
Milwaukie	1844
Santa-Fé	1850

Saint-Paul	1850
Alton	1857
Kansas	1851
Nebraska	1851
Saint-Joseph	1868
Green-Bay	1868
La Crosse	1868
Colorado	1868
Cincinnati	1833
Louisville	1808
Détroit	1832
Vincennes	1834
Cleveland	1847
Covington	1853
Fort Wayne	1857
Marquette	1857
Columbus	1868
Buffalo	1847
Burlington	1853
Rochester	1868
Ogdensburg	1872

Prélats de l'Amérique du Nord, nobles héritiers de Laval, et ses dignes successeurs, soyez les bienvenus !—Le vieux Québec tressaille d'allégresse, en vous recevant dans ses murs !.....

HUBERT LARUE.

II

LE MISSIONNAIRE NE MEURT PAS.

Il y a quelque trente ans, un canot d'écorce monté par deux prêtres courageux luttait péniblement contre les vagues du lac de l'Ile à la Crosse. Tout semblait être désespéré pour ces hardis pion-

niers perdus au milieu des lames qui montaient toujours, et déjà l'un d'eux jetait à l'autre des paroles de découragement, lorsque celui-ci répondit :

—Le missionnaire ne meurt pas.

La Providence veillait sur ce frêle esquif, et plus tard, l'un des pieux nautonniers devenait monseigneur Faraud évêque d'Anémour, tandis que l'autre, monseigneur Laflèche, celui qui avait fait l'intrépide réponse, allait attendre au milieu des travaux, des fatigues et des dangers de l'apostolat, la pourpre de prince de l'église qu'il devait, lui aussi, ceindre un jour.

Rien de plus vrai que ces paroles inspirées et si simple pourtant :

—Le missionnaire ne meurt pas.

Non ; il ne meurt pas, car sa tâche toute providentielle s'accomplit au pied d'une croix, et depuis dix-huit cents ans et plus, la croix n'est-elle pas devenue le symbole de l'immortalité ?

Une goutte de sang échappée au divin gibet a suffi pour donner l'impulsion et faire traverser les siècles à la barque d'un humble pêcheur de Capharnaum. Partout où elle a passé, des vertus inconnues jusque là, l'humilité, la chasteté, l'abnégation, l'amour du prochain, le respect du bien d'autrui, sont restées dans le sillage de son aviron, et, depuis longtemps, la nacelle de Pierre glisse majestueuse vers l'éternité, ne s'arrêtant que pour jalonner, çà et là, les récfis de sa route, des lumières éblouissantes de la foi et du martyre.

Pas une terre, pas une île, pas une plage où les pieux marins de l'équipage ne soient descendus pour y arborer l'étendard du Crucifié de Nazareth, et en prendre possession au nom de la vérité catholique. Là où tombait la poussière de leurs souliers sortaient des héros, des saints et des confesseurs. Les bénédictions de Dieu se répandaient avec leur sang versé à profusion, et il n'y a rien d'étonnant si des fruits de paix et de consolation ont surgi si vite, et si leur semence a pris si profondément racine partout.

Pour la part du Canada, les souffrances et les tortures des PP. Jogues, Lalemant, de Brébœuf et de tant d'autres n'ont pas été perdues ; elles sont retombées en rosée vivifiante sur tout l'Episcopat Canadien.

Jamais, plus que la nôtre, liste d'évêques n'a offert de noms plus illustres et de talents distingués : talents d'énergie, talents d'administration, talents surtout de charité. On dirait que l'âme de monseigneur de Laval s'est transmise intacte à ses successeurs. Tous ont eu le même esprit de travail, de patriotisme, de profond dévouement, le même esprit d'en haut ; tous ont marché vers le même but, la conservation et la consolidation de notre nationalité ; tous se sont étendus sur la croix de l'apostolat.

C'est surtout en étudiant attentivement notre clergé dans ses œuvres, que le penseur parviendra à embrasser d'un coup d'œil toute l'immensité des travaux auxquels s'est voué l'épiscopat canadien.

En mettant le pied sur notre sol, sa première pensée a été de fonder un établissement, où la jeunesse

canadienne pût venir se former à la pureté de l'école catholique et des vérités qui sont descendues du ciel avec elle. Le Séminaire de Québec fut bâti, et de ses murs se répandit tout un essaim de jeunes apôtres qui, la foi dans le cœur, le crucifix à la main, se sont mis à évangéliser nos solitudes et à battre le chemin à ceux qui, plus tard, auraient l'immense courage de les suivre dans le sentier si sublime de l'abnégation. Le prêtre canadien, tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire pieux, humble et instruit, est donc l'œuvre vivante du premier évêque de Québec. Or, là où le clergé a des mœurs pures, là où ses enseignements sont marqués au sceau du dogme et des saintes doctrines, le peuple ne peut faire autrement que suivre son guide. Le peuple canadien-français est donc l'œuvre de monseigneur de Laval, et qui osera dire que sur l'œuvre n'a pas rejailli la grandeur qui s'attache à ce nom vénéré ?

Cette toute puissante pensée de façonner un clergé dont les vertus serviraient de phare au peuple préposé à sa garde a absorbé la vie entière de ce saint pontife, et puisqu'en mourant il laissait son œuvre achevée, ceux qui ont hérité de sa mître et de son zèle, n'ont qu'à les conserver intacts et qu'à s'en servir courageusement.

A mesure que nos forêts se sont inclinées sur le passage de la civilisation, le crucifix est venu par leurs soins consacrer le soc de la charrue. Les chaumes se sont alors groupés et se sont pieusement agenouillés au pied d'un clocher ; le paysan s'est mis à défricher et à coloniser avec plus de courage ;

les villages se sont grossis et sont devenus des villes, et les villes en écoutant les sages conseils de leurs évêques ont attiré sur elles ces bénédictions que Dieu envoie à l'univers sous les noms de couvents, d'hôpitaux et de salles de refuge, afin que les pauvres et les déshérités de ce monde puissent y apprendre à prier et à se résigner.

Je suis fier de le dire, l'étranger ne peut faire un seul pas dans le Canada français sans se heurter le pied sur quelque monument, sur quelques œuvres grandioses qui s'y dressent solennellement pour attester sur cette terre le passage de ces modestes apôtres de la parole du Christ.

Avant le Séminaire de Québec étaient venus les travaux gigantesques des pieux Récollets; après ceux-ci, les succès merveilleux des pères Jésuites: après, les Sulpiciens, ces maîtres des grandes œuvres: ensuite les maisons d'éducation de Nicolet, de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Sainte-Thérèse, de Chambly, de Sainte-Anne, de Terrebonne: les missions des Oblats; les cercles de Saint-Vincent de Paul; les prodiges sublimes des Sœurs de la Charité, de l'Hôpital-Général, de l'Hôtel-Dieu; les miracles des Dames du Bon-Pasteur; les Ecoles Normales; les classes des Ursulines, du Sacré-Cœur, de Jésus-Marie, de la Congrégation; les effrayantes austérités des Trappistes; les modestes enseignements des frères de la doctrine Chrétienne, les travaux éloquents des Dominicains, et pour couronner le tout, l'Université-Laval dont le nom seul est un titre de gloire et science.

Sur toutes ces merveilles de la philosophie catholique, sur toutes ces grandeurs religieuses la main bénie de l'évêque et du prêtre canadien, s'est posée et a laissé une trace ineffaçable. Ces monastères, ces hospices, ces sociétés philantropiques, cette université ont grandi sous leur influence et sous leur protection ; ils s'y sont incarnés, pour ainsi dire eux-mêmes ; ils y ont insuflé une parcelle de la charité de leur âme, de l'abnégation de leur puissante vitalité toute entière.

A mesure que les années vont se passant, cette vitalité, au lieu de diminuer, renait de ses propres cendres. Les siècles, en coulant sur elle ne font que la durcir et la tremper ; l'avenir consolide l'œuvre du passé, et tous les jours Dieu ne cesse de nous donner de nouvelles preuves de sa miséricorde et de sa pitié, car l'esprit de Monseigneur de Laval est toujours là, qui s'interpose entre sa justice et l'iniquité pour ne pas trop faire peser sur nous la loi de l'expiation.

Cette terrible loi de l'expiation qui s'appesantit sur tant de peuples malheureux est encore loin de nous il faut l'espérer. Tant que nous nous conformerons aux sages préceptes de ceux que le Souverain-Pontife a mis à notre tête, tant que notre épiscopât se recrutera parmi des esprits aussi profonds et aussi éclairés que ceux qui le composent aujourd'hui, nous marcherons dans la paix et nous vivrons loin de la tentation de l'orgueil et des effervescences révolutionnaires.

Il faut bien se le répéter, et surtout se bien garder

de l'oublier, notre tranquillité future et l'intégrité de notre autonomie nationale résident au bas d'une mître et d'une crosse.

C'est là une grande vérité que le vieux Québec proclame aujourd'hui en célébrant avec tant d'éclat le deux centième anniversaire de la fondation de son évêché, et c'est à genoux dans sa basilique, aujourd'hui *alma mater* d'au moins soixante-et-un diocèses américains, que je me suis souvenu pour la seconde fois de ces grandes paroles de Mgr. Laflèche :

Le missionnaire ne meurt pas.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

III

L'ANCIEN DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Nous croyons qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître à nos lecteurs quels sont les diocèses qui ont été établis dans les limites de celui de Québec, tel qu'érigé par le Pape Clément X, le 1er octobre 1674. On verra quelle immense étendue de territoire avait été confiée à Mgr. de Laval. Nous y joignons les noms des évêques qui sont maintenant à leur tête :

PROVINCE DE BALTIMORE.

Diocèse de Erié.—Très-Révd. Tobias Mullen, D. D., sacré le 13 août 1868.

Diocèse de Pittsburg.—Très-Révd. Michaël Domenoc, D. D., sacré le 9 décembre 1860.

PROVINCE DE CINCINNATI.

Archidiocèse de Cincinnati.—Très-Révd. John B. Purcell, D. D., sacré le 13 octobre 1833.

Diocèse de Cleveland.—Très-Révd. Richard Gilmour, D. D., sacré le 14 avril 1872.

Diocèse de Colombus.—Très-Révd. Sylvester H. Rosecrans, D. D., sacré le 25 mars 1862, transféré à ce diocèse le 3 mars 1868.

Diocèse de Covington.—Très-Révd. Augustus M. Tœbbe, D. D., sacré le 9 janvier 1870.

Diocèse de Détroit.—Très-Révd. Gaspar H. Borgess, D. D., sacré le 4 avril 1870.

Diocèse de Fort Wayne.—Très-Révd. Joseph Dwenger, D. D., sacré le 14 avril 1872.

Diocèse de Louisville.—Très-Révd. William McCloskey, D. D., sacré le 19 avril 1868.

Diocèse de Marquette.—Très-Révd. Ignatius Mrak, D. D., sacré le 7 février 1869.

Diocèse de Vincennes.—Très-Révd. Maurice de Saint-Palais, D. D., sacré le 14 janvier 1849.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans.—Très-Révd. Napoléon J. Perché, D. D., sacré le 1er mai 1870.

Diocèse de Galveston.—Très-Révd. C. M. Dubuis, D. D., sacré le 23 novembre 1862.

Diocèse de Little Rock.—Très-Révd. Fitzgerald, D. D., sacré le 13 février 1867.

Diocèse de Mobile.—Très-Révd. John Quinland, D. D., sacré le 5 décembre 1859.

Diocèse de Natchez. — Très-Révd. William H. Elder, D. D., sacré le 3 mai 1857.

Diocèse de Natchitoches. — Très-Révd. Augustus Martin, D. D., sacré le 30 novembre 1853.

PROVINCE DE NEW-YORK.

Diocèse de Buffalo.—Très-Révd. Stephen Vincent Ryan, C. M. D. D., sacré le 8 novembre 1868.

Diocèse de Burlington.—Très-Révd. Louis de Goesbriand, D. D., sacré le 30 octobre 1863.

Diocèse d'Ogdensburg. — Très-Révd. Edgar P. Wadhams, D. D., sacré le 5 mai 1872.

Diocèse de Rochester.—Très-Révd. Bernard J. McQuaid, D. D., sacré le 12 juillet 1868.

PROVINCE D'ORÉGON.

Archidiocèse d'Orégon.—Très-Révd. François N. Blanchet, D. D., sacré le 23 juillet 1845.

Diocèse de Nesqualy.—Très-Révd. Augustin M. A. Blanchet, D. D., sacré le 27 septembre 1846 ; transféré à ce siége le 28 juillet 1850.

Vicariat apostolique d'Idaho. — Très-Révd. Louis Lootens, D. D., sacré le 9 août 1868.

Diocèse de Vancouver.—Très-Révd. Charles John Seghers, sacré le 20 juin 1873.

Vicariat apostolique de la Colombie.—Très-Révd. Aloysius J. D'Herbornes, D. D., évêque de Métropolis *in partibus* V. A., sacré le 9 octobre 1864.

PROVINCE DE SAINT-LOUIS.

Archidiocèse de Saint-Louis.—Très-Révd. Peter R. Kenrick, D. D., sacré le 30 novembre 1841. Très-Révd.

P. J. Ryan, D. D., coadjuteur, sacré le 14 avril 1872.

Diocèse d'Alton.—Très-Révd. P. J. Blates, D. D., sacré le 23 janvier 1870.

Diocèse de Chicago.—Très-Révd. Thomas Foley, D. D., sacré le 27 février 1870.

Diocèse de Dubuque.—Très-Révd. John Hennessy, D. D., sacré le 30 septembre 1866.

Diocèse de Green Bay.—Très-Révd. Joseph Melcher, D. D., sacré le 12 juillet 1868.

Diocèse de La Crosse.—Très-Révd. Michael Heiss, D. D., sacré le 6 septembre 1868.

Diocèse de Milwaukie.—Très-Révd. M. Henni, D. D., sacré le 19 mars 1844.

Diocèse de Nashville.—Très-Révd. P. A. Feenhan, D. D., sacré le 1er octobre 1860.

Diocèse de Santa-Fé —Très-Révd. J. B. Lamy, D. D., sacré le 24 novembre 1850.

Diocèse de Saint-Joseph.—Très-Révd. John Hogan, D. D., sacré le 13 septembre 1868.

Diocèse de Saint-Paul.—Très-Révd. Thomas L. Grace, D. D., sacré le 20 juillet 1850.

Vicariat apostolique d'Arizona.—Très-Révd. John Salpointe, D. D., sacré au mois de juin 1870.

Vicariat apostolique de Colorado.—Très-Révd. J. Projectus Machebœuf, D. D., sacré le 16 août 1868.

Vicariat apostolique du Territoire des Indiens, à l'est des Montagnes Rocheuses—Très-Révd. Jean B. Miege, D. D., évêque de Messenil *in partibus*, sacré le 25 mars 1851, Très-Révd. Louis M. Fink O. S. B., D. D., *coadjuteur*, sacré le 11 juin 1871

Vicariat apostolique de Nebraska. — Très-Révd. James O'Gorman, D. D., sacré le 6 mai 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Archidiocèse de Québec.—Très-Révd. Elzéard Alexandre Taschereau, D. D., sacré le 19 mai 1871.

Diocèse des Trois-Rivières.—Très-Révd. L. F. Laflèche, D. D., sacré le 25 février 1867.

Diocèse de Montréal.—Très-Révd. Ignace Bourget, D. D., sacré le 25 juillet 1837, évêque de Telmesse, *in partibus* ; transféré à ce siége le 23 avril 1840.

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Très-Révd. Charles La Roque, D. D., sacré le 29 juillet 1866.

Diocèse d'Ottawa.—Très-Révd. M. Duhamel, évêque élu.

Diocèse de Sherbrooke.—Très-Révd. A. Racine, évêque élu.

Archidiocèse de Saint-Boniface.—Très-Révd. Joseph Alexandre Taché, transféré à ce siége le 9 juin 1853.

Diocèse de Saint-Albert.—Très-Révd. V. Grondin, D. D., O. M. I., sacré le 30 novembre 1859.

Diocèse de Rimouski.—Très-Révd. Jean Langevin, D. D., sacré le 1er mai 1867.

Vicariat apostolique de la Rivière MacKenzie.—Très-Révd. M. C. Faraud, D. D., O. M. J., évêque d'Anemour, *in partibus* et Vicaire Apostolique, sacré le 30 novembre 1863.

PROVINCE D'HALIFAX.

Archidiocèse d'Halifax. — Très-Révd. Thomas L. Bonnolly, D. D., O. M. C., sacré évêque de Saint Jean N.-B., le 15 août 1852 ; transféré au siége d'Halifax en juin 1859.

Diocèse de Saint-Jean, N.-B.,—Très-Révd. John Sweeney, D. D., sacré le 15 avril 1860.

Diocèse de Chatham, N.-B.,—Très-Révd. James Rogers, D. D., sacré le 8 mai 1860.

Diocèse d'Arichat, N. E.—Très-Révd. C. F. McKinnon, D. D., sacré le 24 février 1852 ; Très-Révd. John Cameron, D. D., *coadjuteur.*

Diocèse de Terreneuve—Très-Révd. Thomas Joseph Power, D. D., sacré le 12 juillet 1870.

Diocèse du Hâvre-de-Grâce—Très-Révd. H. Carfagnini, O. S. F., D. D., sacré le 22 mai 1870.

Diocèse de Carlottetown—Très-Révd. Peter McIntyre, D. D., sacré le 10 août 1860.

PROVINCE DE TORONTO.

Archidiocèse de Toronto.— Très-Révd. John J. Lynch, D. D., sacré le 29 avril 1860.

Diocèse de Kingston.—Très-Révd. Edward John Horan, D. D., sacré le 1er mai 1858.

Diocèse de Hamilton.—Très-Révd. P. F. Crimon.

Diocèse de London.—Très-Révd. John Walsh, D. D., sacré le 10 novembre 1867.

Diocèse de Sault Sainte-Marie—Très-Révd. Jamot.

A cette liste, nous ajoutons quelques notes biographiques sur les évêques qui se sont succédé sur le

trône épiscopal de Québec, depuis Mgr. de Laval, le premier évêque, jusqu'à Mgr. Tascherean qui l'occupe maintenant.

MGR. FRANÇOIS DE LAVAL,

né à Laval, ville du Maine, le 23 mars 1622, nommé vicaire apostolique pour la Nouvelle-France et évêque de Pétrée *in partibus*, par le Pape Alexandre VII, le 5 juillet 1657 ; nommé évêque de Québec par Clément X, le 1er octobre 1674 ; démis le 24 janvier 1688 ; mort au Séminaire de Québec, le 6 mai 1708, âgé de 86 an

MGR. JEAN-BAPTISTE DE LACROIX CHEVRIÈRES DE ST. VALIER,

né à Grenoble en Dauphiné, le 14 novembre 1653, nommé évêque de Québec, par le Pape Innocent XI, le 7 juillet 1687, sacré le 25 janvier 1688, mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 26 décembre 1727, âgé de 74 ans.

MGR. LOUIS-FRANÇOIS DUPLESSIS DE MORNAY,

né à Vannes, en Bretagne, nommé par Clément XI, coadjuteur de Québec, consacré sous le titre d'évêque d'Euménie *in partibus*, le 22 avril 1714, évêque de Québec, le 31 mai 1728, démis le 12 septembre 1733, mort à Paris le 28 novembre 1741, âgé de 78 ans. Cet évêque n'est point venu au Canada.

MGR. PIERRE-HERMAN DOSQUET,

né à Lille, en Flandres, consacré par le Pape Benoit XIII, évêque de Samos *in partibus*, le 25 décembre 1725, chargé de l'administration du diocèse le 25

mai 1729, nommé coadjuteur de Québec, par Clément XII, le 24 juillet 1730, évêque de Québec en 1733, démis le 29 juin 1739, mort à Paris le 4 mars 1777, âgé de 86 ans.

MGR. FRANÇOIS-LOUIS DE POURROY DE L'AUBE-RIVIÈRE,

né à Attigny en Champagne, nommé par Clément XII, évêque de Québec, le 20 juillet 1739, sacré en cette qualité, le 21 décembre de la même année, mort à Québec le 20 août 1740, âgé de 29 ans.

MGR. HENRI-MARIE DUBREUIL DE PONTBRIAND,

né à Vannes, en Bretagne, nommé à l'évêché de Québec, par Benoit XIV, le 6 mars 1741, consacré le 9 avril de la même année, mort à Montréal, le 8 juin 1760, âgé de 51 ans et 5 mois.

MGR. JEAN-OLIVIER BRIAND,

né à Plérin, en Bretagne, nommé évêque de Québec par Clément XIII, le 21 janvier 1766, sacré le 16 mars de la même année, démis le 29 novembre 1784, mort au Séminaire de Québec le 25 juin 1794, âgé de 79 ans et 5 mois.

MGR. LOUIS-PHILIPPE MARIAUCHEAU D'ESGLY,

né à Québec, le 5 avril 1710, nommé par Clément XIV coadjuteur de Québec, sous le titre d'évêque de Dorylée *in partibus*, le 22 janvier 1772, sacré le 12 juillet de la même année, évêque de Québec, le 29 novembre 1784, mort à Saint-Pierre, Isle d'Orléans, le 4 juin 1788, âgé de 78 ans et 2 mois.

MGR. JEAN-FRANÇOIS HUBERT,

né à Québec, le 3 février 1739, nommé par Pie VI coadjuteur de Québec et évêque d'Almyre *in partibus*,

le 14 juin 1785, sacré sous ce titre le 29 novembre 1786, évêque de Québec, le 12 juin 1788, démis le 1er septembre 1797, mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 17 octobre suivant, âgé de 58 ans et 8 mois.

MGR. PIERRE DENAUT,

né a Montréal le 20 juillet 1743, nommé par Pie VI coadjuteur et évêque de Canathe *in partibus*, le 30 septembre 1794, sacré sous ce titre le 20 juin 1795, évêque de Québec, le 1er septembre 1797, mort à Longueil, le 17 janvier 1806, âgé de 62 ans et 6 mois.

MGR. JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

né à Montréal, le 3 mars 1763, nommé par Pie VII, coadjuteur de Québec et évêque de Canathe *in partibus*, le 26 avril 1800, sacré sous ce titre le 25 janvier 1801, évêque de Québec, le 27 janvier 1806, mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 4 décembre 1825, âgé de 62 ans et 9 mois.

MGR. BERNARD-CLAUDE PANET,

né à Québec, le 9 janvier 1753, nommé par Pie VII, coadjuteur de Québec et évêque de Saldes *in partibus*, le 12 août 1806, sacré sous ce titre le 19 avril 1807, évêque de Québec, le 12 décembre 1825, mort à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 février 1833, âgé de 80 ans et 1 mois.

MGR. JOSEPH SIGNAY,

né à Québec, le 8 novembre 1778, nommé par le Pape Léon XII, coadjuteur de Québec et évêque de Fussala, le 15 décembre 1826, sacré sous ce titre le

20 mai 1827, évêque de Québec, le 19 février 1833, élevé à la dignité d'archevêque, le 12 juillet 1844 par le pape Grégoire XVI. Ce prélat a été revêtu du *pallium*, le 24 novembre de la même année, mort le 3 octobre 1850.

MGR. PIERRE-FLAVIEN TURGEON,

né à Québec, le 12 novembre 1787, nommé coadjuteur de Mgr. Signay, le 14 février 1833, sacré évêque de Sydime *in partibus*, le 11 juin 1834. Succéda à Mgr. Signay comme archevêque de Québec le 8 octobre 1850 et reçut le *pallium* le 11 juin 1851. Décédé à l'archevêché le 25 août 1867 à l'âge de 79 ans et 9 mois.

MGR. CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGEON,

né le 25 avril 1798 à l'Isle aux Grues. Fut élu en 1850 coadjuteur de l'archevêque de Québec ; fut sacré évêque de Tloa *in partibus*, le 23 février 1851 dans l'église des Lazaristes à Rome, reçut du Pape le titre de *comte Romain* en 1862. Fut nommé archevêque de Québec le 28 août 1867 et reçut le *pallium* le 2 février 1868, mort le 13 octobre 1870.

MGR. ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

né à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 février 1820, élevé au trône archiépiscopal de Québec en décembre 1870, et sacré à Québec le 19 mars 1871.

IV

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer ce volume, qu'en citant la lettre d'adieu de Mgr.

Rogers, évêque de Chatham, N. B., à Mgr. l'Archevêque de Québec :

(Traduction.)

A SA GRACE LE TRÈS-RÉVÉREND E. A. TASCHEREAU,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Mon cher Seigneur et Archevêque,

Avant de prendre congé de Votre Grâce pour retourner dans mon diocèse, je sens que c'est un devoir sacré, et aussi agréable que juste, de vous exprimer les sentiments de ma reconnaissance pour l'honorable hospitalité que, conjointement avec les autres vénérables prélats invités par Votre Grâce à la célébration du deuxième centenaire de l'érection du Siége Episcopal de Québec, j'ai reçue sous votre aimable toit. Je veux aussi vous présenter mes remercîments sincères pour votre bonne invitation, et vous féliciter de la réussite de cette glorieuse démonstration, vous et tout votre vénérable clergé, ainsi que vos hôtes nombreux, les Archevêques, les Evêques et les Prêtres rassemblés pour offrir leurs respects affectionnés et filials à leur mère vénérée l'Eglise de Québec.

Oui, mon cher Seigneur et Archevêque, cette fête a été vraiment glorieuse ! et le noble sentiment catholique qui vous a incité à inviter vos frères les Archevêques, les Evêques et le Clergé, qui gouvernent et dirigent l'Eglise de Dieu dans leurs diocèses respectifs sur tout ce vaste territoire qui composait à l'origine le diocèse de Québec, ce sentiment dis-je est digne de votre cœur paternel et de votre esprit

éclairé ; vous qui, comme professeur au Séminaire, directeur du Grand Séminaire, recteur de la noble Université de Québec, et gradué dans ces saintes institutions durant une longue série d'années passées à enseigner la religion et la science, étiez déjà devenu le père du corps nombreux de prêtres et d'évêques gradués dans ces saintes institutions, avant votre élévation au premier siége de l'Amérique du Nord que vous remplissez et honorez si bien maintenant.

Puisse la paternelle bénédiction du Père éternel—par le bienveillant intermédiaire du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, l'illustre Pie IX successeur de saint Pierre, docteur infaillible et pasteur en chef de l'Eglise universelle—communiquée aujourd'hui à l'Eglise de Québec, à ses pasteurs et à ses enfants, toujours rester avec elle en Amérique et avec ses enfants et les enfants de ses enfants ? Puisse la même docilité filiale et affectionnée et l'obéissance dévouée à la mère et maîtresse de toutes les églises, ainsi qu'au siége de Pierre, roc infaillible contre lequel « les portes de l'enfer jamais ne prévaudront, » toujours distinguer dans l'avenir comme par le passé, et l'église de Québec et son illustre et nombreuse progéniture d'archidiocèses, de diocèses et de vicariats apostoliques par toute l'Amérique du Nord, et spécialement ceux de notre bien-aimé Canada !

Puisse l'Immaculée Mère de Dieu, dont l'église cathédrale de Québec a été élevée à la dignité de Basilique par Notre Souverain Pontife Pie IX, à l'occasion de cette grande solennité, toujours veiller

sur ses enfants canadiens bien-aimés et dévoués, et leur obtenir du Sacré-Cœur de son divin fils, ce feu divin de cet amour de Dieu et du prochain, qui brillaient si visiblement sur le visage de tous ceux qui assistaient à cette grande solennité !

Adieu ! mon cher Seigneur-Archevêque. Puisse Dieu continuer de bénir et prolonger durant de longues années votre sainte œuvre au gouvernement de l'Eglise de Québec.

Je demeure,
Avec un respect profond et affectueux,
Votre très-humble et dévoué frère en J.-C.
(Signé,) † James Rogers,
Evêque de Chatham,
(N.-Brunswick.)

Québec, 2 octobre 1874.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES

INTRODUCTION par l'Hon. M. P. J. O. Chauveau..... V

CHAPITRE PREMIER.

I Lettre de Mgr. l'Archevêque de Québec, en date du 29 mai 1874..... 1
II Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Québec. 7
III Lettre pastorale de Mgr. l'Evêque de Rimouski..... 15
IV Lettre de l'Archevêque au Curé de Notre-Dame de Québec..... 18
V Rescrit du Souverain-Pontife érigeant la Cathédrale de Québec en Basilique mineure..... *ibid*

CHAPITRE DEUXIÈME.

I Lettre d'invitation de Monseigneur l'Archevêque de Québec aux évêques..... 21
II Réponse de Mgr. Langevin..... 23
III Réponse de Mgr. Martin..... 24
IV Réponse de Mgr. Blanchet..... 26
V Réponse de Mgr. Grandin..... 27
VI Lettre de Mgr. Grandin..... 29
VII Lettre de Mgr. Martin..... 30

PAGES

VIII Réponse de Mgr. Cameron 31
IX Réponse de Mgr. Larocque 33
X Réponse de Mgr. d'Herbornes 34
XI Réponse de Mgr. Lootens 36
XII Réponse de Mgr. Perché 37
XIII Circulaire de Mgr. Bourget 39
Réponse de Mgr. Bourget 44

—

CHAPITRE TROISIÈME.

I Lettre du Secrétaire de l'Archevêché invitant quelques-uns des principaux citoyens à se réunir pour rédiger une adresse aux évêques 48
II Réunion des citoyens catholiques français ; nomination de deux comités ; l'un pour rédiger l'adresse, l'autre chargé de voir à l'organisation civile de la solennité ; semblable réunion des membres de la congrégation de l'église Saint-Patrice ; résolution des bateliers et des charpentiers ..... *ibid*
III Décorations de la basilique 58
IV Décorations de l'Université 60
V Description des arcs de triomphe, du vieux Québec, etc., par M. J. Marmette 63

—

CHAPITRE QUATRIÈME.

I Triduum 73
II Sermon de M. l'abbé A. J. O'Reilly 76
III Reliques exposées à la chapelle de l'Hôtel-Dieu 86
IV Reliques exposées à la chapelle du Séminaire de Québec 95
V Reliques exposées à la chapelle des Ursulines 100

—

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les deux concerts à l'Université-Laval ; Christophe Colomb ode-symphonique, musique de Félicien David ; compte-rendu par M. N. Legendre 103

CHAPITRE SIXIÈME.

PAGES

I La procession 113
II La Messe à la Basilique ; L'épiscopat, le clergé, les fidèles présents 118
III La partie musicale 124
IV Sermon de Mgr. Racine 126
V Bénédiction Papale ; Acclamations 142

—

CHAPITRE SEPTIÈME.

I Le Banquet à la Salle de Musique 147
II Discours de Monseigneur l'Archevêque 149
III Discours de Son Honneur le Maire de Québec 153
IV Discours de l'Honorable M. Chauveau 155

—

CHAPITRE HUITIÈME.

Réunion à l'Université-Laval 165
I Adresse du clergé de Québec 166
II Réponse de Monseigneur l'Archevêque de Québec 169
III Adresse des citoyens catholiques canadiens-français de Québec 173
IV Réponse de Mgr. Langevin 177
V Adresse des membres de la Congrégation de l'Eglise Saint-Patrick 181
VI Réponse de Mgr. Taschereau 185
VII Adresse de l'Université-Laval 187
VIII Réponse de Mgr. Taché 190
IX Adresse des citoyens de la ville de Saint-Germain de Rimouski 197
X Réponse par Monseigneur l'Archevêque de Québec 199
XI Adresse de l'Episcopat et du clergé au Souverain-Pontife 201

CHAPITRE NEUVIÈME.

PAGES

L'Illumination 205

Aspect des rues.—La Basilique.—Le vieux collége des Jésuites ; inscriptions historiques.—La place d'armes.—La résidence de S. H. le Maire.—Saint-Roch.—La Pointe-Lévis, etc..... 206

—

CHAPITRE DIXIÈME.

I Souvenirs historiques, par M. le Dr. LaRue 215

II Le Missionnaire ne meurt point, par M. Faucher de Saint-Maurice 233

III Notes Biographiques sur l'Archevêque et les Evêques de Québec et sur les prélats qui sont à la tête des diocèses formant partie de l'ancien diocèse de Québec 239

IV Lettre d'adieu de Mgr. Rogers, évêque de Chatham... 249

gw

482378

HEcC
D

Le deuxième centenaire de l'érection du diocèse
de Québec.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET